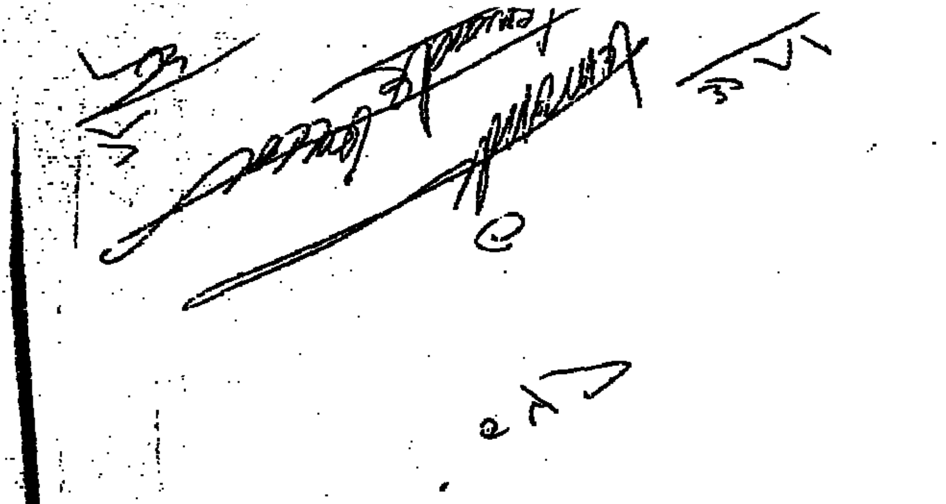
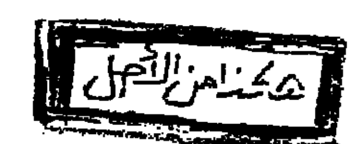




« Le Monde des livres » : Rainer Maria Rilke



Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14962 – 7 F –

VENDREDI 5 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Misogynie suisse

MADAME Christiane Brunner ne succédera pas à M. René Felber au Conseil fédéral, le gouvernement de la Confédération helvétique. Ainsi en a décidé le Parlement de Berne, qui lui a préféré M. Francis Matthey, socialiste comme Mme Brunner, mais qui ne présentait pas l'inconvénient, rédhibitoire aux yeux de nombreux députés, d'appartenir au sexe féminin. Que l'avocate genevoise, par ailleurs présidente de la puissante Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, dispose des compétences et de l'expérience propres à lui permettre de siéger parmi les « sept sages » de Berne n'est pourtant contesté par personne.

MAIS, dans le secret des urnes, les députés ont laissé parler cette misogynie qui reste une spécialité helvétique : privées du droit de vote fédéral jusqu'en 1971, les femmes suisses n'ont pu forcer qu'une seule fois la porte du Conseil fédéral, en élisant la Zurichoise Elisabeth Kopp. Une expérience peu concluante puisqu'elle dut démissionner à la suite d'un scandale judiciaire. Dans le cas de Mme Brunner, la dimension misogyne du refus de sa candidature est d'autant plus flagrante que cette dernière ne cachait pas ses convictions féministes, et avait fait de la cause des femmes le principal moteur de son engagement politique. Une vile campagne de diffamation portant sur sa vie privée, relayée par un journal populaire germanophone, avait suivi sa désignation par le PS, avec plus d'effet, semble-t-il, sur les députés que sur l'opinion publique.

L'échec de Mme Brunner n'est pas seulement celui des femmes suisses, c'est aussi un camouflet porté au canton de Genève, qui voyait en elle la possibilité d'être à nouveau représenté dans un gouvernement où aucun Genevois n'a figuré depuis soixante-treize ans. La cité de Calvin s'était préparée à une grande fête pour célébrer l'élection de cette fille de couturière du quartier des Eaux-vives : les cloches devaient sonner, les enfants auraient eu un jour de congé exceptionnel, un timbre spécial devait être émis... L'amertume est d'autant plus grande que l'on comptait beaucoup sur Mme Brunner pour défendre, à l'échelon confédéral, une ville et un canton plus durement touchés par la crise économique que le reste du pays.

EST-CE pour autant la fin de cette « formule magique » qui veut que la Suisse soit gouvernée par un Conseil fédéral composé de membres désignés par les quatre principaux partis du pays ? Des voix s'élèvent pour que l'on en vienne à une formule plus proche de celle en vigueur dans les démocraties voisines, c'est-à-dire un gouvernement de coalition investi sur un programme par le Parlement. Mais, en Suisse, le poids des habitudes, le sentiment que des traditions sept fois centenaires ont garanti le bonheur et la prospérité de la Confédération, dominent encore.

Cet état d'esprit, particulièrement ancré dans les cantons germanophones, avait marqué la campagne pour le référendum sur l'adhésion de la Suisse à l'espace économique européen, refusée par la majorité des électeurs. En dépit de son échec, Mme Brunner, par ailleurs fervente européenne, pourra se prévaloir d'avoir fait avancer, dans son pays comme à l'extérieur, l'idée que l'avenir de la Suisse ne se limite pas à la culture d'un folklore désuet.

Lire l'article de JEAN-CLAUDE BUHRER page 5

M 0147 - 0305 0 - 7,00 F



Alors qu'une reprise s'amorcerait en Europe en 1993

La mauvaise conjoncture pèse lourdement sur les entreprises

Selon l'INSEE, il n'y aura pas de croissance significative de l'économie française au premier semestre 1993, mais un début de reprise s'amorcera en Europe cette année. En 1992, les résultats des entreprises ont été très affectés par la mauvaise conjoncture. La SNCF a perdu près de 3 milliards de francs et le constructeur informatique Bull, 4,7 milliards. La crise immobilière et de multiples acquisitions expliquent aussi les premières pertes de la Compagnie financière de Suez.

Suez vacille

par Eric Leser

Un à un, les emblèmes du capitalisme financier français vacillent. Un an à peine après Paribas, c'est au tour de la Compagnie financière de Suez d'annoncer les premières pertes de son histoire... et non des moindres. La vérité des comptes pour 1992, *« sans lissage et sans décalage »*, voulue par le président de la première compagnie financière d'Europe, M. Gérard Worms, se *traduit par une perte de plus de* 1,8 milliard de francs. A comparer à un bénéfice de 3,8 milliards de francs en 1991. Suez paye ainsi au prix fort sa boulimie d'acquisitions, après sa privatisation en 1987 et la crise immobilière qui a touché de plein fouet ses filiales bancaires.

« Le vaisseau Suez a essuyé en 1992 une grosse tempête. il n'a pas de voies d'eau, les hélices tournent et la barre est tenue. » Ces propos, volontairement rassurants, de M. Gérard Worms dissimulent pourtant assez mal l'ampleur des difficultés de la Compagnie financière, dont la plupart des filiales ont vu, l'an dernier, leur rentabilité chuter. La déflation et le ralentissement de la croissance ont fini par révéler les difficultés et les erreurs que la prospérité avait masquées. Suez se retrouve aujourd'hui empêtré dans la gestion d'un ensemble disparate, qui va de la banque aux métaux non ferreux en passant par l'assurance, l'immobilier, la chimie et le ciment.

Lire la suite page 17

Lire également

- **Les prévisions de l'INSEE** page 16
- **Les pertes de Bull** par CAROLINE MONNOT
- **La SNCF prépare un nouveau plan d'économies** par ALAIN FAUJAS page 18

En 1985-1986, après les affaires « Greenpeace » et des « Irlandais de Vincennes »

La cellule antiterroriste de l'Elysée avait placé sur écoute un journaliste du « Monde »

Des écoutes ont été réalisées sur le téléphone privé de notre collaborateur Edwy Plenel, fin 1985 et début 1986, par la « cellule antiterroriste » de l'Elysée. L'authenticité des seize compte rendus informatisés relatant les conversations enregistrés, révélés par Libération *du 4 mars, ne fait guère de doute. Ces documents confirment des informations qui, de longue date, avaient évoqué les pratiques illégales de cette structure, agissant, entre 1982 et 1986, comme une police parallèle.*



Lire également

- **Sur ordre de qui ?** par EDWY PLENEL
- **Le résumé des comptes rendus d'écoute** *page 10*
- **3 200 lignes écoutées par l'Etat chaque année**
- **Les réactions des principaux intéressés**
- **Les extraits de « la Part d'ombre »** *page 11*

Oreilles d'Etat

par Bruno Frappat

ECOUTER aux portes, un enfant vous le dira, cela ne se fait pas. Ecouter les conversations téléphoniques d'un journaliste qui enquête sur des affaires « sensibles », les retranscrire, les stocker, cela s'est fait. Au moins seize fois, au détriment de notre collaborateur Edwy Plenel, à la fin de 1985 et au début de 1986, ainsi que l'attestent les documents révélés par *Libération*. Et si cela s'est fait seize fois, pourquoi pas vingt fois, cent fois ? Et systématiquement ? Et à d'autres périodes ?

Le soupçon existait, manquait la preuve. La voici, désormais publiée, authentique. Les choses ainsi sont plus claires, et voilà bien le seul aspect satisfaisant de ce nouvel épisode des « affaires » de la République : on soupçonnait, on sait. On se doutait qu'au plus haut de l'Etat, *dans cette trop fameuse et défunte cellule antiterroriste élyséenne qui s'illustra principalement par son coup monté de l'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » – révélée par le Monde –* avaient cours des pratiques de basse police, d'officine politique sans principes, de groupuscule brouillon, agité, divisé, funeste et maladroit.

Lire la suite page 11

Le Livre noir de l'ex-Yougoslavie

Les rapports établis par diverses organisations soulignent l'ampleur de la politique de purification ethnique

par Alain Debove

Le tribunal international, créé par le Conseil de sécurité pour juger les auteurs de violations graves du droit humanitaire dans l'ex-Yougoslavie, et dont le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, doit préciser le mode de fonctionnement dans les deux mois, n'aura pas une tâche facile.

Il lui faudra, notamment, déterminer les responsabilités des petits chefs de guerre locaux, établir si ceux-ci ont « agi » *individuellement – en pratiquant la torture*, les exécutions arbitraires, les viols et le nettoyage ethnique – ou si ces fameux *éléments « incontrôlés », paramilitaires*, ont obéi aux ordres venus de plus haut ; et si ces ordres participaient d'une politique délibérée, soigneusement planifiée à l'avance, des dirigeants nationalistes de Belgrade, mais aussi de Zagreb et d'ailleurs. Il lui faudra tenter de remonter les « chaînes de commandement » des atrocités commises. Dans tous les camps.

Il est clair que, du carnage qui se déroule depuis l'été 1991, les Serbes sont de loin les principaux responsables. Ce sont eux, d'abord, déguisés en pseudo-*« Yougoslaves » légalistes, qui ont agressé*, avec l'aide de la puissante armée fédérale qu'ils contrôlaient, la Croatie fraîchement indépendante.

Lire la suite et l'article d'AFSANE BASSIR POUR page 3 ainsi que le reportage de YVES HELLER en Dalmatie page 4

Acheter à Moscou

Un an après la libération des prix, les nouveaux consommateurs russes s'adaptent tant bien que mal...

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Ce ne furent pas les cent fleurs, mais les mille kiosques ! Au printemps dernier, la municipalité de Moscou, pour tenter de limiter le commerce de rue qui prenait des proportions inquiétantes et tendait à faire de la capitale un immense marché ouvert, permit l'installation de centaines de kiosques en métal doré sur les trottoirs, contribuant à enlaidir encore davantage une ville qui n'en demandait pas tant. Aujourd'hui, devant... la prolifération de ces kiosques, et alors que le commerce de rue est toujours aussi florissant, la municipalité a ordonné l'enlèvement d'une partie de ces petites boutiques, qui vendaient essentiellement des cigarettes, des bouteilles d'alcool ou quelques objets importés.

Quatorze mois après la libération des prix, qui, le 3 janvier 1992, marqua le début de la véritable rupture de la Russie avec plus de soixante-dix ans d'économie dirigée, le « nouveau consommateur » russe ne sait plus à quel saint se vouer. Lui qui *était habitué essentiellement à faire la queue* pendant des heures et des heures, sans même, parfois, savoir quelle marchandise *était en vente, le voilà maintenant confronté* à l'enfer du choix. Même les mots ont changé. On ne dit plus comme avant : *« Ia dostal »* (je me suis procuré), mais, comme tout le monde, *« Ia koupil »* (j'ai acheté).

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 4

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,80 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 180 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Alternance

Le domaine partagé de la défense

par François Fillon

QU'ADVIENDRAIT-IL de la politique de défense dans l'épreuve de la cohabitation à laquelle risquent de nous mener les prochaines élections législatives ? On a beaucoup parlé du fameux « domaine réservé », en vertu duquel le président de la République disposerait d'attributions exclusives en matière de défense nationale. Dans ce débat s'opposent de part et d'autre des points de vue aussi extrêmes que dérisoires. Que l'on cherche à l'assaillir ou à le défendre, le « domaine réservé » n'existe pas dans les textes. La Constitution se contente en effet d'un partage d'attributions entre le président et le premier ministre, respectivement chef des armées pour le premier et responsable de la défense nationale pour le second.

La politique de défense relève donc du « domaine partagé ». Il n'en reste pas moins que la pratique trentenaire de nos institutions accorde au chef de l'Etat une prééminence qu'il serait hasardeux de contester. Cela dit, le président ne pourra ignorer les attributions qui seront celles du premier ministre et de son ministre de la défense. On voit mal en effet le chef de l'Etat définir la stratégie de la France privé de l'agrément du gouvernement, à qui il reviendra de concevoir la programmation militaire et de faire voter le budget de la défense.

Cette relation mal définie de partage obligé impose la recherche d'une entente de part et d'autre sur les grandes orientations de la politique de défense. La voie sera étroite, car il s'agira de prendre les mesures qui s'imposent pour sortir les armées de l'impasse dans laquelle le gouvernement actuel les a engagées, sans pour autant acculer l'Elysée à la rupture par des choix incompatibles avec les conceptions du président en la matière.

Tout cela suppose que nous clarifiions préalablement les réformes que nous jugeons prioritaires et que soient distingués les objectifs à court et moyen terme. J'ai eu l'occasion ces derniers mois de dire combien le changement international intervenu depuis 1989 nous imposait de refonder le modèle de défense voulu en son temps par le général de Gaulle. Cela suppose de vouloir aller au-delà des simples mesures d'adaptation afin de mener à bien une réforme profonde mais progressive. Pour surmonter l'éternelle carence de choix qui paralyse la refonte de l'appareil de défense et qui a été l'erreur principale du gouvernement actuel, il faut un projet. Celui-ci ne pourra réellement porter ses fruits qu'à échéance de cinq ans, voire au début du siècle. Dans cet esprit et suivant cette méthode, il est raisonnable de penser que les réformes urgentes des deux prochaines années susciteront davantage l'adhésion qu'elles ne provoqueront de réelles controverses.

Nous devons d'abord sortir de l'impasse budgétaire. L'enjeu des années 90 tient au fait que les armées sont parvenues à la fin d'un cycle d'équipement entamé il y a vingt ans : il faut procéder dans la décennie au remplacement simultané de la quasi-totalité des armements majeurs. Avec la fin de la guerre froide et la décélération budgétaire, il était clair que ce renouvellement global était hors de portée et que certains choix devaient être faits. Le gouvernement s'est au contraire contenté de « charger » la programmation (près de cinquante programmes d'armement dans celle préparée pour 1992-1994 par Pierre Joxe), tout en laissant décroître les budgets de défense exécutés de 5 % en volume et par an pour la période 1991-1993. Dans ces conditions, l'exercice financier est devenu une fiction.

La professionnalisation des armées

Pour corriger cette dérive, il faut désormais changer la philosophie même de la programmation. Le nouveau gouvernement devrait mettre en chantier une nouvelle loi couvrant les années 1994-1998, mais consacrée cette fois-ci à un nombre limité de grands programmes d'équipement jugés indispensables, avec des objectifs enfin réalisables. Nous devons mieux répartir ce qui relève de la programmation et ce qui doit relever du budget annuel : à la première, le financement assuré des seuls équipements prioritaires ; au second, l'adaptation année par année de notre défense. Il faudra également accorder au budget d'équipement des armées un degré de priorité plus élevé en stoppant sa décroissance dès 1994 et en prévoyant son augmentation annuelle en volume de 1 % par an de 1995 à 1998. Cela devrait faire tendre l'effort de défense vers 3,5 % du PIBM, bien qu'il faille préciser que la stabilisation de ce rapport, ou même sa diminution, sont tout à fait compatibles avec une augmentation des crédits militaires si le PIBM a lui-même repris le chemin de la croissance.

Il convient de concrétiser le fait que le rapport traditionnel à notre stratégie entre défense du sol national et action extérieure est en train de s'inverser au profit de la seconde. Il s'agit dorénavant moins de dissuader une attaque contre nous que de garder sur le plan nucléaire une posture minimale de veille stratégique afin de garantir qu'à long terme une menace nouvelle ne soit pas à même de remettre en cause notre existence. Avant 1995, le chef de l'Etat et le gouvernement devraient prendre acte de ces changements en tranchant la question de l'avenir de notre force nucléaire, qui devrait être limitée à deux composantes stratégiques, l'une navale, l'autre aérienne.

En matière de forces conventionnelles, les armées sont désormais appelées à participer, loin des frontières, à la sauvegarde d'un ordre international conforme aux vues de la France. Cela signifie que leur mission prioritaire relèvera de la projection de forces au service d'une véritable stratégie d'action extérieure, complément de la politique étrangère. Chacun sait que le RPR s'est prononcé en faveur d'une réorganisation des armées marquée par leur professionnalisation. J'estime que l'on ne pourra éviter de poser la question de l'avenir de la conscription et me suis prononcé en faveur d'une armée de terre de près de 180 000 hommes assortie d'un service national profondément réorganisé, réduit à trois mois pour la seule défense du territoire.

On sait le président opposé à ce plan. Au sein même de l'opposition, l'idée n'a pas fait totalement son chemin. Cependant, les mesures concrètes qu'elle suppose dans un premier temps ne sont contestées par personne car elles ne préjugeraient nullement le choix définitif entre armée de métier ou armée de conscription. Engageant la nation sur un point essentiel, ce choix ne pourrait intervenir qu'après 1995. Sans renoncer à l'objectif d'avenir que constitue à mes yeux la professionnalisation générale des forces, le nouveau gouvernement devrait donc préparer un compromis temporaire qui ne puisse léser, sur ce sujet sensible, l'une ou l'autre des parties. Il faudra se départir des demi-mesures décidées par l'actuel ministre de la défense, en menant à bien la professionnalisation complète des unités composant la FAR ainsi que d'une division blindée par une accélération et une intensification de l'actuel plan de l'armée de terre pour 1997.

Enfin, dernière mesure et non des moindres : il est grand temps de prendre à bras-le-corps le problème de l'avenir des industries liées à la défense. Soyons lucides : à eux seuls, nos succès à l'exportation ne peuvent garantir tant la sauvegarde de milliers d'emplois dans le secteur de l'armement que la pérennité de l'atout technologique représenté par l'industrie nationale. Plus on retarde le moment des choix, plus l'inéluctable remise à plat sera douloureuse. Une véritable politique dans ce domaine est une affaire de longue haleine dont on peut jeter dès à présent les fondements par des mesures concrètes. Dans les deux prochaines années, il faudrait engager une réforme de la délégation générale pour l'armement, dont il faut repenser tant le rôle que le fonctionnement, notamment en responsabilisant politiquement sa direction. Elle pourrait dorénavant, dans le cadre de sa mission traditionnelle, avoir pour tâche d'influer de manière décisive sur la restructuration du secteur industriel. Le gouvernement pourrait également concevoir un plan souple de restructurations industrielles sur cinq ans qui serait présenté au Parlement avec la programmation. Il énoncerait en toute transparence les règles du jeu présidant aux relations entre les pouvoirs publics et le secteur de l'armement et distinguerait les pôles technologiques jugés prioritaires pour l'industrie nationale de ceux devant dorénavant faire l'objet de programmes en coopération.

Enfin, à l'heure où l'on évoque la réforme de nos institutions, il serait utile de réfléchir aux moyens de doter le Parlement des capacités d'analyse en matière de défense qui lui ont fait défaut. L'actuelle Fondation pour les études de défense nationale a fait son temps. Il conviendrait d'en repenser les mission pour en faire un organisme, non partisan, de réflexion et d'analyse à la disposition du Parlement.

▶ **François Fillon est député (RPR) de la Sarthe.**

Préalables

par Christian Bonnet

TOUT permet, désormais, de penser que le pouvoir socialiste sera, sous peu, sévèrement sanctionné !...

Le temps est donc venu de s'interroger sur les conditions de la réussite d'un gouvernement condamné, dès le premier jour, à inspirer confiance à une opinion publique désabusée, mais plus encore saisie de nausée devant la succession de turpitudes mises en lumière par la presse, semaine après semaine.

Le premier impératif auquel devra satisfaire le premier ministre sera de constituer librement une équipe ramassée et intègre.

« Librement » : dans l'indifférence aux pressions des partis en faveur de tel ou tel...

« Une équipe » : des hommes et des femmes résolus à écarter toute tentation de jeu personnel pour ne viser qu'un succès collectif.

« Ramassée » : une petite trentaine, gage d'efficacité et symbole d'une volonté de réduire le train de vie de l'Etat.

Aux postes-clés, des responsables ayant fait leurs preuves, et dont la force de caractère ne le cède en rien à la vivacité de l'intelligence.

Autour d'eux, des visages nouveaux de jeunes et de moins jeunes plus soucieux de servir que de plaire.

« Intègre » : le premier ministre devra à tout prix éviter l'erreur (réparée un mois plus tard) d'un Michel Rocard apprenant, après sa nomination comme éphémère secrétaire d'Etat, qui était Jean-Michel Boucheron. Plus encore : les temps sont tels que devra être écarté des conseils de gouvernement quiconque dont le nom aura été – fût-ce à tort ! – prononcé à propos d'une quelconque affaire... Si légèrement tachée soit-elle, il suffirait d'une pomme pour gâter le panier.

Une fois nommés, les membres du gouvernement devront constituer leurs cabinets... Choisir ceux qui assureront leur réussite ou déferont leur réputation.

« Il n'y a qu'une semaine délicate dans la vie d'un ministre, a écrit Edgar Faure : *la première... celle où il choisit ses collaborateurs. »*

Leurs qualités importent, mais tout autant leur nombre... Depuis bientôt douze ans, la plupart des cabinets ont connu une inflation délirante, génératrice des pires mécomptes, inévitables quand s'y glissent incapables, parasites, militants, affairistes...

Au premier ministre de faire preuve d'autorité en limitant strictement les entourages dans le double but d'en permettre le contrôle et d'éviter de décourager les hauts fonctionnaires des administrations centrales...

Alors viendra le temps de l'action, dont le succès dépendra, pour une large part, de la satisfaction de ces impératifs.

Les conseils des gens d'expérience, dit-on, réchauffent rarement, mais ils éclairent souvent.

▶ **Christian Bonnet, ancien ministre, est sénateur (UDF) du Morbihan.**

La grande misère sociale de la droite

par Lionel Stoléru

IL faut que la droite soit tombée bien bas pour s'en remettre, pour son programme social, à MM. Pasqua et Séguin qui, en la matière, n'ont laissé de leur passage au gouvernement, pour l'un, que le seul souvenir d'un charter de Maliens et, pour l'autre, aucun souvenir du tout dans la lutte contre le chômage.

Il n'en a pas toujours été ainsi. En 1969, le discours de Jacques Chaban-Delmas sur la nouvelle société, au projet de laquelle avait participé un certain Jacques Delors, constituait une formidable avancée sociale, hélas tuée dans l'œuf par l'entourage de Georges Pompidou. En 1974, le projet réformiste de Valéry Giscard d'Estaing lançait le revenu minimum-vieillesse, précurseur du RMI, la revalorisation du travail manuel, précurseur des priorités à l'apprentissage, le droit d'expression des travailleurs, précurseur des lois Auroux, jusqu'à ce que, à nouveau, les conservateurs aient raison, en 1976, de ces ambitions.

La nullité du projet Pasqua-Séguin n'en apparaît que plus affligeante dans ce contexte. A l'image du médecin de Molière qui conseillait de couper le bras droit bien portant pour affermir le bras gauche, ils remettent en cause l'acquis économique positif du franc fort pour rendre l'économie plus sociale. Casser le résultat de vingt ans d'effort, de Barre à Bérégovoy, pour maîtriser l'inflation, ne plus dévaluer et réussir enfin à équilibrer notre commerce extérieur, et ce au nom d'une priorité sociale, on croit rêver ! L'inflation était un impôt sur les pauvres, tout le monde le sait, et le déficit extérieur tuait lentement et sûrement l'emploi français par invasion des produits étrangers, tout le monde le sait aussi !

Et pourquoi massacrer cet acquis ? Pour baisser les taux d'intérêt et relancer l'économie, prétendent ces deux anti-européens.

Allons donc ! Si la baisse du taux d'intérêt était suffisante pour relancer l'économie, cela se saurait aux Etats-Unis, où le plongeon de ces taux de 10 % à 2 % n'a rien changé au marasme général. Par ailleurs, j'attire l'attention sur un aspect du sujet qui semble échapper à tous : si le taux d'intérêt baisse, cela aura certes des effets positifs partiels sur l'économie en relançant les investissements, mais il s'agira surtout d'investissements technologiques de modernisation et de productivité ; pour dire les choses crûment, la baisse des taux d'intérêt augmentera le chômage, en rendant la machine plus rentable que l'homme !

C'est dire qu'il y aurait place – et il y en a besoin, – en France aujourd'hui, pour un véritable projet social, bien évidemment centré sur l'emploi, dont on peut, en s'efforçant de parler vrai, esquisser les trois idées directrices.

En premier lieu, aucun rafistolage du système actuel ne viendra à bout de trois millions de chômeurs. Ni par relance économique : 1 point de croissance crée 100 000 emplois, il faudrait 30 % de croissance ! Ni par traitement social : le budget entier n'y suffirait pas. C'est le système d'emploi lui-même qu'il faut transformer en profondeur.

En deuxième lieu, après les « trente glorieuses » de croissance rapide de l'après-guerre, où il suffisait de produire pour vendre, nous sommes depuis 1973, et durablement, dans une croissance mondiale modérée, où la productivité technologique va plus vite que la croissance : 5 % à 10 % pour l'une contre 1 % à 2 % pour l'autre. La productivité engendrait hier la croissance, elle engendre aujourd'hui le chômage.

« Revisiter » les 35 heures

En troisième lieu, notre conception de la vie a beaucoup changé : le travail y tient toujours une grande place, mais le temps n'est plus où on ne vivait que pour travailler. Ce n'est pas seulement le développement des loisirs, c'est la découverte de bien d'autres formes de vie : une durée d'études qui augmente, un temps de formation pendant la vie active, un troisième âge qui s'étend, une vie associative qui se développe dans des activités sans but lucratif et d'intérêt général, une demande de participation à la vie démocratique, tout cela entre dans le temps de vivre. Cela a deux conséquences essentielles : le temps se dissocie de l'argent, et l'emploi se dissocie de l'activité.

Ces idées montrent que, pour concilier 2 % de croissance et 3 millions de chômeurs, on ne peut aller chercher les solutions véritables que dans deux directions.

Tout d'abord, il faut « revisiter » les 35 heures : ce qui n'était qu'un slogan en 1968 devient aujourd'hui un axe de partage qu'on ne peut plus ignorer, une des ruptures brutales qui peuvent infléchir, si on en trouve la gestion salariale, la croissance du chômage en allant dans le sens des transformations mondiales en cours, qui se résument par le fait qu'on sait produire beaucoup plus en travaillant beaucoup moins.

Ensuite, il faut créer l'emploi à la carte, en quittant définitivement notre structure sociale simpliste où on est soit au travail, soit au chômage. Cela ne correspond plus ni à notre réalité ni à nos aspirations. On peut gagner sa vie en travaillant deux mois d'arrache-pied pour préparer les Jeux olympiques d'Albertville, puis se reposer, ou se former, ou se consacrer aux autres pendant quatre mois, puis créer une petite entreprise pendant six mois, etc. L'avenir est à une société qui met à la disposition de ses citoyens des heures de travail par an et non des emplois. Ce qu'on appelle « précarité » s'appellera un jour « autonomie » et ce qu'on appelle « sécurité » s'appellera un jour « dépendance ». La pluriactivité sera la règle, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, et cette pluriactivité sera faite d'un ensemble d'occupations tantôt rémunérées par un salaire, tantôt génératrices d'un revenu individuel ou d'autoproduction, tantôt bénévole, tantôt personnelle. Dans cette société, le mot de chômage ne signifiera plus rien, le seul signifiant devenant la disposition d'un revenu suffisant pour vivre, ce qui est tout à fait différent.

A lire ces réflexions, on comprend aussi pourquoi, dans toute l'Europe où ces problèmes se posent de manière analogue, le mouvement écologiste suscite un tel intérêt. C'est qu'à partir d'une démarche tout à fait différente il rejoint ces préoccupations en s'efforçant de donner un contenu à l'idée de « développement soutenable », c'est-à-dire d'un équilibre global qui ne dépend pas seulement de la croissance. Ces idées paraissaient d'une douce naïveté à l'époque où nous pouvions accéder à une croissance rapide ; elles deviennent d'une brûlante actualité à l'époque où la croissance mondiale est durablement ralentie. Aujourd'hui, de gré ou de force, tout le monde est dans la problématique de l'écologie, et le vieux débat entre l'économie et le social se voit adjoindre cette troisième dimension, en France, en Europe et dans le monde.

C'est dire combien il est dérisoire de penser que des anti-européens puissent proposer un projet social à la France d'aujourd'hui !

▶ **Lionel Stoléru, ancien ministre, est l'un des animateurs de Génération Ecologie.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

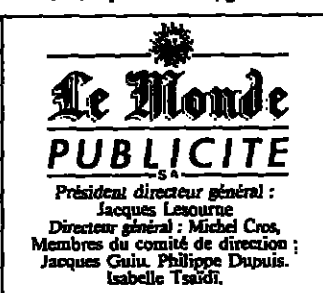
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros,
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



Grâce à l'intervention des représentants de la Hongrie et du Venezuela

Le Conseil de sécurité condamne « les attaques d'unités serbes » en Bosnie orientale

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Bien que les délégations serbe et musulmane multiplient les menaces de quitter la table des négociations, l'un des coprésidents de la conférence de paix sur l'ex-Yougoslavie, lord David Owen, a estimé mercredi 3 mars qu'un règlement global sur la Bosnie-Herzégovine pourrait être obtenu *« avant la fin de la semaine »*.

L'optimisme de lord Owen est motivé par le fait que le gouvernement musulman de Bosnie-Herzégovine a signé, mercredi, le volet militaire du plan de paix en discussion. Cette partie du plan, déjà approuvée par les Serbes et les Croates, énonce entre autres les modalités du cessez-le-feu, elle prévoit le contrôle par la communauté internationale de l'artillerie lourde serbe, ainsi que la libération de Sarajevo.

Des diplomates rappellent cependant que l'accord militaire ne pourra être appliqué sans un règlement global du conflit. Selon cet accord, les forces armées doivent se retirer *« dans des provinces qui leur sont assignées »*, lesquelles sont déterminées par le découpage en dix entités proposé par MM. Vance et Owen, qui n'a pas encore été approuvé par tous.

MM. Vance et Owen ont d'autre part obtenu du président bosniaque, Alija Izetbegovic, la signature d'un autre document scellant un cessez-le-feu « intérimaire » entre Musulmans et Croates. Les coprésidents espèrent que ce document mettra fin aux tensions militaires et politiques de plus en plus vives entre ces deux factions *« censées être des alliées »*.

Reste à obtenir l'accord des parties sur le découpage de la Bosnie en dix provinces autonomes auquel seuls les Croates ont pour l'instant souscrit. Selon des diplomates, les Serbes résistent davantage à cette partie du plan que le gouvernement de Bosnie-Herzégovine. Les Serbes, qui occupent actuellement 70 % du pays, ne pourraient, selon la proposition Vance-Owen, en garder que 38 %.

D'autre part, à la suite des violentes offensives serbes en Bosnie orientale et de la chute de la ville de Cerska, le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Mme Sadako Ogata, aurait adressé au secrétaire général une lettre « extrêmement confidentielle » faisant état de *« massacres »* dans l'est du pays. L'ambassadeur américain à l'ONU, Mme Madeleine Albright, a réuni les membres permanents du Conseil de sécurité, à l'exception de la Chine, pour leur proposer l'adoption d'un texte faisant part de leur préoccupation devant ces événements.

Le texte américain – approuvé par la France et la Grande-Bretagne et auquel la Russie a applaudi – a cependant *« scandalisé »* non seulement le président Izetbegovic, qui a menacé de quitter New-York, mais aussi certains membres du Conseil, en particulier les Hongrois et les Vénézuéliens qui s'étaient déjà plusieurs fois exprimés sur *« l'inertie et l'hypocrisie »* de la communauté internationale face à la guerre en Bosnie-Herzégovine.

En effet, le texte, tel qu'il avait été présenté par les Etats-Unis, ne mentionnait même pas les forces serbes qui mènent l'offensive en Bosnie orientale. Il demandait à *« toutes les parties de cesser les hostilités »*. *« On dirait que les Serbes en uniforme qui massacrent les civils de Cerska sont des fantômes ou les membres anonymes d'un gang new-yorkais »*, a déclaré l'ambassadeur vénézuélien, M. Diego Arria, en séance à huis clos du Conseil. *« On sait que ce sont les Serbes, alors, pourquoi ne pas le dire ? Qu'est-ce que l'on craint ? »*, a-t-il lancé.

M. André Erdos, ambassadeur de Hongrie, aurait aussi parlé de *« la paralysie totale de la communauté internationale face au cynisme serbe »*. *« Sommes-nous incapables de tirer des leçons des pages les plus noires de notre histoire contemporaine ?* a-t-il dit. *Votre texte parle de tout sauf de ce qui se passe à l'est de la Bosnie-Herzégovine. Faut-il attendre la confirmation divine pour dire que ce sont des Serbes qui ont attaqué Cerska ? »* Les discours des deux ambassadeurs auraient « embarrassé » les membres permanents qui ont accepté, tard dans la nuit de mercredi à jeudi, de modifier considérablement leur texte.

Finalement, le Conseil condamne dans ce texte *« les attaques menées par des unités paramilitaires serbes, y compris les massacres de civils innocents »* qui se poursuivent en Bosnie orientale et exige qu'il soit mis fin *« aux tueries et aux atrocités... »*. Le texte, adopté à l'unanimité, *« exige »* aussi que les dirigeants de toutes les parties en conflit continuent de participer pleinement à New-York aux pourparlers de paix. Pour convaincre le président bosniaque de rester à New-York, les ambassadeurs du Venezuela et de la Hongrie ont invité les autres membres du Conseil de sécurité à le rencontrer jeudi à la mission du Venezuela.

AFSANÉ BASSIR POUR

En dépit des critiques

M. Bill Clinton a confirmé la poursuite des opérations de parachutage de vivres

Le président Bill Clinton a affirmé, mercredi 3 mars, que les missions de largage de vivres au-dessus de l'est de la Bosnie se poursuivaient. La veille, son secrétaire à la défense Les Aspin avait donné l'impression qu'elles allaient être suspendues après seulement trois parachutages.

Les propos de M. Lee Aspin avaient d'autant plus surpris que la Maison Blanche et le département d'Etat s'étaient largement félicités, le jour même, de la décision de la Russie de participer activement à l'opération. Un responsable russe, M. Sergueï Gorev, porte-parole du comité pour les situations d'urgence, a indiqué mercredi que deux Illiouchine-76 rejoindraient prochainement sur la base Rhin-Main, près de Francfort, les appareils américains qui participent à l'opération.

La presse américaine a fait écho mercredi aux divergences de jugement, dans l'administration, quant à l'utilité pratique et à l'opportunité politique de cette opération aéroportée. Des responsables militaires ont fait savoir, sous le couvert de l'anonymat, que le taux de réussite des parachutages, effectués à très haute altitude, était de l'ordre de 30 % pour chaque mission.

En dépit de ces commentaires, l'administration Clinton maintient que cette mission est un succès humanitaire et qu'elle a également atteint ses objectifs politiques. Une quatrième mission de largage a été effectuée dans la nuit de mercredi à jeudi par quatre C-130 américains. Les avions américains ont transporté depuis lundi *« 56,7 tonnes de vivres, 1,6 tonne de médicaments et... 2,9 tonnes de journalistes »*, avait déclaré, juste avant son départ, le commandant de l'US Air Force, David Canon.

M. Bill Clinton a présidé mercredi sa première réunion du Conseil national de sécurité, largement consacrée à l'aggravation de la situation dans l'est de la Bosnie, au cours de laquelle *« aucune décision concrète n'a été prise »*, selon un porte-parole.

Selon des informations captées par radio, de violents combats se sont poursuivis mercredi dans l'enclave musulmane assiégée de Cerska. Huit mille personnes ayant fui cette région malgré la neige et les bombardements serbes seraient arrivées à Tuzla (distante de 50 km) depuis samedi, selon les autorités musulmanes bosniaques. Radio-Sarajevo faisait état pour sa part, mercredi, de vingt mille personnes fuyant l'enclave de Cerska. Les douze camions du Haut-Commissariat aux réfugiés qui doivent porter secours aux blessés de Cerska étaient toujours bloqués mercredi en fin de journée par les forces serbes à Banja-Koviljaca, à la frontière entre la Serbie et la Bosnie. Un convoi d'aide humanitaire est en revanche parvenu mercredi à Gorazde, autre enclave musulmane de l'est de la Bosnie. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Une grenade a explosé devant l'ambassade américaine à Belgrade.** – L'explosion d'une grenade a soufflé mercredi 3 mars les vitres de l'ambassade américaine à Belgrade mais n'a pas fait de blessé. Vendredi dernier, la police croate avait découvert et désamorcé une valise pleine de dynamite devant l'ambassade américaine de Zagreb. – *(Reuter.)*

Le Livre noir de l'ex-Yougoslavie

Suite de la première page

Mais il ne faut pas se voiler la face : il y avait également, dans certains milieux de Zagreb, des individus, jeunes et vieux, et des groupes bien organisés, qui rêvaient d'en découdre et de « terminer » une deuxième guerre mondiale, que la régime communiste de Tito avait, somme toute, momentanément interrompue, en jetant en prison tout homme, Serbe, Croate, Slovène, Bosniaque ou Kosovar, militaire ou civil, qui osait, dans cette fédération, défendre des thèses décentralisatrices aussitôt qualifiées de « délits sécessionnistes ».

M. Franjo Tudjman, aujourd'hui président de la Croatie, M. Alija Izetbegovic, le président bosniaque, plusieurs leaders serbes, avaient connu les geôles du maréchal pour des raisons différentes : « révisionnisme historique » à Zagreb, publication d'une « déclaration islamique » à Sarajevo, écrits « nationalistes » à Belgrade. Condamnés et emprisonnés, tous n'étaient pas pour autant des démocrates modèles. Et la soif de revanche n'était pas absente de l'esprit de leurs partisans respectifs.

Le désastre est là, faute d'action diplomatique concertée des Occidentaux – ou d'intervention militaire au tout début du conflit ? Et il est bien vain à présent de discuter sur le thème : *« Voilà ce qu'il aurait fallu faire ! »* Tandis que nos capitales s'interrogeaient sur les issues possibles du conflit, ou sur les moyens de le circonscrire à l'ex-Yougoslavie, les armées, officielles ou autres, se livraient à des actes d'une atrocité *« d'une ampleur jamais vue depuis la deuxième guerre mondiale »*, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), le HCR, l'UNICEF, de nombreuses organisations non gouvernementales et humanitaires, Amnesty International, Helsinki Watch, Médecins sans frontières, Médecins du monde, des mouvements de femmes, des missions du département d'Etat américain, du Conseil de l'Europe, de la commission des droits de l'homme de l'ONU et d'autres opèrent depuis plus d'un an et demi en Croatie, en Serbie, en Bosnie-Herzégovine. Et continuent d'y travailler.

Déshumaniser l'ennemi

Le Nouvel Observateur et Reporters sans frontières ont réuni dans *le Livre noir de l'ex-Yougoslavie* (1) les rapports établis par ces organisations entre juin 1992 et janvier 1993. Plus de 480 pages de témoignages sur les camps de détention, les massacres dans les villages, la stratégie de la terreur, les viols commis devant les enfants, les mutilations corporelles, la purification ethnique, l'exode forcé.

Ces rapports, la presse en a fait état au fur et à mesure de leur publication, mais les voilà – vingt et un – alignés et publiés, presque « bruts », en un seul ouvrage dont la lecture est évidemment accablante, même si certains comptes-rendus de mission paraissent sans nuances, d'autres étant plus mesurés et interrogatifs.

Car, comme l'écrit par exemple, en novembre 1992, M. Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU, beaucoup d'allégations *« relèvent aussi de la désinformation, de la rumeur publique et se sont révélées sans fondement, après enquête menée par des observateurs internationaux objectifs. La propagation de ces fausses nouvelles ne sert qu'à déshumaniser l'ennemi, à renforcer le complexe de persécution, à attiser les haines ethniques, et en fin de compte à prolonger le conflit »*. Il affirme cependant que les autorités serbes, tant en Bosnie que dans les zones de Croatie qu'elles contrôlent (Krajina et Slavonie), *« sont responsables au premier chef de la politique de nettoyage ethnique qui y est menée. Le commandement de l'armée nationale yougoslave et les dirigeants politiques de la République de Serbie ont aussi leur part de responsabilité car cette politique n'aurait pu persister jusqu'à maintenant sans leur soutien actif »*.

« Purification » n'est pas « extermination » systématique, mais la méthode employée dans diverses régions suit étrangement à peu près le même modèle, comme le montre, par exemple, l'enquête de MSF dans la région de Kozarac, région à très forte majorité musulmane, entre avril et octobre 1992. Et il est difficile de croire que cette politique n'a pas été minutieusement préparée par les Serbes de Belgrade, de Croatie et de Bosnie.

Sévices sexuels

Les villes sont d'abord soumises à de violents bombardements jusqu'à la reddition. Les forces serbes pénètrent ensuite dans les localités, procèdent à des rafles, des exécutions des dirigeants locaux, pillent, détruisent. Femmes, enfants, personnes âgées de plus de soixante ans sont emmenés en convois jusqu'à des camps d'internement. La plupart sont enfin chassés de leurs foyers, expulsés vers d'autres régions. Combien y a-t-il de réfugiés et de personnes déplacées aujourd'hui dans l'ex-Yougoslavie ? Plus de deux millions, selon le HCR. Et ils appartiennent à toutes les communautés.

Pour ce qui est des viols, les conclusions des rapports présentés divergent davantage. La commission Warburton a estimé à au moins vingt mille le nombre de femmes victimes de sévices sexuels dans des camps « spéciaux ». En janvier 1993, Amnesty International se refusait à « chiffrer » ces exactions, tout en écrivant cependant : *« Bien qu'il faille disposer de beaucoup plus d'informations* (...) *pour confirmer de nombreuses allégations qui ont été formulées, Amnesty International pense que des viols et des sévices sexuels, infligés en majorité aux femmes musulmanes par les forces serbes, ont eu lieu en de nombreux endroits de Bosnie-Herzégovine et que ces actes ont été commis dans certains cas d'une façon organisée et systématique, les femmes ayant été délibérément détenues en vue du viol et de sévices sexuels.*

» Ces incidents semblent faire partie d'un plan plus vaste de conduite de la guerre, comprenant l'intimidation et des exactions contre des Musulmans et des Croates, qui ont incité des milliers d'entre eux à fuir ou à obéir aux ordres d'expulsion de leur région de résidence, de peur d'autres violences. (...) *Amnesty International sait que les forces armées musulmanes et croates en Bosnie-Herzégovine, ont, elles aussi, violé et infligé des sévices sexuels aux femmes, bien qu'à une échelle beaucoup plus faible. »*

Alors que les « négociations de paix » se déroulent à New-York, la « purification ethnique » et les atrocités se poursuivent, quotidiennement, en Bosnie-Herzégovine. Après la lecture du *Livre noir de l'ex-Yougoslavie*, on peut mesurer l'étendue de la tragédie et se poser une série de questions : après cette guerre sanglante et les haines qu'elle a déchaînées ou ravivées, Serbes, Croates et Musulmans pourront-ils de nouveau, un jour, vivre ensemble ? Comment la communauté internationale pourra-t-elle assurer le retour des deux millions de réfugiés et de personnes déplacées dans leurs foyers détruits, confisqués ou « colonisés » par les Serbes ?

ALAIN DEBOVE

(1) *Le Livre noir de l'ex-Yougoslavie – Purification ethnique et crimes de guerre.* Documents rassemblés par le *Nouvel Observateur* et Reporters sans frontières. Editions Arléa. 486 pages. 130 F.

ALLEMAGNE

Un émeutier de Rostock condamné à deux ans et demi de prison

Le premier grand procès lié aux émeutes xénophobes d'août 1992 à Rostock, les plus graves de l'histoire allemande d'après-guerre, s'est achevé, mercredi 3 mars, par la condamnation d'un Allemand à deux ans et demi de prison ferme. M. Bernd Teuber, un chômeur de vingt-deux ans, a été reconnu coupable d'avoir lancé un cocktail Molotov sur un membre des forces de l'ordre lors de l'attaque d'un foyer de demandeurs d'asile. Le tribunal n'a pas retenu le chef d'inculpation de *« tentative de meurtre »*, qui figurait sur l'acte d'accusation au début du procès et auquel le parquet avait également renoncé. Ce dernier avait requis trois ans de prison ferme, alors que la défense avait réclamé l'acquittement. L'avocat de M. Teuber a annoncé qu'il ferait appel.

Des centaines de jeunes gens déchaînés avaient attaqué le foyer d'étrangers de Rostock cinq nuits d'affilée du 22 au 27 août, déclenchant une vague d'agressions racistes dans tout le pays. D'autres procès liés à ces émeutes doivent s'ouvrir dans les prochains mois. – *(AFP.)*

EUROPE

La Dalmatie coupée en deux

L'offensive croate de janvier n'a pas permis de « réunifier » cette région toujours menacée par l'artillerie serbe

ZADAR

de notre envoyé spécial

Quelques poutrelles métalliques écarlates gisent, tordues, sur la rocaille, parmi des plaques de bitume; le reste du pont de Maslenica repose au fond du bras de mer. Plus d'un mois après l'offensive éclair qui a permis à l'armée croate de progresser, en deux jours et demi – du 22 au 25 janvier – de vingt-deux kilomètres dans l'arrière-pays de Zadar, la Dalmatie croate est toujours coupée en deux. Un million de personnes (habitants et réfugiés) sont quasiment isolées du reste du pays, dépendant des caprices des vents, qui interrompent presque quotidiennement en hiver les liaisons maritimes mises en place pour relier les deux parties de la côte.

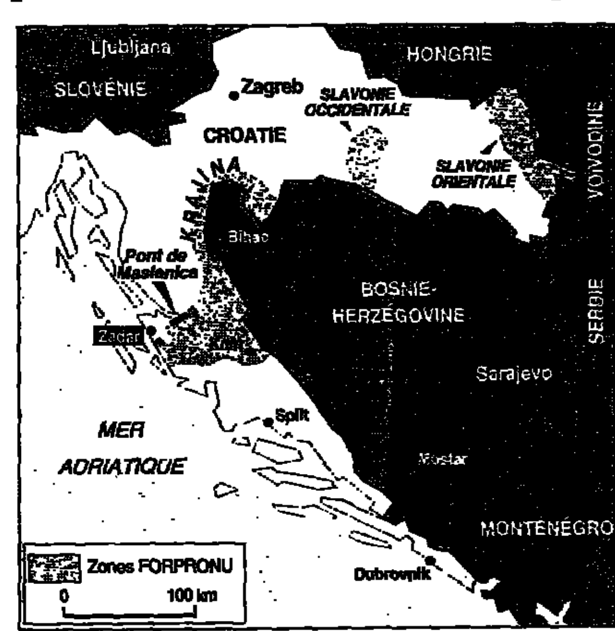
Et pourtant, le rétablissement des communications par le pont de Maslenica – seul point de passage routier sur cette partie tourmentée de la côte adriatique – était la justification officielle de cette opération lancée par l'armée croate au petit matin du 22 janvier; une opération dont le coût diplomatique pèse toujours lourdement sur la Croatie. Détruit à l'automne 1991, au plus fort de la guerre serbo-croate, le pont de Maslenica est un enjeu stratégique de première importance, dont Zagreb demande depuis des mois la reconstruction, acceptée officiellement par l'ONU et les Serbes. Ces derniers occupaient jusqu'en janvier cette région, et les Croates étaient tributaires de leur bon vouloir, ou plutôt de leur mauvaise volonté à honorer leur engagement de laisser s'effectuer la remise en état du pont.

Selon certaines estimations, sa reconstruction permettrait notamment à la Croatie d'économiser quelque 15 millions de dollars par mois par rapport à la situation actuelle (voies détournées, réduction du fret, etc.). C'est donc, d'après les explications fournies par les Croates au lendemain de leur offensive violemment condamnée par la communauté internationale, par impatience et pour *« prendre eux-mêmes en main le travail que tout le monde promettait mais que personne n'était en mesure de mener à bien, à commencer par l'ONU »*, qu'a été décidée l'« opération Maslenica ».

Ménager la communauté internationale

Or, en attendant la construction d'un pont provisoire, deux tentatives croates pour relier par bac les rives du bras de mer, les 25 et 27 janvier, se sont soldées par des échecs; résultat : deux ferries ont été endommagés par des éclats d'obus. C'est que si le site du pont ainsi que la route reliant ce dernier à Zadar ont été dégagés, ils n'en sont pas moins restés à portée de tir de l'artillerie serbe, toujours présente à quelques kilomètres. Et la majorité des Croates de s'interroger sur le bilan de l'opération du 22 janvier – qui, outre les dégâts diplomatiques qu'elle a causés, a ranimé des fronts jusque-là en sommeil – et de se demander pourquoi leur armée, dont l'offensive est présentée ici comme un succès total, s'est arrêtée à mi-chemin.

D'autant que, contrairement à ce que certains officiels croates avaient annoncé dès la fin janvier, les habitants de la région libérée n'ont pu regagner les foyers qu'ils avaient dû quitter à l'automne 1991. Leurs maisons, lorsqu'elles n'ont pas été purement et simplement détruites lors de l'occupation serbe, sont régulièrement prises pour cible par l'artillerie.



« L'ordre donné par le pouvoir politique – le président Franjo Tudjman – était de rétablir les communications par Maslenica; nous avons déclenché notre attaque le 22 janvier. Au troisième jour, l'ordre est venu de Zagreb de stopper les opérations », explique un officier supérieur croate ayant participé à l'offensive. Mais pourquoi avoir laissé le site du pont et la route à portée de tir des forces serbes, les rendant inutilisables? *« Que voulez-vous, nous n'avons plus le droit d'attaquer »*, assure ce même officier.

Chef d'état-major de l'armée croate, le général Janko Bobetko reconnaît que *« les Croates dans leur ensemble se demandent pourquoi nous n'avons pas été plus loin »*. Mais il assure que les instructions du politique étaient de *« ne pas avancer en profondeur »* et de se limiter à une zone précise – celle qui a été reconquise. *« Nous savions que, pour continuer, nous aurions dû aller beaucoup plus loin et que nous aurions été considérés comme des agresseurs »*, ajoute-t-il, précisant que son objectif était de mettre une zone bien définie *« hors de portée des mortiers »*.

Le problème était, pour les Croates, explique-t-on de source militaire, de *« dégager l'objectif tout en manifestant clairement que l'opération était limitée »*, autrement dit de ne pas trop « effaroucher » la communauté internationale, tout en sachant, selon le général Bobetko, que *« la réaction internationale serait ce qu'elle a été, à savoir négative »*. Effectivement, la Croatie a été condamnée par le Conseil de sécurité et a vu se tendre du jour au lendemain ses relations avec l'Europe – surtout avec la France, qui a immédiatement annulé une visite que devait effectuer à Paris le premier ministre croate, M. Hrvoje Sarinic.

Le trafic dalmate reste donc sous la menace des canons serbes ou celle des tempêtes qui se succèdent actuellement dans l'Adriatique et perturbent les liaisons maritimes. *« Nous avons le temps et poursuivrons nos tentatives »* de mettre en place une liaison à Maslenica, moins exposé au vent, assure-t-on de source militaire.

Chacune de ces tentatives, cependant, déclenche les tirs serbes, qui ont également repris sur des localités épargnées pendant près d'un an. *« S'ils* (les Serbes) *continuent, nous serons obligés de détruire leurs positions,* indique le général Bobetko, *et s'ils poursuivent leurs bombardements sur Zadar et ses environs, nous tirerons sur les villes de Krajina à population serbe, car nous sommes obligés de réagir. »*

L'incapacité de l'ONU

Mais, au-delà de la justification économique avancée officiellement, l'offensive du 22 janvier avait surtout pour objet de faire prendre au sérieux par l'ONU les menaces d'action militaire brandies par Zagreb au cas où les « casques bleus » déployés en Croatie seraient incapables – ce qu'ils ont démontré – de mener à bien la mission définie par leur mandat, notamment le désarmement des milices serbes en Krajina.

« Nous avons voulu faire comprendre à l'ONU que le mandat (de la Force de protection des Nations unies) *serait renouvelé mais accompagné de délais précis »* pour l'accomplissement de sa tâche, souligne le général Bobetko. Et si l'ONU n'arrive pas à respecter ces délais, qu'arrivera-t-il? *« C'est un secret militaire; mais il n'entre pas dans nos intentions d'adhérer à une chorale »* et *« ce sera le moment de dire au monde que nous nous débrouillerons par nous-mêmes »*, répond le chef d'état-major croate, qui ajoute : *« Nous nous sommes battus et nous nous battrons. Finies les belles paroles. » « Nous ne comptons que sur nous-mêmes »*, dit-il encore, tout en assurant qu'*« il faut toujours donner une chance à la paix, et à la FORPRONU une chance de remplir enfin sa mission »*.

Ancien partisan de Tito et ex-officier de ce qui fut l'armée yougoslave, le général Bobetko affirme que, si nécessaire, *« l'armée croate serait en mesure de libérer toute la Krajina »*, cette région de Croatie à population massivement serbe en rébellion contre Zagreb. Pour d'autres officiers de haut rang, l'opération de Maslenica a prouvé que l'armée croate était *« capable et puissante »*, suffisamment en tout cas pour reconquérir cette Krajina actuellement tenue par les forces serbes.

L'offensive limitée du 22 janvier apparaît d'ailleurs comme une *« étape »* à certains de ces officiers, convaincus qu'il faudra bien, à un moment ou à un autre, passer de nouveau à l'action. Et, à l'état-major croate, un « modèle » est de plus en plus cité en exemple : celui de l'armée israélienne. On reconnaît toutefois que la Croatie n'en est encore qu'à ses débuts, en tant qu'Etat souverain, que sa situation diplomatique et militaire reste assez loin de celle d'Israël, et que Zagreb ne peut encore se permettre tout ce que se permet l'Etat hébreu.

YVES HELLER

RUSSIE

Les responsables de l'armée demandent à M. Eltsine de mettre un terme à la crise politique

Le haut commandement militaire russe a demandé au président Boris Eltsine de prendre des *« mesures décisives »* pour résoudre la crise politique, au cours d'une réunion au Kremlin, mercredi 3 mars.

Cette requête des généraux a été présentée à l'issue d'une réunion élargie du conseil de sécurité, organe suprême pour la sécurité intérieure et extérieure de la Russie, présidée par M. Eltsine et consacrée à la doctrine diplomatique et militaire russe. Selon la télévision, les membres du haut commandement de l'armée ont alors fait part au président de leur inquiétude face à *« l'aggravation de la crise politique dans le pays et l'ont appelé à prendre les mesures les plus énergiques pour remédier à la paralysie du pouvoir »*.

Pour sa part, M. Eltsine a vivement critiqué le retard pris dans l'élaboration de la doctrine de sécurité extérieure. *« Tant que notre diplomatie et notre politique de défense n'auront pas de ligne clairement définie, nous resterons sur la défensive*, a-t-il dit. *Les forces armées russes n'ont jamais été dans une telle position. »* Interrogé par des journalistes après la réunion, le ministre de la défense, le général Pavel Gratchev, a tenu à *« couper court »* à toute rumeur de coup d'Etat.

Recevant un peu plus tard des délégations de femmes, le président russe a de nouveau évoqué son conflit avec le Parlement, conservateur, appelant à la réconciliation, faute de quoi la Russie risquait *« des siècles de guerre »*. Il a émis l'espoir que le Congrès des députés du peuple, dont la prochaine session devrait s'ouvrir le 10 mars, ne ferait pas *« éclater la Russie »*.

La veille, M. Eltsine avait menacé de recourir à des mesures extrêmes face au Parlement conservateur, évoquant même une *« option finale »* dont il n'a pas précisé la nature, si les députés rejetaient ses propositions de partage du pouvoir. Si le Congrès des députés annule le référendum constitutionnel prévu pour avril, le chef de l'Etat envisage alors d'organiser son propre sondage auprès de la population. *« Constitutionnellement, cela n'aurait guère de poids, mais au moins l'on saurait qui est soutenu par la population et quelle direction prendre »*, a expliqué M. Boris Eltsine. – *(Itar-Tass, Reuter, AFP.)*

Acheter à Moscou

Suite de la première page

Oubliées ces vieilles femmes à l'affût de la moindre file, dans l'espoir, grommelaient-elles, qu'*« Ils nous jettent quelque chose »*! Dans les conversations d'après-dîner, on compare les différents produits trouvés. Avec une nette préférence pour tout ce qui est fabriqué à l'étranger, ou du moins porte une estampille en anglais. Des fabricants russes l'ont bien compris, qui donnent systématiquement une appellation anglo-saxonne aux marchandises produites localement. *« All for you »*, peut-on lire sur la devanture d'un kiosque du centre-ville.

Une chose n'a pas changé : un vrai Moscovite ne sortira jamais de chez lui sans l'indispensable *paketik*, sac plastique, lui permettant de stocker ses acquisitions au fur et à mesure de la journée. Car si, aujourd'hui, on ne perd plus de temps à faire la queue, on en perd autant pour trouver le produit de meilleure qualité ou de moindre prix. Par jeu, par désœuvrement – certains estiment qu'aujourd'hui les Russes travaillent encore moins qu'avant! – ou par nécessité : cette « babouchka » avoue qu'elle pourra faire, à pied, plusieurs kilomètres par jour pour gagner quelques roubles.

Autre permanence : qu'elles travaillent dans des magasins privés ou non, les vendeuses moscovites ont conservé leur extraordinaire aptitude à considérer tout acheteur potentiel comme un ennemi mortel qui les empêchera de poursuivre une conversation entreprise la semaine dernière, de mettre la dernière main à un tricot ou encore de rêver aux prochaines vacances dans la datcha familiale.

La sacro-sainte pause du déjeuner

Sans oublier la sacro-sainte pause du déjeuner, qui oblige le magasin à interrompre ses ventes, au moment même où les clients pourraient être les plus nombreux. Immuable, aussi, cette propension à alléger allègrement les stocks du magasin qui vous emploie. Une manière d'arrondir ses fins de mois en revendant, au grand jour, les marchandises ainsi « détournées ». Si les vendeuses sont toujours aussi peu amènes, les vitrines, en revanche, se font plus alléchantes. Efforts de présentation, prix clairement indiqués...

Les Moscovites ont aujourd'hui le choix entre plusieurs types de commerce. Tout en bas de la gamme : les magasins d'Etat, où l'on peut se procurer, quand il y en a, des produits de très mauvaise qualité mais aux prix les plus bas. *« Je ne donnerais pas cette viande à mon chien! »*, rouspétait ainsi un vieux monsieur devant l'étal d'une boucherie publique. Viennent ensuite les marchés privés (ex-marchés kolkhoziens), bien fournis, notamment grâce aux produits venant des pays d'Asie centrale ou du Caucase, mais chers.

Gourmandise et nostalgie

Les Moscovites se rendent de plus en plus souvent dans les magasins « en voie de privatisation », dont on ne sait pas encore quel est leur statut exact, mais qui font un gros effort d'approvisionnement. Quant aux plus riches, ils se servent dans les « magasins pour étrangers », de plus en plus nombreux, qui n'acceptaient, jusqu'au mois dernier, que des devises fortes. Désormais, on peut aussi y payer en roubles, mais à un taux abyssal. Et celui qui n'aura rien trouvé dans l'un ou l'autre type de magasin pourra peut-être dénicher le produit rare dans la rue, où de simples particuliers, les uns à côté des autres sur parfois des kilomètres, continuent à proposer au passant, qui un kilo de margarine, qui un pull-over, qui une paire de baskets usagées, qui une boîte de médicaments.

« Des syroks! Voilà au moins dix ans que je n'en avais plus vus! » Il n'en revient pas, Piotr, étudiant en histoire de l'art, de voir de nouveau dans les boulangeries de la capitale ces morceaux de fromage sucré entourés de chocolat, qui faisaient pourtant partie, dans son enfance, du petit déjeuner distribué dans toutes les écoles de la ville. Mais, aujourd'hui, les précieux *syroks* se vendent 50 roubles, alors qu'ils ne coûtaient pas 10 kopeks « avant ». *« Mille fois plus cher! »* s'exclame Piotr. Qu'à cela ne tienne, il laissera libre cours à sa gourmandise... et à sa nostalgie : en quelques minutes, il mangera une bonne dizaine de *syroks!* Et peut-être s'attaquera-t-il ensuite à quelques « zéphirs », une autre pâtisserie qui, elle aussi, a fait sa réapparition dans les magasins moscovites. Piotr sait qu'il est privilégié. *« Aujourd'hui*, dit-il, *de plus en plus de parents n'ont même pas de quoi donner à leurs enfants les roubles nécessaires pour acheter un déjeuner à la cantine de l'école. »* Tout est là. Tout est dans cette formule aigre-douce qu'ont adoptée la plupart des Moscovites : *« Avant, le peu qu'il y avait, on pouvait se l'offrir, maintenant, il y a tout mais nous n'avons pas les moyens de nous le payer. »*

Si la libération des prix n'a pas entraîné, comme certains le prévoyaient, des « émeutes de la faim » dans les rues de Moscou, elle n'en a pas moins touché de plein fouet tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'adapter aux nouvelles règles du jeu. Si l'on prend les chiffres bruts, 94 % de la population russe gagne moins de 10 000 roubles par mois, soit le prix de 3 kilos de viande au marché libre!

Certes, il faut tempérer la froide rigueur des statistiques. Cette dame, rencontrée dans le centre de Moscou, déclare, dans un premier temps, gagner 8 000 roubles par mois. Elle précisera, dans un deuxième temps, que son mari gagne aussi à peu près la même somme, de même que son fils, qui vit avec eux. Et quand on lui demande si son mari, retraité comme elle, a « un petit boulot », elle avouera que *« de temps en temps »*, il *« fait le chauffeur de taxi »* et, que, le mois dernier *« il a quand même ramené près de 30 000 roubles à la maison »*. Autre précision : elle ne paie pratiquement pas de loyer, ni d'électricité ni de chauffage.

Dix smokings d'un coup

Pour ceux qui ne peuvent pas se débrouiller, les journaux donnent aujourd'hui des *« conseils de survie »* : le lundi vous achetez un litre de lait, le mardi 250 grammes de viande, le mercredi du pain blanc... Autre traumatisme : dans un pays où les prix étaient restés pratiquement inchangés pendant des dizaines d'années, les Russes doivent maintenant affronter une inflation de plus en plus rapide. Que peut-il se passer dans la tête de cette vieille dame qui, le matin, refuse de payer 625 roubles un kilo de beurre dans un magasin, en espérant trouver moins cher ailleurs, et qui, en désespoir de cause, revient le soir au même magasin et s'aperçoit que le prix est maintenant de 825 roubles?

Le malheur de ceux-là est d'autant plus grand qu'ils côtoient des « nouveaux riches » de plus en plus arrogants. Cet « homme d'affaires » s'achetera dix smokings d'un seul coup, cet autre pourra payer « cash » une Mercedes du dernier cri. *« Au moins, avant, la nomenklatura n'exhibait pas ainsi ses richesses »*, commente un étudiant.

Il reste que cette libération des prix, malgré les injustices qu'elle a engendrées, dues surtout au manque de politique économique cohérente des autorités, malgré aussi son aspect chaotique et désorganisé, a fait progresser à pas de géants la Russie vers un début d'économie libre. Certes, pour le moment, on a l'impression que si tout le monde achète et tout le monde vend, personne ne produit et que la plupart des marchandises offertes sont importées.

« Tôt ou tard, certains vont comprendre qu'on peut aussi gagner de l'argent en produisant, estime un expert européen. *Maintenant en effet qu'il y a une demande tangible, et des structures commerciales (presque) adéquates, pourquoi considérer comme impossible que l'offre locale suive? »* Les fabricants de jouets russes ne viennent-ils pas de se lancer dans la production en série d'une poupée prénommée Natacha, qui sera la copie presque conforme de la célèbre Barbie et coûtera cinq à six fois moins cher?

JOSÉ-ALAIN FRALON

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : perte de confiance dans le gouvernement et les institutions

M. John Major dénonce la « sinistrose » des Britanniques

Les citoyens du Royaume-Uni sont pessimistes. Les derniers sondages montrent une perte généralisée de confiance dans le gouvernement et dans les institutions du royaume : la famille royale, l'Eglise et la justice ne sont pas épargnées. Pour le premier ministre, cet état d'esprit n'est pas justifié.

LONDRES

de notre correspondant

Rabaisser la Grande-Bretagne est devenu, selon M. Major, *« une curieuse épidémie britannique »* qui détruit les perspectives nationales : *« Je suis stupéfait de constater à quel point les pessimistes cherchent à peindre le tableau d'une nation sur le déclin. Ce que disent ces messagers de la sinistrose n'est pas vrai et nous ne devons pas l'accepter. »* S'exprimant, mercredi 3 Mars, devant le comité Walpole, créé l'été dernier dans le but de promouvoir l'excellence des produits et du savoir-faire britanniques, le premier ministre a réagi contre un climat marqué ces dernières semaines par une accumulation de mauvaises nouvelles, à la fois économiques, sociales et politiques, et surtout par l'exploitation qui en est faite.

Les affirmations de ces *« prophètes de malheur »* doivent être contredites, a insisté M. Major : *« Nous ne devons pas laisser l'instinct britannique pour l'autodénigrement saper notre confiance, alors qu'il est clair que notre succès dépend au moins en partie du renforcement de celle-ci. »* Le premier ministre vise à la fois les éditorialistes des principaux journaux, ainsi que de nombreux parlementaires, ceux du Parti conservateur n'étant pas en reste. Mais c'est M. Paddy Ashdown, le leader des démocrates-libéraux, qui a le mieux résumé ce qui semble s'apparenter à un *« malaise national »*: Constatant qu'il existe aujourd'hui en Grande-Bretagne, *« une atmosphère de désespoir mêlée de déception »*, il a ajouté : *« Notre pays, a-t-il jamais manqué à ce point de confiance et de considération pour lui-même, a-t-il jamais été aussi chargé de problèmes, et privé de solutions ? »*

Il semble en tout cas que l'objectif que s'était fixé M. Major lors de son accession au pouvoir, en novembre 1990, de construire un pays *« à l'aise avec lui-même »*, soit encore bien lointain. La *Grande-Bretagne vit indiscutablement* une période de morosité, qui a trait à la situation de l'économie ou à l'état de la société, et qui est alimentée par une succession de sondages confirmant et entretenant ce climat de doute. M. Major a, mardi, fait valoir les indicateurs économiques qui semblent prouver, selon ses propres termes, que la fin de la récession *« est en vue »* : avec un taux de 1,7 %, l'inflation est au plus bas depuis vingt-cinq ans, et les taux d'intérêt, fixés à 6 %, ont retrouvé leur niveau de 1977 et sont les plus faibles d'Europe.

Le chômage, obsession nationale

La production et les exportations sont, d'autre part, en hausse, les ventes de détail amorcent une timide progression, et la productivité des entreprises s'est nettement améliorée... Tout cela est vrai, même si bon nombre de ces indicateurs sont largement favorisés par la récession et par une dépréciation de quelque 16 % de la livre sterling. De toute façon, rien n'y fait : les Britanniques ne voient que la courbe ascendante du chômage *(plus de 3 millions de chômeurs*, dont un tiers privés d'emploi depuis un an), celui-ci tendant à devenir une véritable obsession nationale : il s'agit du problème « numéro un » pour 81 % des personnes interrogées par un récent sondage, 43 % d'entre eux estimant en outre que la situation économique du pays va s'aggraver au cours des douze prochains mois (contre 22 % pour qui elle devrait s'améliorer).

Ce pessimisme est accentué par la chute de l'immobilier – un baromètre particulièrement significatif pour une « nation de propriétaires ». – et par les prévisions de nombreux experts de la City : ceux-ci, comme d'ailleurs la CBI (Confederation of British Industry, le patronat britannique) estiment qu'il est bien trop tôt pour parler du retour de la croissance et rappellent à quel point, depuis un an et demi, MM. Major et Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier, se sont fourvoyés dans leurs prévisions. Le premier ministre donne également trop souvent le sentiment de céder devant la pression des événements, de manquer de convictions et surtout de « vision » : voilà ce qu'on entend de plus en plus souvent au sein du Parti conservateur, au-delà des rangs de la minorité des « eurosceptiques ».

Ces derniers, à propos de la ratification du traité de Maastricht, continuent de mener, à la Chambre des Communes, une guérilla parlementaire qui mine la crédibilité du gouvernement – la majorité est réduite à vingt voix, – en Grande-Bretagne, mais aussi en Europe. M. Major, de moins en moins soutenu par la presse pourtant traditionnellement favorable au Parti *conservateur, souffre personnellement* de ce climat. Son image est au plus bas dans l'opinion : 64 % des Britanniques interrogés se déclarent mécontents de son action (dont 33 % de partisans du Parti Tory), et 81 % ont une opinion défavorable de celle du gouvernement.

Les travaillistes creusent l'écart

Enfin, en dépit d'une certaine vacuité du Parti travailliste, l'écart commence à se creuser : le Labour recueille 46 % d'intentions de vote, contre 34 % pour les conservateurs et 16 % pour les démocrates-libéraux. Ces derniers sont d'ailleurs donnés *gagnants lors de l'élection* parlementaire partielle de Newbury (comté du Berkshire, à l'ouest de Londres), qui doit avoir lieu pro*chainement. Mais cette crise de* confiance ne se borne pas au domaine politique, certains éditorialistes n'hésitant pas à parler de « crise morale ». Bien des exégèses ont été faites sur ce sondage Gallup, publié par le *Daily Telegraph*, qui indique que 49 % des Britanniques seraient prêts à s'expatrier s'ils en avaient la possibilité, chiffre sans précédent depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Tout en reconnaissant que des facteurs conjoncturels expliquent un tel résultat (notamment la persistance de la crise économique et la violence), M. Robert Worcester, président de l'Institut Mori, souligne que les Britanniques ont de moins en moins confiance dans leurs institutions : *« Il s'agit d'une foi déclinante dans la monarchie, dans Westminster* (le Parlement) *et Whitehall* (le gouvernement), *dans le système judiciaire et dans le système de gouvernement dans son ensemble »*. Ce « malaise social » s'exprime dans la conviction largement partagée d'une recrudescence de la violence et, plus largement, des attaques contre certaines « valeurs ». L'assassinat du petit James Bugler – *un enfant tué par* des enfants, – a provoqué une vive émotion dans tout le pays, poussant le gouvernement à annoncer dans la hâte un « tour de vis » sécuritaire.

Souvent à tort, l'opinion publique se convainc que quelques faits divers particulièrement sanglants montrent une montée de la criminalité : la violence est devenue le souci « numéro deux » des Britanniques, après le chômage. La famille est une autre institution qui apparaît en péril, peut-être parce que la famille royale, dont la mission fut longtemps d'incarner la solidité de cette institution, n'est plus un « guide », encore moins un modèle. La justice est atteinte par une succession d'erreurs judiciaires, enfin l'Eglise elle-même n'est pas épargnée, avec les menaces de scission à la suite de la décision du synode sur l'ordination sacerdotale des femmes.

M. Major n'a pas tort de souligner que cette morosité est sans doute temporaire, sinon superficielle. Si, en effet, la croissance reprend, bien de ces peurs nationales disparaîtront. Mais, en attendant, les *« prophètes de malheur »* ont encore de beaux jours devant eux.

LAURENT ZECCHINI

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : rencontre entre M. Rabbani et M. Hekmatyar.** – Le président afghan Burhanuddin Rabbani et son rival intégriste, M. Gulbuddin Hekmatyar, se sont rencontrés, mercredi 3 mars, à Islamabad, dans le bureau du premier ministre pakistanais. Selon M. Nawaz Sharif, un accord devrait être conclu *« très bientôt »* en vue de mettre fin aux affrontements qui ont fait plusieurs milliers de morts à Kaboul depuis le 19 janvier. – *(AFP.)*

□ **INDE : douze activistes musulmans tués au Cachemire.** – Les forces de l'ordre ont tué douze séparatistes musulmans surposésau cours de trois fusillades survenues ces derniers jours au Cachemire, a annoncé l'agence indienne PTI. Treize autres activistes ont été arrêtés à l'issue de ces échanges de tirs. A Srinagar, la capitale d'été de cet Etat à majorité musulmane, des magasins et bureaux sont restés fermés, mercredi 3 mars, en signe de protestation contre la profanation d'une mosquée par les forces de sécurité, a encore indiqué PTI. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : M. Walesa victime d'un malaise.** – *Le président* polonais, M. Lech Walesa, quarante-neuf ans, a été brièvement hospitalisé mercredi 3 mars à Varsovie pour subir des examens à la suite d'un malaise, que son porte-parole a attribué à des maux d'estomac et à un emploi du temps trop chargé. M. Walesa a regagné son bureau dans l'après-midi, et a eu une conversation téléphonique d'un quart d'heure avec le président Clinton à propos, notamment, du prochain sommet russo-américain. – *(AFP, AP.)*

□ **THAÏLANDE : fermeture du camp de réfugiés cambodgiens de Khao-i-Dang.** – Le camp de réfugiés de Khao-i-Dang, le premier à avoir accueilli en Thaïlande des dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens il y a quatorze ans, a fermé ses portes, mercredi 3 mars. Il ne reste plus désormais en Thaïlande qu'un camp de réfugiés khmers, celui de Site-2, qui doit être désaffecté à la fin du mois. Jusqu'à présent, le programme du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a permis le rapatriement au Cambodge de 313 000 des 350 000 réfugiés khmers de Thaïlande. – *(AFP, AP.)*

SUISSE : l'élection au gouvernement fédéral

Les socialistes dans l'embarras après l'échec de leur candidate

BERNE

de notre correspondant

Mécontents de la tournure des événements après l'échec de leur candidate officielle, Mme Christiane Brunner, à l'élection, mercredi 3 mars, du successeur de M. René Felber, au gouvernement helvétique, les socialistes suisses se sont donné un délai de réflexion d'une semaine pour fixer leur position. Quant à M. Francis Matthey, représentant socialiste à l'exécutif du canton de Neuchâtel, qui l'a finalement emporté par 130 voix contre 108 à Mme Brunner, au second tour de scrutin, il n'a pas encore accepté son élection, *« par respect pour la discipline du parti »*. Il fera sans doute connaître sa décision le 10 mars devant les deux Chambres, convoquées à nouveau en assemblée fédérale pour tenter de sortir de cet imbroglio.

Au lendemain de la non-élection de Mme Brunner, la déception de ses partisans est à l'image de l'élan de sympathie que cette syndicaliste de quarante-six ans avait suscité, bien au-delà des rangs de son parti. A en croire un sondage réalisé à la veille du vote, la majorité des Suisses auraient souhaité son entrée au Conseil fédéral, soulignant ainsi le clivage entre la classe politique traditionnelle et une bonne partie de la population. En tout cas, sa défaite a été ressentie comme un camouflet, non seulement pour son parti, mais aussi pour les femmes et pour Genève, le canton qui l'a élue.

A peine connue l'issue du scrutin, quelque cinq cents femmes ont manifesté devant le Parlement, donnant libre cours à leur colère de voir que le Conseil fédéral restait *« un inexpugnable bastion masculin »*. Il y a dix ans, le même sort avait déjà été réservé à une candidate socialiste. En 1984, la radicale Elisabeth Kopp devait devenir la première femme membre du gouvernement helvétique avant d'être acculée à la démission, quatre ans plus tard, en raison des accusations portées contre son mari dans une affaire de blanchiment de narcodollars. A Genève, la déconvenue a été d'autant plus vive que ce canton n'a plus eu de représentant à Berne depuis soixante-treize ans.

La pilule est amère pour les socialistes, ainsi piégés par leurs partenaires gouvernementaux. Depuis l'introduction en 1959 de la *« formule magique », c'est-à-dire de* l'application de la proportionnelle au gouvernement (deux radicaux, deux démocrates-chrétiens, deux *socialistes et un démocrate du centre)*, ce n'est pas la première fois qu'un candidat officiel n'est pas agréé ; mais, sur six précédents, c'est la quatrième fois que les socialistes en font les frais. Comme par le passé, ils n'iront sans doute pas jusqu'à remettre en cause leur participation au Conseil fédéral, comme certains d'entre eux le suggèrent.

JEAN-CLAUDE BUHRER



ASIE

CAMBODGE : un recensement de l'ONU

Douze millions d'habitants ?

Le nombre des électeurs recensés par l'ONU au Cambodge (4,7 millions) laisse penser que les Khmers sont nettement plus nombreux que prévu et qu'en incluant les communautés étrangères, l'ancien royaume compterait actuellement environ douze millions d'habitants.

Aucun recensement sérieux n'a été effectué depuis un quart de siècle. Cependant, selon une *évaluation admise*, l'expansion démographique a repris en 1979. On attribue généralement la responsabilité de la mort d'au moins un million de personnes aux Khmers rouges pendant leur passage au pouvoir (1975-1978). Après leur renversement par l'armée vietnamienne, les familles dispersées ont été réunies et une administration a recommencé à fonctionner. La pyramide des âges est donc, aujourd'hui, très large à la base et très effilée au sommet. Le nombre des enfants est d'ailleurs frappant, dans les villes comme dans les campagnes, ce qui laisse penser que la moitié de la population est âgée de moins de seize ans.

Comme l'âge de voter a été fixé, par l'accord de Paris, à dix-huit ans, la population devrait être supérieure à onze millions (non compris les expatriés, qui ne disposent pas du droit de vote). Les habitants que les recenseurs de l'ONU n'ont pas pu toucher dans certaines zones contrôlées par les Khmers rouges, sont évalués entre cent mille et deux cent mille. Aux onze millions de Khmers vivant au Cambodge, il faut ajouter la présence de communautés étrangères : au moins cent mille Thaïlandais et, selon les évaluations, entre six et huit cent mille Vietnamiens. On parvient donc à un chiffre qui tourne autour de douze millions.

Phnom-Penh (un demi-million d'électeurs recensés) compterait, pour sa part, 1,5 million d'habitants puisque, selon une estimation assez partagée, de 20 % à 30 % des habitants y sont des immigrés vietnamiens. Auparavant, on estimait que le Cambodge comptait entre huit et neuf millions d'habitants, dont environ un million dans la capitale. Le recensement électoral effectué par l'ONU ne constitue qu'une indication, mais la seule sérieuse à ce jour.

J.-C. P.

A TRAVERS LE MONDE

COLOMBIE

Washington rejette l'offre de reddition de Pablo Escobar

Les Etats-Unis ont rejeté, mercredi 3 mars, une demande du parrain de la drogue Pablo Escobar, qui aurait proposé de se rendre aux autorités colombiennes si Washington acceptait de protéger sa famille. L'ambassade américaine a expliqué dans un communiqué que cette idée était inacceptable car elle reviendrait à s'ingérer dans les affaires intérieures de la Colombie.

Dans son édition de mercredi, le *New York Times* affirmait avoir reçu une lettre de Pablo Escobar dans laquelle le chef du cartel de Medellin écrivait : *« Si les Etats-Unis accordent une protection à ma famille, je suis prêt à accepter d'être emprisonné. »* Le quotidien précisait que la lettre avait été envoyée par télécopie et qu'une empreinte du pouce du trafiquant était apposée sur chaque page. Un responsable colombien avait authentifié la lettre.

Pablo Escobar est en fuite depuis son évasion d'une prison de luxe en juillet 1992. La plupart de ses lieutenants se sont récemment rendus ou ont été assassinés. – *(AFP, AP, Reuter.)*

CHINE

Le dirigeant étudiant Wang Dan veut constituer une « opposition légale »

Le dissident étudiant chinois Wang Dan, récemment libéré de prison par les autorités pour amadouer l'opinion internationale, a rédigé une lettre ouverte remerciant ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chine, ont poursuivi la lutte pour la démocratie après l'écrasement du « printemps de Pékin », en juin 1989. *« Sur le continent chinois, j'ai l'intention d'agir résolument comme une force d'opposition ouverte dans le cadre de la loi,* écrit-il. *Mes quatre ans de prison ont accru ma détermination de lutter pour la démocratisation de la Chine pour le restant de ma vie. Je le fais en cadeau de départ à mes amis* (encore en prison). *Nous avons payé avec notre sang, nos vies et notre liberté pour ce désir* (de démocratie). *Ce sacrifice ne peut avoir été en vain. »*

M. Wang Dan, qui n'a pas l'intention de se rendre à l'étranger, souhaite, sans grande illusion, pouvoir reprendre ses études à l'université de Pékin. – *(UPI.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : six semaines après son arrivée au pouvoir

Le président Clinton paraît en phase avec les Américains

L'art et la manière de gouverner du président Bill Clinton, aux commandes depuis le 20 janvier, conviennent à une majorité d'Américains, qui soutiennent par ailleurs son programme d'austérité économique présenté le 17 février (*le Monde* du 19 février). C'est ce que confirme un sondage publié mardi 2 mars dans le *Washington Post* et par la chaîne de télévision ABC, quelques heures avant que M. Clinton ne rencontre les chefs de file de la minorité républicaine au Congrès, opposés, eux, aux augmentations d'impôts qu'il a prévues.



Selon l'enquête (publiée mardi 2 mars dans le *Washington Post* et par la chaîne de télévision ABC) effectuée du 25 au 28 février auprès de 1 216 personnes, 60 % des personnes interrogées approuvent la manière dont le nouveau locataire de la Maison Blanche gouverne le pays. Un mois après leur investiture, MM. George Bush et Ronald Reagan bénéficiaient certes d'une cote supérieure (respectivement 76 et 68 % d'opinions favorables), mais ces deux grands adeptes de l' «économie de l'offre» ne couraient pas le risque de proposer de douloureux sacrifices à leurs concitoyens, traditionnellement révoltés à l'idée de payer plus d'impôts.

Le sondage *Washington Post*-ABC démontre à cet égard un formidable retournement dans l'opinion publique : 59 % des personnes interrogées approuvent un programme prévoyant une des plus fortes augmentations d'impôts de l'histoire du pays (320 dollars supplémentaires par an pour une famille gagnant 40 000 dollars) ainsi qu'un programme d'investissement et de relance. Toujours selon cette enquête, 56 % des Américains admettent dorénavant la nécessité de réduire le déficit des finances publiques par des prélèvements fiscaux.

La presse américaine avait souligné à gros traits les premiers faux pas de M. Clinton (revirement dans le dossier des réfugiés haïtiens, reculades sur le choix d'un «ministre» de la justice et dans le dossier de l'admission des homosexuels dans l'armée). Elle a bien accueilli, dans l'ensemble, son programme économique, à l'exception notoire du *Wall Street Journal*, sur la même longueur d'onde que le Parti républicain à ce chapitre. Le *New York Times* a jugé que le plan de M. Clinton était *«crédible et honnête, après douze années de laxisme»* (sur la réduction du déficit) et le *Washington Post* y a vu, au-delà des mesures proposées, une tentative pour *«changer les termes du débat politique»* et modifier avantageusement la piètre image du gouvernement fédéral auprès des Américains.

Depuis six semaines, M. Clinton s'est activement employé à démontrer que son équipe prenait les problèmes nationaux à bras-le-corps et entendait proposer des solutions concrètes. Les initiatives se sont succédé ces derniers jours : annonce d'un programme de 17 milliards à Seattle le 22 février pour la promotion des industries de pointe, lancement le 1er mars dans le New-Jersey d'un «service national civil» (prêts aux étudiants remboursables par des heures de travail d'utilité collective), promesse du dépôt en mai d'un projet de réforme du système de santé conçu sous la houlette de son épouse, etc.

Marketing politique

Surtout, le nouveau président a innové : il recourt en permanence à un cocktail de techniques de marketing politique qui privilégient l'accès direct aux citoyens. M. Clinton, souvent accompagné de son vice-président Albert Gore, entreprend périple sur périple au cœur de l'Amérique profonde pour «vendre» ses initiatives au bon peuple ou aux hommes d'affaires, reprend les causeries radiophoniques hebdomadaires qu'avait instituées Ronald Reagan, multiplie les entretiens sur MTV (la chaîne du rock, celle des jeunes) et ne rate jamais une occasion de bavarder à bâtons rompus avec l'homme de la rue (plutôt qu'avec des journalistes), sous l'œil des caméras si possible.

Il va plus loin en sollicitant l'appui et le concours du simple citoyen, invité à écrire, téléphoner ou apostropher ses représentants au Congrès, pour les persuader de voter le prochain budget sans l'amender. La National Rifle Association, puissant lobby des armes à feu, emploie depuis des lustres et avec grand succès la même stratégie par l'intermédiaire de ses milliers de membres, qui inondent leurs parlementaires d'arguments pour bloquer tout projet de loi limitant l'accès aux engins de mort.

Le coup de pouce de M. Perot

L'association regroupant les maires du pays, qui ne s'était jamais engagée aux côtés d'un président, a invité ses membres à faire pression auprès des parlementaires, dans le sens voulu par M. Clinton. L'association des responsables de collectivités (comtés) lui a emboîté le pas : autant d'élus locaux qui voient avant tout miroiter la perspective de nouveaux investissements dans les infrastructures (routes, ponts et autoroutes en piteux états), créateurs d'emplois (500 000 en quatre ans, a promis M. Clinton).

D'ores et déjà, le président s'est acquis le soutien de plusieurs démocrates du Sud – les plus susceptibles d'ignorer superbement la discipline de vote de leur parti pour ménager les intérêts de leurs propres électeurs – en dépit de leur opposition initiale à la taxe envisagée sur l'énergie, voire à la diminution prévue des subventions agricoles. Il n'est pas jusqu'au milliardaire texan Ross Perot, candidat malheureux à la présidence, qui n'offre un précieux coup de pouce à la nouvelle équipe, dont le programme économique a été salué comme *«un pas dans la bonne direction»*. M. Perot a clamé mardi à Washington, devant le Capitole et au milieu de ses sympathisants, que *«le Congrès a perdu la confiance du peuple sur la question du budget»* et que *«les Américains sont prêts à faire des sacrifices, lorsqu'on leur propose des projets sains, efficaces et bien conçus»*.

Aux responsables républicains du Congrès qui lui reprochent aussi de n'avoir pas prévu de coupes assez importantes dans les dépenses fédérales, M. Clinton a eu beau jeu de rétorquer : *«Proposez mieux !»* Les républicains sont divisés sur la stratégie à adopter à son encontre (opposition constructive ou obstructionnisme) et n'ont pu, jusqu'à présent, s'entendre sur des contre-propositions cohérentes.

Bons princes à un moment où leur marge de manœuvre s'amenuise, les chefs de file républicains du Sénat ont accueilli M. Clinton avec un hamburger-frites (son plat préféré) et ont loué son aptitude à écouter cordialement leurs arguments. *«Un homme charmant»*, a estimé le représentant de l'Ohio, M. John Kasich. La majorité des Américains ne disent pas autre chose en ce moment.

MARTINE JACOT

□ **Deux nouvelles exécutions capitales en Arizona et dans le Delaware.** – Deux condamnés à mort ont été exécutés, mercredi 3 mars, par injection mortelle, après avoir refusé de faire appel de leur sentence. John George Brewer, âgé de vingt-sept ans, a été exécuté à l'aube à Florence (Arizona) pour meurtre et nécrophilie. Il avait reconnu avoir étranglé en 1987 sa fiancée enceinte avant de violer son cadavre à six reprises. John Allen Red Dog (Chien rouge), un Indien Sioux, est mort dans la matinée au Centre correctionnel de Smyrna (Delaware). Il avait été condamné pour avoir égorgé un homme au cours d'une crise d'éthylisme, en 1991. Il avait ensuite enlevé et violé une femme. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

SOMALIE

Le dispositif français a été allégé

De source militaire française, on a appris, mercredi 3 mars, que près de 400 hommes du 5e régiment interarmes d'Outre-mer (RIAOM), engagés dans le cadre de l'opération «Rendre l'espoir», ont regagné mardi leur base à Djibouti.

Ces éléments étaient déployés dans la région de Hoddour, comme la plupart des quelque 2 360 soldats français en Somalie. *«Les objectifs confiés aux forces françaises dans le cadre de l'opération «Oryx»* (1) *ont été atteints, et tout particulièrement les conditions de sécurité indispensables à l'exécution des actions de secours humanitaires»*, a précisé une source militaire française.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a recommandé la date du 1er mai pour un transfert d'autorité entre la force sous commandement américain et les Nations unies. Dans un rapport officiel transmis mercredi au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali a précisé que les Etats-Unis s'étaient engagés à mettre à la disposition de l'ONU une force qui soutiendra le nouveau commandement. Le secrétaire général a souhaité que la nouvelle force des Nations unies (ONUSOM II) compte 28 000 militaires et une composante civile d'environ 2 800 fonctionnaires.

Deux «marines» ont été tués mardi et mercredi en Somalie, l'un par une mine et l'autre dans un accident de camion, ce qui porte à six le nombre de soldats américains tués depuis le début de l'opération «Rendre l'espoir» – dont deux dans des accidents de la route. D'autre part, deux «marines», qui ont tué par balle un jeune Somalien et en ont blessé quatre autres, à Mogadiscio, vont être entendus par la justice militaire, a annoncé un porte-parole de l'armée américaine. Accusés d'avoir usé d'*«une violence excessive»*, les deux hommes doivent être entendus par des juges militaires qui décideront *«s'ils sont ou non passibles de la cour martiale»*. – *(AFP, AP.)*

(1) Nom donné à la part française de l'opération internationale.

RWANDA

Le gouvernement souhaite l'intervention de l'ONU

La France va appuyer une demande du Rwanda, en vue de l'éventuelle intervention d'éléments de l'ONU sur le territoire rwandais, ont indiqué des sources diplomatiques à New-York, selon lesquelles la France serait prête à mettre ses soldats présents sur place à la disposition des Nations unies.

Cette question a été évoquée de manière informelle dès mercredi 3 mars par les membres du Conseil de sécurité. Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a dépêché mardi une mission dans la région pour examiner la possibilité d'envoyer des observateurs à la frontière entre le Rwanda et l'Ouganda. A Paris, un porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué qu' *«un communiqué de presse diffusé par le gouvernement rwandais indique le souhait des Rwandais qu'un cessez-le-feu puisse être supervisé par des observateurs des Nations unies»* et que *«la France entend soutenir cette initiative»*.

De violents combats ont opposé mercredi les forces gouvernementales rwandaises et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) près de la ville de Ruhengeri, dans le nord du pays, selon des sources diplomatiques à Kigali. Mercredi soir, on pouvait entendre des tirs de mortiers depuis la capitale. La distance de ces tirs était estimée à une trentaine de kilomètres. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ALGÉRIE : les journalistes tenus à l'écart d'un procès.** – Peu avant l'ouverture du procès de quatre-vingts islamistes devant une cour spéciale d'Alger, mercredi 3 mars, les journalistes de la presse étrangère ont été expulsés du palais de justice. Leurs confrères de la presse algérienne ont été pour leur part tenus à l'écart de la salle d'audience, mais admis à l'intérieur de l'enceinte du palais. Dans un message au président du Haut Comité d'Etat algérien, l'organisation Reporters sans frontières a demandé la levée de ces interdictions. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : la justice militaire inculpe cent vingt policiers pour le massacre de la prison de Carandiru.** – Un procureur militaire de Sao-Paulo a inculpé, mercredi 3 mars, d'homicide, de tentative d'homicide et de coups et blessures quelque cent vingt policiers ayant participé au massacre de cent onze détenus de la maison d'arrêt de Carandiru (Sao-Paulo), le 2 octobre 1992. La peine la plus lourde a été requise contre le colonel Ubiratan Guimaraes, ex-chef de la police militaire (chargé du maintien de l'ordre), qui avait ordonné l'assaut du pavillon 9, où s'étaient rebellés une partie des sept mille détenus de la prison de Carandiru, la plus grande du pays. – *(AFP, UPI.)*

□ **CANADA : Mort de Claude Charland, ambassadeur en France.** – Claude Charland, ambassadeur du Canada en France depuis 1988, est décédé à Paris, dans la soirée du mercredi 3 mars, des suites d'un cancer, a-t-on appris de source officielle. Agé de cinquante-neuf ans, Claude Charland avait activement travaillé à l'amélioration des relations franco-canadiennes, en particulier sur le plan commercial. Diplomate de carrière, il avait fait, en 1958, ses débuts en France, où il était revenu en 1970, en qualité de conseiller. Marié et père de trois enfants, il avait été ambassadeur au Mexique de 1979 à 1982 puis en Italie de 1985 à 1988.

□ **KENYA : la régularité des élections à nouveau mise en cause.** – *«La manière avec laquelle les élections* (présidentielle et législatives de décembre dernier) *ont été menées ne remplissait pas les conditions d'une élection libre et équitable»*, indique un rapport publié mercredi 3 mars à Nairobi par l'Observatoire national des élections, qui regroupe quatre mouvements de défense des droits civiques. Selon ce rapport, l'opposition s'est souvent vu interdire le contact avec le public, parce que des réunions n'ont pas été autorisées et à cause d'arrestations ou d'actes de violence commis à l'instigation du parti au pouvoir ou des responsables de l'Etat. – *(AFP.)*

□ **MADAGASCAR : le président Didier Ratsiraka a créé un nouveau parti.** – Alors que les résultats officiels du second tour de l'élection présidentielle du 10 février n'ont pas encore été publiés, mais que la victoire de M. Albert Zafy – avec quelque 66 % des suffrages contre 33 % à M. Didier Ratsiraka –, ne fait aucun doute, le président sortant a décidé de réorganiser ses fidèles en créant un nouveau parti, l'Avant-garde pour le redressement économique et social (ARES), a-t-on appris mercredi 3 mars. M. Ratsiraka est le secrétaire-général de cette formation, qui succède à l'Avant-garde de la révolution malgache (AREMA), qu'il avait créée en 1977. – *(AFP.)*

□ **MOZAMBIQUE : arrivée des premiers contingents de l'ONU.** – Un groupe de 180 soldats italiens est arrivé, mercredi 3 mars, à Beira, afin de participer à l'opération des Nations unies chargée de superviser l'application des accords de paix au Mozambique (ONUMOZ). Ce premier groupe fait partie du contingent de 1 300 soldats italiens qui seront déployés dans le «corridor» de Beira, reliant ce port au Zimbabwe. D'autres bataillons, du Botswana, du Bangladesh, de Zambie et d'Uruguay sont attendus dans le pays. Jeudi, une mission d'enquête japonaise a quitté Tokyo pour le Mozambique, afin d'étudier l'éventualité d'une participation de militaires japonais à l'opération de maintien de la paix. – *(AFP.)*

□ **NICARAGUA : onze morts dans une embuscade.** – D'anciens rebelles contras ont tué onze anciens soldats sandinistes au cours d'une embuscade dans les montagnes du Nicaragua. Cet accrochage est l'un des plus meurtriers depuis que les groupes rivaux ont relancé la guérilla voilà un an. L'ancien chef sandiniste Ricardo Cardenas, qui dirigeait les forces dites de «recompa», a été tué au cours de l'embuscade, menée par son rival Dimas Negro, chef des «recontras». Ce dernier, capturé par son rival la semaine dernière, lui avait payé une forte somme d'argent pour être libéré. L'affrontement s'est produit près de Kirinwas, dans une région écumée par les contras, les sandinistes et les «revueltos», composés d'anciens des deux camps. Ces bandes rivales exigent du gouvernement de Mme Chamorro des terres et de l'argent. – *(Reuter.)*



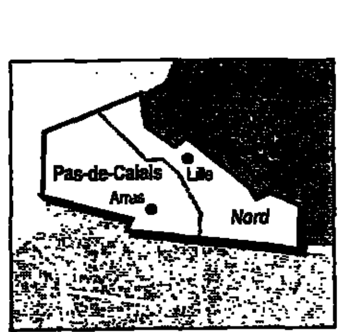


POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Nord-Pas-de-Calais : les bastions cèdent



Le prochain scrutin devrait permettre à la droite de consolider ses succès acquis aux consultations régionales et cantonales au détriment du PS, qui a perdu la région et le département du Nord

LILLE

de notre correspondant

« L'élément fort est de savoir si nous avons encore les militants, les hommes, les maires, les élus pour faire comprendre à la population notre message » : M. Daniel Percheron, le premier secrétaire de la fédération socialiste du Pas-de-Calais, l'un des derniers bastions du PS s'il en reste encore après la perte, voici un an, du département du Nord, le puissant voisin et rival, ne cache pas sa préoccupation. *« Ce seront des élections de combat »*, dit-il, car les hommes de terrain, dans ce département où les élus du PS s'appuyaient sur une forte proximité – sinon imprégnation – de la population, vont-ils résister à ces *« 80 % d'hostilité au gouvernement »* ou vont-ils être balayés par la tempête?

« C'est un gigantesque travail de pédagogie que nous devons faire, insiste M. Percheron. *Il ne s'agit pas de dépolitiser le débat, mais de le politiser localement, circonscription par circonscription. Il nous faut décliner le national au local, mettre en avant le travail de nos députés et nos avancées significatives : le plan Université 2000, qui, sur le terrain, se concrétise dans les universités de l'Artois et du littoral; le tunnel, grand chantier européen, et son insertion sur place; la fermeture des houillères et le transfert du patrimoine aux communes... »*

Le désarroi d'une population

Bastion, certes, le Pas-de-Calais, encore aujourd'hui et sans doute demain; bastion, certes, le Nord, encore avant-hier; mais si le bastion est ce qui résiste en dernier, c'est aussi ce vers quoi se concentrent les assaillants quand l'adversaire est affaibli. Ils le font avec d'autant plus d'ardeur que des brèches sont ouvertes. Ce qui est le cas : la victoire de la droite aux élections cantonales dans le Nord, en mars 1992, la mise en échec de M. Michel Delebarre au conseil régional, ouvrent des perspectives nouvelles à la droite.

C'est la sanction de la politique gouvernementale, mais aussi l'effet du désarroi d'une population qui avait beaucoup espéré de la victoire de M. François Mitterrand en 1981. Le Pas-de-Calais ne lui avait-il pas accordé près de 60 % des voix? En écho, le « non » à l'Europe de Maastricht, onze ans après – près de 56 % dans la région, plus de 58 % dans le Pas-de-Calais – sonnerait presque comme le glas, en tout cas comme un sérieux coup de tonnerre.

La région n'a pas oublié, à Denain, la colère de ses sidérurgistes en 1983. Les pertes d'emploi dans le textile de Roubaix et des alentours ont tourné à l'hémorragie, et les houillères, encore synonymes d'espoir en 1981, même si, pour certains, celui-ci était vain, sont aujourd'hui entrées dans le monde des souvenirs : le dernier puits de mine a fermé en décembre 1991.

Bien sûr, les choses ont bougé. En janvier dernier, le nouvel ambassadeur de Grande-Bretagne en France a gagné son poste en traversant la Manche à pied sec, empruntant une draisine du tunnel, premier éclaireur avant des millions de passagers qui, d'ici à un an ou un peu plus, emprunteront les navettes sous le Channel. Le tunnel, c'était la condition de l'ouverture d'un autre grand chantier dans la région, celui du TGV Nord. Le 23 mai prochain, il mettra Lille à une heure et quelques minutes de Paris. M. Pierre Mauroy n'a jamais perdu de vue son objectif d'une métropole *« turbine tertiaire »*, véritable *« locomotive »* du développement régional, et son projet, Euralille, sort de terre, même si la crise de l'immobilier et la menace de récession peuvent en freiner l'éclosion.

Il reste que la crise est là, que concrétisent les chiffres du chômage, toujours au-dessus de la moyenne nationale. Et le doute s'est installé. Le « non » à Maastricht, bien sûr, mais aussi ces scores du Front national apparus d'abord sur le versant nord-est de la métropole lilloise, à Roubaix et Tourcoing, où ils dépassent les 20 %, puis, peu à peu, dans le sud du département, le secteur de Maubeuge, avec Hautmont, où un maire a cru devoir et pouvoir organiser, voici un an, un référendum sur l'immigration...

Des brèches ont été ouvertes. L'opposition, contenue depuis si longtemps dans quelques îlots « préservés », se sent pousser des ailes. A tel point qu'au moins dans le département du Nord elle pourrait bien renvoyer loin dans les souvenirs la *« vague rose »* de 1981. Avec treize socialistes et six communistes sur vingt-trois sièges, la gauche ne laissait alors à la droite que quatre députés dans le Nord; dans le Pas-de-Calais, elle raflait les quatorze sièges (douze au PS, deux au PCF). Cette vague comportait, dans son ampleur même, son reflux de 1986 : huit socialistes et quatre communistes sur vingt-quatre députés élus dans le Nord; six socialistes et deux communistes sur quatorze dans le Pas-de-Calais.

Cette fois-ci, les hypothèses les plus sombres pour le PS conduisent à imaginer un paysage bouleversé, sinon carrément inversé : aux quatorze députés socialistes, quatre communistes et six membres de l'opposition élus en 1988, une « vague bleue » pourrait faire succéder, dans le Nord, cinq ou six socialistes, trois ou quatre communistes et quinze ou seize UPF. Dans le Pas-de-Calais, où le PS compte douze sièges sur quatorze et l'UDF deux, les choses seraient plus stables, même si elles risquent d'évoluer vers un rapport de forces plus équilibré.

Dans le Nord, le Parti socialiste peut espérer conserver sans trop de difficultés certains fiefs comme celui de M. Bernard Derosier, l'ancien président du conseil général, à Lille, dans la deuxième circonscription, et celui que détenait jusqu'à présent, dans la cinquième, Mme Denise Cacheux, évincée de la candidature par le vote des militants. Il en ira de même dans la onzième, celle de M. Yves Durand, ou encore dans les circonscriptions de MM. Christian Bataille (la vingt-deuxième) et Marcel Dehoux (la vingt-quatrième), dans le sud du département.

En revanche, le sort des candidats socialistes paraît incertain dans la dix-septième, où M. Marc Dolez pourrait bien devoir s'incliner devant le maire de Douai, M. Jacques Vernier (RPR), et dans la dix-huitième (Cambrai), où le sortant, M. Jean Le Garrec, ne se représente pas, ayant trouvé un point de chute – pas davantage assuré, sinon moins – dans les Flandres. Il est sérieusement compromis dans la sixième (Pont-à-Marcq), gagnée, il est vrai, d'extrême justesse en 1988.

La compétition sera particulièrement vive dans la première circonscription de Lille, où M. Mauroy, élu au Sénat, ne se représente pas, laissant le soin à son adjoint à la mairie de Lille et premier secrétaire de la fédération socialiste, M. Bernard Roman, de tenter de la conserver au PS *(lire ci-contre)*. Elle sera aussi difficile dans les circonscriptions de l'est de l'agglomération lilloise, la septième, celle de M. Bernard Carton, et la dixième, celle de M. Jean-Pierre Balduyck, le maire de Tourcoing. Le premier peut, à la limite, espérer être sauvé par une « triangulaire » avec le RPR et le Front national, tandis que les résultats des dernières élections cantonales interdisent pareil espoir au second.



Les difficultés de M. Delebarre

La tâche est rude, aussi, pour M. Delebarre sur le littoral dunkerquois. Le ministre de la fonction publique, qui avait emporté de haute lutte la treizième circonscription (Dunkerque-Est) en 1988 et, dans la foulée, la mairie de Dunkerque en 1989, va avoir fort à faire. Il a choisi de « glisser » dans la circonscription voisine, la douzième, considérée comme un bastion socialiste inexpugnable. M. Albert Denvers, âgé de quatre-vingt-huit ans, a accepté de lui laisser la place et de parrainer l'arrivée du ministre sur son terrain.

Tout le monde n'a pas apprécié. Autant le ministre de la fonction publique semblait attirer, hier, toutes les sympathies, autant il paraît aujourd'hui susciter les inimitiés. Douze candidats lui disputent le siège. Certains n'ont pas accepté qu'il change de circonscription; c'est le cas de M. Gaston Tirmarche, le maire socialiste (ex-communiste) de Saint-Pol-sur-Mer, qui a été, en conséquence, exclu du PS. M. René Carême, l'ancien maire de Grande-Synthe, fait campagne pour le candidat des Verts, M. Marcel Lefèvre, qui est aussi adjoint au maire de Dunkerque. Cependant, le plus redoutable de ses adversaires risque bien d'être M. Régis Fauchoit, un ex-socialiste en rupture avec le système Denvers depuis 1985, constamment réélu conseiller général depuis lors. L'UDF voulait, d'ailleurs, en faire son porte-drapeau dès le premier tour, ce que le RPR a refusé. Inutile, en effet, de le marquer à droite : c'est sur le terrain de gauche qu'il est le plus dangereux pour le maire de Dunkerque.

Dans la circonscription voisine, la treizième, le suppléant de M. Delebarre, devenu député, M. André Delattre, tentera, par sa bonne implantation sur le terrain, de faire barrage aux deux aspirants à la mairie de la cité corsaire pour 1995 – l'ancien maire, M. Claude Prouvoyeur (CNI), et le nouveau postulant, M. Emmanuel Dewees (RPR), – mais ce ne sera pas facile. A l'autre bout du département, M. Umberto Battist aura du mal à conserver son siège dans la vingt-troisième circonscription. Il pourrait être devancé par le candidat du PCF, M. Marcel Jarosz, ancien député. Le Parti communiste tenterait, ainsi, de compenser la perte prévisible d'un de ses quatre sièges pour retrouver le même nombre d'élus, puisqu'il peut espérer reconduire trois de ses sortants.

A droite, le grand vainqueur du scrutin sera le RPR, qui pourrait multiplier par deux, sinon davantage, le nombre de ses députés (trois actuellement). M. Marc-Philippe Daubresse, député (CDS), maire de Lambersart et délégué départemental de l'UDF, le reconnaît : *« Dans le Nord, l'UDF est forte traditionnelement dans les mairies; aux législatives c'est plutôt le RPR. »* Il n'empêche que l'avance de ce dernier sera, cette fois, très forte, prolongement du travail fait au moment des cantonales. *« On a mis l'accent sur les régionales en 1992*, reconnaît M. Daubresse. *Le département on n'y croyait pas.... »* Or, le département est « tombé ».

Le RPR s'installerait dans plusieurs circonscriptions dans l'arrondissement de Lille : dans les Flandres, où il dispute à l'UDF la succession de M. Charles Paccou (RPR) et celle de M. Maurice Sergheraert (non-inscrit); dans le Douaisis et dans le Cambraisis. En revanche, dans le sud, il doit compter avec M. Jean-Louis Borloo, le maire (sans étiquette) de Valenciennes, qui devrait enlever la vingt et unième circonscription à M. Fabien Thiémé (PCF). Le mouvement de M. Jacques Chirac soutient plusieurs candidats dans l'arrondissement. *« Il faut savoir reconnaître les situations de fait »*, explique M. Vernier, délégué départemental du RPR.

Stabilité de l'ancien bassin minier

Dans le Pas-de-Calais, les choses resteront plus stables : le PS n'apparaît guère menacé dans la circonscription de M. Dominique Dupilet, au nord de Boulogne-sur-Mer, et pas davantage dans ses fiefs du bassin minier – près de la moitié des circonscriptions du département, – dont celle de M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, maire de Béthune. Toutefois, il va devoir compter de nouveau avec la concurrence du Parti communiste. Ce sera notamment le cas dans la circonscription de M. Noël Josèphe, l'ancien président du conseil régional, en perte de vitesse depuis un an avec la mise au jour des pratiques en vigueur durant son mandat (l'affaire de l'ORCEP, notamment). Il sera confronté à la concurrence de M. Rémy Auchedé, l'ancien premier secrétaire de la fédération communiste. A Calais, le maire, M. Jean-Jacques Barthe, tente de reprendre son siège au député sortant socialiste, M. André Capet. La rivalité trop forte entre les deux candidats pourrait leur être fatale; quoiqu'il faille tenir compte aussi de la désunion de la droite dans ce secteur.

Dans le bassin minier, les socialistes devront compter avec de nouveaux rivaux, hier proches ou issus de leurs rangs et aujourd'hui concurrents, sinon adversaires. Deux candidats indépendants, MM. Jean Urbaniak, maire de Noyelles-Godault, et Bernard Urbaniak, maire de Mazingarbe, tous les deux élus l'an dernier au conseil général, tentent leur chance, cette fois, à la députation, portant plus ou moins directement les espoirs de l'opposition. *« Il nous faut avoir*, explique M. Delevoye, sénateur, délégué départemental du RPR, maire de Bapaume, *une attention particulière sur le bassin minier, fief traditionnel de la gauche, lié par une cohésion sociale légitime, à mes yeux, pour lutter contre le mal-vivre au dix-neuvième siècle. Curieusement, on retrouve le mal-vivre dans le bassin minier pour des raisons diamétralement opposées : un PS qui n'apparaît plus comme porteur de solidarité... »*

A Boulogne-sur-Mer, l'ancien maire de la ville, M. Guy Lengagne (PS), va tenter de conserver son siège de député. La partie apparaît moins compromise depuis que son vainqueur des municipales de 1989, M. André Muselet (sans étiquette), a renoncé à briguer le mandat. Il avait, sans doute, des chances de l'emporter, mais c'eût été affaiblir son concurrent pour les élections municipales de 1995, au risque de donner des appétits à un adversaire plus redoutable peut-être, M. Dupilet, le député de la circonscription voisine, maire de Wimereux.

La compétition sera vive dans l'Arrageois (première et deuxième circonscription), notamment dans la circonscription où le candidat socialiste, M. Jean-Marie Alexandre, doit affronter M. Charles Gheerbrant, le président de la chambre de commerce. Enfin, dans la huitième, la succession de M. Roland Huguet (PS), le président du conseil général, devenu sénateur en septembre dernier et qui était toujours élu avec une confortable avance, apparaît incertaine entre M. Michel Lefait, maire (PS) d'Arques, et M. Jean-Jacques Delvaux, maire (RPR) de Saint-Omer.

Longtemps paralysée à la fois par la prééminence de la gauche et par ses divisions internes, la droite s'organise. Ainsi, dans le Pas-de-Calais, un axe fort se met en place avec M. Philippe Vasseur (PR) et M. Jean-Pierre Delevoye (RPR), tandis que, dans le Nord, les cantonales ont montré qu'une stratégie de conquête pouvait porter ses fruits.

La gauche sent bien le danger et la nécessité de se rénover. Elle a été amenée à le faire en catastrophe pour ne pas voir la région lui échapper totalement en 1992, en faisant alliance avec les Verts. *« Nous sommes les seuls socialistes en France à avoir accepté et concrétisé les conditions du « big bang »*, insiste M. Percheron. *« Il faut ouvrir la perspective* estime son homologue du Nord, M. Roman. *L'état d'esprit des gens est toujours celui de la sanction. Il faut donner aux électeurs de gauche des raisons de se reconnaître dans les candidats socialistes. Cela dépendra de leur capacité à identifier le camp du progrès, de leur capacité à rassembler... Nous sommes la fédération du « big bang »*.

Ce « big bang », pour l'heure, n'en est qu'à ses balbutiements, car l'accord avec les Verts ne vaut qu'au conseil régional, les Verts ne manquent pas de le rappeler. La recomposition a, aussi, une géométrie différente de celle prônée par M. Michel Rocard : le PS doit, ici, tenir compte d'un Parti communiste qui reste fort.

JEAN-RENÉ LORE

► Nous avons déjà analysé la préparation des élections législatives dans le Limousin, en Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Bourgogne, en Auvergne, en Bretagne, dans le Centre, en Champagne-Ardenne, en Corse, en Haute-Normandie, en Basse-Normandie, en Poitou-Charentes, en Rhône-Alpes, en Lorraine, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Aquitaine (*le Monde* des 3, 4, 5, 6, 10, 13, 16, 18, 19, 23, 24, 26, 27 février, 2, 3 et 4 mars).

La difficile succession de M. Mauroy à Lille

LILLE

de notre correspondant

« Qui tient la circonscription tient la ville. » La formule est *admise partout*... La circonscription, c'est celle, symbolique, de Roger Salengro en 1936. La première. La ville, c'est Lille. C'est dire si, en abandonnant son fauteuil *de député pour celui de sénateur*, en septembre dernier, M. Pierre Mauroy a suscité les ambitions et aiguisé les appétits.

« Lille ne sera pas Marseille », lançait l'ancien premier ministre, il y a un an, en annonçant son souhait de préparer sa succession et sa décision de passer le relais, *dans sa circonscription*, à son suppléant à l'Assemblée nationale et adjoint à la mairie, M. Bernard Roman. Voulait-il éviter un combat difficile? Non, la décision était prise *bien avant et inscrite dans* les projets du maire. Il avait prévu son dispositif pour assurer la relève : M. Bernard Derosier au département, M. Michel Delebarre à la région, M. Roman dans la circonscription. La formule n'a pas fonctionné pour les deux premiers. Qu'en sera-t-il du troisième? *Certains estiment qu'il aurait fallu attendre des jours plus fastes*.

Car le combat sera difficile pour M. Roman, trente-neuf ans, fin politique, intelligent, travailleur acharné, mais qui pourrait souffrir d'une image d'homme d'appareil. Depuis plusieurs mois, il s'est lancé dans la bataille sur le terrain. Conseiller général d'un des cantons de la circonscription, il aura en face de *lui* l'autre conseiller général, Mme Colette Codaccioni, la candidate du RPR élue, en mars 1992, après avoir joué son élection au « podomètre », arpentant toutes les rues de son canton.

M. Türk se prépare

Parmi les autres candidats – ils sont douze au total – certains ont aussi le beffroi de Lille dans leur *ligne de mire. M. Carl Lang, le* secrétaire général du Front national, a déjà annoncé qu'il conduira une liste lors des municipales en 1995. En attendant, il cherchera à arbitrer le débat en tentant d'être en position de se maintenir au second tour. La liste qu'il menait aux régionales avait obtenu 15,81 % des suffrages il y a un an. Une « triangulaire » pourrait *assurer la victoire du dauphin de* M. Mauroy.

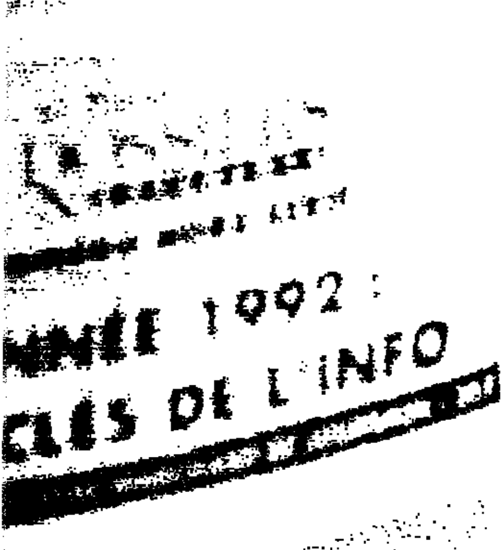
Le « parachutage » du candidat écologiste, M. Pierre Bellanger, imposé par Génération Ecologie dans cette circoncription, n'a pas suscité l'enthousiasme des Verts, en dépit des attaches lilloises dont il fait état, s'affirmant l'arrière-petit-fils de Gery Legrand, maire de Lille de 1881 à 1896. Lui aussi aurait-il des arrière-pensées pour le beffroi? Les Verts ne feront rien contre lui – ils ont *désavoué la candidature sauvage* d'un militant écologiste de toujours, M. Jean-Marie Glantzlen –, mais ils ne feront pas campagne pour M. Bellanger.

M. Mauroy va avoir l'œil sur la circonscription. Un autre sénateur, M. Alex Türk, ex-RPR, avait souhaité s'y présenter pour se *poser* en chef de file incontournable de la droite face au maire de Lille, mais il s'est heurté à la détermination de Mme Codaccioni, qui bénéficiait du soutien des instances *nationales du RPR*, dont celle de M. Alain Juppé. Celui-ci a-t-il eu l'intention de venir tenter sa chance dans la capitale des Flandres? Toujours est-il que M. Türk n'a jamais obtenu l'assu*rance d'une investiture sur Lille.* Tout juste lui a-t-on proposé de retourner dans la sixième circonscription, qui n'a rien de lillois.

Déterminé à disputer le beffroi à M. Mauroy en 1995, M. Türk a réussi à obtenir un mandat de sénateur en se lançant dans la bagarre en dissident, en septembre dernier. Le RPR a fait aujourd'hui la paix – provisoirement? – avec lui, pour éviter une « primaire » dans la première circonscription, où il aurait pu soutenir la candidature d'un de ses amis, M. Jacques Richir (CDS), conseiller municipal. L'accord s'est conclu : Mme Codaccioni est candidate titulaire avec M. Richir comme suppléant. En contre partie, M. Türk a obtenu l'engagement écrit de M. Juppé qu'il sera le candidat désigné pour les municipales.

Cependant, la victoire de Mme Codaccioni pourrait relancer le duel entre les deux prétendants à ce défi. Ce serait certainement l'une des chances, pour M. Pierre Mauroy, de sauver sa mairie, en cas d'échec de M. Roman aux législatives.

J.-R. L.



POLITIQUE

La campagne pour les élections législatives

La SOFRES enregistre une légère remontée du PS

Le Nouvel Observateur (daté 4-10 mars) publie les résultats d'un sondage fait par la SOFRES du 23 au 25 février (soit après le discours de M. Rocard le 17 février) auprès de mille personnes, dans cent circonscriptions de métropole, sur les noms des candidats, d'où il ressort que le Parti socialiste et ses alliés auraient gagné 1 point de pourcentage, passant de 21 % d'intentions de vote, au début de février, à 22 %.

Inversement, le RPR, selon cette enquête, est en recul, à 19 % au lieu de 21,5 % précédemment, alors que l'UDF passe de 18,5 % à 19 %, ce qui met les deux formations à égalité. Le rapport des forces gauche-droite s'établit à 33 % (8,5 % pour le PCF, 1,5 % pour l'extrême gauche, 1 % pour les divers gauche et 22 % pour les socialistes et apparentés) contre 41 % (UDF, RPR et 3 % de divers droite). Les écologistes sont stables à 15 %. Le Front national, avec 11 % d'intentions de vote, perd 1 point.

Les anticipations de report de voix au second tour font apparaître que 44 % des électeurs écologistes du premier tour ont l'intention de voter ensuite pour un socialiste (30 % choisiraient le candidat de droite, 26 % s'abstiendraient). Parmi les électeurs de l'extrême droite au premier tour, 13 % voteraient pour un socialiste au second, 54 % pour la droite, 33 % s'abstiendraient. 67 % des électeurs communistes prévoient de voter socialiste au second tour, 8 % de voter à droite, 25 % de s'abstenir.

La projection en sièges donnerait, selon la SOFRES, de seize à vingt et un députés communistes, de cent neuf à cent trente-six députés socialistes et apparentés, deux ou trois députés écologistes, entre trois cent quatre-vingt-seize et quatre cent vingt-trois députés de droite et, au plus, un député d'extrême droite.

Les candidats de l'Alliance populaire

Après les listes des candidats investis par le RPR et l'UDF (*le Monde* du 22 janvier), le PS et le MRG (*le Monde* du 30 janvier), les Verts et Génération Écologie (*le Monde* du 2 février), le Front national (*le Monde* du 5 février), le PCF (*le Monde* du 13 février) et le CNI (*le Monde* du 25 février), nous publions celle des candidats de l'Alliance populaire (extrême droite).

Fondée en avril 1992 par d'anciens dirigeants du Front national et du Parti des forces nouvelles (PFN), cette organisation a rendu publique une liste de soixante-dix-neuf candidats à l'occasion de sa convention nationale réunie dimanche 27 février à Paris. Ceux-ci s'opposeront notamment à Mme Marie-France Stirbois, unique député du Front national, ainsi qu'à plusieurs dirigeants de ce parti tels que MM. Jean-Marie Le Pen, Carl Lang ou Bruno Gollnisch.

AQUITAINE

Dordogne. – 2e : Marcel Roux.

Gironde. – 6e : Michel Jaquet ; 9e : Hervé Fleuranceau.

BOURGOGNE

Côte-d'Or. – 5e : Christian Charbonnier.

CENTRE

Eure-et-Loir. – 1re : Daniel Furhmann ; 2e : Christophe Ducrot ; 3e : Denise Debord.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Marne. – 1re : Micheline Fournier ; 2e : Joël Parisot ; 3e : Fernande Gracient ; 4e : Yves Legentil ; 5e : Benoît Martel ; 6e : Yves Gautron.

FRANCHE-COMTÉ

Haute-Saône. – 3e : Jean-Jacques Poulet.

ILE-DE-FRANCE

Paris. – 2e : Alain Guillou ; 3e : François Papillon ; 6e : Brigitte Groisier-Clemenceau ; 9e : Patrick Bourne ; 11e : Didier Lecerf ; 16e : Chantal Mesa ; 17e : Emmanuel Camoin ; 18e : Patrice Vuillard.

Seine-et-Marne. – 7e : Thierry Têtevuide.

Yvelines. – 8e : Roger Millo ; 9e : Joël Huillery ; 11e : Olivier Cazal.

Essonne. – 7e : Daniel Le Goff.

Hauts-de-Seine. – 7e : Guy Michaelly.

Seine-Saint-Denis. – 1re : Roland Hélie ; 2e : Serge Lesein ; 3e : André Fouquet ; 4e : Joël Demare ; 5e : François Corroyer ; 6e : Josette Moussit ; 7e : Jean-Michel Fournier ; 8e : Gilles Dussauge ; 9e : Robert Noizillier ; 10e : Joëlle Le Gat ; 11e : Jean-Jacques Fanchtein (soutien AP) ; 12e : Annie Fanchtein ; 13e : Pierre Dumont.

Val-de-Marne. – 6e : Philippe Lassiaz-Delaunes ; 7e : Georgette Maujol.

Val-d'Oise. – 3e : Suzanne Delaval ; 4e : Dorra Bettini ; 6e : Jean-François Touzé ; 7e : Daphné Patroix ; 8e : Philippe Lavaud ; 9e : Francis Beuchard.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Gard. – 2e : Danila Montacci.

Hérault. – 1re : André Troise ; 2e : Jean-Claude Roger ; 3e : Claude Troise ; 4e : Philippe Baume ; 5e : Alain Ricard ; 6e : Robert Sanchez ; 7e : Flavien Maistres.

Pyrénées-Orientales. – 1re : Liliane Troise.

LORRAINE

Meurthe-et-Moselle. – 2e : Valérie Bouyer.

Moselle. – 1re : Pierre Ranelier ; 7e : Patrice Sainty ; 10e : René Schroeder (soutien AP).

MIDI-PYRÉNÉES

Tarn. – 1re : Jacqueline Quilès.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Nord. – 1re : Christian Ducrot ; 7e : Francis Cléry ; 10e : Bénédicte Bader-Goetz.

HAUTE-NORMANDIE

Eure. – 1re : Gilbert Huillery.

PICARDIE

Oise. – 3e : Régine Gautier.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes. – 1re : Pierre Ducher ; 3e : Jean-Pierre Malbert ; 6e : Henri Le Guillou.

Bouches-du-Rhône. – 5e : Laurence Ferricelli.

Var. – 4e : Patrice Lalouette.

RHÔNE-ALPES

Rhône. – 1re : Daniel Petitjean (soutien AP) ; 2e : Paul Rozet (soutien AP) ; 3e : Jean-Pierre Gautier ; 6e : Gilles Rozet (soutien AP) ; 11e : Colette Emo ; 13e : Monique Jacobs.

Quand M. Méhaignerie dialogue avec les Verts...

RENNES

de notre envoyé spécial

Pendant la campagne, les travaux d'approche continuent. Persuadé que la prochaine majorité aura besoin des écologistes pour *« sortir des clivages excessifs »*, M. Pierre Méhaignerie a visiblement pris plaisir à braver le RPR local pour participer, mercredi 3 mars, à Rennes, à un forum national sur le partage du travail, organisé par M. Yves Cochet, porte-parole des Verts et candidat de l'Entente des écologistes dans la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine. Le président du CDS ne l'a pas caché, il apprécie chez les Verts leur *« humanisme »* mâtiné *« d'utopie et d'un peu d'anarchisme »*, et a noté des convergences sur deux grandes orientations : la recherche d'une société décentralisée et le retour à l'éthique.

En revanche, sur les remèdes à apporter à la crise de l'emploi, le consensus n'est pas de saison. Pour le porte-parole de la commission économique des Verts, M. Alain Lipietz, le partage du travail passe notamment par le vote d'une loi-cadre qui réduirait, de façon immédiate, le temps de travail hebdomadaire à trente-cinq heures. Cette mesure s'accompagnerait d'une réduction progressive, de l'ordre de 3 % en moyenne, pour les revenus supérieurs à neuf mille francs. Accompagnée d'une réduction des charges sociales, elle serait susceptible, selon des études menées dans le cadre du XIe plan, de créer de 1 million à 1,3 million d'emplois nouveaux.

Le rappel du programme économique des Verts – qui suscite des réserves jusqu'au sein de l'état-major de Génération Ecologie – n'a pas manqué de faire sursauter le président de la Confédération française de l'encadrement, M. Paul Marchelli. *« Cela fait un siècle*, a-t-il rappelé, *que les syndicalistes se battent pour la progression du pouvoir d'achat. »*

Un nouveau talisman

Que les écologistes se cantonnent dans leur domaine de prédilection, la protection de la nature, a expliqué en substance M. Marchelli, mais qu'ils ne se mêlent pas d'économie. *« Remplacer le travail par la solidarité, cela aboutit à davantage de pauvreté »*, a-t-il affirmé, avant d'annoncer, en réaction contre le discours des hommes politiques, la création prochaine d'*« un grand parti des salariés »*, dont il pourrait s'occuper une fois libéré de ses responsabilités syndicales.

De façon beaucoup plus mesurée, le secrétaire général du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise, M. Marc Gazan, s'est montré sceptique sur la liaison entre l'analyse macro-économique développée par M. Lipietz et son application concrète, entreprise par entreprise. *« Je ne crois pas à la généralisation, par la loi, des trente-sept ou trente-cinq heures de temps de travail hebdomadaire »*, a affirmé, de son côté, M. Méhaignerie. D'abord, parce que *« tous les emplois ne sont pas interchangeables »*, mais surtout parce que *« l'Etat n'a pas la capacité de résister aux corporatismes »*. Le président du CDS redoute par-dessus tout que les syndicats, notamment dans les services publics, n'acceptent les trente-cinq heures qu'à la condition que celles-ci soient payées comme les trente-neuf heures actuelles.

« Le partage du travail, cela me fait penser au mythe de l'homme nouveau des années 50, a ajouté M. Méhaignerie. *Je crains que ce ne soit un nouveau talisman, comme l'ont été les nationalisations pour la gauche, en 1981. »* Pour le représentant du Parti socialiste, M. Daniel Cholley, délégué national au secteur entreprises et adjoint au maire de Montreuil (Seine-Saint-Denis), l'idée du partage du travail, reprise depuis peu par le PS, n'est pas *« une solution magique qui ramènerait le plein emploi »*, mais elle est *« incontournable »*. Comme les Verts, les socialistes estiment qu'*« il faut une initiative politique centrale pour lancer le processus »*, mais, à la différence des écologistes, ils jugent qu'un retour à une *« croissance vertueuse »* est également nécessaire pour enrayer le chômage.

Le clivage essentiel réside cependant entre ceux qui, au sein des forces politiques dites traditionnelles, ne voient dans les différentes formes de réduction du temps de travail qu'un remède à la crise de l'emploi, et les écologistes, pour lesquels le partage du travail renvoie aussi à un projet de société : la société du « temps choisi », héritée du printemps 1968, où la place du travail et son rôle dans l'échelle sociale seraient relativisés au profit d'activités permettant à l'individu de mieux s'épanouir.

« Même si nous étions en période de plein emploi, nous serions favorables au partage du travail », indique ainsi Alain Lipietz, venu, comme il le redit lui-même, *« au vert par le Rouge »* (1). Pour atteindre cet objectif, il n'oublie pas la nécessité de coordonner la diminution du temps de travail à l'échelle européenne. Mais il n'exclut pas *« des mesures contraignantes »*, voire *« un certain protectionnisme envers les pays qui conservent des mesures sociales rétrogrades »*.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) *Vert espérance, l'avenir de l'écologie politique*, d'Alain Lipietz, La Découverte, 148 p., 85 F.

Après la proposition d'abrogation de M. Mitterrand

M. Chirac juge « hors du temps » le débat sur l'article 16 de la Constitution

Le projet d'abrogation de l'article 16, lancé par M. Mitterrand à l'occasion de la réforme de la Constitution, continue de susciter l'hostilité de l'opposition. M. Jacques Chirac a indiqué, mercredi 3 mars à Albertville, qu'il jugeait ce débat *« hors du temps »*. Le président du RPR s'est demandé *« si c'est une provocation ou si c'est une déconnexion totale à l'égard des problèmes des Français »*. *« C'est peut-être un peu des deux »*, a-t-il ajouté.

A l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing a estimé mercredi, à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il s'agissait d'un *« exercice stérile »* qui n'a *« aucun caractère d'actualité »*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a jugé, mercredi soir à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), que M. Mitterrand était *« éloigné des préoccupations des Français »* et M. Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a estimé, à Cannes, que François Mitterrand voulait *« faire dériver le débat électoral vers un débat institutionnel où il souhaite se placer en arbitre »*.

En revanche, le bureau exécutif du PS a affirmé que la suppression de l'article 16 *« va dans le sens d'une démocratisation des institutions en supprimant un article qui accorde des pouvoirs exorbitants au président de la République »*. M. Roland Dumas a affirmé, jeudi matin sur Radio J, qu'*« il n'y a pas là matière à diversion puisque c'est une idée qui est chère au président de la République et qui est ancienne chez lui »*. Le Mouvement des radicaux de gauche a estimé pour sa part dans un communiqué que *« cette mesure n'est pas prioritaire »* mais qu'elle *« favorisera un rééquilibrage des pouvoirs en faveur du Parlement »*.

Hommages à Geoffroy de Montalembert

Après la mort de Geoffroy de Montalembert, sénateur RPR, mardi 2 mars, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans (*le Monde* du 4 mars), M. René Monory, président du Sénat, s'est dit *« très ému par la disparition d'un monument du Sénat »*. M. Jacques Chirac, président du RPR, a rendu hommage à *« son engagement aux côtés du général de Gaulle et en faveur de ses idéaux »*. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a salué *« l'image d'un grand parlementaire »*.

C'était le 16 janvier 1991. Ce jour-là, on demandait au Parlement d'approuver l'engagement des forces françaises dans la phase offensive de la guerre du Golfe. Au Palais du Luxembourg, au beau milieu d'une salle des conférences remplie à craquer et devant une poignée de sénateurs interdits, Geoffroy de Montalembert se laissait rattraper par le souvenir d'une autre atmosphère belliqueuse, vieille de soixante-dix-sept ans, celle de la Grande Guerre, qu'il avait subie comme civil, puis comme soldat.

L'alerte sénateur de Seine-Maritime remplissait toujours ainsi volontiers ses fonctions officieuses de mémoire de la République. Il racontait avec une simplicité déconcertante les splendeurs et les misères de la vie parlementaire, comme son vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain : *« J'avais crevé cinq ou six fois avant d'arriver à Vichy. J'ai dit à ma femme plus tard : j'aurais peut-être mieux fait de crever une septième. »*

Sénateur inamovible sous la IVe puis sous la Ve République, Geoffroy de Montalembert était depuis longtemps, parce qu'il s'en trouve toujours un, le doyen. Vice-président du Sénat, puis vice-président de la commission des finances et enfin rapporteur du budget de l'aménagement du territoire, il avait en octobre, pour la sixième fois, prononcé l'allocution d'usage de la séance de rentrée du Sénat, sanglé dans une jaquette qui paraisssait alors aussi éternelle que lui.

G. P.

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions du 4 mars, Mme Henriette de Montalembert de Cers, épouse de M. Philippe de Gaulle, n'avait aucun lien de parenté avec Geoffroy de Montalembert.

□ **M. Schoettl est nommé directeur au secrétariat général du gouvernement.** – M. Jean-Eric Schoettl, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé, au cours du conseil des ministres du 3 mars, directeur au secrétariat général du gouvernement, en remplacement de Mme Michèle Puybasset, nommée directeur général du Centre international de l'enfance.

[Né le 6 juin 1947, à Paris, polytechnicien et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Eric Schoettl est maître des requêtes au Conseil d'Etat depuis 1983. Il est devenu, en 1985, conseiller technique au secrétariat général du gouvernement, chargé des questions constitutionnelles. En 1989, M. Schoettl a été nommé directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qu'il a quitté en juin 1992 pour réintégrer le Conseil d'Etat.]



Lettre aux voyageurs.

Depuis quelques jours, la SNCF met en place un nouveau système de vente et de réservation. On l'appelle Socrate. C'est vrai, il y a quelques difficultés et certains d'entre vous ont pu en subir les inconvénients. Nous vous prions de nous en excuser.

5 millions de réservations dans les trains en 1970, 50 millions en 1992 et presque 150 millions en 1995 : vous êtes et vous serez de plus en plus nombreux à vouloir voyager, en ayant l'assurance d'une place assise.

Nous avons changé notre système de vente et de réservation pour deux raisons. D'abord, parce que le système actuel (on l'appelle Résa), est saturé. Bientôt, dès le mois de mai prochain, les T.G.V. Nord Europe, et l'année prochaine, les T.G.V. du tunnel sous la Manche seront là. Vous serez encore plus nombreux à prendre les trains Grandes Lignes et vous voulez être sûrs d'avoir une place dans le train que vous choisirez. Ensuite, parce que nous souhaitons vous proposer un système plus simple et plus complet. Tout simplement plus efficace.

En voici deux exemples :

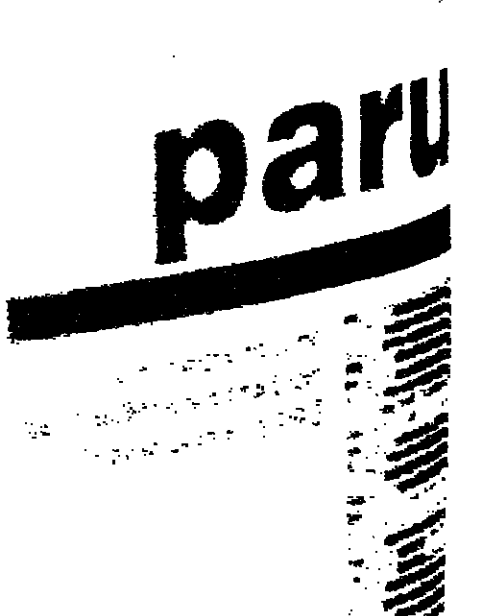
Avant, si le train que vous aviez choisi était complet, vous ne saviez pas s'il y avait de la place dans les autres trains : une interrogation train par train était nécessaire. **Avec Socrate,** instantanément, vous savez tout sur la destination désirée : les heures, les disponibilités de places, les prix du voyage. **Socrate vous informe** : si le train souhaité est complet, vous savez aussitôt dans quels autres trains du même jour et des jours suivants, des places sont encore disponibles.

Avant, vous aviez en main deux billets : l'un était le billet du trajet et l'autre la réservation du train que vous preniez. Parfois même il y avait trois billets lorsque vous preniez un train à supplément. **Avec Socrate** vous n'avez qu'un seul billet, sur lequel toutes les informations sont rassemblées, en particulier le prix et le numéro de la place. Un seul geste donc pour composter. **Socrate vous aide** : il facilite votre voyage en vous donnant toutes les informations, il rassure ceux qui craignent de perdre un des billets ou de ne pas avoir en main celui qui convient.

La SNCF et son personnel (commerciaux, informaticiens...) s'attachent à faire face aux défauts de jeunesse rencontrés dans la mise en oeuvre de Socrate. Bien sûr, avant de l'installer, nous avons effectué de nombreux tests. Mais pour un outil de cette ampleur, seule l'expérience quotidienne permet d'obtenir la fiabilité du système et sa maîtrise par le personnel commercial.

Nous avons donc décidé que, durant cette période de rodage, jusqu'au 31 mars 1993, chaque voyageur qui montera dans un train sans avoir pu acheter sa réservation (dans les T.G.V. en particulier) pourra, sans aucune pénalité, la régulariser à bord auprès du contrôleur.





La ligne privée d'un journaliste du « Monde » était surveillée par la cellule antiterroriste de l'Elysée

Le quotidien Libération révèle, dans son édition du 4 mars, le contenu de seize relevés d'écoutes pratiquées, entre le 30 décembre 1985 et le 26 février 1986, sur la ligne téléphonique du domicile parisien de notre collaborateur Edwy Plenel. Ces documents, barrés d'un tampon « source secrète », se présentent sous la forme de décryptages sommaires, non exempts d'erreurs de transcription, de conversations privées ayant trait à la vie professionnelle, sociale et familiale de ce journaliste, qui en a authentifié le contenu, estimant que « les recoupements avec [son] activité de l'époque sont nombreux et évidents ».

Chargé à l'époque et depuis 1982 de la rubrique « Police » au Monde, Edwy Plenel avait, à ce titre, notamment enquêté, durant l'été et l'automne 1985, sur l'affaire Greenpeace et continuait d'enquêter, début 1986, sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, dont le Monde avait dévoilé le « montage » par les hommes de la cellule antiterroriste installée en août 1982 à l'Elysée sous la direction de M. Christian Prouteau, conseiller technique du président de la République. Plusieurs détails des documents révélés par Libération permettent d'affirmer que ces écoutes faisaient partie du contingent de vingt écoutes téléphoniques administratives attribuées à la cellule de l'Elysée jusqu'au changement de majorité de mars 1986.

Les relevés se présentent sous la forme de formulaires informatisés, comprenant toujours les mêmes rubriques : « traitants », « qui... », « à qui ? », « personnes citées », « organisations citées », « sujets traités », « renseignements exploitables », « résumé », etc.

Une seule de ces rubriques sort de l'ordinaire technique : « Elysée cité. » Quant aux « traitants » de ces écoutes, désignés, à une exception près, sous les initiales « Pyves » ou « G. Pyves », il s'agit très probablement de M. Pierre-Yves Gilleron, commissaire de police détaché à la cellule de l'Elysée et reconverti depuis 1988 dans des activités de sécurité privée.

Au cabinet de M. Fabius, on indiquait jeudi matin que l'ancien premier ministre ne souhaitait pas commenter ces informations et qu'il renvoyait à la déclaration faite à Libération par l'ancien directeur de son cabinet, M. Louis Schweitzer. A l'Elysée, on se refusait également à tout commentaire public, en ajoutant que le chef de l'Etat n'avait pas l'intention de s'exprimer sur cette affaire.

Edwy Plenel a décidé de porter plainte. Il avait déjà fait part de sa conviction d'avoir été placé sur écoute à son domicile dans un livre paru à l'automne dernier chez Stock, la Part d'ombre.

A. G.

Seize relevés d'écoutes : « Source secrète », Benet

« *BENE* » ou « *Benet* » ? Dans les comptes-rendus d'écoutes téléphoniques révélés par *Libération*, notre collaborateur Edwy Plenel est désigné, dans l'en-tête, sous le premier nom de code et, dans l'analyse des conversations, sous le second. Ce n'est pas la seule imprécision de ces documents qui se présentent plutôt comme des résumés, faits à la va-vite, des dialogues enregistrés.

La première écoute dont font état ces documents date du 30 décembre 1985 et concerne un appel d'Edwy Plenel au domicile de Georges Marion, aujourd'hui journaliste au *Monde* et, à l'époque, collaborateur du *Canard enchaîné* et de *Libération*. A la rubrique « *organisations citées* », on lit l'énumération suivante : « *AFP Paris, Presse saoudienne, Téhéran, Libération, Express, Nantes, Nouvelle-Calédonie.* » La deuxième écoute, datant du 22 janvier 1986, concerne un appel d'Edwy Plenel, alors en reportage pour *le Monde* en Nouvelle-Calédonie, à sa compagne, Nicole Lapierre, qui lui apprend qu'il vient de recevoir, en compagnie de Bertrand Le Gendre, le prix Mumm de la presse écrite pour leur enquête sur l'affaire Greenpeace. Le « traitant » de l'écoute n'hésite pas à retranscrire entre guillemets un échange intime et ironique du le couple : « *Benet est étonné d'apprendre que Nicole sort beaucoup durant son absence et demande « qu'est-ce qui te sort comme ça ? »... Tu es sage quand même ? ...* »

La troisième écoute date du 2 février 1986, alors qu'Edwy Plenel est rentré de Nouméa. Elle fait état d'une conversation avec Bertrand Le Gendre où ils évoquent le passage d'un livre qui venait de paraître de Serge July, où le directeur de *Libération* revient sur l'affaire Greenpeace. Le « traitant » note consciencieusement la relation par Edwy Plenel de discussions de « *dîners en ville* » sur cette affaire que lui a rapportées le sociologue Edgar Morin, ami du journaliste et de sa compagne, qui est sa collaboratrice depuis plus de vingt ans. La quatrième écoute, du 3 février 1986, concerne un appel de « *Benet* » à sa compagne pour l'avertir qu'il dîne avec Bernard Deleplace, alors secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

Un trou de deux semaines

La cinquième écoute relate un appel, reçu le même jour par Nicole Lapierre, de Martine Storti (dont le nom est mal retranscrit : « *Sporti* »), ancienne journaliste, à l'époque collaboratrice officieuse de Laurent Fabius, alors premier ministre, et concerne un article d'Edwy Plenel sur une tentative d'agression contre un ancien membre du cabinet de Laurent Fabius, Jean-Paul Besset, parti en Nouvelle-Calédonie lancer un quotidien.

La sixième écoute, du 24 février 1986 – le « trou » de deux semaines s'explique par des vacances prises par le journaliste –, concerne un appel au domicile du journaliste de Jean-Michel Beau, officier de gendarmerie ayant d'abord « couvert » les irrégularités commises dans l'affaire des Irlandais de Vincennes avant d'être le premier à les reconnaître et à les dénoncer. La septième écoute, du même 24 février, fait état d'un appel de Jean-Maurice Mercier, alors directeur de l'information, chef du service des informations générales du *Monde* dans lequel travaille Edwy Plenel. Le résumé mentionne un article à venir sur l'affaire des Irlandais, une interview de Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, dont l'une des secrétaires du *Monde* lui confirme la publication dans l'édition du jour.

La huitième écoute, du même jour, concerne un appel d'Edwy Plenel à Guy Perrimond, alors conseiller chargé de la communication au cabinet de Pierre Joxe, pour lui confirmer la parution de l'interview du ministre. Le « traitant » note, à la rubrique « *personnes citées* » : « *Joxe* ».

La neuvième écoute, toujours du 24 février 1986, relate un appel d'un journaliste d'Antenne 2, Hervé Brusini, à propos de l'affaire des Irlandais de Vincennes et des déclarations de Jean-Michel Beau, qui a décidé de dénoncer publiquement ce « *montage* ». La dixième écoute, du même jour, vise un appel d'Edwy Plenel à son chef de service, Jean-Maurice Mercier, sur le même sujet. Nouvel appel – et onzième écoute – de Mercier à Plenel, le 25 février 1986, sur le même sujet : le journaliste est en train de préparer un article sur « *ce qu'il a montré à Mercier* » – il s'agit, en l'occurrence, du rapport classé secret-défense du général Boyé, inspecteur général de la gendarmerie nationale, que *le Monde* dévoilera dans ses éditions du 5 mars. Douzième écoute, le même 25 février, pour un appel de Philippe Berti, journaliste à Europe 1, toujours sur l'affaire des Irlandais de Vincennes, où Edwy Plenel ment volontairement en laissant entendre qu'il ne suit plus l'affaire et en affirmant que « *Beau n'a plus les pieds sur terre* ».

Une conversation avec Louis Weber

La treizième écoute, toujours du 25 février, concerne un appel de « *Benet* » à Jacques Genthial, haut fonctionnaire de la police nationale, alors chargé de la police scientifique et technique et aujourd'hui directeur central de la police judiciaire. Le journaliste reporte un rendez-vous qu'ils avaient fixé. La quatorzième écoute, du même jour, mentionne sans le résumer un appel d'Edwy Plenel à Me Yves Baudelot, avocat du *Monde*, qui doit assurer sa défense dans un procès intenté par un ancien officier de la DGSE, mis en cause à tort en marge de l'affaire Greenpeace.

La quatorzième écoute, du 25 février encore, relate un appel de Louis Weber, dirigeant national du SNES, qui fixe un rendez-vous pour une interview destiné à la revue du syndicat à propos d'un livre publié par Edwy Plenel en septembre 1985, sur l'histoire du système scolaire français. Cette écoute, à elle seule, authentifie toutes les autres, car Louis Weber, qu'Edwy Plenel n'a croisé qu'une fois depuis, n'est en aucun cas l'un des contacts habituels du journaliste dans le cadre de ses activités professionnelles.

La quinzième écoute, du 26 février 1986, concerne un appel de Bertrand Le Gendre au domicile de son confrère. La retranscription, maladroite, de la conversation est plus longue que d'habitude et évoque notamment le procès qui s'est déroulé le même jour devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, évoqué la veille avec Me Yves Baudelot. Le décryptage s'étend également sur une discussion entre les deux journalistes à propos du rapport du général Boyé dont la publication est prévue et pour laquelle *le Monde* tente d'obtenir une réaction du secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco.

Enfin, la seizième et dernière écoute, toujours du 26 février, mentionne un appel d'Edwy Plenel à Jean-Maurice Mercier, qui fait immédiatement suite à sa longue conversation avec Bertrand Le Gendre.

```
SOURCE SECRÈTE

        B E N E
Maj-jour: 86/0./25        Maj-heure: 18:35        Traitants:
G,Pyves

Qui....: Mercier     jour: 86/02/25                 heure:
10:42
à Qui ?: Benet                                        tel:

personnes cit'es....: Beau, Bianco, Dominique, Philippe Robert,
Jean Lou
Reverie, Bertrand Legendre, Genthial; Berti

organisations citèes: Europe 1,Elysée

sujets traitès......:

absent:  elysèe cité:   Tactique:   Renseignements
exploitables:
Résumè.....:

Annexe:
Mercier dit que le Quotidien narre la version de Beau. Benet
note qu'il n'y a
pas ce qu'il a montré à Mercier...Benet fait un papier chez lui
et le sortira
jeudi. Vu son état, il fait annuler un rendez-vous avec
Philippe Robert de la
Justice, Reverie...On fait remarquer à Benet que sur son agenda
il y avait de
marqué téléphoner à Genthial, Europe, Berti.
```

Le document ci-dessus est le compte rendu d'un appel téléphonique passé le 25 février 1986 au domicile d'Edwy Plenel (« Benet ») par Jean-Maurice Mercier, à l'époque directeur de l'information, chef des informations générales au Monde. Parmi les « personnes citées » figurent le commandant Jean-Michel Beau, l'un des protagonistes de l'affaire des Irlandais de Vincennes, M. Jean-Louis Bianco, à l'époque secrétaire général de l'Elysée, M. Philippe Robert, chercheur au ministère de la justice, M. Jean-Loup Reverier, à l'époque chargé de mission pour la presse au cabinet du ministre de l'intérieur et aujourd'hui grand reporter au Point, deux journalistes : Bertrand Le Gendre (le Monde) et Philippe Berti (Europe 1), ainsi que M. Jacques Genthial, à l'époque sous-directeur de la police scientifique et technique à la direction centrale de la police judiciaire.

Sur ordre de qui ?

par Edwy Plenel

LA question essentielle posée par les révélations de *Libération* est de savoir sur ordre de qui les écoutes du téléphone privé d'un journaliste ont été réalisées. M. Gilles Ménage, alors directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand et chargé de superviser les activités de la « cellule » animée par M. Christian Prouteau, nous a affirmé qu'il n'a jamais eu en ses mains les documents aujourd'hui révélés. Reste que ces derniers viennent confirmer des informations déjà établies, et qui ne sont plus contestées par les divers protagonistes – pour la plupart aujourd'hui brouillés entre eux – des aventures tumultueuses de la cellule de l'Elysée.

M. Pierre-Yves Gilleron, aujourd'hui au Congo, où il est chargé de la sécurité du président de la République et où nous n'avons pu le joindre, jeudi matin, est indiscutablement l'un des « *traitants* » de ces écoutes, désigné sous les initiales « *G, Pyves* ». Or, cet ancien commissaire de police, affecté à la DST avant de rejoindre la « *cellule* » de l'Elysée, ne nous avait pas caché, lors d'entretiens courant 1991, la réalité des écoutes opérées par cette dernière.

Le témoignage de Pierre-Yves Gilleron

Considérée comme un « service actif », au même titre que la police judiciaire, les renseignements généraux, la DST ou la DGSE, la « cellule » eut droit, de 1982 à 1986, à un contingent officiel de vingt écoutes téléphoniques, dont le traitement technique était confié au Groupement interministériel de contrôle (GIC), théoriquement supervisé par le cabinet du premier ministre.

L'enquête de *Libération* apporte la preuve que, sur ce contingent, ces écoutes – qui *n'étaient donc pas « sauvages »*, mais en quelque sorte « officielles », puisque « administratives » – ont aussi visé des journalistes. M. Pierre-Yves Gilleron, qui fut l'un des artisans disciplinés de la « cellule », n'a jamais agi de sa propre initiative, sans en référer au moins aux deux principaux piliers de celle-ci : M. Christian Prouteau et le colonel Jean-Louis Esquivié, tête pensante de cette structure, aujourd'hui à la tête d'un groupement départemental de gendarmerie.

M. Gilleron avait d'ailleurs reconnu, toujours lors d'une rencontre en 1991, avoir été chargé d'une contre-attaque « médiatique » après les premières révélations du *Monde*, le 1er février 1983, sur l'affaire des Irlandais de Vincennes : il avait eu pour mission de trouver des documents sur le passé politique des journalistes du *Monde* et de *Libération* travaillant sur cette affaire.

De plus, le formulaire de décryptage des écoutes (*voir fac simile ci-contre*) correspond, selon nos informations, à un modèle mis en mémoire dans le cadre de l'informatique « maison » créée par la « *cellule* », à l'initiative du colonel Esquivié. Un document interne de la « *cellule* », rédigé en 1985 par cet officier de gendarmerie, mentionne ainsi l'existence d'« *une petite informatique à l'échelle d'une équipe de quinze ou vingt personnes, avec accès à des concentrations d'informations à des niveaux supérieurs* ».

Que les rubriques enregistrées dans les formulaires de décryptage évoquent notamment le fait que les écoutes décryptées mentionnent ou non l'Elysée (« *Elysée cité* ») prouve, à lui seul, la provenance élyséenne de ces écoutes. Les questions auxquelles la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ainsi que la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, créée en 1991, pourraient opportunément apporter des réponses que la presse est incapable d'obtenir sont les suivantes : cette informatique policière élyséenne existe-t-elle toujours ? Les informations mises en mémoire ont-elles été conservées ?

Les déclarations de notre collaborateur à « Libération »

Interrogé, mercredi 3 mars, par *Libération* sur les écoutes téléphoniques dont celui-ci s'apprêtait à révéler la teneur, Edwy Plenel a fait la déclaration suivante, reproduite par le quotidien dans son numéro du 4 mars.

« L'enquête de *Libération* apporte la preuve de ce que je savais, de longue date, mais que je n'avais jamais pu prouver.

» L'authenticité de la quinzaine de relevés d'écoutes téléphoniques que *Libération* a en sa possession et qui m'ont été présentés au siège du quotidien, mercredi 3 mars, à 16 h 30, est indiscutable. Bien que sommaires, les décryptages où j'ai droit au surnom sympathique de « Benet », font état de faits précis, touchant à ma vie professionnelle, familiale et amicale, parfois dans la même conversation. Même si, comme tout un chacun, je suis incapable de me souvenir du conteau exact de conversations anodines sept ans après, les recoupements avec mon activité de l'époque (janvier et février 1986) sont nombreux et évidents.

» Qu'il s'agisse des articles parus alors dans *le Monde* (assassinat de Jacques Perrot, reportage en Nouvelle-Calédonie, affaire des Irlandais de Vincennes), de mes déplacements et rendez-vous (séjour de trois semaines à Nouméa et voyage d'une journée dans l'île de Lifou, rendez-vous avec un responsable du SNES, Louis Weber, que je n'ai croisé qu'une seule fois depuis, procès en correctionnelle lié à l'affaire Greenpeace), ou d'événements en marge de ma vie sociale et professionnelle (prix Mumm partagé avec Bertrand Le Gendre, échanges humoristiques avec ma compagne, Nicole Lapierre), l'ensemble de ces détails n'auraient jamais pu être reconstitués *a posteriori*.

» Ces écoutes ne révèlent rien me concernant. En revanche, elles révèlent, au plus haut niveau de l'Etat puisqu'elles ont été établies à la demande de la « cellule » de l'Elysée, une atteinte grave aux libertés fondamentales. Avec l'accord de la direction du *Monde*, j'ai évidemment décidé de porter plainte et de saisir la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, installée depuis 1991. »

ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

Le rôle des gendarmes et des policiers de l'Elysée

« Je le sais, je ne peux le prouver »

« Je le sais, je ne peux le prouver. On me l'a dit, on me l'a raconté, on me l'a démontré. Mais je ne peux rien en faire. Ces missions ne laissent pas de traces écrites, les ordres sont toujours verbaux. Quant aux fantassins de ces équipées clandestines, ils démentiront demain leurs confidences de la veille. » C'est ainsi que, dans son livre *la Part d'ombre* (1), Edwy Plenel évoque la manière dont, *« sous un pouvoir de gauche, le domicile privé d'un journaliste de gauche a été visité par une police plus ou moins parallèle »*.

D'une génération *« qui milita à l'extrême gauche après mai 1968 »*, le journaliste du *Monde* raconte dans cet ouvrage les *désillusions que lui apportèrent* ses investigations sur les « affaires » qui ont éclaté depuis 1981, et dont la moindre ne fut pas celle d'apprendre – sans pouvoir en apporter la preuve – que son domicile a été régulièrement « visité » par les services de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSP), l'ancienne Sécurité militaire. *« Dans ma naïveté d'électeur socialiste au second tour de l'élection présidentielle de 1981 et 1988, je pensais que la gauche s'interdirait de faire discrètement ce que la droite faisait au grand jour. » « Pensant que mes visiteurs étaient revenus bredouilles, j'ai donc décidé de les aider »*, indique-t-il dès les premières pages du livre dans lequel il veut *« tout dire des silences et des hypocrisies »*. Edwy Plenel revient ainsi longuement sur l'affaire des Irlandais de Vincennes et sur la cellule antiterroriste de l'Elysée. A propos des écoutes téléphoniques qui ont été opérées dans ce cadre, il écrit notamment :

La « chasse aux fuites »

« Sur le contingent des écoutes téléphoniques administratives, celles qui sont à la discrétion du gouvernement et dont le registre est en théorie contrôlé par le directeur de cabinet du premier ministre, vingt lignes étaient attribuées d'office à la présidence de la République qui les gérait comme elle l'entendait. Robert Pandraud, qui n'est certes pas un père la vertu, n'en revenait pas de cette découverte quand, après mars 1986, il retrouva avec le titre de ministre délégué à la sécurité une place Beauvau qu'il n'avait jamais perdue de vue (...). Il avait suffisamment servi aux cuisines pour savoir que l'Etat réserve à son propre usage des moyens qu'ordinairement il réprouve. Mais, de mémoire policière, il n'avait jamais vu cela. Non pas que l'Elysée sous de Gaulle, Pompidou ou Giscard ait abrité une confrérie de petits saints, mais, plus prosaïquement, parce que la coutume et la prudence veulent d'ordinaire que la présidence sous-traite, tenant à distance les artisans des « oreilles » du pouvoir.

» A quoi ont servi, de 1982 à 1986, ces vingt écoutes administratives directement gérées par Christian Prouteau ? Se voulant rassurant, l'un des anciens membres de la cellule m'a un jour affirmé que les curiosités de son chef étaient plutôt anodines. D'autres sources prétendent que des journalistes furent écoutés – et j'en eus parfois des signes avant-coureurs indirects quand des informateurs haut placés me mettaient en garde. La « chasse aux fuites », la recherche obsessionnelle des sources de la presse fut en effet l'une des spécialités de ce service spécial de la présidence que les policiers, auxquels on ne la fait pas, avaient rapidement baptisé la « brigade du chef », surnom traditionnel des équipes parallèles œuvrant dans les bas-fonds de la police politique. »

(1) Editions Stock.

Les réactions des principaux intéressés

M. Gilles Ménage, alors directeur adjoint du cabinet du chef de l'Etat, affirme « tout ignorer »

Directeur adjoint du cabinet du président de la République au moment des faits, M. Gilles Ménage, aujourd'hui PDG d'EDF, a déclaré à l'AFP *« tout ignorer à ce sujet » : « Les écoutes téléphoniques administratives faisaient l'objet de procédures d'autorisation codifiées, relevant de Matignon, et je n'ai jamais entendu parler de demande concernant ce cas. Enfin, je suis opposé aux écoutes, hors décision judiciaire, concernant des journalistes ou des avocats. »*

Les écoutes sont effectuées par le GIC après avis du premier ministre. En fait c'est le directeur du cabinet du chef du gouvernement qui s'occupe de ces dossiers. A l'époque il s'agissait de M. Louis Schweitzer, qui est actuellement PDG de Renault. Jeudi matin le service de presse de la firme automobile indiquait que celui-ci était dans un avion, retour de Genève, où vient de s'ouvrir le Salon international de l'automobile. A *Libération*, qui avait pu le joindre en faisant son enquête, M. Schweitzer a déclaré qu'il *« n'a pas souvenir d'avoir été saisi d'une demande concernant Edwy Plenel et encore moins de lui avoir donné une suite. Ma politique était clairement de refuser les écoutes sur des journalistes ou des avocats »*.

Nous avons tenté de joindre par téléphone sans succès M. Christian Prouteau, jeudi matin, à l'hôtel Matignon, où il dispose d'un bureau et d'un secrétariat. Patron de la cellule anti-terrorisme de l'Elysée au moment des faits, aujourd'hui préfet, M. Prouteau s'était occupé récemment de la sécurité des Jeux olympiques d'Albertville avant d'être chargé de celle de la Coupe du monde de football de 1998.

Le capitaine Paul Barril, aujourd'hui dirigeant de la société de sécurité privée SECRETS, et qui fut l'adjoint de Christian Prouteau et son collaborateur direct durant la première année d'existence de la cellule de l'Elysée, de l'automne 1982 à l'été 1983, nous a déclaré, jeudi matin 4 mars : *« Les révélations de* Libération *me laissent pantois. Je me demande d'abord pourquoi maintenant et dans quel but ? Mais je ne suis pas surpris. Je savais que j'étais moi-même sur écoutes de l'Elysée depuis longtemps. Même encore récemment, cela n'a pas arrêté. »* A la question : *« Avez-vous eu connaissance d'écoutes sur des journalistes quand vous étiez encore en bon rapport avec la cellule de l'Elysée »*, il nous a répondu : *« C'est difficile de répondre. Ce n'est pas moi qui m'en occupais. Ce qui est certain, c'est que, quand j'étais à l'Elysée, il n'y avait pas d'informatique traitante, à l'exception d'un terminal du réseau SAFIR de la gendarmerie. »* Interrogé par *le Monde*, M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité publique, qui, pendant la cohabitation, avait constaté que des lignes téléphoniques permettant des écoutes étaient placées sous le contrôle de l'Elysée, considère que cette pratique est *« sûrement un mal nécessaire, qui doit être sévèrement réglementé »*. Il estime que, dans une démocratie, *« ceux qui décident les écoutes doivent être responsables politiquement devant les Assemblées, ce qui n'est pas le cas du président de la République »*. M. Pandraud indique, cependant, qu'il n'est *« pas choqué que le président de la République fasse procéder à des écoutes dans certains cas concernant la sécurité du pays »*, ce qui, selon lui, s'est produit, au moins une fois, pendant la cohabitation. *« Nous avons accédé à sa demande et c'est nous qui avons exploité les résultats »*, précise-t-il. L'ancien ministre affirme qu'il n'a jamais demandé la surveillance téléphonique de journalistes ou d'avocats.

L'Observatoire des libertés, association composée de magistrats, d'avocats et de parlementaires appartenant à l'opposition, a publié, jeudi 4 mars, le communiqué suivant : *« Encore une fois, nous apprenons par la presse que les lois de la République auraient été gravement violées au début de l'année 1986 dans l'affaire dite des Irlandais de Vincennes, par ceux-là mêmes qui, au plus haut niveau de l'Etat, sont censés en être les garants. Si de telles écoutes ont été pratiquées sur M. Plenel dans l'exercice de ses fonctions, il s'agit d'une forfaiture. L'affaire des Irlandais de Vincennes aura été jusqu'au bout une parodie de justice dans laquelle le pouvoir socialiste a exercé sur l'institution judiciaire des pressions sans précédent ayant entraîné la relaxe des principaux organisateurs et la condamnation des boucs émissaires. Cette révélation peut enfin permettre de faire la vérité sur dix ans de turpitudes juridico-politiques. C'est notre liberté et notre démocratie qui sont remises en cause par ces pratiques inavouables. »*

Georges Marion n'a jamais rencontré le général Imbot

L'un des comptes-rendus d'écoute publié par *Libération* donne à entendre que notre collaborateur Georges Marion aurait eu l'intention de discuter de son embauche au *Monde* avec le général René Imbot, à l'époque directeur général de la DGSE. Or Georges Marion n'a jamais rencontré celui-ci. Citant la transcription d'une conversation téléphonique entre Edwy Plenel et Georges Marion datée du 30 décembre 1985 à 23 h 02, *Libération* écrit : *« On parle de l'embauche de Marion au* Monde *(...) qui doit déjeuner avec Imbot (...) le mercredi 8 et discuter de ça. »* Georges Marion, qui était à l'époque journaliste indépendant et collaborait notamment à *Libération* et au *Canard enchaîné*, a été embauché le 1er septembre 1986 au *Monde*, dont il est aujourd'hui le correspondant en Afrique du Sud. Il est probable qu'une confusion a été faite, par le responsable de cette « écoute », entre le général Imbot et le commandant Jean-Michel Beau, l'un des protagonistes de l'affaire des Irlandais de Vincennes. Georges Marion n'avait au demeurant aucune raison d'attendre de ce dernier un quelconque feu vert à son entrée au *Monde*, comme le texte rapporté par *Libération* peut le donner à croire.

Un témoignage du lieutenant-colonel Beau

La non-condamnation de Christian Prouteau

Le lieutenant-colonel Jean-Michel Beau, seul gendarme à avoir mis en cause, dès 1984, l'Elysée et sa « cellule » dans l'affaire des « Irlandais de Vincennes », a déclaré jeudi 4 mars au *Monde* : *« Au-delà du scandale que constitue la découverte des écoutes téléphoniques dont le* Monde *et Edwy Plenel sont les victimes (ce qui ne me surprend pas), je voudrais rappeler les conditions scandaleuses dans lesquelles le préfet Christian Prouteau a été, pour cause de Jeux olympiques, relaxé en appel en janvier 1992, alors qu'il avait été condamné en première instance à quinze mois de prison (peine non amnistiable) pour complicité de subornation de témoins dans cette affaire des Irlandais de Vincennes.*

» Or, aujourd'hui, il est juridiquement impossible de revenir sur cette « non-condamnation » de M. Prouteau car il peut se prévaloir de la force de la chose jugée !

Les « plombiers » depuis vingt ans

La liste des affaires d'écoutes téléphoniques en France ne cesse de s'allonger. Les « plombiers », surnom des spécialistes de ce type d'espionnage, s'intéressent aussi bien à des journalistes qu'à des fonctionnaires ou à des avocats.

• **Décembre 1973 : la rédaction du *Canard enchaîné*.** – Des « ouvriers » sont interpellés en pleine nuit alors qu'ils posent des micros dans les locaux de l'hebdomadaire, rue Saint-Honoré, à Paris. Il s'agit en fait de policiers de la direction de surveillance du territoire.

• **Décembre 1987 : le Conseil supérieur de la magistrature.** – Trois hommes qui s'apprêtaient à poser une écoute sur la ligne téléphonique d'un huissier du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), M. Yves Luthbert, sont interpellés par la police. M. Lutbert était soupçonné d'avoir intercepté des notes sur de hauts magistrats rédigées par Mme Danièle Burguburu, secrétaire général du CSM, à l'intention du président de la République. L'hypothèse de la responsabilité de la « cellule élyséenne » a été évoquée lors du procès (*le Monde* du 30 mars 1992).

• **Décembre 1990 : la librairie du pasteur Doucé.** – En marge de l'enquête sur l'assassinat du militant homosexuel Joseph Doucé, il apparaît que des policiers des renseignements généraux ont procédé à des écoutes (*le Monde* du 19 décembre 1990) sur la librairie parisienne du pasteur, Autre Chose, entre le 12 et le 30 juillet 1990.

• **Octobre 1991 : des journalistes de *Libération*.** – M. Philippe Mourleau, un spécialiste de la pose d'écoutes téléphoniques, est interpellé alors qu'il récupère les cassettes d'un magnétophone branché sur les lignes téléphoniques de deux journalistes de *Libération*, Marie-Eve Chamard et Philippe Kieffer.

• **Octobre 1991 : au domicile d'un journaliste.** – Pierre Péan, journaliste et écrivain, découvre que des écoutes ont été placées à son domicile (*le Monde* du 26 octobre 1991).

• **Novembre 1992. L'avocat des « Irlandais de Vincennes ».** – Dans son édition du 19 novembre, l'hebdomadaire d'extrême droite *National-Hebdo* relance l'affaire des « terroristes » de Vincennes en publiant une note manuscrite rédigée en mars 1983 par M. Gilles Ménage, alors directeur adjoint du cabinet de M. François Mitterrand et annotée en marge par M. Christian Prouteau, alors conseiller du président de la République (*le Monde* du 20 novembre 1992).

3 200 lignes écoutées par le gouvernement chaque année

Aucun cadre légal avant 1991

Avant la loi du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par voie de télécommunications, le pouvoir exécutif ordonnant des écoutes administratives se trouvait en dehors de tout cadre légal. Dès les lendemains de la seconde guerre mondiale, la IVe République avait réutilisé le réseau d'écoutes installé dans les égouts parisiens par la Gestapo. A Paris comme en province, une profusion d'écoutes furent dès lors réalisées par de nombreux services policiers et militaires de l'Etat. Fonctionnant sans aucun contrôle jusqu'en 1960, ce système s'accompagnait d'une dispersion peu propice à l'efficacité.

Aussi un texte classé « très secret » fut-il adopté, le 28 mars 1960, en pleine guerre d'Algérie, par M. Michel Debré, premier ministre du général de Gaulle. Il créait un organisme chargé de centraliser les écoutes demandées par les autorités gouvernementales – le groupement interministériel de contrôle (GIC). La décision de placer une ligne sur écoute administrative ne pouvait dès lors être prise qu'après l'autorisation soit du premier ministre, soit du ministre de l'intérieur, soit du ministre de la défense. De 1960 à aujourd'hui, le GIC a fonctionné sous l'autorité directe du premier ministre, qui est destinataire de l'ensemble des renseignements obtenus.

Le secret extrême entourant les activités du GIC a cependant conduit les parlementaires à s'inquiéter des violations des droits et de la vie privée des citoyens. Une commission sénatoriale présidée par MM. René Monory et Pierre Marcilhacy a, le 25 octobre 1973, déposé un premier rapport sur le sujet. Puis, le 21 juillet 1981, le premier ministre Pierre Mauroy a chargé une commission présidée par M. Robert Schmelck, premier président de la Cour de cassation, de proposer des règles de fonctionnement compatibles avec le respect des libertés. *« En l'état actuel des choses, il n'y a pas d'écoute administrative visant des parlementaires, des responsables syndicaux ou des journalistes professionnels »*, écrivait notamment le rapport Schmelck, remis en juin 1982, en concluant à la nécessité de légiférer. Le rapport, qui ne fut pas rendu public à l'époque, inspirera directement la loi adoptée près de dix ans plus tard.

Il fallut attendre la condamnation de l'Etat français par la Cour européenne des droits de l'homme, dans deux arrêts du 24 avril 1990 visant des dossiers d'écoutes judiciaires, avant qu'une loi voie le jour. Le gouvernement de Mme Edith Cresson déposait alors, en juin 1991, un projet de loi relatif au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications qui devait devenir la loi du 10 juillet 1991. Fixant un cadre juridique aux écoutes administratives pratiquées par le GIC, la loi a créé une Commission nationale des contrôles des interceptions de sécurité. La loi prévoit encore cinq motifs pouvant justifier *« à titre exceptionnel »* des écoutes administratives : *« la sécurité nationale ; la protection des éléments essentiels du potentiel scientifique et économique de la France ; la prévention du terrorisme ; la prévention de la criminalité et de la délinquance organisée ; la prévention de la reconstitution ou du maintien de groupements dissous »*.

Dans son premier rapport d'activité sur les années 1991-1992, qui a été remis récemment (*le Monde* du 12 février), la Commission avait indiqué que Matignon avait fixé un quota de 1 180 lignes téléphoniques pouvant être écoutées en même temps par le GIC. Au total, compte tenu d'une durée moyenne de quatre mois consacrée à chaque écoute, le rapport estimait à 3 200 le nombre de lignes téléphoniques surveillées au cours d'une même année.

A l'occasion de la remise de ce rapport, M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat président de la commission, avait affirmé qu'aucun journaliste n'avait eu de ligne placée sur écoute pour les années étudiées, 1991 et 1992.

E. In.

Oreilles d'Etat

Suite de la première page

On sait désormais que ladite cellule, parmi ses activités, avait poussé le souci de la lutte antiterroriste jusqu'à placer sur écoutes, méthodiquement, avec noms de code, dispositifs permettant l'archivage informatique, l'enquêteur d'un journal qui venait de jouer un rôle-clé dans le dévoilement de l'affaire Greenpeace et de celle des Irlandais.

Cela se passait à l'abri et au nom du « château », où siégeait depuis plus de quatre ans un homme qui, étant alors député d'opposition, avait, en 1970, lors d'un débat à l'Assemblée nationale, dénoncé les écoutes téléphoniques à visée politique, en terminant par ce propos auquel il n'y a rien à redire : *« Il faudra bien qu'un jour ou l'autre existe une instance (...) qui décidera, tranchera et, le cas échéant, frappera tout homme politique responsable qui se sera rendu coupable à l'égard de la vie privée des citoyens des vilenies que je dénonce »*.

François Mitterrand, toujours en 1970, à propos des écoutes politiques, demandait : *« Qui nous garantira contre cela ? »*. La réponse viendrait vingt et un ans plus tard, dix ans après son installation à l'Elysée, sous la forme d'une loi instituant la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité, loi rendue nécessaire par les condamnations prononcées contre la France par la Cour européenne des droits de l'homme. Entre-temps, un rapport demandé en 1982 par Pierre Mauroy à l'époque de l'état de grâce et du socialisme ambitieux avait été enterré et, la main sur le cœur, chacun vous assurait que rien de suspect ne pouvait s'imaginer sous l'aile sécurisante et républicaine de l'Etat de droit. Un Etat de droit que la gauche avait mis en tête de ses desseins et que l'on croyait être une obsession fondatrice pour le socialisme moral.

LES oreilles du « château » ont donc fonctionné, en toute impunité, hors du champ du droit et hors du champ démocratique. Il ne suffit pas de se douter de quelque chose : lorsque la certitude est là, lorsque la liasse des photocopies vous est fournie, le choc est intense. Il faut imaginer les fonctionnaires de l'oreille collée enregistrant tout, notant, résumant, cherchant à comprendre de qui l'on parle – et n'y parvenant pas toujours – fournissant à leurs supérieurs des synthèses et des listes de mots-clés et de noms « intéressants ». Dans l'en-tête de ces notes figure la mention *« qui à qui »* – pour : qui téléphone à qui ; il est fâcheux qu'ils n'aient pas poussé le perfectionnisme jusqu'à prévoir une rubrique « qui pour qui ? » : qui écoute à l'intention de qui ? On imagine malaisément que ces documents aient été destinés seulement aux historiens du futur. Leur valeur était sans doute grande pour les pouvoirs du présent. La cellule était élyséenne.

∴

Après douze ans de présidence, une cohabitation, cinq gouvernements socialistes, une brassée d'affaires, tant de renoncements sur les « idéaux », cet éclairage rétrospectif sur les méthodes de police politique qui avaient cours au plus près du plus haut de l'Etat, ne devrait laisser indifférent aucun citoyen. Rien ne serait plus dommageable à l'esprit civique, et à ce qui demeure dans ce pays d'attachement à quelques principes simples, que cette révélation ne soit suivie d'aucune enquête sérieuse, indépendante et publiée.

On indiquait prudemment, jeudi matin, dans l'entourage du chef de l'Etat, qu'une enquête était bien en cours pour, disait-on, vérifier que les choses s'étaient bien passées comme le dit la presse – on ne se méfie jamais trop des journalistes... –, mais aussi pour voir si des traces en subsisteraient. On suggérait que tout cela était bien ancien, que la cellule fautive n'existait plus et que, donc, ce qui pouvait provoquer ce type de comportements avait disparu. On ajoutait aussi que la publication de ces documents à deux semaines des élections était bien étrange.

Parade convenue et attendue. La France, il est vrai, a beaucoup de soucis en tête et le tourbillon des « affaires » ne saurait faire oublier l'affaire principale, qui est celle de la récession et du chômage. Il serait cependant indigne de s'abriter derrière cela pour balayer d'un revers de main la *signification profonde*, sur l'état moral de l'Etat, de cet épisode où se mêlent le secret mal gardé, le pouvoir mal protégé, l'illégalité assumée et le viol de quelques-uns des principes sur lesquels s'était faite l'alternance de 1981 lors du fameux et lyrique « passage » de l'ombre à la lumière.

BRUNO FRAPPAT

P. S. : il va de soi que *le Monde* a l'intention de s'associer aux plaintes que déposera Edwy Plenel.

MÉDECINE

Rendu public par M. Bernard Kouchner

Un rapport officiel dénonce l'« anarchie » du recueil et de l'utilisation des tissus d'origine humaine

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, devait rendre public, jeudi 4 mars, un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), consacré au recueil et à l'utilisation des tissus d'origine humaine. Ce document dénonce la « confusion » et l'« anarchie » qui prévalent dans ce domaine. M. Kouchner a annoncé une série de mesures visant à améliorer la pratique des greffes d'organes et de tissus (1).

Demandée en juillet dernier par M. Kouchner, l'enquête avait été confiée au docteur Claude Gubler (médecin personnel de M. François Mitterrand) et à Mme Marie-Françoise Guérin, tous deux membres de l'IGAS. Le document (vingt-cinq pages) rendu public, jeudi 4 mars, ne constitue qu'un « rapport d'étape ». Les données qu'il fournit n'en sont pas moins, à bien des égards, inquiétantes.

L'une des premières difficultés soulevées tient aux limites, toujours fluctuantes, entre organes et tissus. Alors que les organes « nobles » (cœur, foie, rein) ne peuvent être conservés plus de quelques heures après leur prélèvement, il en va différemment avec les fragments osseux, les lambeaux cutanés, les cornées, certaines portions veineuses ou artérielles, les ligaments ou encore les valves cardiaques. C'est l'amélioration récente des méthodes de conservation de tous ces tissus qui a conduit au multiple développement des pratiques thérapeutiques et à l'augmentation du nombre des tissus prélevés et greffés.

Le rapport de l'IGAS dénonce une confusion juridique d'abord, liée aux ambiguïtés de la loi Caillavet de 1976. « *Cette loi*, écrit-il, *distingue les prélèvements sur donneur vivant et sur les cadavres. Or, l'expression « cadavre » recouvre deux situations différentes, selon que le sujet est en état de mort cérébrale, avec une circulation artérielle maintenue artificiellement, ou que le cœur et les fonctions circulatoires sont arrêtées définitivement. Si, dans la première hypothèse, un échange avec les familles est systématiquement recherché avant de procéder à un prélèvement, ce n'est pas le cas lorsque des prélèvements ne sont réalisés qu'au dépôt mortuaire. La procédure consiste, dans ce cas, à s'assurer qu'aucune opposition du défunt n'a été portée au registre de l'hôpital quant au don de ses organes et à recueillir l'accord écrit du directeur de l'établissement avant de procéder au prélèvement. Il existe là, manifestement, une perversion dans la mise en place des procédures nécessaires à l'application de la loi Caillavet.* »

Des conditions de conservation contestées

D'autres confusions sont relevées par les enquêteurs de l'IGAS, dues par exemple à « *l'éclatement des lieux de prélèvement* » (blocs opératoires, salles mortuaires) ou aux différents types d'organisation mise en place localement, via les « banques de tissus ». Confusion encore quant à l'utilisation des déchets opératoires, déchets dénommés *res nullius* : en vertu du règlement arrêté dans chaque département, tous les déchets anatomiques hospitaliers doivent être incinérés. En fait, certains de ces restes sont gardés par l'opérateur, comme les os spongieux à l'occasion d'une pose de prothèse ou les veines saphènes lors d'un *stripping*. Après traitement, ceux-ci sont utilisés au bénéfice d'un tiers. Les patients, dont on utilise ainsi les *res nullius*, « *n'en sont généralement pas avisés et le plus souvent les choses se passent comme si le praticien estimait pouvoir librement en disposer* ».

Pour un même tissu, les protocoles de conservation et de conditionnement ne font pas toujours l'objet d'un consensus, ni les règles mises en place pour confirmer de l'absence de risques d'infection virale pour la personne greffée. « *Les os massifs sont soit prélevés sur des donneurs en état de mort cérébrale, soit sur des cadavres, dans un délai qui peut varier de trois à six heures après l'arrêt circulatoire, ce délai pouvant être porté à vingt-quatre heures voire quarante-huit heures si le corps est gardé à 4 degrés*, précisent les auteurs du rapport de l'IGAS. *Quant aux os spongieux, ils proviennent des* res nullius *et il est fortement probable que nombre de services d'orthopédie continuent à en assurer eux-mêmes la conservation pour leur propre usage.* »

Selon les auteurs du rapport, cette situation « *anarchique* » et « *non réglementaire* » est source « *de conflits monopolistiques quant aux conditions de stockage et de cession* ». A cet égard, la place et le rôle des établissements hospitaliers privés à but lucratif (exclus aujourd'hui du dispositif des prélèvements, mais ayant recours aux différents tissus prélevés dans les hôpitaux publics) posent un sérieux problème.

Le rapport évoque aussi les « *conditions de cession variable* » des tissus ainsi prélevés. « *Pour tous les tissus où l'offre permet de faire face à la demande (veines, os spongieux, dure-mère, par exemple), aucune règle particulière n'a été élaborée pour en réguler la cession*, précisent les auteurs du rapport. *Quant aux tissus connaissant une situation de pénurie (os massifs, valves cardiaques, artères), les préleveurs des banques (...) en régulent la distribution sur des bases qui relèvent de leur seule appréciation. Il y a donc place, dans un tel contexte, pour l'organisation de circuits privilégiés.* »

Des prix extensibles

Les prix pratiqués sont excessivement hétérogènes, variant de 5 000 à 15 000 francs la valve cardiaque, ou de 2 000 à 6 000 francs l'os massif. Sans citer de nom, les inspecteurs de l'IGAS soulignent « *ne pas pouvoir passer sous silence la pratique mise en œuvre dans un des sites visités, pour un seul des tissus traités par cette banque. Alors que le tarif de cession du produit est de l'ordre de 5 000 francs, il est, en fait, facturé 13 000 francs lorsque la commande provient d'une clinique privée. La différence est reversée par la banque au praticien préleveur (...). Les lacunes du dispositif actuel laissent place à de graves dérives dont la mission n'a pu mesurer l'ampleur, mais dont cette illustration met en lumière le discrédit pouvant en résulter pour le système de santé.* »

Sur trois sociétés installées en France, dont deux sont américaines, l'une commercialise au prix de 23 000 francs l'unité des valves cardiaques obtenues à partir de cœurs prélevés sur des cadavres. Pour une autre, spécialisée dans la culture de cellules d'épiderme pour le traitement des grands brûlés – un établissement hospitalier français ayant recours à ses services – le prix de cession est de 76 francs le centimètre carré (contre 4 francs en moyenne dans les « banques » françaises). Une troisième société, française, récupère les veines saphènes prélevées lors des strippings, qui lui sont adressées par des chirurgiens vasculaires. Cette même société se prépare à développer une technique de culture de cellules humaines d'épiderme, mise au point dans un centre hospitalier universitaire et dans un laboratoire du CNRS (le support de cette culture cellulaire est constitué à partir de prépuces d'enfants). Le prix de vente prévu est de 49 francs le centimètre carré.

En conclusion, les auteurs du rapport de l'IGAS soulignent que, aussi longtemps que durera cette situation, « *les sociétés commerciales pourront librement transformer, conserver, vendre des produits obtenus à partir de tissus d'origine humaine en dehors de tout contrôle, ce constat valant également pour les banques créées tant en milieu hospitalier qu'au sein des centres de transfusion sanguine* ». « *Il est urgent*, affirment-ils, *que la loi bioéthique offre un cadre permettant de mettre en place un système structuré, assurant la qualité des produits, dans le respect de principes éthiques clairement affirmés.* » En chantier depuis près de cinq ans, le projet de loi sur la bioéthique n'a toujours pas pu être adopté au Parlement.

JEAN-YVES NAU

(1) M. Kouchner a notamment annoncé la création de deux groupements d'intérêt public, l'un concernant les organes, l'autres les tissus d'origine humaine. Un décret et une circulaire seront publiés, visant à améliorer la prévention des maladies transmissibles *via* les greffes d'organe et de tissus.

Inventeur du vaccin contre la poliomyélite par voie orale

Le professeur Albert Sabin est mort

Le docteur Albert Bruce Sabin, américain, inventeur du vaccin contre la poliomyélite administré par voie orale, est décédé, mercredi 3 mars à Washington, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Né le 26 août 1906 à Bialystok, aujourd'hui en Pologne orientale, Albert Sabin avait émigré aux Etats-Unis dès 1921. Après avoir suivi des études de médecine à New-York, il décroche son diplôme en 1931. Naturalisé américain, il est nommé assistant de recherche au Rockefeller Institute de New-York, où il commence ses travaux d'atténuation des virus de la poliomyélite.

En 1939, Albert Sabin intègre l'université de Cincinnati et devient professeur de pédiatrie en 1946. Consultant médical pour les maladies épidémiques au secrétariat d'État américain à la guerre, il devient membre du bureau épidémiologique des forces armées en 1963. Pendant la seconde guerre mondiale, le docteur Sabin travaille notamment sur d'autres maladies à virus, dont l'encéphalite et la dengue.

En 1957, il met au point un deuxième vaccin contre la poliomyélite, non plus injectable, contrairement au précédent inventé par le docteur Jonas Salk, mais administrable par voie buccale. Outre sa simplicité d'emploi, ce nouveau vaccin trivalent – qui protège contre les trois virus responsables de la poliomyélite – est préparé à partir d'un virus vivant inactivé (alors que les vaccins de type Salk contiennent des virus tués). Il s'agit donc d'une immunisation naturelle.

Professeur honoraire de nombreuses universités à travers le monde, le docteur Sabin préside, entre 1970 et 1972, l'Institut des sciences Weizmann de Rehovoth, en Israël. En janvier 1971, il reçoit du président Nixon la médaille du Mérite scientifique. Plus de quarante distinctions lui seront décernées pour ses recherches sur les maladies infantiles et les affections virales. Le « vaccin Sabin » lui survit, désormais recommandé par l'OMS.

L. F.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article consacré aux décrets de la loi Evin contre l'alcoolisme (*le Monde* du 3 mars), une coquille s'est glissée dans le chiffre des sommes consacrées à l'affichage en faveur des boissons alcoolisées. En France, pour l'année 1992, le budget de cet affichage a été, au total, de 521 millions de francs, dont 33 millions en faveur du vin.

SPORTS

FOOTBALL : coupes d'Europe

La surprise d'Auxerre

L'AJ Auxerre a battu l'Ajax d'Amsterdam, 4-2, mercredi 3 mars, en quart de finale aller de la Coupe de l'UEFA. A égalité avec les Néerlandais, 2-2, après la mi-temps, les Auxerrois se sont imposés en fin de partie. Ils peuvent ainsi espérer éliminer l'Ajax à l'occasion du match retour à Amsterdam, qui aura lieu mardi 16 mars. En revanche, l'Olympique de Marseille s'est contenté d'un match nul décevant, 1-1, face à un CSKA Moscou hors de forme, à Berlin, lors de la troisième journée de la Ligue des champions.

Longtemps, Auxerre n'a pas eu besoin de la coupe d'Europe. Le club de Guy Roux inscrivait sa réussite dans des strictes limites hexagonales. Celle d'un football de terroir et de débrouillardise qui faisait trébucher les grosses écuries du championnat de France. Les compétitions continentales ne constituaient qu'une récompense supplémentaire pour l'anomalie du football français. Jusqu'à cette année. Jusqu'à cette série récente de défaites en championnat qui a évacué l'AJ Auxerre de la cour des grands beaucoup plus tôt que d'habitude. Au sein de l'équipe, les joueurs les plus aguerris s'étaient mis à renâcler contre l'autoritarisme de leur entraîneur. A l'extérieur, les observateurs ironisaient sur l'incapacité chronique de l'AJA à concrétiser ses effets de surprise.

Auxerre avait donc besoin de la coupe d'Europe comme d'une session de rattrapage pour ses errements nationaux. Mercredi soir, dans un stade de l'Abbé-Deschamps plein à craquer, Guy Roux a retrempé sa légitimité dans le grand bain d'une victoire sur un grand d'Europe au terme d'une partie passionnante. Les Néerlandais de l'Ajax d'Amsterdam, précédés par la gloire de leurs prédécesseurs, avaient-ils sous-estimé ces « paysans bourguignons » ? La formation la plus offensive d'Europe a été prise à son propre jeu. Les joueurs auxerrois ont construit leur succès en attaquant à outrance, et en jouant plus vite que l'adversaire. Leurs quatre buts sont une déclinaison des plus beaux gestes du football : reprise de volée, coup-franc dans la lucarne, corner rentrant et percée dans la surface de réparation. Auxerre a ainsi gagné le droit de rêver pendant deux semaines. En évitant d'oublier que, la saison dernière, le club avait déjà réussi un petit exploit en battant Liverpool, 2-0, avant de s'incliner face à la logique du football, lors du match retour.

J. Fe.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Un lycée de type Pailleron détruit par un incendie à Bagneux

Le lycée d'enseignement professionnel (LEP) Léonard-de-Vinci de Bagneux (Hauts-de-Seine) a été à moitié détruit, mercredi 3 mars, en milieu d'après-midi, par un incendie qui a ravagé le deuxième étage du bâtiment avant d'être maîtrisé par les pompiers. Cet incendie n'a pas fait de victime, les quelque 330 élèves du lycée ayant terminé leurs derniers cours à 15 heures et les personnels administratifs ayant pu être rapidement évacués.

Cet établissement, de type Pailleron – du nom du collège Edouard-Pailleron à Paris, qui avait été totalement détruit, le 6 février 1973, par un incendie qui avait provoqué la mort de vingt personnes dont seize élèves – est le deuxième établissement des Hauts-de-Seine victime d'un tel sinistre depuis trois mois : dans la nuit du 1er au 2 décembre 1992, le lycée Robert-Schuman de Colombes avait été entièrement ravagé par un incendie. Il reste, au total, cinquante-six établissements scolaires de ce type en France.

Selon le conseil régional d'Ile-de-France, le lycée de Bagneux fait partie des sept établissements de type Pailleron que la région a inscrits à son budget 1993 pour les reconstruire de toute urgence. Dans l'immédiat, les élèves suivront leurs cours d'enseignement général dans un collège voisin de Bagneux. D'ici quatre à cinq semaines, des bâtiments provisoires devraient permettre d'accueillir à nouveau les élèves sur le site du LEP en attendant les bâtiments définitifs.

JUSTICE

Mme Daugreilh, député (ex-RPR) des Alpes-Maritimes, inculpée d'ingérence et d'abus de confiance

Mme Martine Daugreilh, député (ex-RPR) des Alpes-Maritimes et adjointe au maire de Nice, a été inculpée d'ingérence et d'abus de confiance, le 24 février (1), par M. Daniel Farge, président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble. Trois autres adjoints sont poursuivis dans la même procédure, dont deux, M. Michel Falicon et Mme Christine Selvi, ont déjà été inculpés, des mêmes chefs, en décembre 1992. Ils auraient utilisé les services d'employés municipaux appartenant à une « brigade spéciale » de quatre-vingts personnes qui travaillaient soit comme agents électoraux soit au profit d'élus, de chefs de service ou d'amis de l'ancien maire (CNI) de Nice, M. Jacques Médecin.

En ce qui concerne Mme Daugreilh, il lui est reproché d'avoir fait appel à sept agents municipaux pour l'agrandissement d'un mas qu'elle avait acheté, en 1989, dans le quartier résidentiel de Cimiez. Elle affirme, cependant, avoir confié ces travaux à une entreprise privée et qu'« *aucun employé municipal n'a jamais franchi le seuil de* [sa] *maison* ». Elue député de la 2e circonscription des Alpes-Maritimes en 1988, Mme Daugreilh a été exclue du RPR, le 25 février 1992, pour avoir présenté une liste dissidente de ce parti aux élections régionales. Elle a renoncé à solliciter le renouvellement de son mandat lors des prochaines élections législatives. – (*Corresp.*)

(1) Soit avant l'entrée en vigueur de la réforme du code pénal supprimant notamment le mot « inculpation ».

Le retour aux « maisons de correction » critiqué en Grande-Bretagne

Présentant, mardi 2 mars, un plan destiné à lutter contre la délinquance juvénile, le ministre de l'intérieur britannique, M. Kenneth Clarke, a évoqué l'ouverture de « *centres de formation de sûreté* » pour les enfants et adolescents de douze à quinze ans (*le Monde* du 3 mars). La différence entre ces nouveaux établissements et les anciennes maisons de correction semble mince. Ces nouveaux centres – qui pourraient être ouverts vers 1995 – seront réservés aux jeunes garçons récidivistes déjà condamnés à trois reprises. Chacun d'eux accueillera entre 40 et 50 pensionnaires, et le temps de détention pourra atteindre deux ans.

Le gouvernement insiste sur l'approche pédagogique. Toutefois, le projet est critiqué à la fois par des parlementaires, par des groupes de réforme pénale et par de nombreuses organisations humanitaires, qui accusent le gouvernement de succomber à une « *atmosphère de panique morale* » et de créer des « *collèges du crime* ». Le gouvernement a aussi annoncé son intention de lutter contre l'absentéisme scolaire. Selon une étude de l'université de Sheffield, 48 % des élèves du secondaire qui pratiquent l'école buissonnière deviennent délinquants. – (*Corresp.*)

RELIGIONS

Une association de riverains déboutée de sa plainte contre la mosquée de Lyon

Le tribunal de grande instance de Lyon a débouté, mercredi 3 mars, une association de riverains qui réclamait la suspension des travaux de la mosquée dans le 8e arrondissement de Lyon. L'association demandait au tribunal de constater que le permis de construire, délivré le 29 août 1989, était arrivé à expiration le 29 août 1992, et que les travaux d'affouillement n'avaient été réalisés que pour faire échec à la péremption. Le tribunal a débouté les demandeurs, estimant qu'ils n'avaient pas « *pour vocation de faire respecter la réglementation en matière d'urbanisme* ».

La construction de la mosquée de Lyon, attendue depuis quatorze ans par les trois cent mille musulmans de la région Rhône-Alpes, a démarré le 15 juillet 1992. Son promoteur est l'Association culturelle lyonnaise islamo-française (ACLIF) et son coût est estimé à 31 millions de francs, dont 20 millions payés par l'Arabie saoudite. La construction se poursuit avec le soutien du maire de Lyon, M. Michel Noir, et celui d'Alain Mérieux, son concurrent (UPF-RPR) aux législatives, qui s'est récemment prononcé « *très clairement* » en sa faveur.

ÉDUCATION

L'agrégation sera revalorisée

Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, M. Jack Lang, et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, M. Jean Glavany, ont signé, jeudi 4 mars, avec quatre organisations syndicales, un relevé de conclusions sur la revalorisation des 37 500 professeurs agrégés (qui représentent 11 % des enseignants du second degré) et professeurs de chaires supérieures (ces derniers enseignant en classes préparatoires). Une façon, pour le ministre, « *de valoriser le rôle essentiel des professeurs agrégés et de reconnaître leur haute qualification* ».

Le plan Jospin de revalorisation, signé en 1989, prévoyait que la proportion d'agrégés accédant à la hors-classe ou aux chaires supérieures passerait de 13 % du corps à 15 % en 1993. Le protocole signé le 4 mars la fera passer à 20 % d'ici à 1996, ce qui représente environ 3 000 promotions supplémentaires. En outre, la voie de l'agrégation interne est confortée. A partir de la session de 1994, entre 20 % et 40 % des places offertes à l'agrégation seront accessibles par concours internes au lieu de 10 % à 30 % actuellement.

□ **Remise en service du réacteur Phébus.** – Le réacteur nucléaire d'études Phébus vient d'être remis en marche à Cadarache (Bouches-du-Rhône), après un arrêt de trois ans, a annoncé, mardi 2 mars, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Cette installation a été modifiée pour mener, jusqu'en 1998, un programme de recherche intitulé Phébus PF, portant sur l'étude du comportement des produits de fission dans un réacteur nucléaire en cas d'accident grave. Le budget, de 900 millions de francs environ, est cofinancé par EDF (25 %), la Commission des Communautés européennes (30 %), et par le Japon, les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Canada (15 % au total).

CULTURE

CINÉMA

L'échappée belle

Un cinéaste africain affirme sa personnalité d'auteur

SAMBA TRAORÉ
d'Idrissa Ouedraogo

Une station-service. Un braquage. Des coups de feu, mort d'hommes, un voleur qui s'enfuit dans la nuit. C'est un film noir? Malgré le douteux calembour, oui. Dans une séquence d'ouverture en quatrième vitesse, le cinéaste de *Yaaba* et de *Tilaï* projette son film loin de toutes les habitudes du cinéma africain. Lorsque, avec son butin, Samba se réfugie dans son village natal, au fin fond de la brousse sahélienne, Ouedraogo paraît retourner du même mouvement vers ses marques, ses *ambiances et ses décors. Mais tout* a changé : le récit, le ton, la technique. *Samba Traoré, on le sait très* vite, ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire des films d'Afrique.

Avec sa mallette qui semble contenir une inépuisable fortune, Samba est roi au village. Il épouse la jolie fille jadis abandonnée pour *partir à la ville, il tire des ennuis* son vieux copain, construit avec lui une guinguette qui fait la joie des habitants, comble ses vieux parents et ravit les enfants. Mais, en quelques plans insérés dans cette chronique tour à tour humoristique, sensuelle et tendre, le destin veille, qui rattrapera le héros. Le destin, *pas la morale. Il ne s'agit jamais* de : « Bien mal acquis, etc. », mais d'une malédiction plus ancienne et plus terrible.

Parce qu'il se place ainsi sous les auspices de la *tragédie antique*, Ouedraogo se retrouve naturelle*ment dans les traces du grand film* noir américain. Ces récits de rédemption impossible qu'étaient, par exemple, *J'ai le droit de vivre* de Fritz Lang ou *High Sierra* de Raoul Walsh. Idrissa Ouedraogo réussit ainsi un étonnant tour de force : son scénario est un archétype de grande série B, s'adapterait sans mal à n'importe quel continent, à n'importe quelle époque. A son service, une technique tranchant avec le bricolage et l'à-peu près qui sont souvent le lot des films africains. « Technique » au *sens des moyens matériels : la qua*lité des images, la sûreté des lumières, la précision du son sont irréprochables.

Mais aussi technique de la mise en scène, *d'une grande maîtrise* dans la combinaison de tonalités variées, dans le jeu des ellipses et des refrains, dans la soudaine stylisation d'une scène en contrepoint d'un plan naturaliste. Et encore dans l'interprétation, dominée par la sobre intensité de Bakary Sangaré pour le rôle-titre, et la beauté *doucement rayonnante* de Mariam Kaba – seul Abdoulaye Komboudry, *dans le rôle du compère*, se laisse aller à d'inutiles grimaces.

Pourtant, Ouedraogo est trop cinéaste pour se contenter d'une mécanique dramatique, qui, à l'ins*tar des grands genres classiques* américains (film noir, western ou *comédie), repose uniquement sur* des situations, sans une once de psychologie. Son regard de metteur en scène ancre naturellement ce canevas abstrait dans la réalité, dans la matière de l'Afrique. La chaleur est là, et la terre brute des murs, et les couleurs de la poussière, de la végétation, des costumes : toute cette « chair » documentaire sans laquelle *Samba Traoré* risquerait l'apesanteur des produits internationaux dévitalisés.

Une revendication de dignité

Le film pose pourtant d'intri*gantes et nécessaires questions*, nées de ce « classicisme » inspiré par Hollywood de la grande époque – moins inattendu qu'il n'y paraît : on se souvient de ce superbe plan large de cavaliers, dans *Tilaï*, qui devait plus à John Ford qu'à Ousmane Sambene ou à Jean Rouch. Il inquiétera peut-être *ceux qui, en Europe, comptent sur* les cinéastes du continent noir pour *insuffler* sur les écrans une manière inédite de raconter les histoires.

Mais sa qualité technique traduit une revendication de dignité à *l'égard du public africain*, et ses choix de mise en scène une revendication de liberté envers ceux qui, ici, prétendent décider de ce qui doit se filmer en Afrique. Il y a beau temps qu'Idrissa Ouedraogo, fêté comme l'un des plus grands cinéastes africains et à ce titre couvert de récompenses (ce film-ci ne fait pas exception, avec son Tanit d'argent au Festival de Carthage et son Ours d'argent au Festival de Berlin), répète qu'il ne se soucie *pas d'être un cinéaste africain*, mais « seulement » un cinéaste.

Samba Traoré affirme que l'Afrique est plus riche encore, de paysages, de récits et de styles, que son *cinéma peut et doit sortir* de l'alternative réductrice dans laquelle il survit, entre « films de légende et tradition » et « pamphlets contre le colonialisme et ses avatars actuels ». En s'évadant de ce dilemme, Ouedraogo signe une manière de proclamation d'indépendance.

JEAN-MICHEL FRODON

Corps perdu

BODY
d'Uli Edel

Nous voici revenus à des plaisirs démodés : sortir entre amis, choisir *le plus mauvais film possible*, hurler de rire devant l'uniforme perfection du ratage. Parvenir à ce plaisir sans mélange suppose un scénario imbécile et content de lui : *l'idée de Body tient* sur le dos d'une pochette d'allumette. Une femme (Madonna) est accusée d'avoir fait mourir de plaisir son vieil amant. Le reste du film est consacré au procès de l'amante assassine, défendue par un avocat *(Willem Dafoe) qui se laisse pren*dre dans ses rets. Autour du couple, on aperçoit un procureur émoustillé (Joe Mantegna), l'ex-secrétaire-maîtresse de la victime (Anne Archer), l'épouse de l'avocat (Julianne Moore), qui viennent *meubler les intervalles qui séparent* les duos sado-masochistes Madonna-Dafoe.

On aura remarqué que – à l'exception de Madonna – la distribution réunit des acteurs qui ont été au moins compétents, parfois éblouissants, en d'autres circonstances. Pas ici. La faute en revient évidemment à Uli Eidel (*Moi, Christiane F., Last Exit To Brooklyn*), l'homme qui signe la mise en scène (?). Joe Mantegna se contente de ne rien faire, il s'en tire mieux que Willem Dafoe, qui – conscience professionnelle? – se force à quelques effets risibles.

A sa décharge, il a pour partenaire une créature échappée de chez Mme Tussaud, dont la physionomie évoque vaguement une chanteuse pop, autrefois populaire. *Madonna, prise dans la représenta*tion qu'elle se fait d'elle-même, ne provoque plus rien que la peur du vide.

T. S.

Les archives d'un visionnaire

Les manuscrits d'Abel Gance dispersés à Drouot



WAROLINE

Abel Gance en Christ martyrisé dans « la Fin du Monde »

Les pouvoirs publics avaient été déçus de ne pouvoir s'entendre avec Nelly Kaplan, détentrice des archives d'Abel Gance, qui les faisait disperser, mercredi 3 mars, à l'Hôtel Drouot. Aussi, du manus*crit de sa première Légende dramatique en quatre actes et en vers* (1908) aux 257 photos prises sur le tournage d'*Austerlitz* (1960), l'Etat s'est manifesté tout au long de la vente par des préemptions massives.

En deux heures et demie, 298 numéros étaient vendus, pour un total de 1,8 million de francs. La Bibliothèque nationale (BN), la Direction du livre (DDL) et la Direction des musées de France (DMF) devraient débourser, à eux *seuls, 1,5 million* de franc. Aucune pièce importante n'a échappé à *leur vigilance. Il faut dire que* les enchères ne volaient pas très haut. Les institutions étrangères, préventivement découragées par l'interdiction de sortie du territoire des éléments les plus importants de la vente, étaient absentes.

C'est ainsi que la BN a pu acheter, 300 000 francs, un ensemble de 19 carnets autographes qui courent de 1914 à 1928. Ils constituent un véritable journal de travail du cinéaste où, à côté de ses ses projets, il note les orages de sa vie sentimentale, ses jugements critiques et ses rencontres avec des contemporains. Une cinquantaine de scénarios « muets » – tournés ou non – ont été préemptés par la BN : *Les morts reviennent-ils?* (2 500 F), *Homère et Orphée* (4 000 F), *l'Aluminite* (2 500 F), *les Etapes de la douleur* (2 600 F), *le Spectre des tranchées* (2 800 F), *Rose du ciel ou la parole des étoiles* (2 000 F), *la Voix du sang* (2 800 F), *le Fou de la falaise* (9 000 F), *l'Héroïsme de Paddy* (7 000 F), *Mater Dolorosa* (40 000 F).

La DDL récupérait le copieux manuscrit autographe de *la Roue* (200 000 F), pour la Cinémathèque, avec la plupart des scénarios des films parlants, et les trouvailles techniques de l'inventeur du Magirama, sans oublier au passage les pièces qui concernent le cinéaste Jean Epstein, un proche d'Abel Gance.

Le manuscrit autographe du *Napoléon* a été retenu par la DMF (100 000 F). Il devrait aller à Boulogne-Billancourt enrichir la Bibliothèque napoléonienne Marmottan en compagnie d'un vibrant *Appel aux artistes et à tous les collaborateurs de « Napoléon »* (9 500 F). En revanche, 490 pages « tapuscrites » du même scénario ont été ravalées à 350 000 F. Les amateurs ont dû se contenter de quelques photos, ouvrages dédicacés et manuscrits de second plan, abandonnés par les établissements nationaux. Me Eric Buffetaud, le commissaire-priseur *qui tenait le marteau*, a souligné *« la reconnaissance par l'Etat français du génie d'Abel Gance »*. Reconnaissance faite à bon compte.

EMMANUEL DE ROUX

□ **Films muets en concert au Louvre.** – *Le Lys brisé*, de David W. Griffith (1919), avec Lillian Gish, décédée le 27 février (*le Monde* du 3 mars), *Rien que les heures*, d'Alberto Cavalcanti (1926), et *Blackmail*, d'Alfred Hitchcock (1929), sont présentés à *l'auditorium du Louvre*, avec un accompagnement musical. L'ambition de « Cinéma muet en concert » est de restituer ces films rares, qui sont aussi des concerts vivants, avec les partitions d'origine ou des créations musicales contemporaines.

▶ **Les 4, 6, 7, 13 et 14 mars à l'auditorium du Louvre. Renseignements au 40-20-52-99 ou sur 3615 Louvre.**

Deux sans trois

SARAFINA
de Darrell James Roodt

Au début était un spectacle musical de Mbongeni Ngema, inattendu : dans l'Afrique du Sud d'avant la libération de Nelson *Mandela, la vie sous le régime de* l'apartheid et le sanglant soulèvement de Soweto vu par des écoliers (*le Monde* du 26 octobre 1989).

Derrière le grillage encerclant la salle de classe, les musiciens de l'orchestre de Hugh Masekela, *juchés sur des tanks et portant* l'uniforme, entraient parfois dans l'action, incarnant qui un militaire, qui un flic. On ne quittait pas la salle de classe mais tout était dit, tout était donné à ressentir : l'absurdité, la douleur, l'espoir et, malgré tout, l'innocence. A Johannesburg, puis à New-York, *Sarafina* fut un triomphe.

Puis vint *Voices of Sarafina*, un documentaire de l'Anglais Nigel Noble. La vie des interprètes de *Sarafina* à New-York, l'écho, dans le spectacle, de leurs expériences *personnelles*. Avec, *en prime*, une rencontre-surprise avec Myriam Makeba, mythe à la fois artistique et politique. Surnommée « Mamma Africa », Makeba vivait en exil depuis plus de vingt ans; il était interdit, en Afrique du Sud, de *prononcer son nom*.

Enfin *Sarafina* – le film. Profitant du vent de libéralisation qui *commence à souffler sur l'Afrique* du Sud, l'intrigue est réaménagée; Myriam Makeba, enfin de retour, devient la mère de Sarafina (Leleti Kumalo), Whoopi Goldberg reprend le rôle (en or) de la maîtresse d'école – ce qui permit sans doute l'entrée dans la production d'un financement américain – et les scènes de Soweto sont méticuleusement reconstituées. Ratage d'un triomphe.

Darrell Roodt, cinéaste dont la « patte » s'apparente à celle d'un Oliver Stone, ne réussit ni le mélange des tons ni le passage de l'un à l'autre. A son affaire dans les scènes de soulèvement, il est, de toute évidence, mal à l'aise *dans les séquences musicales*. Vu le contexte local, *Sarafina* est sans doute une entreprise de salubrité publique. Mais les bonnes œuvres ne font pas forcément les grandes œuvres.

HENRI BÉHAR

ARTS

Mélange des genres

Dessins d'un côté, estampes de l'autre, le Grand Palais veut attirer des collectionneurs de toutes espèces

A gauche, en entrant dans la nef *du Grand Palais, se tient* la septième session du SAGA, Salon des œuvres *originales à tirage limité* – c'est sa définition officielle, – paradis annoncé de l'amateur d'estampes contemporaines. A droite, on trouve le troisième Salon du dessin de collection, dessin ancien et moderne. Ils voisinent pour la première fois. La sanguine rejoint l'eau-forte, la pierre noire la *pointe sèche*, l'encre de Chine l'encre d'imprimerie.

Jusqu'à présent, le Salon du dessin de collection se tenait à l'Hôtel Georges-V, dans les beaux quar*tiers où logent sans doute ces* riches amateurs. Et il ne traitait que des siècles passés, particulièrement du Siècle des Lumières, dont des marchands tels que Didier Aaron, Marianne Roland-Michel et Patrick Perrin sont d'éminents spécialistes. Cette fois, grâce à quelques galeristes-missionnaires, *Michel Durand-Dessert*, Marwan Hoss et Yvon Lambert, il a cessé d'oublier l'art d'aujourd'hui.

Cet élargissement, qui, dit-on, offusquerait quelques esprits *conservateurs, a cependant* d'excellents effets. Il suscite des rapprochements instructifs, il suggère des parallèles incongrus. D'un stand à l'autre, Gérard Garouste et Pierre Bonnard se saluent. Ce qu'ils ont en commun? La dexté*rité du trait*, la *fantaisie* de l'invention, les couleurs aigres, la recherche de *l'élégance*.

Préférez-vous des paysages? Il y en a de Claude Lorrain, de Suvée, de Boucher, d'Hubert Robert, d'Isabey, de Rousseau, d'Harpignies, de Monet, de Bonnard encore, remarquablement représentés par plusieurs galeries. Des nus? Voyez ceux de Palma le Jeune et d'Henri Matisse, de *Suzanne Valadon* et de Jacques Villon.

Ne négligez ni les allégories théâtrales du dix-septième siècle italien ni les scènes de genre du *dix-huitième français*, les *petits* maîtres romantiques, ni Delacroix, ni Degas, ni Gauguin, ni l'avant-garde russe, ni les portraits cubistes de Marcoussis et de Metzinger, ni Gonzalez, ni Hélion. Déambulez, allez et venez. Mêlez les *époques*, les styles, les motifs, les techniques, car tel est le pre*mier mérite de ce Salon intime et* cossu : rendre manifeste la force du beau dessin.

Le SAGA ne supporte pas sans peine la comparaison. Il serait même prudent *de le visiter avant* de se rendre chez son trop puissant voisin, afin d'éviter une désillusion. Les œuvres de qualité ne font pas défaut cependant, rares eaux-fortes cubistes de Braque et Picasso chez Berggruen, belles gravures *de Brauner et de Messagier* chez Ariane Bomsel, lithographies rutilantes de Sam Francis chez Jean Fournier, tirages récents d'Alberola chez Item et chez Linard et de Kounellis chez Daniel Lelong.

Elles ne suffisent pas à compenser l'abondance d'estampes banales et criardes, sous-produits *de série qui n'ajoutent rien* à la gloire du genre. Plus de sévérité dans la sélection des exposants et le choix de la qualité des œuvres contre le nombre ne seraient pas inutiles si le SAGA entend se défendre contre l'affadissement *qui le menace*.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Salon du dessin de collection et SAGA, Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Jeudi 4 et vendredi 5 mars de *12 heures à 22 heures*, samedi 6 et dimanche 7 de 10 heures à 19 h 30, *lundi 8 de 12 heures à* 19 h 30.**

MUSIQUES

La première scène d'Art Mengo

Le jeune chanteur toulousain introverti tente de s'imposer en public

ART MENGO
au Casino de Paris

Après un premier album méritant et une Victoire de la musique – catégorie révélations – méritée, Art Mengo asseyait l'an passé sa réputation d'espoir avec *Guerre d'amour*, paru chez *Columbia. Il* révélait, sous une apparente timidité, du style, énormément de style. De ces chansons un peu lasses composées avec Patrice *Guirao, Art Mengo savait tirer* des formes particulières, de lui seul connues. Une sorte d'élongation de la phrase musicale, un art de la répétition mélodique, de la scansion en douceur de mots simples. De plus, le chanteur toulousain a une voix, râpeuse, chaude, qui permet de rouler un peu de la gorge tout en portant loin.

Introverti, malgré des airs de maçon compétent et rieur, Art Mengo y traduisait les envies (l'amour), la lucidité (la mort), et les rêves (Dieu? le bien-vivre? l'art?) *d'une génération partagée* entre la crise, la révolte à petit feu, et *le cocooning*.

Gino, Nous nous désaimerons, Guerre d'amour sont de très belles *chansons, où l'on sent la présence* d'une culture musicale construite à l'image du personnage : latine pour le ton, française pour la forme, rock pour l'habillage. Restait la dure épreuve de la scène. Art Mengo était un artiste de studio, *il lui fallait s'exposer. Il* le disait, il était un des nouveaux artistes français les plus attendus au tournant.

Il prit donc son temps, plusieurs mois, avant d'arriver au Casino de Paris, les 2 et 3 mars. Mais le temps ne fait pas toujours l'expérience. Dans l'album, les arrangements jouaient d'un art consommé de la glissade harmonique, des accords dérangeants perchés au juste bord de la dissonance, *et de la symbiose entre* synthétiseurs, guitares acoustiques et voix. Ces effets sentis, pensés, *réfléchis n'étaient guère faciles à* rendre en scène. Il fallait, pour y parvenir, rester libre.

Art Mengo aurait *pu réussir* – il le prouve fort bien au moins à deux reprises, on l'entend alors seul au piano, relayé en douceur par un guitariste onctueux comme *un Carlos Santana*, – *n'était cette* fâcheuse tendance à vouloir habiller les jeunes espoirs de la chanson française de hardes conventionnelles. Pour sa première *prestation scénique* d'envergure, Art Mengo est donc rentré dans le moule du rythme à deux temps d'un rock gentil. Le batteur fait office de hache dans cette entreprise de casse concertée. La basse suit et les claviers s'étouffent. Finis les vols planés. Pas un souffle.

S'estompe ainsi la voix de Michel – Art Mengo est l'ana*gramme de son nom de famille*, mais le public *aficionado* utilise son prénom, – son originalité, son sens du crescendo, du swing allongé. Lui, plus décontracté que *prévu, papote. En Espagne*, dit-il, le deuil se porte longtemps, brutalement; l'amour est un parti pris. Au cours de cette longue traversée du binaire superflu, Art Mengo, le *chanteur*, le jeune homme d'opinion, le musicien prometteur, n'a pas cessé d'exister. Il lui faudra à présent s'imposer.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Album : *Guerre d'amour*, *1 CD Columbia 471279*.**

□ **Marc Minkowski remplace René Jacobs au Centre de musique baroque de Versailles.** – Le jeune chef français *Marc Minkowski vient* d'être choisi pour diriger le Studio Versailles-Opéra, atelier lyrique du Centre de musique baroque de Versailles, en remplacement du *contre-ténor et chef d'orchestre* belge René Jacobs. Il prendra ses fonctions en septembre 1993. Nommé pour deux saisons. Marc Minkowski sera assisté par la soprano française Rachel Yakar, qui reste codirectrice artistique du Studio. René Jacobs, pris par ses *activités internationales*, a cependant accepté de continuer à y enseigner.

CULTURE

THÉATRE

Pour la mort d'un enfant

La lucidité salutaire d'Edward Bond, le courage du metteur en scène Bruno Boëglin

JACKETS OU LA MAIN SECRÈTE
au Théâtre de la Ville à Paris

Qu'est-il de plus insupportable que la mort d'un enfant ? Edward Bond, auteur dramatique – anglais – de toute première importance, n'en finit pas de s'interroger, au prix d'une douloureuse introspection, sur le sacrifice, et son cortège infini, la meute des violences. Sa pièce la plus connue et la plus jouée, *Saved* (*Sauvés*, 1965) fit scandale en Angleterre – et provoqua en France même de sérieux remous, en 1972, dans sa présentation par Claude Régy, – car elle mettait en scène la lapidation d'un nouveau-né dans son berceau par des jeunes gens désœuvrés.

L'actualité la plus récente a porté sur la scène du réel ce qui aurait dû rester, si on avait su l'entendre, le fantasme effrayant d'un écrivain simplement lucide. James Bugler, deux ans, est mort sous les coups de deux adolescents de Liverpool un jour de février 1993. Aujourd'hui, M. John Major a réagi : « *Je voudrais que le public lance une croisade contre le crime et change son attitude, passant de l'indulgence pour le crime à la considération pour la victime.* » Vingt-huit ans plus tôt, Edward Bond avait témoigné. Dans l'indifférence d'une Angleterre alors en pleine croissance. Il ne s'en était d'ailleurs pas tenu à ce premier avertissement, menant de pièce en pièce, avec le soin d'un enquêteur et le talent d'un philosophe, une réflexion, sans beaucoup d'équivalent depuis le siècle de Shakespeare, sur les rouages de la violence.

Il y eut donc Régy, Georges Wilson au TNP juste avant lui, et Patrice Chéreau qui nous offrit, splendide, le *Lear* de Bond en 1975. Et puis plus rien avant le milieu des années 80 et la venue à Paris de la Royal Shakespeare Company, en conflit ouvert avec le thatchérisme, manifestant fermement que quelques Anglais étaient toujours capables de révolte. Depuis, les œuvres d'Edward Bond sont régulièrement portées à la scène.

Après nous avoir donné *Roberto Zucco*, la dernière pièce de Bernard-Marie Koltès, il y a deux ans, Bruno Boëglin présente donc aujourd'hui la dernière pièce d'Edward Bond, *Jackets ou la main secrète*, nouvel avertissement sans frais au monde des puissants. Rien d'étonnant dans ce passage de *Zucco* à *Jackets*, tant le cousinage est net entre ces deux auteurs d'exception.

Les armes de la cruauté

Jackets est composé de deux pièces, intimement liées l'une à l'autre. La première partie nous entraîne au cœur du Japon, au dix-huitième siècle. Dans un village de montagne, un jeune garçon, à la demande de ses parents, se donne en sacrifice pour sauver la vie de son suzerain. Edward Bond : « *Pourquoi parlons-nous d'échec ? Tue quelqu'un lentement... Tranche sa gorge... Fais rentrer ses cris vivants dans sa chair morte ! Rien n'est cruel, rien n'est mal si cela doit sauver le prince !* » Le garçon aura la tête tranchée par un sabre. La seconde partie a pour cadre l'Angleterre contemporaine. Un officier cherche dans ses troupes un jeune soldat suffisamment crédule pour le sacrifier sur l'autel de la lutte contre le terrorisme. Une mise en scène réussie de sa mort permettrait de lancer une vaste action de répression. Edward Bond : « ... *mais nous avons besoin d'un soldat mort. Alors, nous pourrons procéder à des patrouilles, des arrestations massives, des internements sans procès, utiliser de nouvelles armes... La situation tout entière s'en trouverait améliorée. Les hommes aussi ont besoin d'un soldat mort.* » Le jeune soldat se suicidera. Là-bas, si loin, ici, tout près, la mort comme bras armé de la raison d'Etats qui perdent la raison.

Chacun de ces affrontements a pour cadre des familles humbles – la paysannerie jadis ; le prolétariat urbain, la banlieue aujourd'hui, – qui doivent se battre pour se nourrir, se vêtir et essayer de vivre. Dans chacun de ces univers, la souffrance est le lot commun, le seul trait d'union, l'unique mode de communication. Les corps sont des fardeaux, les paroles des couteaux. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, tous paraissent le plus petit engrenage d'une machine impeccablement huilée. Cette machine qui existe en chacun de nous. Car tous ces gens, tous, esclaves et maîtres, sont de chair et de sang, de courage et de lâcheté, capables de coups d'éclat comme de coups effroyablement tordus.

Si Edward Bond les traque dans leurs maisons, dans la rue, jusque dans une morgue, c'est pour leur donner, quoi qu'il arrive, la parole, parole dont on a toujours voulu les priver, et jusqu'à ne pas hésiter, aujourd'hui comme hier, à la leur ôter. Combattant contre l'aliénation, contre la cruauté, il se sert sans pitié des armes de l'aliénation et de la cruauté contre les victimes elles-mêmes, d'abord, en quête d'un sursaut, puis contre ceux qui les ont forgées. Edward Bond écrit avec *Jackets* une nouvelle page du grand livre universel de la tragédie, extraordinairement barbare, extraordinairement civilisée aussi. Cette pièce le hisse à l'essentiel du théâtre.

Bruno Boëglin ne s'y est pas trompé, il aborde l'œuvre de front, dans sa globalité, avec sa propre folie, scrupuleusement attentif aux mots, plus incertain sur les rythmes mais toujours d'une invention bouleversante. Il a réuni pour *Jackets* une troupe cohérente de vingt et un acteurs, figurants et enfants, emmenés par Patrice Kerbrat, Laurent Schilling, Michèle Goddet, Martine Schambacher et Marie-Paule Laval. Pas un seul petit rôle ici, chacun est à sa place, intelligent, juste, solidaire. Aux côtés de Bruno Boëglin, la traductrice Malika B. Durif (1), auteur d'un texte français incontestable et beau pour lequel le chanteur et compositeur Khaled a écrit une partition et des textes à l'unisson.

Les décors de Christian Fenouillat, qui s'est fait une spécialité d'immenses toiles peintes, sont à classer à la rubrique de l'art contemporain. Dans la lignée de l'abstraction, il compose des univers tantôt clos, tantôt chavirés par le désir d'évasion, l'explosion des couleurs. Dans ce cadre, les costumes de Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi, qu'ils respectent les canons classiques orientaux ou qu'ils dépeignent la misère d'aujourd'hui, sont une nouvelle fois splendides. Tout dans ce spectacle concourt à la réussite d'une aventure à hauts risques, d'une noirceur peu usitée.

OLIVIER SCHMITT

(1) *Le texte de la pièce, comme celui de la Compagnie des hommes et l'Eté, deux précédentes pièces d'Edward Bond, a paru aux Editions de l'Arche, 108 pages, 75 F.*

► **Coproduction de Novothéâtre, du Théâtre de la Ville et du TNP de Villeurbanne, où la pièce a été créée le 12 janvier dernier. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75004 Paris. Jusqu'au samedi 27 mars à 20 h 30. Dimanches 14 et 21 mars à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 85 F. à 130 F.**

PHILATÉLIE

Une princesse américano-monégasque



L'Office des émissions de timbres-poste de la principauté de Monaco procède au compte-gouttes à l'émission de la première partie de son programme philatélique 1993. Ainsi, après la parution d'un timbre à 2,50 F pour le XVIIᵉ Festival du cirque de Monte-Carlo, le 5 janvier, ont suivi :

– le 15 février, un bloc réunissant quatre valeurs à 5 F sur les « Quatre saisons de l'amandier » ; un bloc de quatre valeurs à 4 F, 5 F, 6 F et 7 F consacrées à des cétacés de la Méditerranée (*Balaenoptera physalus, Balaenoptera acutorostrata, Physeter catodon* et *Ziphius cavirostris*) ; une série sur les rapaces du Mercantour comprenant le circaète Jean-le-Blanc (2 F), le faucon pèlerin (3 F), le hibou grand-duc (4 F), le bondrée apivore (5 F) et la chouette de Tengmalm (6 F) ;

– le 1ᵉʳ mars, trois timbres à l'occasion du XXVIᵉ Concours international de bouquets (3,40 F), du Xᵉ Festival de théâtre amateur (4,20 F) et de la Journée mondiale de la protection civile (6 F).

Evénement en forme de première pour Monaco, l'Office des émissions procédera, le 24 mars, à l'émission conjointe avec la poste américaine d'un timbre à l'effigie de la princesse Grace – 5 F pour Monaco, 29 cents pour les Etats-Unis. A la même date devraient paraître trois timbres pour le Xᵉ Open de golf, l'Exposition canine de Monte-Carlo (2,20 F chacun) et la Xᵉ Biennale des antiquaires, joailliers et galeries d'art (7 F).

Enfin, le 4 mai, sont programmés les deux timbres de la série « Europa » à 2,50 F et 4,20 F en feuilles ou en bloc ainsi qu'un carnet de huit timbres d'usage courant, des cactus, dont la valeur à 2,50 F reste à confirmer.

P. J.

► **Pour tout renseignement : Office des émissions de timbres-poste, 2, avenue Saint-Michel, MC 98030 Monaco Cedex. Tél. : 93-50-22-22.**

► **Hommage : ce n'est pas un timbre mais... à noter qu'Eugène Lacaque a dessiné et gravé le portrait de la princesse Grace, en son hommage, au format d'un timbre-poste. Il dispose de quelques épreuves tirées d'après le poinçon, disponibles pour les philatélistes au prix de 100 F (+ port), tirage limité à une centaine d'exemplaires (Eugène Lacaque, 11, rue Saint-Amarin, 68200 Mulhouse).**

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex ; téléphone : (1) 49-60-33-28, télécopie : (1) 49-60-33-29. Spécimen récent sur demande *contre 15 F en timbres*.

En filigrane

• ***Le Monde des philatélistes*** **de mars.** – La couverture du *Monde des philatélistes* de mars est consacrée à la conquête des pôles et donne l'occasion à Serge Zeyons d'en faire un historique illustré par les cartes postales. Ainsi, les plus anciennes cartes à thème polaire remontent à 1898 et furent éditées à l'occasion du voyage du *Fram* de Nansen au pôle Nord. En France, Charcot, bien sûr, tient la vedette. Complétant ce dossier, Lucien Joffre recense timbres et enveloppes témoignant de la présence de la Suède en Arctique.

Forte présence animale dans ce numéro avec quatre pages sur les espèces menacées retenues par l'administration postale des Nations unies pour douze timbres émis le 3 mars ainsi qu'un sujet sur l'année du Coq...

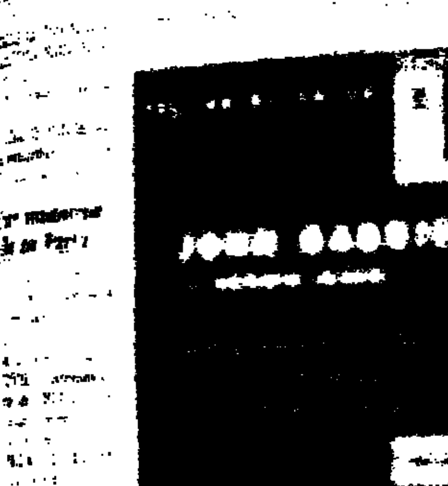
Autres sujets traités dans ce numéro : faut-il investir dans les carnets ? ; Chenonceaux : un timbre pour l'Amérique ; les flammes du Secours national ; les timbres-poste, matériau de l'Histoire. A noter, enfin, l'apparition d'une rubrique « Poste aux armées » et une pochette-cadeau de la poste d'Irlande. (*le Monde des philatélistes*, 80 pages, en vente en kiosques, 25 F).

• **Carnets « philartistiques ».** – Michel Hosszu lance une nouvelle collection : après les « timbres d'artistes », les carnets « philartistiques », une série sur les œuvres et les peintres qui ont marqué le vingtième siècle. Le premier carnet (vingt-trois vignettes) retrace l'histoire de Guernica. Renseignements : M. Hosszu, 6, cour Saint-Eloi, 75012 Paris.

• **Livres.** – Paru aux éditions Usborne dans la collection « Guides-Loisirs », *le Jeune Philatéliste*, traduction d'un ouvrage édité en Angleterre en 1981, permet aux huit-quinze ans de s'initier à la philatélie en 36 pages (vente en librairie, 55 F).

Histoire, économie, droit des métiers de l'objet ancien ; foires et brocantes région par région ; revue d'une trentaine de collections... Les éditions Aladin publient un guide destiné aux amateurs d'objets anciens et de collection : le *Guide européen du chineur*. Une mine d'informations (530 pages, 98 F + port 17 F, auprès d'Aladin, 7, rue Jean-Mermoz, 78000 Versailles, ou en kiosque).

• **Vente.** – Bons résultats des ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) de janvier et février. En vedette, un quart de 80 c rose *Empire lauré* sur enveloppe d'Amancey du 15 avril 1871, départ 175 000 F, à l'arrivée 244 913 F. A noter les 127 500 F (départ 30 000 F) atteints par une collection d'outre-mer de 1850-1900.



EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre *supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).*

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
L'ART EN JEU. Atelier des enfants. Jusqu'au 28 mars.
BERNARD BAZILE. Galeries contemporaines. Jusqu'au 2 mai.
COOP HIMMELBLAU. 1er sous-sol petite salle. Jusqu'au 12 avril.
DANIEL DEZEUZE. La vie amoureuse des plantes. Salle d'art graphique, 4e étage. Jusqu'au 4 avril.
EXPÉRIENCE NIMES. Galerie du Cci. Jusqu'au 10 mai.
ANDRÉ FRÉNAUD. Poème, chant d'ombre. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 mai.
HENRI MATISSE, (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
PHOTOGRAPHES D'AMÉRIQUE LATINE DANS LES COLLECTIONS NATIONALES. Galerie du forum. Jusqu'au 28 mars.
REVUE VIRTUELLE Nº 5, IMAGES ÉVOLUTIVES. Galeries contemporaines. Jusqu'au 22 avril.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherlant (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 30 mai.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. 9 h à 17 h 15. Nocturne un lun. sur deux et le mer. jusqu'à 21 h 15.
DESSINS FRANÇAIS DU XVIIe SIÈCLE DANS LES COLLECTIONS PUBLIQUES. Françaises. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 26 avril.
LES NOCES DE CANA, DE VÉRONÈSE. Une œuvre et sa restauration. Salle des Etats. Entrée : 35 F. Jusqu'au 3 mai.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30, sam. et dim. jusqu'à 19 h.
ABSALON. Cellules. Jusqu'au 14 mars.
FIGURES DU MODERNE. L'expressionnisme en allemagne de 1905 à 1914. Entrée : 40 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 14 mars.
DOMINIQUE GONZALEZ-FRSTER. Numéro bleu. Jusqu'au 14 mars.
JEAN-JACQUES RULLIER. Jusqu'au 14 mars.
XAVIER VEILHAN. Jusqu'au 14 mars.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Du 6 mars au 31 mai.
GROUPE 109. 6e biennale. Galeries nationales (42-56-45-07). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 7 mars.
JACQUES-HENRI LARTIGUE A L'ÉCOLE DU JEU. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 avril.
SAGA. Nef (42-25-99-00). Mer. jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam., dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 12 h à 19 h 30, lun. 8 mars de 12 h à 19 h 30. Entrée : 50 F. Jusqu'au 8 mars.
TROISIÈME SALON DU DESSIN DE COLLECTION. (43-59-85-28). Mer., jeu., ven. de 12 h à 22 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 12 h à 19 h 30. Entrée : 50 F. Jusqu'au 8 mars.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam. et dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.
MARTIN BARRÉ. Les années quatre-vingt. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.
DAVID RABINOWITCH. Galerie nationale du Jeu de Paume. Entrée : 35 F. Jusqu'au 11 avril.

MUSÉES

APOLLINAIRE, CRITIQUE D'ART. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 9 mai.
AU PARADIS DES DAMES. Nouveautés, modes et confections 1810-1870. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 avril.
BEYROUTH CENTRE-VILLE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
BIJOUX DES RÉGIONS DE FRANCE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 32 F. Jusqu'au 7 mars.
DANIEL BOUDINET. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 18 avril.
LES CABARETS DE MONTMARTRE 1875-1940. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 mai.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI. Pascal Lièvre. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 4 mars au 3 avril.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. et dim. à 14 h 30, (Tlj pendant les vacances scolaires), réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F. Jusqu'au 10 septembre.
MARTIN CHAMBI. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 avril.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE GOYA A MATISSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j.de 11 h à 19 h. Jusqu'au 30 avril.
DON MCCULLIN. Rétrospective. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 12 avril.
EXPOSITION D'OR ET DE SANG DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ARIÈGE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F. (dim. 8 F). Jusqu'au 7 mars.
HENRI GERVEX. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 2 mai.
KALINA. Des Amérindiens de Guyane à Paris en 1892. Musée des Arts et Traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (44-17-60-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Jusqu'au 29 mars.
PASCAL LIÈVRE. Nos papiers d'identité. Musée de la Poste, salle 15, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.
MARSEILLE AU XIXe, REVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 27 F. Du 7 mars au 5 juillet.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
QUI A EU CETTE IDÉE FOLLE... PARIS A L'ÉCOLE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 9 mai.
RAO-POLYNÉSIES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mer. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 29 mars.
RODIN SCULPTEUR. Oeuvres méconnues. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h, du 1er au 30 avril t.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.
SEINE RIVE GAUCHE AVANT-SCÈNES. 4 concours de logements. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.
SYNAGOGUES D'ALSACE. Musée d'art juif, 42, rue des Saules (42-57-84-15). T.l.j. sf ven. et sam. de 15 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.
TABLES D'ÉGOISTES. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 14 mars.
MARGUERITE YOURCENAR. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

ART ISLAMIQUE ET MÉCÉNAT. Trésors du Koweït, collection al-Sabah, musée national du Koweït. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 mai.
AMADOU BA, SOULEYMANE KEITA, SERIGNE MBAYE CAMARA, OUSMANE SOX. Le Monde de l'art, 18, rue de Paradis (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.
JEAN-FRANÇOIS BRIANT, CHRISTIAN HENRY. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, porche côté Seine (42-76-40-66). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 20 mars.
BRUEL L'ANCIEN. Au pays des pur pur. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar de 9 h 45 à 13 h et de 14 h à 16 h 45. Entrée : 5 F (entrée du parc). Jusqu'au 14 mars.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
ANTONIO CARELLI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-35). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 26 mars.
FABIAN CERREDO. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.
COLLECTION RINACO MOSCOU. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.
COULEUR POUR LES VILLES RUSSES. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (47-23-81-84). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h et le sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 3 avril.
MANUEL DE FALLA. Compositeur et musicien. Instituto Cervantes, 7, rue Quentin-Bauchart (47-20-83-45). T.l.j. sf dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 29 mars.
EPREUVE D'ARTISTE. Sculpture contemporaine du musée Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 7 mars.
HEINER GBBELS. Le bruit et l'octave. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 4 avril.
LA GUERRE D'HIVER. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles (40-51-89-09). T.l.j. sf dim., lun. de 14 h à 19 h, jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 20 mars.
LOIC HAMON. Nord Belgique. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). T.l.j. sf dim. de 14 h à 21 h 30, sam. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
INDES MERVEILLEUSES. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (40-46-24-97). T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Du 4 mars au 15 mai.
ITINÉRAIRES - PHOTOGRAPHIE D'HERVÉ BELLAMY. Théâtre de la Cité internationale de Paris, 21, boulevard Jourdan (45-89-38-69). T.l.j. sf mer. de 18 h à 0 h, dim. de 15 h à 19 h. Du 4 mars au 28 mars.
OLJA IVANJICKI. Centre culturel yougoslave, 123, rue Saint-Martin (42-72-50-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 18 h et un sam. sur deux de 14 h à 18 h. Jusqu'au 20 mars.
KAESEBERG. Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 11 mars.
YVES KLEIN, UNE ZONE DE SENSIBILITE. Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. et jours fériés de 12 h à 17 h, sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
ANDREAS MAHL. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 mars.
FLORENCE MARTEL. Centre cultural de Chaillot, 28, av. George-V (47-20-71-50). T.l.j. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 10 mars.
WILLY MAYWALD. Portraits 1936-1984. Fnac Forum des Halles, espace rencontres, niveau - 1, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 26 avril.
GUY MILLÉ. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 12 mars.
LE MUSÉE HISTORIQUE DE GOTLAND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 7 mars.
MUSICAL BOX. Photographies de Pierre Terrasson. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 9 mars.
JACQUES NOL. Décors et costumes de théâtre. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, nouvelle salle, 22, rue Mahler (42-74-44-44). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 mars.
L'OUEST AMÉRICAIN OU LE DERNIER PARADIS. Photographies d'Alain Thomas. Le Club Voyageurs, service culturel de voyageurs du monde (42-86-17-17). T.l.j. sf dim. de 13 h 30 à 21 h, sam. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 1er avril.
ZHANG PEILI. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 12 h à 20 h, dim. et lun. de 12 h à 18 h et jusqu'à 22 h les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.
FINN NAUR PETERSEN. Clair-obscur. Maison du Danemark, 142, av. des Champs-Elysées (44-31-21-21). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, dim. et fêtes de 15 h à 18 h. Jusqu'au 4 avril.
PIED A TERRE I. Jeunes artistes suisses de Paris. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Du 5 mars au 28 mars.
FRANÇOISE SALMON. Sculptures. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Du 4 mars au 27 mars.
TANGER : REGARDS CHOISIS. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.
VISION D'OCÉANIE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mars.
WONG WA, KRIS BOIRAL, MARIE-JOSEPHE BERNARD-MICHEL. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Du 5 mars au 28 mars.
SARAH WIAME. La Maison du Don Saint-Antoine, 21, rue Crozatier (43-44-32-33). Mer., ven., lun. de 8 h à 16 h, mar., jeu. de 8 h à 19 h, sam. de 8 h à 12 h 30. Jusqu'au 17 mars.
CHARLOTTE WIERNIK. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 14 mars.

GALERIES

HÉLÈNE AGOFROY. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 6 mars.
AINI. Galerie l'Oeil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Du 8 mars au 31 mars.
EDWARD ALLINGTON. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 4 mars au 27 mars.
ERIC ARBEZ ET OLIVIER PINALIE. Atelier, 3, cité Griset (43-57-36-46). Du 4 mars au 10 mars.
L'ART : LE POUVOIR DE VOYAGER SANS SE DÉPLACER. Galerie App'art, 72, rue du Faubourg-Montmartre (40-16-42-97). Jusqu'au 15 mars.
MARTIN BARRÉ, PETER BRIGGS. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Du 6 mars au 17 avril.
GLEN BAXTER. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 mars.
PASCAL BAZILÉ. Le monde fanfare. Galerie de l'Etoile, 22, rue d'Umont-d'Urville (40-67-72-66). Jusqu'au 15 mars.
MAIBRITT BJELKE. Galerie Bernanos, 39, avenue Georges-Bernanos (40-51-37-80). Jusqu'au 7 mars.
BLEU MAZARINE. Galerie Arlette Gimaray, 13, rue de Seine (46-34-71-80). Du 4 mars au 27 mars.
BOISROND, COMBAS, DADO, DUFOUR, FASSIANOS, KLOSSOWSKI. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 20 mars.
AGNÈS BRACQUEMOND, IDA R. BURDZELIAN, GUY DE MALHERBE, ANTOINE RÉVAY. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au 27 mars.
JEAN-FRAN,OIS BRIANT. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 3 avril.
LAURE CAUQUIL. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-64). Du 4 mars au 30 avril.
CHAGALL. Vitebsk - Saint-Pétersbourg - Paris. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Du 5 mars au 8 mai.
CHRISTINE CROZAT, MARIE-JÉSUS DIAZ, THIBAUT DE REIMPRÉ, JUDITH WOLFE. Galerie Véronique Smagghe, 24, rue Charlot (42-72-83-40). Jusqu'au 6 mars.
CHRISTOPHE CUZIN. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 mars.
LOUISE DAHL-WOLFE. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 3 avril.
OLIVIER DEBRÉ. Anatomie du sourire. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 27 mars.
MONIQUE DEHAIS, PATRICIA FRANCA, ELIDA TESSLER. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 6 mars.
DIX ANX DE GALERIE ET DE BONHEURS. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 27 mars.
WILLIE DOHERTY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 6 mars.
DOMELA. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
MARC DONNADIEU. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 31 mars.
DUBREUIL. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Du 4 mars au 17 avril.
DUCHAMP PAR MAN RAY. Fnac Etoile, forum de rencontres, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Du 9 mars au 20 mars.
ETCHENIC. Galerie d'art Ror Volmar, 6, rue Miromesnil (42-66-69-60). Jusqu'au 20 mars.
BERNARD FAUCON. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 6 avril.
NATHALIE FAVRE. Glerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 17 mars.
RAINER FETTING. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 2 avril.
FLUXUS & EDITIONS FLUXUS. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Du 8 mars au 10 avril.
BRUNO FONTANA. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du 4 mars au 7 avril.
PHILIPPE FRANCHINI. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 27 mars.
CALUM FRASER. Voyages. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 20 mars.
ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 27 mars.
ROSELINE GRANET. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 6 mars.
GRORES IMAGES, KRIJN DE KONING, MARTINE NEDDAM. Le Sous-sol, 12, rue du Petit-Musc (42-72-46-72). Jusqu'au 27 mars.
GROUPE SIZAKITAN. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Du 4 mars au 27 mars.
OLLE HANSPERS. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 20 mars.
CAROLINE HAWKINS, ALEXANDRA VASSILIKIAN. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 6 mars.
DICK HIGGINS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 27 mars.
EUGÈNE IONESCO. Oeuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 20 mars.
LOUISE JANIN. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 8 mars au 10 avril.
JAUNE ET BLEU. Les peintres aux couleurs de l'Europe. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 mars.
YVES JOLIVET. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 13 mars.
ANNE-MARIE JUGNET. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 6 mars au 24 avril.
KNEE HIGH FLASHERS, ROSEMARIE CASTORO-TAUTOVER, CARL ANDRÉ. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 27 mars.
JEAN-FRANÇOIS LACALMONTIE. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Du 9 mars au 10 avril.
PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 27 mars.
PHILIPPE LALEU. Galerie Claude Fain, 14, rue Debelleyme (42-72-09-17). Jusqu'au 31 mars.
BERNARD LALLEMAND. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 20 mars.
ERIC LIOT. Galerie Sabine Herbert, 86 bis, rue Vieille-du-Temple (42-72-67-66). Jusqu'au 13 mars.
STEPHAN LUPINO. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 20 mars.
LA MAISON HUBIN DE GAETANO PESCE. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 30 mars.
HUGUES MALBREIL. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Du 4 mars au 7 mai.
STÉPHANE MANDELBAUM. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 6 mars.
MAN RAY, RÉTROSPECTIVE. Fnac Etoile, 24-30, avenue des Ternes (44-09-18-00). Du 9 mars au 31 mars.
HENRI MATISSE, UVRES GRAVÉES. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 avril.
MARCELLO MONDAZZI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 27 mars.
FRANÇOIS MORELLET. Relâches & free-vol. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 6 mars.
NIKOLAUS MOSER. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 mars.
ISMAEL MUNDARAY. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 4 avril.
PATRICIA NOBLET. L'eau, la terre. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 6 mars.
L'ŒIL ET PONGE. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au 6 mars.
ANTOINE PERROT. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 1er avril.
JAUME PLENSA. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PONS. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 27 mars.
PORTRAITS D'ARTISTES. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 6 mars.
JEAN PRACHINETTI. Galerie Gastaud & Caillard, 6, rue Debelleyme (42-74-22-95). Jusqu'au 17 avril.
JEAN PROUVÉ. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 20 mars.
MAN RAY ET LES FEMMES. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 27 mars.
EMMANUELLE RENARD. Galerie Vidal-Saint Phelle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 16 mars.
ALAIN RIVIÈRE. Galerie Philippe Gravier, 33, rue Mazarine (43-54-80-84). Du 6 mars au 14 avril.
SAINT-LOUIS LIGHTS. Galerie Sadock et Uzzan, 11, rue de Thorigny (44-59-83-00). Jusqu'au 6 mars.
SALON DE MARS. Galerie Everarts, 8, rue d'Argenson (42-65-54-88). Jusqu'au 20 mars.
NASSER SOUMI. Galerie Leila Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Du 5 mars au 3 avril.
SOWETO 1982-1992. Par Marie-Laure de Decker et Bongani Mnguni. Fnac Montparnasse, auditorium, 136, rue de Rennes (45-44-39-72). Jusqu'au 24 avril.
BERNADETTE TINTAUD. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Du 4 mars au 10 avril.
GÉRARD TRAQUANDI. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Du 6 mars au 10 avril.
VAN HOVE. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Du 4 mars au 7 mai.
VRAIMENT PEINTRES. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 3 avril.
MARTHE WERY. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 17 avril.
ZHOU. Galerie Alain Letailleur, 50, rue de Seine (46-33-25-17). Jusqu'au 20 mars.

Périphérie

ANTONY. Icônes. Bibliothèque d'Antony, 20, rue Maurice-Labrousse (40-96-17-17). Mar. jeu. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mer. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h, ven. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 13 mars.
AUBERVILLIERS. Aragon et les photographes. Espace Jean Renaudie, 30, rue Lopez et Jules-Martin (48-34-41-66). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 29 avril.
BAGNEUX. Rafaële Chabrol. Galerie Sud, 10, av. Victor-Hugo (46-64-52-11). Du 4 mars au 8 avril.
BIÈVRES. Rémy Poinot. La photographie au futur-présent. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 8 mars.
BOULOGNE-BILLANCOURT. L'Art sacré en France au XXe siècle. Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille (47-12-77-95). T.l.j. sf dim. de 9 h à 21 h. Egalement au Musée municipal, 26 av. André-Morizet, tél. : 47-12-77-39. Jusqu'au 31 mars. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 18 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.
LA CELLE-SAINT-CLOUD. Musiques à voir et à entendre. Hôtel de ville, salons d'exposition, av. Charles-de-Gaulle (39-69-20-00). T.l.j. de 15 h à 19 h. Du 4 mars au 28 mars.
CHOISY-LE-ROI. Ipoustéguy. Bibliothèque Louis-Aragon, 14, rue W.-Rousseau (46-80-54-87). Mer. de 9 h à 18 h 30, jeu., ven., mar. de 13 h 30 à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h. Egalement à l'hôtel de ville et dans le parc de la mairie. Jusqu'au 13 mars.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 mars.
COURBEVOIE. Molière et ses illustrateurs. Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (46-67-70-00). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 mars. Quatrième Biennale d'Art. Hall de l'ancien hôtel de ville, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (43-33-63-52). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 19 mars.
LA DÉFENSE. Deux cents œuvres du Fonds national d'art contemporain. Galerie de l'Esplanade, place de La Défense (49-00-17-13). Jusqu'au 9 mai. Mémoires d'Amériques. Itinéraires d'une conquête. Cnit Paris La Défense, passage Benjamin-Franklin. T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 45 F. Jusqu'au 28 mars.
FRESNES. Rassemblance : un siècle d'immigration en Ile-de-France. Ecomusée, ferme de Cottinville, 41, rue Maurice-Ténine (46-66-08-10). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mar. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 septembre. Vladimir Skoda. Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux (46-68-58-31). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, sam. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, dim. de 10 h à 13 h. Jusqu'au 25 mars.
IVRY. Triptyque. Chen Chih-Cheng, Jeanne Gailhoustet, Didier Kiner. Chapelle Notre-Dame-de-l'Annonciation, hôpital Charles-Foix, 7, avenue de la République (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. et jeu. de 13 h 30 à 19 h 30, dim. de 11 h 30 à 18 h 30. Du 4 mars au 21 mars.
JOUY-EN-JOSAS. Jeff Wall. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 7 mars au 25 avril. Marc Couturier. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 7 mars au 25 avril. Yasumasa Morimura. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Du 7 mars au 25 avril.
VILLIERS-LE-BEL. Bdélire, Florence Magnin, Guillaume Sorel. Espace Marcel Pagnol, 3, rue Gounod (34-29-28-80). T.l.j. sf sam. et dim. de 17 h 30 à 19 h. 17 h. Du 6 mars au 21 mars.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BODY. Film américain d'Uli Edel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

FACE VALUE. Film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JOM. Film sénégalais d'Ababacar Samb Makharam, v.o. : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PARFOIS TROP D'AMOUR. Film belge de Lucas Belvaux : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE PAYS DES SOURDS. Film français de Nicolas Philibert : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

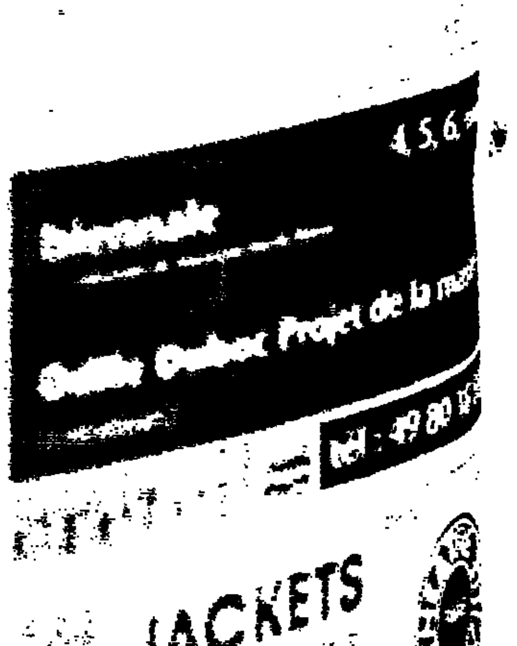
SABINE. Film français de Philippe Faucon librement inspiré du récit d'Agnès L'Herbier : Escurial, 13e (47-07-28-04).

SAMBA TRAORÉ. Film franco-suisse-burkinabé d'Idrissa Ouédraogo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SARAFINA ! Film sud-africain de Darrell James Roodt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SÉVILLANE. Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint librement adapté de son roman l'Appareil photo : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TERCEIRO MILENIO. Film brésilien de Jorge Bodanzky et Wolf Gauer, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).



ÉCONOMIE

BILLET

Europessimisme monétaire

La crise monétaire en Europe se fait de plus en plus larvée et insidieuse. Officiellement, les tensions s'apaisent. Mercredi, l'Irlande et le Danemark, récemment victimes d'attaques spéculatives (la livre irlandaise a été dévaluée de 10 % le 30 janvier), ont abaissé leurs taux d'intérêt à court terme. Signe que la tornade de la spéculation s'est un peu éloignée de Dublin et de Copenhague.

Surtout, l'Allemagne paraît engagée dans un mouvement déterminé d'assouplissement du crédit. Les opérateurs des marchés sont convaincus que, si la Bundesbank ne diminue pas de nouveau – elle l'avait fait le 4 février – l'escompte et le Lombard dès l'après-midi du jeudi 4 mars, elle le fera au cours des semaines à venir. Cela fait-il vraiment une différence ? Non, diraient certains, car le mouvement de baisse des taux est enclenché, et il est clair que l'Allemagne – dont le PNB pourrait chuter de 1 % cette année *(lire ci-contre)*, – ne peut continuer à visser aussi sévèrement le crédit. Oui, est-on cependant tenté de penser, car le système monétaire européen (SME) se trouve actuellement dans une situation de crise qui, si elle se prolongeait, pourrait avoir des conséquences dramatiques pour la construction européenne.

Le récent dialogue entre le président du conseil italien, M. Giuliano Amato, et le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, est assez éloquent. En visite à Madrid, M. Amato a affirmé : *« nous ne sommes pas satisfaits du SME... Nous avons besoin d'un système qui fonctionne, qui libère de l'argent pour le développement et non pour les spéculateurs. »* Depuis sa sortie forcée du SME en septembre, la lire n'a cessé de perdre du terrain, et sa chute s'est accélérée récemment sous l'effet des scandales politiques. Quant à la monnaie espagnole, en dépit de deux dévaluations, elle reste périodiquement victime d'attaques spéculatives. Et la récente dispute entre le ministre de l'économie espagnol, M. Carlos Solchaga, et le président de la Commission, M. Jacques Delors (*le Monde* du 25 février), illustre bien la dégradation du climat entre les Douze.

« L'Espagne, la France ou l'Italie ne peuvent réduire leurs taux d'intérêt sans une coordination avec l'Allemagne », a, pour sa part, affirmé M. Gonzalez. Une nouvelle réduction des taux d'escompte et Lombard autoriserait en effet les autres pays européens à assouplir le crédit. Encore qu'en France, on ne sait plus bien ce qui permettrait de décrocher les taux courts, rivés à 12 % depuis plusieurs mois, en raison des incertitudes persistantes autour du franc. Un geste allemand permettrait en tout cas de mettre un peu d'huile dans les rouages de la coopération monétaire en Europe.

FRANÇOISE LAZARE

Alors que la croissance risque d'être faible en France en 1993

Un début de reprise pourrait intervenir en Europe au cours de l'année

Parmi les cinq grands pays européens, la France a connu en 1992 la plus faible inflation (2 %), les meilleurs comptes extérieurs (excédent commercial de 30,4 milliards de francs et excédent des transactions courantes), le plus faible déficit budgétaire (3,2 % du produit intérieur brut) et la croissance la plus élevée (1,8 %). Tel est le bilan dressé mercredi 3 mars, au conseil des ministres, par MM. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, et Martin Malvy, ministre du budget. Les Français ont gagné 2 % de pouvoir d'achat en 1992 et plus de 15 % depuis 1988, ont-ils précisé.

Au même moment, l'INSEE et la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances rendaient publique leur note de conjoncture internationale. Une note qui laisse entrevoir la possibilité d'une reprise de la croissance en Europe dès cette année.

Après avoir reculé de 0,5 % au dernier trimestre de 1992, le PIB (produit intérieur brut) marchand de la France devrait stagner au cours des trois premiers mois de cette année, et l'activité économique *« ne devrait pas connaître de croissance significative sur l'ensemble du premier semestre de 1993 »*, souligne la note de conjoncture de l'INSEE. Les experts de l'Institut estiment : *« Les anticipations des chefs d'entreprise, même si elles ne se dégradent plus, restent très défavorables. Les perspectives de demande sur les principaux marchés européens ne s'améliorent pas à court terme. Les projets d'investissements sont plutôt revus à la baisse. La consommation des ménages est toujours hésitante, bien que leur situation financière puisse s'accommoder d'une reprise assez nette. »*

Une évolution bien à l'image de celle de la CEE, puisque la croissance du PIB y sera très faible cette année, de l'ordre de 0,3 %, selon la direction de la prévision (DP). Mais la moyenne annuelle cacherait un renversement de tendance : *« Un début de reprise pourrait intervenir en Europe de l'Ouest au cours de l'année. »* Tel est l'élément nouveau et important contenu dans la note de conjoncture qui vient d'être rendue publique. La direction de la prévision justifie son relatif optimisme par la forte reprise qui se confirme aux Etats-Unis et par le fait que l'Allemagne sortira assez rapidement de la récession qu'elle traverse actuellement, n'ayant pas à résorber de graves problèmes d'endettement des ménages et des entreprises comme cela a été le cas outre-Atlantique.

Globalement, beaucoup de facteurs semblent en œuvre pour permettre une reprise de la croissance économique en Europe. Le premier est *« la baisse des taux d'intérêt, y compris des taux à court terme, qui devrait améliorer la situation financière des entreprises et réduire la charge d'intérêt des Etats les plus endettés, l'Italie et la Belgique en particulier »*. Le second facteur favorable est la forte croissance économique que connaissent les Etats-Unis depuis l'été 1992, une croissance qui a atteint 4,8 % en rythme annuel au quatrième trimestre 1992. La reprise outre-Atlantique va entraîner des achats importants de matières premières, dont les cours commencent à se redresser ; des achats importants également de biens d'équipement qui profiteront à l'ensemble des pays industrialisés.

« Les pays européens bénéficieront d'un effet d'entraînement, accentué par les gains de compétitivité que donne l'appréciation du dollar », souligne la note de conjoncture. Le commerce mondial va se trouver sensiblement stimulé par une croissance américaine qui, selon la DP, pourrait atteindre 3,2 % cette année après 2,1 % en 1992.

Troisième élément favorable : la reprise dans la partie ouest de l'Allemagne ne devrait pas être retardée comme elle l'a été – ou l'est encore – dans les pays anglo-saxons. *« L'actuelle récession est de nature cyclique, comme en témoigne la forte baisse de l'investissement des entreprises (– 16 % au cours des trois derniers trimestres de 1992) alors que la consommation s'est maintenue »*, note la direction de la prévision, qui ajoute : *« A la différence des pays anglo-saxons, un endettement excessif ne devrait pas retarder la reprise, les ménages et les entreprises allemands ayant peu accru leur endettement au cours des années 80. »* La nature cyclique de la récession allemande est plus évidente encore quand on sait que le PIB a progressé de 5,3 % en 1990 dans la partie ouest de l'Allemagne – un taux exceptionnellement élevé – et encore de 3,7 % en 1991. Dans ces conditions, le net ralentissement survenu en 1992 (+ 1 % seulement) fait figure de phénomène classique.

La DP prévoit un recul de 1 % en moyenne annuelle pour 1993 dans la partie ouest, mais un renversement de tendance en fin d'année. Pour l'ensemble du pays, la croissance serait légèrement négative malgré une progression du PIB assez vive dans la partie est (+ 7 %) du fait d'importants investissements publics et privés. Le faible poids économique des Lander de l'Est (8 % du PIB allemand total) explique cette prévision négative.

D'une façon générale, si les politiques budgétaires risquent (à l'exception de la Grande-Bretagne) d'être plus restrictives, comme c'est le cas aux Etats-Unis, en Italie, en Belgique, en Espagne, en Allemagne, et donc de freiner l'activité, la crédibilité des politiques économiques menées s'en trouvera renforcée. Les marchés financiers pourraient donc saluer cet assainissement général par des baisses de taux d'intérêt à long terme.

Reste le problème posé par l'énorme déficit public allemand. Si les pouvoirs publics devaient outre-Rhin augmenter rapidement et fortement les impôts comme le demandent les Lander, la reprise pourrait s'en trouver retardée. Mais pour la direction de la prévision *« l'incertitude porte plus sur le calendrier* [du scénario de reprise] *que sur la logique de son déroulement »*. De ce point de vue, l'abandon de l'objectif d'égalisation rapide des salaires entre les parties est et ouest de l'Allemagne serait un gage sérieux d'investissements privés importants dans l'ex-RDA. Et de reprise.

AL. V.

Évolution du PIB par grandes zones
JAPON
CEE
ÉTATS-UNIS
5 4 3 2 1 0 -1 -2
1989 1990 1991 1992 1993 (prév.)
Source: Direction de la prévision

Outre-Atlantique, l'expansion aura en 1992 atteint 2,1 % en moyenne annuelle alors qu'en Europe de l'Ouest elle n'aura été que de 0,8 %. Ces moyennes dissimulent des « profils » beaucoup plus divergents et le graphique ci-dessus ne tient pas compte pour les Etats-Unis de la révision du taux de croissance au quatrième trimestre (4,8 % en rythme annuel au lieu de 3,8 %). Pour 1993, le taux de croissance des États-Unis devrait atteindre 3,2 % et celui de l'Europe 0,3 %, selon les estimations de la direction de la prévision. L'écart en moyenne annuelle se creuserait donc davantage. Mais, en profil, les évolutions auraient tendance à se rapprocher en fin d'année, si les Etats-Unis baissent un peu de rythme alors même qu'en Europe s'amorcerait une reprise.

Les relations commerciales internationales

L'arrangement CEE-Etats-Unis sur les oléagineux ne sera pas soumis au vote des Douze

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

L'affrontement entre la France et ses partenaires de la CEE à propos du projet d'accord conclu en décembre avec les Etats-Unis, qui porte sur la limitation de la production de graines oléagineuses dans la Communauté, sera, au moins provisoirement, évité. Comme prévu (*le Monde* du 24 février), la Commission européenne a refusé de retirer le dossier de l'ordre du jour de la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze du 8 mars – ce que lui avait demandé de faire M. Pierre Bérégovoy – mais la présidence danoise a annoncé qu'elle ne ferait pas procéder à un vote.

Lors de ce débat du 8 mars, M. Roland Dumas aura l'occasion d'exprimer à nouveau les raisons des réticences françaises, mais, ce qui est essentiel pour épargner à la Communauté une crise grave, il n'aura pas à faire usage du droit de *veto* prévu par le compromis de Luxembourg de 1966.

M. Bérégovoy en avait agité la menace dans une lettre, fin février, à M. Jacques Delors, président de la Commission, et plusieurs ministres avaient confirmé la détermination du gouvernement d'utiliser cette arme extrême. L'affaire sera reportée à une réunion ultérieure, le bon sens commandant sans doute de dépasser la date des élections législatives. C'est donc, probablement le prochain gouvernement qui devra gérer ce litige, ainsi que, de manière plus générale, le problème posé par l'attitude de la Communauté dans les négociations du GATT.

Le dossier des oléagineux était considéré, jusqu'au récent éclat français, comme le moins épineux parmi ceux liés aux négociations du GATT. Aux termes de l'arrangement conclu à Washington, la CEE s'engageait à limiter à 5,128 millions d'hectares les surfaces plantées en graines oléagineuses, ce qui autoriserait *grosso modo* à maintenir la production à son niveau actuel. Le compromis auquel étaient parvenus les négociateurs américains et européens, s'il avait été critiqué comme trop favorable aux thèses communautaires de l'autre côté de l'Atlantique, avait été accueilli avec soulagement par les Douze, y compris par plusieurs ministres français, dont M. Dominique Strauss-Kahn, en charge du commerce extérieur.

La contestation avait été plus vive à propos du préaccord agricole, approuvé en même temps que l'arrangement sur les oléagineux, à Washington, portant sur l'assainissement des échanges agricoles internationaux. Les Français avaient exigé, et obtenu, que les Douze examinent de façon approfondie si les engagements pris par la Commission étaient compatibles avec la réforme de la politique agricole commune (PAC) comme l'affirmait la Commission. Cet examen est en cours.

PHILIPPE LEMAITRE

Tandis que MM. Giscard d'Estaing et Madelin font des propositions pour l'emploi

Des chefs d'entreprise se mobilisent pour freiner le chômage

Campagne électorale oblige, le débat sur le chômage s'active. M. Valéry Giscard d'Estaing fait profession d'optimisme et veut croire que la tendance peut être modifiée en 1993. M. Alain Madelin propose un statut simplifié du travailleur indépendant, allégé des charges sociales.

Beaucoup plus inquiets, des chefs d'entreprise comme M. Claude Bébéar, PDG d'AXA, se mobilisent et cherchent des solutions innovantes. De son côté, l'OFCE publie une étude selon laquelle les 35 heures permettraient de réduire de 1,5 million le nombre de chômeurs d'ici cinq ans.

M. Valéry Giscard d'Estaing a voulu apporter la démonstration, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 3 mars, qu'il existe *« une marge possible, importante »*, pour conduire *« une nouvelle politique de l'emploi »*. Bref, *« il y a place pour une action »* qui permettrait de *« modifier la tendance en 1993 »* en arrêtant la hausse du chômage et d'espérer *« la reprise de la création d'emplois à partir de l'année prochaine »*.

Si la croissance ne suffit pas pour atteindre de tels objectifs, il faudrait que celle-ci soit plus créatrice d'emplois, a indiqué l'ancien président de la République, pour qui la solution passe par l'exportation, un effort pour le bâtiment, et surtout par un allégement des charges sur les salaires. Opposé à un *« abaissement du SMIC »*, il préconise de *« supprimer en dix ans »* les cotisations pour les allocations familiales et de les *« remplacer par un financement budgétaire équivalent »*.

En huit ans, le montant des prélèvements obligatoires devrait passer de 44 % à 40 % afin de réduire les charges de 300 milliards. Un système modulé d'exonérations de charges compléterait le dispositif. Moyennant quoi, avec 100 000 emplois supplémentaires, le régime d'assurance-chômage retrouverait son équilibre, et, avec 200 000, il en serait de même pour les régimes de retraite.

Une garantie d'emploi à vie

Dans un débat avec Mme Martine Aubry, publié par *les Echos* du 4 mars, M. Alain Madelin lève le voile sur les emplois à contraintes allégées évoqués dans la plate-forme de l'UPF. Il propose *« un statut de travailleur indépendant extrêmement simplifié, allégé quant aux formalités administratives et aux charges sociales, la personne étant libre de négocier le prix de son service »*. Pour préciser le projet, M. Madelin ajoute que l'on *« pourrait parler d'entreprise intermédiaire unipersonnelle »*. Ce travailleur *« devra bénéficier du cumul des avantages offerts à l'embauche d'un salarié, côté salarié et côté patronal »*, ainsi que de l'exonération des cotisations correspondant à la solidarité, *« au moins pendant une période donnée »*.

Parallèlement, l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques) vient de publier une étude qui tend à démontrer que la réduction de la durée hebdomadaire de travail à 35 heures, en cinq ans, avec réorganisation de la production et compensation variable des salaires, aboutirait à une diminution de 1,5 million du nombre de chômeurs. Toutefois, nuance l'OFCE, *« les conditions de l'efficacité »* d'une telle démarche *« sont si nombreuses, et certaines si peu probables, qu'on doute qu'elles puissent être effectivement réunies »*. Il faudrait en effet que l'utilisation des machines soit portée à 52 heures par semaine, que les salaires soient intégralement compensés au SMIC, avec une dégressivité jusqu'à une fois et demie le SMIC, pas compensés au-delà, et que les cotisations sociales patronales baissent de quatre points.

M. Claude Bébéar, PDG du groupe d'assurances AXA, refuse l'idée du partage du travail et, avec d'autres dirigeants, réunis au sein d'Entreprises et cité, se déclare *« très préoccupé par le problème explosif du chômage »*. Les uns et les autres s'apprêtent à prendre des dispositions originales pour limiter les pertes d'emplois. Pour sa part, le 3 mars, M. Bébéar a annoncé de nombreuses initiatives, comme celle de *« garantir l'emploi à vie »* pour certains salariés qui s'engageront à la mobilité géographique, fonctionnelle, et amélioreront leur qualification par de la formation permanente. Des négociations avec les syndicats s'ouvriront la semaine prochaine.

ALAIN LEBAUBE



SOCIAL

A compter du 1er avril

Les retraites ARRCO seront revalorisées de 2,1 % en 1993

Les retraites des quarante-six régimes complémentaires appartenant à l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire) seront revalorisées de 2,1 % en moyenne annuelle en 1993, ont annoncé mercredi 3 mars les gestionnaires de cet organisme. En fonction des hausses intervenues en 1992, les augmentations prévues au 1er avril varieront entre 1,7 % et 2,5 % afin d'atteindre l'objectif fixé par les partenaires sociaux. Cette décision est la conséquence de l'accord du 10 février signé entre le patronat et les syndicats CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC qui prévoit de porter progressivement de 4 % aujourd'hui à 6 % en 1999 le taux de cotisation minimum. L'ARRCO verse chaque année près de 120 milliards de francs de pensions à 7,3 millions de salariés du secteur privé.

□ **UNEDIC : hausse du nombre de chômeurs indemnisés en janvier.** – Selon l'UNEDIC, le régime d'assurance-chômage a vu progresser le nombre de ses allocataires, en janvier, de 1 %, 7,8 % en données corrigées. Ainsi, 2 726 700 personnes ont été indemnisées. Parmi elles, figurent 2 324 400 demandeurs d'emploi, en hausse de 6,3 % en un an, dont 1 934 400 (+ 12,9 % en un an) qui relèvent du régime d'assurance, les autres étant pris en charge par le régime de solidarité financé par l'Etat.

PÊCHE

A Saint-Brieuc

Des marins provoquent de nouveaux incidents

De nouveaux incidents ont été provoqués par des marins-pêcheurs, mercredi 3 mars, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Du poisson et des coquilles Saint-Jacques ont été déversés dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie et des panneaux électoraux ont été détruits. A Concarneau (Finistère), une centaine de pêcheurs ont saccagé les locaux d'une société commerciale. M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la mer, a fait état d'un rapport de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes qui a révélé des tromperies sur des marchandises, notamment à propos de lottes américaines et de coquilles Saint-Jacques canadiennes (présence de polyphosphates pour accroître la teneur en eau des produits et donc leur poids). Ces marchandises ont été saisies. Un avis aux importateurs de produits de la pêche maritime a été publié au *Journal officiel* du 3 mars fixant les prix de référence minimum à l'importation pour différents types de poisson frais, réfrigérés ou congelés (morues, lieus noirs, églefins, merlus, baudroies).

ÉCONOMIE

DÉLOCALISATIONS

Quatre cents emplois en jeu

Le Conseil d'Etat annule le transfert du siège de la SEITA à Angoulême

Le Conseil d'Etat a annulé mercredi 3 mars la décision prise par le gouvernement en novembre 1991 (le premier ministre était alors Mme Edith Cresson) de transférer à Angoulême le siège et les services centraux de la SEITA (Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes).

Cette décision a été prise sur la requête du comité central d'entreprise de l'organisme qui s'opposait à la politique des « délocalisations » du gouvernement. La création de quelque 400 emplois était attendue à Angoulême.

La Haute Assemblée note que le premier ministre ne pouvait pas prendre une telle décision dans ces conditions. *« Les statuts de la SEITA approuvés par un décret du 31 décembre 1984 prévoient en effet que le siège de cette société est fixé à Paris et que le conseil d'administration peut décider de le transférer mais seulement s'il reste à Paris ou dans les départements limi[trop]hes. Pour un déplacement dans une autre région, une modification des statuts est donc nécessaire et seule l'assemblée générale de la société peut décider une telle modification, ensuite soumise au gouvernement pour approbation par décret. »* En outre, l'Etat a été condamné à verser au comité d'entreprise une somme de 16 674 francs.

M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et des réformes administratives, constate dans un communiqué que le *« Conseil d'Etat n'a pas contesté l'opportunité du transfert à Angoulême au nom de considérations d'aménagement du territoire ni le pouvoir du gouvernement de provoquer ce transfert dès lors que la décision emprunterait les voies juridiquement appropriées »*.

TRANSPORTS

Premier avion européen financé sur fonds privés

L'Airbus A-321 a été présenté à Hambourg

Le nouveau biréacteur Airbus A-321 a été présenté officiellement, mercredi 3 mars, à Hambourg (Allemagne). Capable de transporter 186 passagers sur 4 350 kilomètres, cet avion est une version allongée de l'A-320. 153 exemplaires ont été commandés ferme par onze clients. Sa mise en service est prévue pour le mois de janvier 1994. Cette nouvelle version d'Airbus présente deux caractéristiques : tout d'abord, il s'agit du premier avion de ligne à être assemblé depuis la fin de la dernière guerre par une chaîne d'assemblage allemande ; d'autre part, son développement, qui a coûté 480 millions de dollars (2,7 milliards de francs), a, là encore pour la première fois, été financé par un appel au marché financier pour 370 millions de dollars (2,1 milliards de francs), ce qui devrait rassurer les Américains sur la promesse du consortium européen de moins utiliser le système des avances remboursables.

TOURISME

En offrant des rabais de 5 % à 10 %

Le Club Med se lance dans une politique de promotion

Le Club Med ne casse pas ses prix, mais, concession à la mode actuelle du marchandage, il propose à ses clients, les « gentils membres » ou « GM », de négocier avec ses hôtesses, par téléphone ou dans les agences Havas, des rabais sur les séjours dans ses villages de vacances et sur ses circuits et croisières. *« Nous mettons en place une nouvelle politique commerciale, afin de corriger une image de cherté et afin de faire profiter nos clients de la baisse des prix du transport aérien »*, explique M. Serge Trigano, directeur général du Club Med. *« S'ils acceptent de partir à un moment ou à un endroit où il n'y a pas foule, nous consentirons, à partir du 8 mars, des réductions sur le prix du forfait global qui varieront entre 5 % et 10 % »*. La clientèle est également invitée à s'inscrire plus tôt puisque les réductions de prix diminueront au fur et à mesure que l'achat sera plus proche de la date du départ.

Les pertes de la première compagnie financière d'Europe

Suez vacille

Suite de la première page

C'est en prenant le contrôle coup sur coup en 1988 et 1989 de la Société générale de Belgique et du groupe d'assurances Victoire, à l'issue de batailles boursières homériques, que l'histoire de Suez s'emballe. La Compagnie financière va bâtir à cette occasion sa légende d'invincibilité, renforcée encore par l'OPA victorieuse de son allié Nestlé sur Perrier, et va tripler sa taille. Le holding devenu conglomérat possède aujourd'hui environ 70 milliards de francs d'actifs, 48 milliards de fonds propres, gère près de 150 milliards de francs, et réalise plus de la moitié de son activité hors de France. Le revers de la médaille, ce sont les résultats : ils n'ont pas suivi. La rentabilité n'a cessé de décroître, masquée pour un temps par les profits exceptionnels, pour s'effondrer en 1992.

Des actionnaires insatisfaits

La Compagnie est victime à la fois de la crise de l'immobilier *(lire l'encadré de François Renard)* et d'une expansion désordonnée, à contre temps, et payée très cher. Le tout pour constituer un conglomérat, au moment même où ces mastodontes semblent condamnés. M. Worms finit par le reconnaître implicitement : *« Les conglomérats ne sont plus de mise, Suez se doit d'être un ensemble fédéré, mais il nous faut du temps pour cela, au moins cinq ans »*.

Les dirigeants de Suez peuvent toutefois se plaindre, à juste titre, d'une conjoncture particulièrement défavorable. Au lieu de se compenser, les différentes activités sont victimes en même temps des cycles économiques. L'impact de la crise immobilière se chiffre à 4,2 milliards de francs, compte tenu de 1,3 milliard de francs de plus-values engrangées à la suite de la vente des sièges sociaux des banques La Hénin et Indosuez.

Paradoxalement, la filiale qui a pendant longtemps été *« l'homme malade »* du groupe Suez, la Société générale de Belgique, en restructuration permanente depuis son acquisition en 1988, semble bien sur la voie du redressement. Elle apporte en 1992 une contribution au groupe de près de 500 millions de francs équivalente à celle de 1991, mais avec une part plus faible de plus-values exceptionnelles. La banque Indosuez touchée par l'immobilier voit sa contribution chuter de 778 millions de francs à moins de 50 millions.

Mais la principale victime de la crise immobilière, c'est Crédisuez, qui coûte près de 2 milliards de francs de pertes à la Compagnie financière à la suite des grandes difficultés de sa filiale La Hénin, spécialisée dans le financement des professionnels de l'immobilier.

Le groupe a d'ailleurs décidé, pour limiter les risques, de regrouper ses activités immobilières au sein de Crédisuez. Ce dernier conserve La Hénin et se verra apporter les participations de Suez dans la Compagnie foncière internationale (CFI) et dans ISM, deux filiales immobilières qui ont enregistré de bons résultats dans une conjoncture déprimée. La Compagnie de Suez rachètera en revanche à Crédisuez ses autres participations, notamment dans la banque Sofinco, Fimagest et La Hénin vie.

Les mauvaises surprises ne viennent pas seulement de l'immobilier. Victoire, la principale filiale de Suez et troisième compagnie d'assurances française, voit ses performances s'effondrer à la suite notamment des lourdes pertes du numéro un de l'assurance danoise, Baltica, dont elle possède 25 %. La contribution de Victoire au résultat du groupe, de 845 millions de francs en 1991 devrait revenir entre 50 et 100 millions de francs pour 1992. Enfin, la Compagnie financière elle-même, qui avait dégagé plus de 1,3 milliard de francs en 1991, à la suite de plus-values, enregistre une perte de 600 millions de francs en 1992 et a dû faire des provisions pour prendre en compte la diminution de la valeur de participations.

Si M. Worms se veut optimiste pour 1993 et pronostique un *« retour aux bénéfices »*, sa tâche est d'autant plus compliquée qu'il lui faut accélérer un changement de stratégie dans un contexte défavorable, composer avec un actionnariat fragile et dilué et consolider une autorité parfois contestée. Après de nombreux atermoiements, les difficultés du groupe ont au moins eu le mérite de clarifier la stratégie, l'heure est au recentrage sur les services, essentiellement financiers. Suez n'a plus les moyens – et ne les a peut-être jamais eus – de gérer à la fois le développement d'une grande banque, d'une grande compagnie d'assurances et d'un groupe industriel. Un tiers d'un programme de cessions de participations de 5 milliards de francs, annoncé en octobre 1992, a déjà été réalisé. A terme, toute la partie industrie lourde de la Société générale de Belgique pourrait progressivement être cédée. A condition de trouver des acheteurs et de redresser les entreprises.

Les mœurs du capitalisme

Mais les dirigeants de Suez doivent également composer avec un actionnariat fragile et peu satisfait. D'autant plus que la croissance a été financée par une politique active de dilution du capital. Le nombre d'actions est passé de 63,5 millions à la fin de 1986 à 140 millions aujourd'hui. La Compagnie a beau maintenir pour 1992 son dividende de 8,20 francs par action, elle atteint les limites de ses possibilités.

La tentation est grande alors pour les actionnaires de Suez de tenter d'influer au gré de leurs intérêts sur la gestion des participations. Ainsi, Elf-Aquitaine aurait des visées sur Pétrofina, dont la Générale de Belgique possède indirectement plus de 10 % du capital. De son côté, l'UAP, premier actionnaire de Suez avec 6,5 % des titres et 10 % des droits de vote, n'a jamais caché sa volonté de mettre la main sur Colonia, la filiale allemande de Victoire. *« L'affaire »* UAP-Victoire empoisonne depuis de longs mois l'atmosphère au sein du conseil d'administration de Suez.

A court de liquidités lors de son OPA sur Victoire en 1989, Suez avait fait appel à l'UAP qui avait apporté alors 14 milliards de francs en espérant obtenir en contrepartie Colonia. Mais de négociations manquées en accords rejetés *in extremis*, les deux groupes n'ont jamais réussi à s'entendre. Et pour compliquer encore un peu plus la situation, M. Worms et son directeur général, M. Patrick Ponsolle, se sont opposés à plusieurs reprises des derniers mois, notamment sur le conflit avec l'UAP.

Un démantèlement ou une OPA sur Suez, en dépit d'un cours de Bourse très déprécié, sont peu vraisemblables dans un contexte financier déprimé. Les rumeurs de ramassage d'actions Suez en Bourse n'arrivent d'ailleurs plus à convaincre les spéculateurs. En revanche, les dirigeants de la Compagnie sont sans doute bien plus menacés. Pour de nombreux observateurs, ils jouent leur avenir dans les prochains mois. Les mœurs du capitalisme à la française ont changé, les erreurs stratégiques sont souvent sanctionnées. Paribas, l'autre grande compagnie financière française, en a donné l'exemple il y a un peu plus de deux ans en modifiant radicalement ses structures de direction.

ERIC LESER

Le poids écrasant de l'immobilier

L'impact de la crise immobilière sur les comptes du groupe Suez est *lourd, très lourd*, en 1992 : 4,2 milliards de francs et même 5,5 milliards de francs si on ne tient pas compte des cessions d'actifs immobiliers (1,3 milliard de francs sur la vente des sièges sociaux de la banque La Hénin et d'Indosuez). Au 31 décembre 1992, le taux de couverture des engagements du groupe sur les professionnels de l'immobilier (32,4 milliards de francs d'encours) devrait s'établir à 19 %, ce pourcentage frôlant les 30 % pour les 3,5 milliards de francs prêtés par la banque Indosuez pour l'ancien immeuble des *Nouvelles Messageries* de la presse parisienne (NMPP) rue Réaumur à Paris.

« D'autres vont souffrir »

Tout porte à croire que ces provisions, assez largement calculées, seront insuffisantes en raison du marasme persistant de l'immobilier de bureaux (4 à 5 ans de stock), même si les prix de l'immobilier et du logement semblent avoir trouvé un plancher. A cet égard, la vive tension du loyer de l'argent depuis septembre 1992 constitue une véritable catastrophe pour les promoteurs et leurs banques : *les projets ont été financés par des prêts à court terme au taux moyen mensuel du marché monétaire (T.4. M.)* qui, sur le quatrième trimestre 1992 et le premier trimestre 1993, se sera établi à un niveau moyen de 12 %, ce qui conduit à un alourdissement de 6 % des créances dont les intérêts ne sont plus versés.

Les dirigeants du groupe Suez, le PDG, M. Gérard Worms, et le directeur général, M. Patrick Ponsolle, ont préféré faire une opération-vérité, comme ils l'avaient annoncé en octobre dernier, lors de la présentation des comptes du premier semestre. *« Il vaut mieux ne pas pousser le problème devant et il convient d'enregistrer la perte dès maintenant en prenant tout le poids du choc sur nos comptes »*, ajoutant *« d'autres vont souffrir »* (allusion perfide sans doute au Crédit lyonnais avec ses 42 milliards de francs d'engagement dans l'immobilier). Ils ont décidé, tardivement, sans doute, de faire un grand ménage dans le secteur, et de *« mobiliser les compétences dans l'immobilier »*, ce qui laisse penser qu'elles ne l'étaient pas.

Des sanctions, inévitables, sont tombées, comme l'éviction de M. Philippe Pontet, PDG de la Banque La Hénin (près de 2 milliards de pertes) : en sursis depuis l'automne, il a été renvoyé à la présidence de la filiale d'assurances Hénin-Vie, et remplacé par son directeur général, M. Jérôme Meyssonnier, vieux routier de l'immobilier, après une réduction des effectifs portant sur 400 personnes. Ainsi, la liste des victimes de la crise du béton s'allonge : M. Pontet, MM. Jean-Michel Bloch-Lainé et Didier Renaudin, respectivement PDG et directeur général de la banque Worms, filiale de l'UAP, et peut-être M. Jean-Jacques Piette, PDG du Comptoir des Entrepreneurs, qui déclarait en octobre 1992 aux analystes financiers *« que tout allait bien pour le Comptoir »*.

FRANÇOIS RENARD

VIE DES ENTREPRISES

4,7 milliards de francs de pertes en 1992

Bull va devoir reconsidérer sa stratégie dans la micro-informatique

Le conseil d'administration de Bull a arrêté, mercredi 4 mars dans la soirée, les comptes du constructeur informatique français pour 1992. Les 4,7 milliards de francs de pertes dépassent celles de l'an passé. Les provisions inscrites augurent une poursuite des restructurations. Le problème de la micro-informatique est plus que jamais posé.

M. Bernard Pache, le PDG de Bull, nommé en juin 1992, n'est pas au bout de ses peines. Le groupe informatique français a enregistré 4,7 milliards de francs de pertes en 1992. A première vue, le léger rétablissement qui s'était profilé l'an passé (le résultat net de Bull, négatif à hauteur de 3,3 milliards de francs, avait été réduit de plus de 50 % par rapport au trou historique de 6,8 milliards de francs de 1990) ne s'est pas confirmé.

La politique de provisions du groupe rend toutefois difficiles les interprétations. Bull a imputé sur 1992 2,5 milliards de francs destinés à couvrir les frais des restructurations envisagées pour les trois ans à venir. Un matelas comptable de 4 milliards de francs avait été constitué en 1990 pour financer le plan de mutation de M. Francis Lorentz courant jusqu'en 1992. Il avait été complété par une rallonge de plus de 670 millions de francs en 1991.

Même si elles sont inférieures de moitié à celles de la période de 1990-1992, les provisions passées cette année restent massives. Elles signifient que la restructuration engagée depuis trois ans n'est pas vraiment finie.

« Il ne s'agit pas d'un plan de mutation bis », affirme, apaisante, la direction du groupe. Et il est vrai que Bull, avant les autres constructeurs généralistes, avant le numéro un mondial IBM, a fourni un effort important de rationalisation. Le résultat opérationnel du groupe (résultat avant dotations aux provisions et frais financiers) s'est amélioré en 1992. Négatif à hauteur de 692 millions de francs. La décrue est sensible par rapport aux 2,3 milliards et 1,1 milliard de francs de pertes d'exploitation enregistrées respectivement sur 1990 et 1991.

Restructurations et redéploiement

Même réel, le redressement semble difficile à consolider. Bull n'est pas le seul dans ce cas. Comme d'autres, le groupe peine à concilier restructurations nécessaires d'une part, redéploiement de l'autre. A 30,1 milliards de francs, le chiffre d'affaires total de Bull s'est replié de 9,8 %, de 7 % hors variations monétaires. Les services, l'intégration de systèmes, les logiciels, sur lesquels le groupe veut désormais asseoir son développement, progressent. Mais pas encore suffisamment.

A cela s'ajoute le problème de la micro-informatique. Le rachat de ZDS, il y a plus de deux ans, a accru l'endettement du groupe. Par ailleurs, la bataille commerciale qui fait rage dans ce secteur rend l'activité peu profitable. Manque de chance..., une semaine après avoir refondu complètement sa gamme de micro-ordinateurs, avec l'espoir d'y faire de la marge, Bull était pris à contre-pied par Compaq, qui déclenchait une guerre des prix sans précédent. Que faire de la micro ? La question va devoir être tranchée.

Enfin, un autre chantier devra être mené à bien par M. Pache. Les 1 000 départs volontaires, hors plan social, programmés par M. Pache sur 1993 font grincer les dents. Et pas seulement chez les salariés. Légal ? Illégal ? La balle est dans le camp du ministère du travail.

CAROLINE MONNOT

Après un déficit de près de 3 milliards de francs en 1992

La SNCF prépare un nouveau plan d'économies

M. Jacques Fournier, président de la SNCF, n'entame pas son nouveau mandat à la tête de la société nationale dans la facilité. On savait que les comptes 1992 seraient mauvais : en définitive, le déficit a atteint 2,954 milliards de francs au lieu d'un bénéfice de 6 millions de francs en 1991.

Plus sombres encore sont les perspectives car, depuis le mois de septembre, le trafic a connu une nette rupture et les premiers mois de l'année ont confirmé cette contraction de la demande. La tendance pour le trafic du fret oscille entre – 10 % et – 15 %, ce qui équivaut à la chute enregistrée par les transporteurs routiers et ce qui s'explique par le marasme économique touchant les biens intermédiaires (sidérurgie, matériaux de construction, engrais agricoles).

Pour les voyageurs, hormis sur le TGV Atlantique et dans les trains de banlieue qui voient leur fréquentation progresser, la situation n'est guère brillante : les trains classiques sont moins remplis – de 1 % à 2 % – que l'année dernière à la même époque et le TGV Sud-Est stagne.

La SNCF s'est donc attelée, pour la énième fois en deux ans, à un plan d'économies afin de contenir les pertes provoquées par ce nouvel accident conjoncturel. Comme l'a dit, mercredi 3 mars, M. Jacques Fournier, cette situation *« très préoccupante »* qui conduit tout droit à un déficit de beaucoup plus de 3 milliards de francs en 1993 *« ne peut être acceptée »*. Au mois d'avril, on connaîtra le détail des mesures qui, comme on dit à la SNCF, *« ajusteront nos moyens à l'évolution de la demande »*. Ce plan devrait comporter des réductions d'emplois supérieures aux 5 300 prévues par le budget 1993 et une forme de stimulation de la demande. Verra-t-on la société nationale se lancer dans une politique tarifaire de promotion comme Air France ou le Club Med ?

Cela ne suffira pas et l'Etat devra épauler la SNCF dans ses efforts pour contenir le déficit. M. Fournier a dit à son conseil d'administration dans quels domaines il pensait que ce coup de main pouvait être donné par le gouvernement d'aujourd'hui et par celui de demain. D'abord, il demande l'harmonisation des conditions de concurrence avec la route, et en particulier par le biais des dépenses d'infrastructures. Ensuite, il souhaite que soient compensées les charges d'aménagement du territoire et le maintien de services de moins en moins fréquentés. Enfin, il attend qu'on lui donne le moyen de ne pas obérer ses comptes avec des TGV pas vraiment rentables comme le TGV Est.

Le président de la SNCF a rappelé aussi quelques-uns des choix fondamentaux de l'entreprise, parmi lesquels le maintien de l'unité de cette dernière, mais il a aussi mis l'accent sur la nécessité de *« réconcilier la SNCF et la clientèle »* au-delà des bavures du système Socrate, d'améliorer la régularité des trains et d'amorcer la modernisation des gares.

ALAIN FAUJAS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

BOURSE

□ **Sega, fabricant japonais de jeux vidéo, coté à Paris le 10 mars.** – Les actions du japonais Sega, numéro deux mondial des jeux vidéos derrière Nintendo, seront négociées sur le marché au comptant de la Bourse de Paris dès le 10 mars. La procédure retenue est celle de l'arbitrage. Les titres étant déjà négociés à Tokyo, le fabricant n'en ajoutera donc pas sur le marché français pour son introduction. Tout dépendra de l'offre et de la demande. L'action étant cotée aux alentours de 10,100 yens (479 francs), son PER (price earning ratio), c'est-à-dire rapport du cours sur le bénéfice, est de 29,5. Le groupe pèse quelque 36 milliards de francs en termes de capitalisation boursière.

CESSIONS

□ **Nestlé-Castel : accord de principe de la Commission européenne.** – La Commission européenne a donné, mercredi 3 mars, son accord de principe à la cession par la firme suisse Nestlé de plusieurs sources d'eau minérale au groupe français Castel. La commission attend que les droits d'exploitation des sources de Vichy et de Thonon aient été cédés par l'Etat français et la ville de Thonon au groupe Castel pour donner son accord définitif à l'opération. La cession par Nestlé de plusieurs eaux minérales avait été la condition posée par la Commission européenne, en juillet 1992, à l'approbation du rachat de Perrier par le groupe suisse. Cette vente a eu lieu voici quelques semaines (*le Monde* du 11 février).

□ **Dynaction cède Grantil et Lecat-Poiron.** – Le groupe diversifié Dynaction, dont la cotation des titres a été suspendue jeudi 25 février, a annoncé la cession de deux filiales, Grantil et Lecat-Poiron. Grantil, qui réalise un chiffre d'affaires de 230 millions de francs, se rapproche d'Inaltera pour constituer, affirme le communiqué, le numéro un français du papier peint. Quant à Lecat-Porion, troisième fabricant français de tringles à rideaux avec un chiffre d'affaires de 57 millions de francs, il est racheté par le groupe britannique Williams. Ces deux cessions permettent de désendetter Dynaction SA à hauteur de 85 millions de francs, soit le quart environ de son endettement, précise le communiqué.

ACQUISITION

□ **Le groupe américain Rockwell rachète le suisse Sprecher-Schuh.** – La société américaine Rockwell a annoncé, mercredi 3 mars, le rachat du groupe suisse Sprecher-Schuh, quatrième entreprise européenne dans le domaine de l'automation industrielle. Sprecher-Schuh compte 1 650 salariés et 700 distributeurs dans le monde entier et réalise un chiffre d'affaires annuel de 200 millions de dollars (1,1 milliard de francs). La société suisse passe dans le giron d'Allen-Bradley, numéro un mondial de l'automation industrielle, basée à Milwaukee (Michigan). Elle continuera néanmoins de commercialiser ses produits sous son nom et restera dirigée par M. Christian Menet, son directeur général actuel.

CRISE

□ **Volkswagen : chômage partiel dans presque toutes les usines au deuxième trimestre.** – Le groupe automobile Volkswagen recourra au chômage partiel dans presque toutes ses usines en Allemagne au deuxième trimestre, a indiqué, lundi 1er mars à Wolfsburg, M. Hans-Juergen Uhl, directeur du conseil d'entreprise du groupe. Le chômage partiel aura à peu près la même importance qu'au premier trimestre et concernera cinq des six usines ouest-allemandes du groupe, a précisé M. Uhl. En outre, des congés forcés allant de un et cinq jours seront observés dans la plupart des usines. Depuis le début de l'année, des contrats de départ volontaire ont été conclus avec 4 000 collaborateurs. Pour Audi en revanche, les deux usines d'Ingolstadt et de Neckarsulm, qui devraient observer vingt-cinq jours de chômage partiel au total au premier trimestre, devraient en être exemptes au second.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 4 mars ↓ Sous l'emprise des taux

Baisseront-ils ou ne baisseront-ils pas les taux ? Telle était l'interrogation qui a pesé sur le marché jeudi durant une grande partie de la séance, incitant les investisseurs à la prudence tant que la réunion de la Bundesbank n'était pas terminée. Après avoir ouvert sur une note quasi stable, l'indice CAC 40 virait à la baisse rapidement et perdait jusqu'à 0,44 % en début d'après-midi. A 13 h 30, l'annonce par la banque centrale allemande de sa décision de maintenir inchangés ses taux directeurs entraînait peu de réactions... Après l'annonce par la Compagnie de Suez d'une perte-record de 2 milliards de francs pour 1992 en raison de provisions importantes concernant l'immobilier, l'action était activement recherchée. Vers 13 h 30, 720 000 titres avaient été échangés, entraînant une hausse de 1,5 % à 300 francs. Pour les analystes, les risques immobiliers – si ces derniers ne s'aggravent pas cette année – ont été largement provisionnés en 1992. Cette « opération vérité » satisfait donc un grand nombre d'investisseurs. Certains opérateurs notent toutefois des « achats de soutien ». L'action SEB figurait également parmi les valeurs en progression, suite à la décision des dirigeants de la société de verser un dividende majoré de 10 % à tout actionnaire qui conservera pendant plus de deux ans ses titres. Cette première permettra aux dirigeants de SEB de stabiliser leur actionnariat et de mieux le connaître, les titres devant être nominatifs. La valeur deviendra ainsi selon les dirigeants une « valeur d'investissement de référence ».

Du côté des baisses figuraient des valeurs du secteur automobiles : Peugeot, Valéo, mais aussi des travaux publics Jean Lefebvre, et des services informatiques comme Cap Gemini Sogeti.

NEW-YORK, 3 mars ↑ Consolidation

La nouvelle chute des taux d'intérêt sur le marché obligataire américain a permis à Wall Street de consolider, mercredi 3 mars, ses gains de la veille. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en fin de séance à 3 404,04 points, en hausse de 3,51 points (+ 0,10 %). La veille, il avait fait un bond de 45,12 points à 3 400,53 points. Quelque 272 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont été deux fois plus nombreuses que celles en baisse : 1 264 contre 626.

La baisse des taux obligataires entraîne des arbitrages et attire les investisseurs vers les actions. Selon M. Andrew Moore, analyste chez Argus Investment Management, *« les titres boursiers sont un actif financier et, lors d'une baisse des taux d'intérêt, ils deviennent plus attrayants en tant que tels »*. Mais la tendance des marchés devrait être dictée dans les prochains jours par les chiffres du chômage américain au mois de février, qui sont attendus pour le vendredi 5 mars. Si une progression du chômage entraînait une hausse sur le marché obligataire, elle pourrait en fin de compte avoir un effet négatif sur les résultats financiers des entreprises et donc peser sur les titres boursiers.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, est tombé à un nouveau niveau record depuis 1977, de 6,77 % contre 6,83 %.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Alcoa	68 1/2	69 5/8
ATT	56	57 3/8
Boeing	34 1/8	34 3/8
Chase Manhattan Bank	31 7/8	32 5/8
Du Pont de Nemours	46 7/8	47 7/8
Eastman Kodak	53 1/8	53 7/8
Exxon	64 1/2	63 7/8
Ford	47 7/8	47 3/4
General Electric	85 1/2	85 3/4
General Motors	37 7/8	38 1/2
Goodyear	69 5/8	71 1/8
IBM	54 1/4	55 1/4
ITT	76 5/8	78 3/8
Mobil Oil	68 7/8	67 5/8
Pfizer	60 3/4	60 5/8
Schlumberger	60 5/8	59 1/2
Texaco	64 1/8	62 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	116 1/4	115 3/8
Union Carbide	17	18 7/8
United Tech.	45 1/8	45 3/8
Westinghouse	13 3/4	13 1/2
Xerox Corp.	83 7/8	84 1/4

LONDRES, 3 mars ↑ Nouveau record

Les valeurs ont inscrit un nouveau record mercredi 3 mars au Stock Exchange de Londres dans l'espoir d'une reprise plus rapide que prévu de l'économie. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 36,3 points (1,3 %) à 2 918,6 après avoir atteint les 2 922 points en cours de séance. Le précédent record de clôture datait de lundi à 2 882,6 et le précédent record absolu du 4 février à 2 900,1 en cours de séance. Les échanges ont porté sur 708,2 millions d'actions contre 572,7 millions mardi.

Ce regain d'entrain fait suite aux commentaires optimistes du Trésor. Dans son bulletin mensuel, il estime que l'activité économique en Grande-Bretagne paraît dépasser légèrement les prévisions officielles. Le mouvement a été également porté par plusieurs résultats de sociétés satisfaisants, par la hausse des ventes de maisons neuves depuis le début de l'année, par la grande fermeté de la livre et par les espoirs de baisse des taux d'intérêt allemands dans les prochaines semaines.

Du côté des valeurs, les banques, les assurances et la plupart des industrielles ont progressé, mais une partie des alimentaires, des brasseries et des pétrolières ont cédé du terrain.

VALEURS	Cours du 2 mars	Cours du 3 mars
Allied Lyons	6,05	5,93
B.P.	2,82	2,86
B.T.R.	5,88	5,82
Cadbury	4,83	4,91
Glaxo	6,62	6,79
G.U.S.	25,75	26
I.C.I.	11,88	12,30
Reuters	13,98	14,02
RTZ	6,68	6,83
Shell	5,69	5,75
Unilever	12,17	12,06

TOKYO, 4 mars ↓ Repli

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Tokyo cédait du terrain jeudi 4 mars. L'indice Nikkei perdait en clôture 94,31 points, soit 0,56 %, pour s'inscrire à 16 759,61 points.

La nouvelle envolée du yen, qui a atteint un nouveau plus haut contre le dollar, a découragé les achats, notamment sur les valeurs exportatrices, expliquent les boursiers. Pour autant, des ordres d'achats liés à des mouvements sur les contrats à terme sur indice ont permis de limiter le recul. *« Les investisseurs attendent maintenant de nouvelles mesures de relance du gouvernement »*, affirme un courtier de James Capel Pacific.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Ajinomoto	1 180	1 190
Bridgestone	1 170	1 150
Canon	1 280	1 270
Fuji Bank	1 750	1 750
Honda Motors	1 300	1 270
Matsushita Electric	1 010	1 020
Mitsubishi Heavy	498	493
Sony Corp.	3 910	3 930
Toyota Motors	1 330	1 320

CHANGES

Dollar : 5,5780 F ↓

Le dollar baissait à 5,5780 francs à Paris, jeudi 4 mars, contre 5,5880 francs mercredi soir (5,5540 francs cours Banque de France). En revanche, le deutschemark restait quasiment inchangé à 3,3920 francs contre 3,3947 francs.

FRANCFORT	3 mars	4 mars
Dollar (en DM)	1,6325	1,6477
TOKYO	3 mars	4 mars
Dollar (en yens)	116,75	116,98

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (4 mars) .... 11 3/16-11 1/4 %
New-York (3 mars) .... 3 5/16 %

BOURSES

	2 mars	3 mars
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	527,95	531,32
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 001,50	1 995,24

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 mars	3 mars
Industrielles	3 400,53	3 404,04

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 mars	3 mars
100 valeurs	2 882,30	2 918,60
30 valeurs	2 333,30	2 264,40
Mines d'or	89,10	88,80
Fonds d'Etat	96,94	97,25

FRANCFORT

	2 mars	3 mars
Dax	1 696,74	1 693,73

TOKYO

	3 mars	4 mars
Nikkei Dow Jones	16 853,92	16 759,61
Indice général	1 272,58	1 266,11

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5880	5,5910	5,7040	5,7110
Yen (100)	4,7691	4,7754	4,8674	4,8775
Ecu	6,5871	6,5935	6,6211	6,6334
Deutschemark	3,3925	3,3930	3,4200	3,4235
Franc suisse	3,6665	3,6710	3,7225	3,7302
Lire italienne (1000)	3,5700	3,5750	3,5719	3,5805
Livre sterling	8,0914	8,1014	8,2007	8,2183
Peseta (100)	4,7307	4,7354	4,6888	4,6998

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	9 3/8	9 1/2	9 3/16	9 5/16	8 13/16	8 15/16
Deutschemark	8 3/8	8 1/2	7 15/16	8 1/16	7 1/2	7 5/8
Franc suisse	5 1/4	5 3/8	5 1/8	5 1/4	4 7/8	5
Lire italienne (1000)	11	11 3/8	10 7/8	11 1/4	10 3/4	11 1/8
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	16 1/4	17 1/4	14 1/2	15 1/2	13 1/2	14 1/4
Franc français	11 5/16	11 11/16	11 5/16	11 5/8	10 1/4	10 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 4 MARS

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5240	C.N.E 3%	5380	5380	5380	..
905	B.N.P T.P.	953	956	960	+ 0 73
841	Cr.Lyon T.P.	865	866	868	+ 0 12
1774	Renault T.P.	1823	1840	1871	+ 2 63
1716	Rhone Poul T.P.	1775	1800	1820	+ 2 54
1080	Saint Gobain T.P	1085	1085	1092	+ 0 65
820	Thomson T.P.	812	830	830	+ 2 22
725	ACCOR	713	713	719	+ 0 84
770	Air Liquide	800	799	798	- 0 25
635	Alcatel-Alsthom	659	660	657	- 0 30
1640	Als. Superm.	1685	1693	1700	+ 0 89
300	A.L.S.P.I.	337	340	339	+ 0 59
550	AGF-Sté Centrale	544	547	547	+ 0 55
1140	Axa (ex Cie Midi)	1244	1257	1254	+ 0 80
164	Bafip	160	162 50	165	+ 3 13
76	Bail-Equipem.	86 20	86 10	86	- 0 23
715	Bail Investiss.	780	780	779	- 0 13
485	Bancaire	486 50	485	480	- 1 34
640	Bazar H.-V.	690	695	695	+ 0 72
1180	Berger (M)	1248	1190	1236	- 0 96
375	Bertrand Faure	400	400	400	....
1140	Bic	1131	1130	1133	+ 0 18
1100	B.I.P.	1100	1120	1120	+ 1 82
143	BIS	169	169 90	169 50	+ 0 30
480	B.N.P (CI)	506	503	503	- 0 40
480	Bolloré Tech.	512	509	504	- 1 56
2900	Bongrain	3209	3200	3200	- 0 28
555	Bon-Marché	544	545	533	- 2 02
640	Bouygues	670	670	668	- 0 30
84	BP France	92	92	91 50	- 0 54
955	B.S.N.	990	990	990	
1250	Canal Plus	1330	1324	1314	- 1 20
173	Cap Gem.S.	193 80	193	191 50	- 1 19
210	Carnaudmetalbox	223 90	220 40	226	+ 0 94
2580	Carrefour	2630	2598	2592	- 1 44
180	Casino	156 70	158 50	155	- 1 08
106	Casino ADP	105 10	106 10	105 10	..
530	Castorama D.L.	554	548	549	- 0 90
235	C.C.F.	240 50	241	242	+ 0 62
30	CCMC Ly	37 50	38	36	- 4 00
445	C.D.M.E.	436 10	440 50	442	+ 1 35
186	C.E.G.I.D.	174 50	173	174	- 0 29
50	Centrest (Ny)	51 50	52 90	51 50	.
370	C.E.P. Comm.	406	405	402 20	- 0 94
94	Cerus	99 40	98 50	96 60	- 2 82
1140	Cetelem	1241	1240	1237	- 0 32
265	CF Im.	285	282	282	- 1 05
300	CGI Info	302	301 50	303	+ 0 33
1080	C.G.I.P.	1151	1155	1177	+ 2 26
640	CGP	660	660	660	..
1370	Chargeurs S.A.	1285	1275	1268	- 1 32
250	Christian Dior	258	257	254 20	- 1 47
520	C.I.C.A (M)	568	568	568	....
290	Ciments franc.	310 50	312 50	310	- 0 16
540	Clarins	575	576	572	- 0 52
405	Club Méditer.	430	425	428 70	- 0 30
900	Colas	965	970	952	- 1 35
219	Cpt. Entrep.	219	...	...	....
1220	Compt Mod.	1280	1281	1275	- 0 39

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
275	CPR (Paris Rée.)	290	288	284	- 2 07
1090	Créd. Foncier	1070	1074	1067	- 0 28
380	Crédit Loc France	414	410	408 50	- 1 33
540	Cr Lyon (CI)	534	528	523	- 2 06
1240	Crédit Nat.	1333	1320	1312	- 1 58
530	CSEE	530	520	520	- 1 89
3440	Damart	3470	3490	3498	+ 0 81
385	Dassault Aviation	391	390	390	- 0 26
250	Dassault Electr	270	260	264 90	- 1 89
1410	De Dietrich	1437	1431	1440	+ 0 21
510	Degremont	502	498	499	- 0 60
43	Dév.P.d.C (Lô)	44	45	45	+ 2 27
83	Dév R.Sud-Est	78 10	81 85	81 85	+ 4 80
295	D.M.C	316	311	305	- 3 48
440	Docks France	461 80	459 50	452	- 2 12
107	Dynaction	133 40	136 10	138	+ 3 45
2340	Eaux (Gle)	2342	2310	2325	- 0 73
690	E.S.F.	770	770	772	+ 0 26
425	Ecco	440	445	440	.
360	Elf Aquitaine	383 10	384	382	- 0 29
1010	Elf/Sanofi/ExSanofi	1054	1055	1053	- 0 09
250	Erap-Elf (Certif)	262	265 80	258	- 1 53
645	Eridania-Beghin	628	630	630	+ 0 32
440	Essilor	460	450	450 10	- 2 15
200	Essil.Int.(DP)	213 50	214	212 10	- 0 66
735	Esso	745	745	749	+ 0 40
1520	Eurafrance	1625	1620	1626	+ 0 06
440	Euro RSCG	523	521	520	- 0 57
73	Eurodisneyland	81	81 40	81 40	+ 0 49
1030	Europe 1	1010	1010	1001	- 0 89
39	Eurotunnel	39 90	39 80	39 80	- 0 25
125	Finextel	135	136	135	
300	Fives Lille	310	310	310	
710	Fougerolle	758	758	759	+ 0 13
3650	Fromager. Bel	3750	3740	3700	- 1 33
1700	Gal.Lafayette	1650	1650	1650	..
380	G.A.N.	387	390	387	..
390	Gascogne (B)	388	382 50	383	- 1 29
1380	Gaz et Eaux	1380	1395	1394	+ 1 01
560	Geophysique	562	570	560	- 0 36
680	Groupe André SA	706	707	706	.
550	Groupe Cté	585	580	580	- 0 85
410	GTM-Entrep.	414	410	406 20	- 1 88
1490	Guyenne-Gas.	1615	1617	1620	+ 0 31
430	Havas	469	470	471	+ 0 43
240	Idia	250 10	250	249 80	- 0 12
390	Imétal	385 50	381	383	- 0 65
143	Immob. Phénix	143	145	142	- 0 70
147	Ingénico	155	155	152	- 1 94
8590	Inst. Mérieux	8670	8680	8630	- 0 46
450	Interbail	475	476	485	+ 2 11
480	Intertechnique	490	487	480	- 2 04
1120	J. Lefebvre	1115	961	1059	- 5 02
490	Klepierre	578	580	578	
570	Labinal	674	674	672	- 0 30
340	Lafarge	356 50	354 80	349	- 2 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
88 73	Lagardère Group	94	94 50	94 50	+ 0 53
260	Lebon	266	266 30	266 30	+ 0 11
4350	Legrand	4557	4555	4530	- 0 59
2250	Legrand (DP)	2400	2420	2400	.
173	Legris Industries	195 10	196	196 50	+ 0 72
735	Locindus	747	747	747	
3360	L.V.M.H.	3315	3300	3290	- 0 75
450	Lyon Eaux/Dumez	457	458 80	455	- 0 44
37	Majorette Ly	37	.		
315	Mar. Wendel	325	320	322	- 0 92
117	Matra-Hachette	127 60	125 30	126	- 1 25
84	Metaleurop	77 90	76	74 40	- 4 49
13 50	Métrologie In	16	16 50	15 95	- 0 31
181	Michelin	183 50	183	181 40	- 1 14
93	Moulinex	104 10	103 80	104 10	
940	Navig. Mixte	944	944	930	- 1 48
133	Nord-Est	141 50	143	141 50	
265	Nordon (Ny)	286	285 20	300	+ 4 90
53	Olipar	56 40	56 50	56 50	+ 0 19
1070	Oréal	1150	1160	1159	+ 0 78
420	Paribas	423	415 50	425	+ 0 47
230	Pechiney Int.	237 50	234	233	- 1 89
295	Pechiney (CIP)	310 10	310 10	310	- 0 03
395	Pernod Ricard	425	422	419	- 1 41
640	Peugeot	621	618	598	- 3 70
835	Pinault-Print	844	847	844	.
285	Poliet Ex.Lamb.Fr	278	273	275 50	- 0 90
955	Primagaz	980	970	950	- 3 06
660	Printemps	718	692	710	- 1 11
620	Promodès	672	668	672	..
310	Radiotechn	329	329	322	- 2 13
6570	Redoute (La)	7150	7140	7180	+ 0 42
147	Remy Cointreau	137 70	137 50	135	- 1 96
565	R. Poulenc A	561	565	565	+ 0 71
565	R. Poulenc CIP	518	519	518	..
42	Rochette(La)	44 40	43 90	43 20	- 2 70
505	Roussel Uclaf	554	555	551	- 0 54
2970	R. Impé.Ly	3180	3181	3180	
150	Sade (Ny)	153	151 50	153	
2890	Sagem	2939	2946	2960	+ 0 71
535	Saint Gobain	542	541	541	- 0 18
1200	Saint Louis	1220	1235	1236	+ 1 31
1500	Salomon Ly	1610	1590	1600	- 0 62
320	Salvepar (Ny)	350	351	350	
1560	S.A.T.	1610	1610	1610	.
285	Saul. Chât.	294	295	292	- 0 68
825	Saupiquet (Ns)	888	890	900	+ 1 35
690	Schneider	723	725	723	.
17	SCOA	17 90	17 80	17 40	- 2 79
525	Scor s.a.	553	547	550	- 0 54
360	S.E.B.	385	387 50	399 90	+ 3 87
460	Sefimeg	477	470	475 10	- 0 40
140	Selectibanque	145 50	146	145	- 0 34
175	Sextant A.	172	171	165	- 4 07
685	S.F.I.M.	690	690	690	. .
225	S.G.E.	210	208	210 10	+ 0 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
465	Simco	475	473	474	- 0 21
940	Sk. Rossignol	980	980	975	- 0 51
440	Sligos	469	465	473	+ 0 85
635	Société Géné	660	658	651	- 1 36
42	Sodecco(B)	42 40	42 50	42 50	+ 0 24
78	Sodero(Ns)	83 10	82	82	- 1 32
595	Sodexho	1060	1060	1045	- 1 42
85	Sogerap(Ny)	94	83 05	83 05	- 1 13
1360	Som-Allib.	1381	1382	1376	- 0 36
415	SOPHIA	434	435	435	+ 0 23
1120	Sovac	1180	1175	1175	- 0 42
405	SPEP	397	395	391	- 1 51
350	Spie-Batignol	390	392 50	392 50	+ 0 64
575	Strafor Facom	589	595	587	- 0 34
295	Suez	296 40	296	301	+ 1 55
1220	Synthelabo	1191	1182	1190	- 0 08
162	Thomson CSF	165	166	165 50	+ 0 30
240	Total	255 60	256 20	256 80	+ 0 47
150	- (certif.)	170	170	168	- 1 18
545	U.A.P.	578	578	578	
265	U.F.B Locab	287	287	282	- 1 74
260	U.G.C. DA (Robur)	235	236	237	+ 0 85
440	U.I.C.	512	518	525	+ 2 54
475	U.I.F.	488	487	490	+ 0 41
760	U.I.S.	754			.
330	Unibail	370	370	377 50	+ 2 03
770	Valéo	812	809	780	- 3 94
161	Vallourec	168 40	167 50	166	- 1 43
245	Via Banque	282	279 10	280	- 0 71
250	Worms et Cie	250 50	251	248	- 1 00
1610	Zodiac	1651	1665	1659	+ 0 48
865	Elf Gabon	895	890	899	+ 0 45
103	Amax	103	103 70	103 70	+ 0 68
182	Amer. Barrick	198	198	198	
131	Amer. Express	138	139	138 80	+ 0 58
290	A.T.T.	314	321 10	322 90	+ 2 83
119	Anglo Amer C.	116 90	115 20	115 10	- 1 54
210	Amgold	210	214 50	205	- 2 38
215	Banco Santander	229 30	233	233	+ 1 61
785	B.A.S.F.	786	782	779	- 0 89
940	Bayer	936	926	926	- 1 07
46	Blenheim Plc.	48	48 10	47 75	- 0 52
28	Buffelsfont.	29	29	29	.
182	Chase Manh.	179	182 80	182 60	+ 2 01
2070	Daimler Benz	2094	2085	2085	- 0 43
85	De Beers	78 25	78	78 50	+ 0 32
2320	Deutsche Bank	2441	2434	2417	- 0 98
1280	Dresdner Bank	1400	1383	1382	- 1 29
42	Driefontein	41 90	40 30	40 30	- 3 82
260	Du Pont-Nem.	265	270	270	+ 1 89
275	Eastman Kodak	300	304 50	303 80	+ 1 27
12	East Rand	12 60	12 50	12 20	- 3 17
30	Echo Bay	28 90	28 70	28 70	- 0 69
168	Electrolux	160	..		.
161	Ericsson	175 50	176	176 20	+ 0 40
345	Exxon Corp.	382 30	361 50	361 50	- 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
260	Ford Motor	285			
38	Freegold	36	35 60	36	
11 50	Gencor	11 55	11 55	11 50	- 0 43
455	Gén. Elect.	478	483 50	484	+ 1 26
215	Gén. Motors	212	216 20	217	+ 2 36
350	Gén. Belgique	358 10			
37	Gd. Métropol.	37 95	37 50	37 20	- 1 98
37	Guinness	36 10	36 75	36 40	+ 0 83
20	Hanson PLC	20 70	21	20 95	+ 1 21
13 50	Harmony Gold	13 50	13 45	13 20	- 2 22
405	Hewlett Packard	428			
31	Hitachi	32 30	32 35	32 35	+ 0 15
905	Hoechst	875	899	871	- 0 46
94	I.C.I.	99 90	100 40	101 20	+ 1 30
280	I.B.M.	304 10	311 80	312	+ 2 60
410	I.T.T.	423	441 40	439 20	+ 3 83
164	Ito Yokado	165 10	165 50	165 50	+ 0 24
49	Matsushita	48	48 30	48 30	+ 0 63
270	Mc Donald's	288 80	287 10	285 80	- 1 04
210	Merck	219 90	219	218 50	- 0 64
570	Minnesota M.	598	590	590	- 1 34
39	Mitsubishi	39 55	39 60	39 60	+ 0 13
360	Mobil corp	378 10	380 60	380 50	+ 0 63
335	Morgan J.P.	366	369 70	369 70	+ 1 01
4010	Nestlé	4233	4202	4227	- 0 14
129	Norsk Hydro	128 50	128 50	129 20	+ 0 54
86	OFSIL	86 90	78 10	78 50	- 9 67
1290	Pétrofina	1311	1309	1304	- 0 53
395	Philip Morris	380	375 90	375 80	- 1 16
70	Philips	63 80	66 60	67	+ 5 02
77	Placer Dome	75	76 20	76 10	+ 1 47
275	Procter Gamble	295	297 40	298	+ 1 02
173	Quilmès	174 10	180 50	180 50	+ 3 68
17 50	Randfontein	17 90	17 90	17 65	- 1 40
250	Rhone Poul. Rorer	258 80	258 80	259	+ 0 08
460	Royal Dutch	479 10	477 10	478 50	- 0 13
52	R.T.Z.	55 05	55	55 05	.
15 50	Saat & Saatchi	15 45	15 30	15 20	- 1 62
25	St Helena	27 15	27 20	27	- 0 55
310	Schlumberger	346	335 50	336 30	- 2 80
46	Shell transp.	47 70	47 90	47 20	- 1 05
2230	Siemens	2250	2255	2250	.
184	Sony	185 30	185 30	185 60	+ 0 16
86	Sumitomo Bank	88 10	89	89	+ 1 02
151	T.D.K.	145 50			.
60	Telefonica	60 35	59 10	59 80	- 0 91
26	Toshiba	26 60	26 40	26 40	- 0 75
585	Unilever	633	630	631	- 0 32
245	Unit. Techn.	246	255 50	254	+ 3 25
230	Vaal Reefs	207	207	207 50	+ 0 24
950	Volkswagen	944	935	935	- 0 95
285	Volvo	280		.	.
89	West Deep	82 25	83 50	82 35	+ 0 12
450	Xerox Corp	462			.
111	Yamanouchi	111	111	111	.
5 50	Zambia Cop.	6 40	6 45	6 55	+ 2 34

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	..	8 31
10,80% 79/94	101	5 35
Emp.Etat 13,4% 83	102 57	2 68
10,26% mars 86	106 42	10 03
OAT 10% 5/2000	113 88	7 69
OAT 9,9% 12/1997	109 30	2 19
OAT 9,8% 1/1996	105 56	0 88
PTT 11,2% 85	107 10	2 73
CFF 10,25% nov 90	113 30	9 94
CNA 10 % 1979	101	0 32
CNB Bques 5000F	98 90	1 47
CNB Paribas 5000F	97 65	1 47
CNB Suez 5000F	..	1 47
CNI 1/82 5000F	99	1 47
CNT 9 % 86	100 95	7 34
CRH 10,90% déc.85	111 85	1 72
CHARB FCE 3% 100	..	...
CNCA	1075	
Cerus	2300	..
Ly Eaux cv 6,5%	794	....
Thoms cv 9,2% 86	792	.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1535	
Arbel	389 50	389 50
Bains C.Monaco	900	902
B.Hypoth.Europ	210	...
B.N.P Intercont.	337 50	340
Bénédictine	2399	.
Bidermann Internat.	450	.
Blanzy Ouest	813	
B.T.P.	29	28 80
Cambodge	899	.
Carbone Lorraine	398	386
Case Poclain	2 80	..
C.B.C.	291 50	290
C.E.G.F (Frigor.)	668	..
Centenaire Blanzy	350	365
Cezagen	30 10	.
Champex Ny	20 95	19 95
CIC (CIP)	190 30	190 10
C.I.T.R.A.M. (B)	2205	..
Cie Industrielle	3505	
Cpt Lyon Alemand	326	325
Concorde	700	710
Constr Mét.Prov	15 50	
Crédit Gén Ind.	103 90	...
Cr Universel (Cie)	300	300
Darblay	587	
Didot Bottin	580	600
Eaux Bassin Vichy	3010	
Eco	305	298
Ent.Mag. Paris	3830	.
Eridania-Béghin CI.	505	501
Fide	378 90	378 90

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Finalens	310	..
F.I.P.P.	51 05	...
F.N.A.C.	2299	2277
Foncière (Cie)	480	476
Foncina	340	...
France I.A.R.D	420	440
France SA (La)	1840	1845
From. Paul-Renard	2050	...
Gaumont	508	490
Genefim	263	261
Gévelot	449	455
G.F.C.	365	365
Groupe Victoire	900	904
G.T.I (Transport)	210	210
Immobail	380	360
Immobanque	658	690
Im.Marseillaise	4290	4310
Invest.(Ste Cle.)	2900	...
Lille Bonnières	948	.
Louvre	2600	2610
Lucia	201	..
Machines Bull	24 10	23
Mag Uniprix	185	.
Métal Déployé	330	.
Mors	42 40	43
Navigation (Nle)	140	140
Optorg	275	270
Ordal (CI)	602	627
Origny-Desvroise	575	582
Palais Nouveauté	1389	..
Paluel Marmont	430	410
Parfinance	160	.
Paris France	230 10	.
Paris Orléans	180	188
Parthena Invest	240	.
Piper Heidsieck	670	
Porcher	282	282
Promodès (CI)	370	370
Publicis	680	674
Rochefortaise	155	155
Rosario	145	..
Rougier	180	175
S.A.C.E.R.	632	..
S.A.F.A.A.	256	
S.A.F.I.C Alcan	175	
Saga	347	347
Saint Domingue (F.)	114	..
Salins du Midi	530	540
Savoisienne M.	140	..
Sific	610	610
S.I.P.H.	80	80
S.M.C.I.	50	..
Sofal	470	.
Sofio	183	
Sofitam (ex Sasam)	61 90	61 90
Sotrag	2450	2450
Soudure Autogène	725	725
Sovabail	272	
Stam	760	..
Taittinger	2080	2080
Tessin-Aequitas	100	89
Tour Eiffel	230	
Ufiner	1145	1104
Vicat	391	405
Viniprix	1500	1560
Virax	105	106
Maroc Sté Brasserie	201	245

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	561	..
Akzo Nv Sico	430	430
Alcan Aluminium	103 20	98 50
American Brands	184	.
Arbed	316	
Asturienne Mines	90 50	90 55
Banco Popular Espa	630	630
B.Reglements Int.	21190	21190
Can Pacifique	74 10	75
Chrysler Corp	215	.
C.I.R.	3 67	..
Commerzbank	968	960
Dow Chemical	313	305 90
Fiat	21	20 50
GBL (Brux Lamb.)	480	480
Gevaert	1050	.
Glaxo Holdings Ltd	56 80	56 90
Goodyear Tire	365	370
Grace and Co (WR)	205 30	212
Honeywell Inc. Im.	178	
Johannesburg	58 90	56 10
Koninklijke Pakhoed	69 50	.
Kubota	25	..
Noranda Mines	78	79 90
Olivetti priv.	4 41	4 40
Pfizer Inc.	336 30	338 60
Ricoh	24	23
Robeco	313	313 50
Rodamco NV	153 10	153 80
Rolinco	305	304 70
Sapeco	4 30	..
Sema Group	24	23 90
SKF Aktiebolaget	46 15	52
Tenneco Inc	255	255
Toray Ind	26 50	27
West Rand Cons	5 35	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	.
Calophos	64	65 95
C.G.H Cogedhor	7	
Coparex	573	.
Europ. Accum.	80	
Europ Soutres Ind	8 10	
Guy Degrenne	385 40	.
Lecteurs du Monde	245	.
Nicolas	1050	.
Office Cent. Pharma.	881	850
Particip. Perrier	190 10	
Rorento N.V	254 80	255 90
St-Gobain-Emballage	1720	
Schlumberger Ind.	491	
•S.E.P.R.	1386	.
S.M.T Goupil	2	
S.P.R. act B	300	.
Waterman	1100	.

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	490	491
B.A.C.	23 70	
Boiron (Ly)	490	490
Boisset (Lyon)	250	248
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	740	720
Calberson	266	275
Cardif	955	940
C.E.G.E.P.	180	180
C.F.P.I.	205	205
C.N.I.M.	1190	1164
Codetour	285	288
Creeks	110 10	110 10
Dauphin	260	270
Devanlay	1140	1108
Dolisos	105 20	118
Editions Belfond	190	
Europ. Propulsion	186 10	195 40
Finacor	150	.
G.F.F. (group fon.f.)	49	49
G.L.M.	405	405
Gravograph	131	132
Guintoli	580	582
I.C.C.	193	
Idianova	62	61 45
Immob. Hôtelière	1040	
Interm. Computer	124 10	128
I.P.B.M.	35 10	.
Molex	167	
N.S.C Schlumberger	750	750
Publ.Filipacchi	712	708
Rhone-Alp.Ecu (Ly)	317	317
Select Invest (Ly)	96	98
Serbo	154 50	154 50
Sopra	350	340
TF1	478 40	471
Thermador H (Ly)	330	.
Unilog	217	
Viel et Cie	131	130
Y. St-Laurent Groupe	800	795

SICAV (sélection)

3/3

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Action	212 24	206 56•
Actimonétaire C	30640	30640
Actimonétaire D	30640	30840
Amén-gan.	7675 42	7380 21
Amplitude	685 49	665 52
Aragone trésor	700885 00	700885
Associa Première	31292 20	31292 20
Associc	1101 86	1101 86
Atout Futur	466 31	454 94
Aurecic	1223 40	1187 77
Avenir Alizes	1800 72	1765 41
Axa Capital	189 07	183 56
Axa Court Terme	8577 63	8577 63
Axa Cro Ex Dr Inve	940 79	913 39
Axa Ep Fr Ex Ageparg	841 04	816 54
Axa Europe	130 05	126 26
Axa Investissements	109 98	106 78
Axa NPI	123 19	119 60
Axa Ob Fr Ex Trans	156 08	151 53
Axa Ob In Ex Mu.U Se.	137 99	133 97
Axa Prem Ex Agepre	126 50	122 82
Axa Sél Ex Dr Sele	154 92	150 41
Axa Valeurs PER	134 38	130 47
Cadence 1	1080 62	1059 43
Cadence 2	1065 63	1044 74
Cadence 3	1078 88	1057 73
Capimonétaire	6750 07	6743 33
Capiobliq	7052 70	6914 41
Captacic	1454 87	1433 37
Coexis	1439 12	1403 04
Comptavalor	3781 61	3775 95
Credimer	472 10	458 35
Crédit Mutuel Capital	1377 41	1350 40
Cred.Mut.Ep Cour T	716 08	716 08
Cred.Mut.Ep.Indus.	102 35	99 61
Cred.Mut.Ep.J	74820 76	74820 76
Cred.Mut.Ep long.T	207 47	201 92
Créd.Mut.Ep.Monde	1216 35	1183 80
Cred.Mut.Ep.Quatre	1134 70	1104 33
Dièze	1441 84	1406 67
Drouot France	922 05	895 19
Drouot Sécurité	243 37	236 28
Ecocic	1127 67	1094 83
Ecupar	131 19	127 37
Ecur. Capitalisation	2810 35	2782 52
Ecur. Expansion	517564 74	516789 56
Ecur. Géovaleurs	2441 05	2369 95
Ecur. Investissement	162 66	157 92
Ecur. Monepremière	72333 78	72333 78
Ecur. Monétaire	42374 33	42374 33
Ecur. Trésorerie	2610 88	2610 88
Ecur. Trimestriel	2069 15	2048 66
Elancel	122 19	118 63
Energia	291 44	278 22
Eparcic	3885 03	3885 03
Eparcourt-Sicav	4635 35	4623 79
Epargne Associat.	27198 56	26888 88
Epargne Capital	11829 07	11711 95
Epargne Croissance	1809 45	1761 02
Epargne Obligat.	215 98	210 21
Epargne-Unie	1388 84	1353 01
Epargne Valeur	470 44	457 85
Eufi Cash cap.	8447 53	8447 53•
Euroc Solidarité	1125 38	1114 24
Eurocic Leaders	1072 73	1041 49
Eurodyn	1226 33	1196 42

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Euro Gan	6437 83	6190 22
Fonsicav	15564 81	15564 81
France-gan	11027 62	10603 48
France Garantie	284 57	284
France Obligations	512 85	507 77
Francic	488 45	474 22
Francic Pierre	109 06	105 88
Francic-Régions	1167 92	1133 90
Fructi-Associations	37 80	37 80
Fructi-Capi	48 14	45 48
Fructidor	242 95	239 36
Fructifrance action C	994 37	970 12
Fructifrance action D	972 19	948 48
GAN Rendement	5391 19	5311 52
Gestilion	16069 77	15989 82
Gest. Associations	182 27	178 26
Horizon	1352 20	1312 82
HLM Monétaire	15026 33	15026 33
Indicia	1128 44	1106 15•
Indust Fse Court T.	1587 84	1587 84
Interepar	110950 89	107719 31
Interoblig.	15562 95	15257 79
Intersélection Fce	535 39	524 89
Japacic	159 12	154 49
Jeunepargne	306 96	302 42
Latitude	2419 58	2415 94
Lion Association	11193 32	11193 32
Lion Institution	32759 89	32678 19
Lionplus	1083 83	1062 58
Lion Trésor	2348 45	2325 20
Lion 20 000	28171 04	28171 04
Livret Bourse Inv	610 61	592 83
Livret Portefeuil.	748 85	727 04
Méditerranée	181 84	176 54
Mensuel CIC	10237 96	10136 59
Monecien	73492 67	73492 67
Mone J	38970 09	38970 09•
Monévalor	44163 43	44163 43
Mutualité dépôts	14494 55	14465 62
Natio Court Terme	102388 00	102080
Natio Court Terme2	307166 00	307166
Natio-Epargne	19188 47	18998 49
Natio-Ep. Ret.	132 67	129 12
Natio Epargne Trésor	8428 28	8411 46
Natio-Fran index	1094 45	1085 16
Natio-Immo	1169 78	1138 47
Natio-Inter	1625 15	1581 65
Natio-Monétaire	27139 59	27139 59
Natio-Opportunités	1107 94	1078 29
Natio-Patrimoine	1378 97	1342 06
Natio-Perspectives	1124 33	1094 24
Natio-Placements	63656 96	63656 96
Natio-Revenus	1061 64	1051 13
Natio Sécurité	11910 18	11910 18
Natio-Valeurs	941 27	916 08
Nippon-Gan	5049 27	4855 07
Nord Sud Dévelop	1728 94	1725 49
Obli-Associations	169 13	167 46
Oblicic-Mondial	2825 54	2783 78
Oblicic-Régions	1103 90	1087 59
Oblifutur	3135 80	3059 12
Oblig. tres caté	191 61	188 78
Oblilion	1541 92	1526 65
Oblisécurité Sicav	13924 80	13924 80
Oracion	1149 13	1121 10
Paribas Capitalisation	1673 30	1648 57

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Opportunités	131 37	126 01
Paribas Patrimoine	610 79	586 89
Patrimoine Retraite	240 54	235 82
Pervalor	613 31	601 28
Poste Croissance	23373 60	23350 25
Poste Gestion	70970 59	70970 59
Première Oblig	11339 05	11327 72
Prévoy. Ecureuil	121 14	119 94
Priv'Associations	31676 95	31676 95
Proficus	1022 36	997 42
Quartz	142 48	139
Rentacic	164 97	162 53
Revenus Trimestr	5426 07	5372 35
Revenu-Vert	1185 13	1158 22
St Honoré Vie & Santé	1003	957 52
St Honoré Bons du Tr.	12049	11989 05
St Honoré Invest.	799 35	763 10
St Honoré Pacifique	641 37	612 29
St Honoré Réal.	16136 87	16072 58
Sécuricic	1868 29	1868 29
Sécuri-Gan	12658 39	12410 19
Sécuritaux	1492 80	1493 80
Sicasden	728 90	718 13
Sicav Associations	1981 72	1981 72
SFI-CNP Assur	706 67	686 09
S.G. Fr. oppor. C et D	1265 49	1241 68
Sicav 5 000	470 39	457 80•
S.I. Est	1335 59	1298 69
Silvafrance	732 94	713 32•
Silvam	419 32	408 10•
Silvarente	229 08	224 59•
Silvinter	455 64	443 45•
S.N.I.	1158	1124 27
Sogenfrance Capita.	1247 73	1223 25
Sogenfrance Distribut	1205 34	1181 71
Sogépargne	319 49	313 23
Soginter	1367 28	1340 47
Soleil Investissements	611 74	588 21
Solsoce	2241 64	2236 05
State Street Act. Eur	9788 10	9437 78•
State Street Act. Frce	11329 55	10999 56•
St. Str. Act Japon	10672 37	10311 47•
State Street Emer. Mts	12519 28	11917 39•
St.Street OAT Plus	11470 33	11245 42•
Stratégie Actions	900 23	865 61
Stratégie Rendement	1521 41	1473 52
Technocic	990 06	961 22
Techno-Gan	5784 73	5562 24
Thesora	721 87	714 72
Trésor Plus	1405 08	1391 17
Trésor Trimestriel	1047 03	1036 66
Trésoricic	140287 97	140287 97
Triton	5345 94	5277 33
Uni-Associations	120 82	120 82•
Uni-Foncier	1293 57	1262 02
Unifrance	623 89	608 67
Uni Régions	1244 95	1214 59
Univar	251 70	251 70•
Univers Actions	1343 70	1310 93
Univers Obligations	1936 82	1889 58
Valorg	2201 04	2198 84
Valeal	57398 63	57369 95
Winterthur St-Honoré	229 87	219 45

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 554	...	...	...
Ecu	6 585	...	...	...
Allemagne (100 dm)	339 300	...	...	...
Belgique (100 F)	16 473	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	301 700	...	...	...
Italie (1000 lires)	3 549	...	...	...
Danemark (100 krd)	88 490	...	...	...
Irlande (1 iep)	8 247	...	...	...
Gde-Bretagne (1 L)	8 093	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 512	...	...	...
Suisse (100 f)	386 850	...	...	...
Suède (100 krs)	72 230	...	...	...
Norvège (100 k)	79 780	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 224	...	...	...
Espagne (100 pes)	4 722	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 695	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 459	...	...	...
Japon (100 yens)	4 758	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	59000	59100
Or fin (en lingot)	58950	59350
Napoléon (20f)	340	350
Pièce Fr (10 f)	401	321
Pièce Suisse (20 f)	341	345
Pièce Latine (20 f)	339	339
Souverain	427	436
Pièce 20 dollars	2195	2115
Pièce 10 dollars	1110	1120
Pièce 5 dollars	700	675
Pièce 50 pesos	2190	2200
Pièce 10 florins	346	349

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 3 mars 1993

NOTIONNEL 10 %.
Nombre de contrats estimés : 185 846

COURS	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	114,62	116,72	116,96
Précédent	114,30	116,44	116,76

CAC 40 A TERME
Volume : 14 524

COURS	Mars 93	Avril 93	Mai 93
Dernier	2 022	2 043,50	2 057,50
Précédent	2 023	2 050	2 059

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 3 mars au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié, dont voici les principaux extraits :

• Convention internationale

– *Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères*, a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord de coopération culturelle, scientifique et technique conclu le 31 octobre 1991 entre le Yémen et la France.

Cet accord tire les conséquences de *l'unification du Yémen* et modernise le cadre de notre coopération culturelle, scientifique et technique avec cet Etat.

• La situation économique et financière de la France

(Lire page 16.)

• Les contrats de plan entre l'Etat et les régions

– *Le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire* a présenté une communication sur la préparation des contrats de plan entre l'Etat et *les régions*.

La stratégie de l'Etat pour la mise en œuvre du XI[e] Plan a *été* approuvée, pour chacune des régions, lors d'une réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire tenue le 10 février 1993. Les priorités territoriales des actions de l'Etat ont *été définies à cette occasion* ; ont été notamment désignées les villes avec lesquelles un contrat de ville pourra être conclu.

La stratégie de l'Etat dans chaque région tient compte des priorités du XI[e] Plan telles qu'elles ont été approuvées à l'occasion du conseil des ministres du 3 février 1993 : *compétitivité de l'économie*, lutte pour l'emploi, cohésion sociale et solidarité nationale.

Les contrats de plan sont l'un des principaux instruments de la politique d'aménagement du territoire. Le gouvernement a *donc* décidé de moduler les contributions financières de l'Etat, qui sont reconduites en moyenne en francs constants. L'augmentation sera supérieure dans les régions défavorisées et inférieure dans les régions prospères. Dans la région Ile-de-France, l'aide de l'Etat sera *réduite*.

Les contrats de plan devront aussi, *dans chaque région*, privilégier les zones de reconversion industrielle et les zones rurales fragiles.

Sur ces bases, les préfets de région engageront au cours des prochaines semaines les négociations devant conduire à la conclusion des contrats.

□ *Nominations militaires. – Sur la proposition* du ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le conseil des ministres du mercredi 3 mars a élevé au rang et à l'appellation de vice-amiral d'escadre le vice-amiral Marc Merlo, directeur du Collège *interarmées de défense* (CID) créé au début de 1993. Il a, par ailleurs, mis à la disposition du chef d'état-major des armées le général de brigade Xavier de Lambert.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5990

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II									
III					■		■		■
IV				■					
V			■				■		■
VI								■	
VII		■					■		
VIII			■						
IX				■				■	
X									
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Une variété de bleu. – II. Qui paraissent bien assises. – III. Qui n'est pas née d'hier. – IV. Pas vilaine. N'est pas faite pour ceux qui versent des larmes. – V. Participe. Peut relever les épaules. – VI. Recherché par le Canadien qui veut prendre son élan. – VII. Quand on le traîne, on n'est pas libre. Région du Soudan. – VIII. Près du sol. C'est parfois une planche de salut. – IX. Armes d'autrefois. Qui aurait besoin d'un peu de liquide. – X. Des constituants de la matière. – XI. Introduite dans un carré. Procède par extinction.

VERTICALEMENT

1. On y met des plantes à l'abri du froid. – 2. Un sportif capable de se déplacer en courant. Partie de bâtiment. – 3. Dans le groupe des planètes troyennes. Une personne. Personnage biblique. – 4. Se lance dans les retranchements. Faire quelque chose. En France. – 5. Vaste plaine. Peut être assimilé à un fabricant de toiles. – 6. Un soldat pas bien culotté. – 7. Une ville ancienne. Part au restaurant. – 8. Son air ne permet pas de vivre. Symbole. Grecque. – 9. D'un auxiliaire. Ecume de mer.

Solution du problème n° 5989

Horizontalement

I. Langage. – II. Ivoirerie. – III. Sensément. – IV. Tu. Oô. – V. Exulter. – VI. Bleuets. – VII. Loue. Rua. – VIII. Us. Assis. – IX. Civil. Sec. – X. Reine. – XI. Ers. Sasse.

Verticalement

1. Liste. Lucre. – 2. Aveux. Osier. – 3. Non. Ubu. Vis. – 4. Giselle. In. – 5. Are. Te. Alès. – 6. Gemmeurs. – 7. Ere. Réussis. – 8. Ino. Taie. – 9. Retors. Scie.

GUY BROUTY

CARNET DU *Monde*

Naissances

Flora et Stéphane, William et Maxime,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Emma,

le 24 février 1993, à Paris.

DUMARTHERAY-VAN MILLINGEN.

Mariages

Bernard et Odile DURAND
sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Dominique
avec
Andrew Goldberg,

qui a été célébré le 20 février 1993, à *Washington (Etats-Unis).*

121, avenue d'Italie,
75013 Paris.
2020 Broadway 2B,
New York NY 10023.

Décès

– Bordeaux.

M[me] Simone Bisquey et ses enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Philippe BISQUEY,

survenu à Bordeaux le 26 février 1993, *dans sa trente-sixième année.*

Son corps a été incinéré le mercredi 3 mars, dans la plus stricte intimité.

– Francesca Solleville,
Louis et Victoire de Grandmaison,
Armand Sinko,
Marianne Sinko Lercher,
Peter et Valentin,
Les familles Campolonghi,
Et tous ses amis,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Lidia CAMPOLONGHI,

le 16 février 1993.

Elle avait fait don de son corps à la science.

Nous rappelons à votre souvenir

Marie-Claire SOLLEVILLE SINKO,
sa fille,

disparue le 24 avril 1991.

Lidia Campolonghi était la fille d'Ernesta Cassola, fondatrice de la Ligue italienne des droits de l'homme, et du journaliste Luigi Campolonghi, antifas*ciste et socialiste exilé en France.* Pendant la période fasciste, à Nérac, la maison familiale devint un lieu de rencontres et de solidarité pour un grand nombre des leaders politiques et d'intellectuels italiens réfugiés en France : de l'ancien président du conseil Fran*cesco* Saverio Nitti à l'un des fondateurs du Parti socialiste italien, Filippo Turati, et à Sandro Pertini, qui fut par la *suite président de la République.*

Après la guerre, à Paris, travaillant au service culturel de l'ambassade d'Italie, Lidia ne cessa d'aider étudiants, artistes et intellectuels qui s'adressaient à elle, avec sa générosité, ancrée dans une inébranlable foi laïque et *humaniste qui l'accompagna jusqu'à* sa mort.

27, avenue Pierre-Larousse,
92240 Malakoff.

Jean LAVIE,

soixante et un ans, *technicien du* cinéma et de la télévision, est décédé le 19 février 1993 et a été inhumé, entouré de ses amis, à Sablières (Ardèche).

– M. et M[me] Louis Couve de Murville,
M. et M[me] Michel Lung,
M[me] Sylviane Ashworth,
M. et M[me] Etienne Couve de Murville,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M[me] Jean-Baptiste COUVE,
née Jeanne *Béguelin,*

survenu le 3 mars 1993, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 mars, à 15 h 15, au tem*ple de Saint-Germain-en-Laye*, 1, avenue des Loges.

Rua Armando Petrella n° 122,
05679 Sao-Paulo (Brésil).
30, tour d'Echelle,
78750 Mareil-Marly.
119, avenue de la République,
92500 Rueil-Malmaison.
13, avenue Emma,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Ivan Rodes,
son fils,
M. et M[me] Robert Godin,
ses parents,
Jeanne et François Rancy,
sa sœur et son beau-frère,
Cécile et Marie,
ses nièces,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Sylvie GODIN.

La levée du corps aura lieu vendredi *5 mars 1993, à 8 h 45, à l'Institut* médico-légal, 2, place Mazas, Paris-12[e].

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 16 heures, en la chapelle du Gorays, 56140 Pleucadeuc.

– Son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Roger LAVIEILLE,
docteur en pharmacie,

survenu à Bordeaux, le 27 février 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Brive.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

26, rue Virginia,
33200 Bordeaux-Caudéran.
12, avenue Gallieni,
33500 Libourne.
1, rue Sisley,
87000 Limoges.

– M[me] Christiane M'Ghirbi,
sa femme,
Monia et Hichem,
ses enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Salah M'GHIRBI,
professeur à la faculté des lettres de Tunis,

survenu dans sa cinquante-neuvième année, des suites d'une longue et cruelle maladie.

L'inhumation a eu lieu à Tunis, le *28 février 1993.*

2, rue Léonard-de-Vinci,
El Menzah V, Tunis.
7, rue Fernand-Léger,
94800 Villejuif.

– La comtesse Geoffroy de Montalembert,
son épouse,
Ses enfants,
M. et M[me] Paul Garelli,
M. et M[me] Guy de Pennart,
La comtesse Urbain de la Rochefoucauld,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à *Dieu du*

comte Geoffroy de MONTALEMBERT,
sénateur de la Seine-Maritime,
maire d'Ermenouville,
croix de guerre 1914-1918,
médaille des évadés.

Ses obsèques auront lieu en l'église d'Ermenouville (Seine-Maritime) le samedi 6 mars 1993, à 15 heures, précédées d'une minute de silence à la mairie et au monument aux morts.

4, rue Henri-Moissan,
75007 Paris.
76740 Ermenouville.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mireille SIDEM,

survenu le 14 février 1993.

Selon sa volonté, la cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité *familiale, en l'église Saint-Pierre* de Neuilly, le 18 février.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille, au cimetière du Vésinet (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

69, boulevard Victor-Hugo,
92200 Neuilly-sur-Seine.
16, rue de Magdebourg,
75116 Paris.

– Jean Reisner,
son époux,
Michel Wurmser,
son frère,
Didier et Sylvie Reisner,
Françoise Everaars-Reisner,
ses enfants,
Vincent, Sophie et Nadine Everaars,
ses petits-enfants,
Ainsi que ses amis et ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

***Paulette* REISNER,**

survenu le 3 mars 1993, dans sa quatre-vingt-unième année, à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le docteur Renée Sadrin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Guy Sadrin,
leurs enfants *et* leur petit-fils,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Jean SADRIN,
commandeur de la Légion d'honneur,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
décédé le 28 février 1993, dans sa quatre-vingt-sixième *année.*

30, rue Hélène-Boucher,
51430 Tinqueux.
51, avenue Léon-Renault,
92700 Colombes.

– M. Gabriel Sonier et ses fils,
M[me] Michèle Sonier et sa fille,
M[me] Sanda Floresco,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André SONIER,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu le 3 mars 1993, à Paris, dans sa *quatre-vingtième année.*

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 mars, *à 8 h 30, en l'église* Saint-Honoré d'Eylau, *66 bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16[e].

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Viatre, en Sologne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Boissière,
75116 Paris.
Villa «Les Lierres»,
avenue de l'Annonciade, Monaco.
55, boulevard Pereire,
75017 Paris.

Anniversaires

– Le 5 mars 1992,

Etienne DALMASSO

quittait les siens.

En ce jour anniversaire de sa disparition, une pensée particulière est demandée pour lui.

Communications diverses

Anciens d'Henri-IV.

Assemblée générale de l'association, *au lycée, le jeudi 25 mars 1993*, à 18 heures, suivie, à 20 heures, du dîner, présidé par Alain Erlande-Brandenburg, *conservateur en chef du* Musée national du Moyen Age.

Inscriptions à adresser, avant le *15 mars*, à Yves Serruys, 102, rue du Bac, Paris-8[e], avec un chèque de 220 F à l'ordre de l'association.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 2 mars. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été (*61, boulevard Haussmann*, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), **qui diffuse aussi ces renseignements sur** *répondeur téléphonique au* (1) 42-66-64-28 **ou par Minitel : 36-15 code CORUS.**

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 30-200 ; Les Carroz-d'Araches : 30-250 ; Chamonix : 5-330 ; La Chapelle-d'Abondance : n.c. ; Châtel : 30-100 ; La Clusaz : 20-200 ; Combloux : 20-100 ; Les Contamines-Montjoie : 10-150 ; Flaine : *60-250* ; *Les Gets : 15-60* ; *Le* Grand-Bornand : 15-95 ; Les Houches : n.c. ; Megève : 13-170 ; Morillon : 20-170 ; Morzine : 20-170 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-100 ; Praz-sur-Arly : 15-100 ; Saint-Gervais : 20-100 ; Samoëns : *n.c.* ; *Thollon-Les* Mémises : 5-20.

SAVOIE

Les Aillons : 10-50 ; Arcs : 50-310 ; Arêches-Beaufort : 20-220 ; Aussois : 40-120 ; Bessans : 30-100 ; Bonneval-sur-Arc : 190-320 ; Le Corbier : 8-80 ; Courchevel : 30-221 ; Crest-Voland-Cohennoz : 20-80 ; Flumet : 20-100 ; Les Karellis : 28-240 ; Les Menuires : *24-160* ; *Méribel : 35-210* ; La Norma : 50-150 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-100 ; Peisey-Nancroix-Vallandry : 30-160 ; La Plagne : 110-300 ; Pralognan-la-Vanoise : 50-90 ; La Rosière *1850* : 88-240 ; Saint-François-Longchamp : 40-180 ; Les Saisies : 60-110 ; Tignes : 200-410 ; La Toussuire : *40-70* ; Val-Cenis : 15-125 ; Valfréjus : 30-230 ; Val-d'Isère : 150-250 ; Valloire : 15-110 ; Valmeinier : 15-110 ; Valmorel : 15-150 ; Val-Thorens : 120-330.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 40-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 30-50 ; Auris-en-Oisans : 15-50 ; Autrans : 30-50 ; Chamrousse : 15-40 ; Le Collet-d'Allevard : 10-40 ; Les Deux-Alpes : 30-220 ; Gresse-en-Vercors : 40-50 ; *Lans-en-Vercors* : 30-40 ; *Méaudre* : 20-40 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 25-40 ; Les Sept-Laux : 15-50 ; Villard-de-Lans : *50-60.*

ALPES DU SUD

Auron : 30-60 ; *Beuil-les-Launes* : 0-0 ; Briançon : 20-100 ; Isola 2000 : 90-140 ; Montgenèvre : 30-120 ; Orcières-Merlette : 15-120 ; Les Orres : n.c. ; Pra-Loup : 5-60 ; Puy-Saint-Vincent : 20-120 ; Risoul : 20-80 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-55 ; Serre-Chevalier : 30-115 ; Superdévoluy : *10-70* ; Valberg : *30-0* ; *Val-d'Allos-Le* Seignus : 20-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 15-70 ; Vars : 25-85.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 20-90 ; Barèges : *60-110* ; Cauterets-Lys : 80-225 ; Font-Romeu : 50-70 ; Gourette : 45-150 ; Luchon-Superbagnères : 40-90 ; Luz-Ardiden : 78-108 ; La Mongie : n.c. ; Peyragudes : 40-120 ; Piau-Engaly : 40-140 ; Saint-Lary-Soulan : *50-75.*

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 5-10 ; Besse-Super-Besse : 10-15 ; Super-Lioran : *15-0.*

JURA

Métabief : 25-47 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 20-50 ; Les Rousses : 20-60.

VOSGES

Le Bonhomme : 30-50 ; La *Bresse-Hohneck* : 4-50 ; *Gérardmer* : n.c. ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : n.c.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à *l'office national du* tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : *47-42-04-38* ; *Andorre* : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, *tél.* : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

LOTO — MERCREDI 3 MARS 1993

19H55

2 – 11 – 18 – 25 – 35 – 37 — numéro complémentaire : 10

Rang	Nombre de grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	1	3 643 240 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	103 655 F
5 bons numéros	[illegible]	7 005 F
4 bons numéros	[illegible]	122 F
3 bons numéros	[illegible]	9 F

20H35

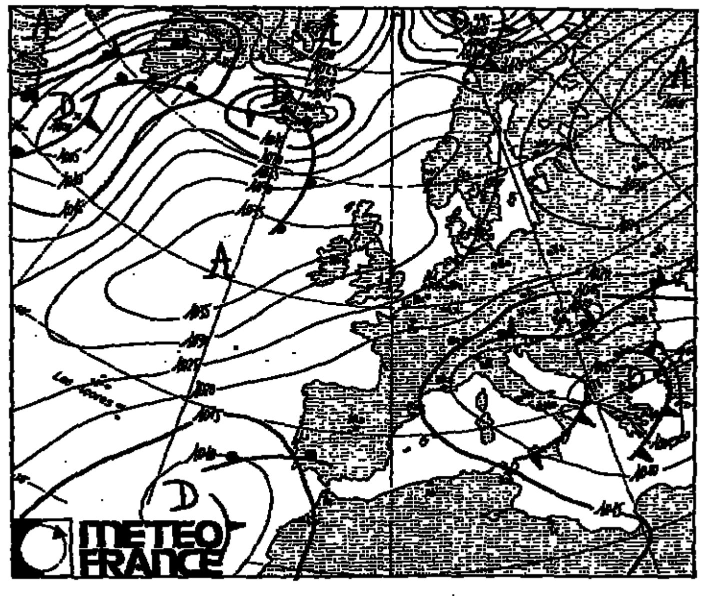
28 – 30 – 32 – 36 – 39 – 47 — numéro complémentaire : 11

Rang	Nombre de grilles gagnantes	Rapport
6 bons numéros	2	7 782 075 F
5 bons numéros + complémentaire	[illegible]	166 465 F
5 bons numéros	[illegible]	8 585 F
4 bons numéros	[illegible]	150 F
3 bons numéros	[illegible]	12 F

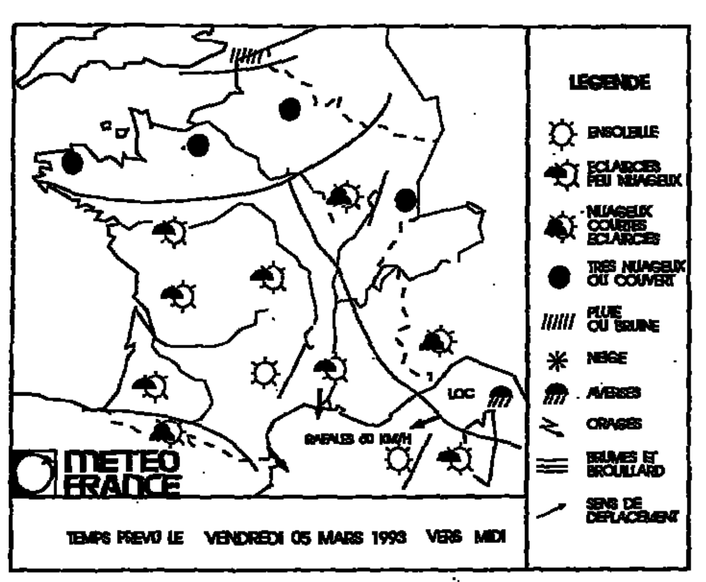
LA FRANÇAISE DES JEUX

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 5 MARS 1993

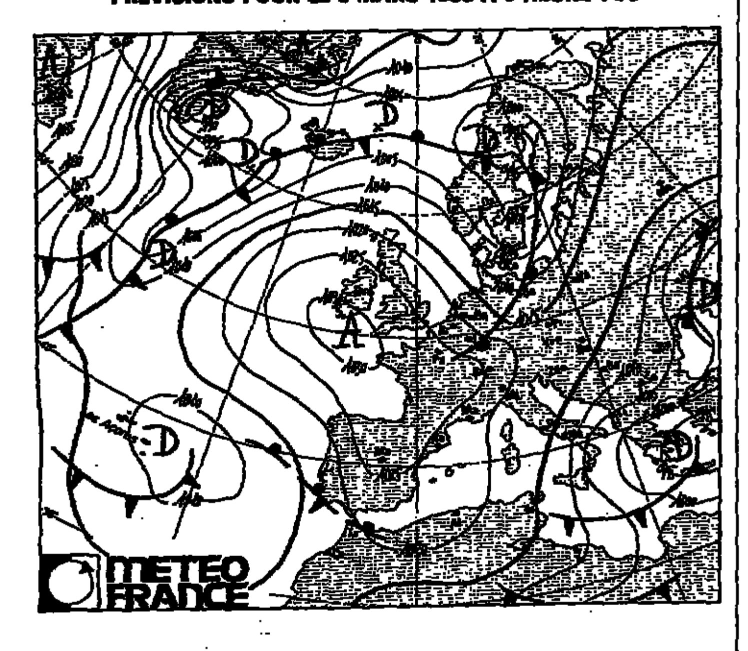


Vendredi. Très nuageux au nord de la Seine. Plus ensoleillé ailleurs. – Au nord de la Seine, les nuages envahiront le ciel. Il tombera quelques gouttes sur le Nord-Pas-de-Calais en soirée. Les Alpes, le Jura et les Vosges auront un ciel nuageux le matin. Dans l'après-midi, les nuages deviendront moins épais. En Corse, nuages et éclaircies alterneront et donneront encore quelques averses. *Sur le reste du pays, le* temps sera plutôt ensoleillé, avec toutefois davantage de nuages près des Pyrénées.

En Méditerranée, mistral, tramontane et vent de nord-est entre la Corse et le continent atteindront 60 km/h en *rafales.*

Les températures matinales seront fraîches : elles seront comprises entre *0 et 4 degrés près des côtes, négatives* partout à l'intérieur des terres et jusqu'à –5 degrés dans le Nord-Est. L'après-midi, il fera 0 à 2 degrés dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés dans l'Ouest, 8 à 12 degrés près de la Méditerranée et 3 à 5 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 6 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé *le 4-3-93*
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-3-1993 à 18 heures TUC et le 4-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	11	6	P
BIARRITZ	9	5	P
BORDEAUX	6	4	C
BOURGES	6	0	C
BREST	6	3	C
CAEN	5	0	C
CHERBOURG	6	2	C
CLERMONT-FER.	6	0	C
DIJON	6	0	C
GRENOBLE	4	2	C
LILLE	6	–2	D
LIMOGES	3	0	N
LYON	6	0	C
MARSEILLE	10	5	D
NANCY	1	–4	C
NANTES	8	0	C
NICE	11	5	D
PARIS-MONTS.	5	–2	C
PAU	8	4	P
PERPIGNAN	11	6	N
POINTE-A-PITRE	29	20	D
RENNES	8	0	C
ST-ETIENNE	5	0	C
STRASBOURG	1	–4	C
TOULOUSE	5	2	C
TOURS	5	–1	C

ÉTRANGER			
ALGER	16	2	D
AMSTERDAM	2	–3	C
ATHÈNES	16	10	C
BANGKOK	35	26	N
BARCELONE	13	2	D
BELGRADE	3	–2	*
BERLIN	–1	–5	*
BRUXELLES	0	–4	D
COPENHAGUE	1	–1	C
DAKAR	23	18	N
GENÈVE	4	–1	C
ISTANBUL	9	6	N
JÉRUSALEM	15	6	D
LE CAIRE	24	10	D
LISBONNE	14	8	C
LONDRES	6	2	C
LOS ANGELES	17	10	D
LUXEMBOURG	2	–7	N
MADRID	13	–3	D
MARRAKECH	19	9	D
MEXICO	22	12	D
MILAN	6	–1	B
MONTRÉAL	4	–7	D
MOSCOU	–4	–16	D
NAIROBI	25	11	D
NEW-DELHI	26	12	D
NEW-YORK	8	2	C
PALMA	14	–1	D
PÉKIN	14	–1	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	13	2	D
HONGKONG	–	–	–
SÉVILLE	17	6	D
SINGAPOUR	30	23	N
STOCKHOLM	–2	–3	*
SYDNEY	20	16	N
TOKYO	11	6	N
TUNIS	16	6	N
VARSOVIE	–3	–9	*
VENISE	8	3	P
VIENNE	–1	–4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Chemins

On découpait avec application l'amour en pourcentages et en *recommandations,* autour de Jean-Marie Cavada, lorsque surgit Pascal de Duve. Il est écrivain, il a vingt-neuf ans. A peine l'aperçut-on que l'on comprit que le combat du moment, le combat *contre la mort tapie en soi,* venait, après Hervé Guibert, après le sourire de Cyril Collard, de se parer *d'un nouveau visage. « Je suis soi-disant en phase terminale du sida »,* commença-t-il. Contre ce *« malheur magnifique », cette « grâce atroce »,* il avait choisi ses armes : il s'était cuirassé d'optimisme. *« Je n'ai pas le temps de mourir demain »,* répéta-t-il à plusieurs reprises. Il nous donna rendez-vous dans vingt ans, mais l'urgence qui hachait ses *phrases opposait à cette fanfaronnade* un insoutenable démenti. On comprit tout d'un coup qu'il ne *nous parlait pas, et pas davantage* à Cavada. Il parlait à l'autre, en lui. Une massue dans une main, une *sébille dans l'autre,* il tentait de négocier des délais. Chacun de ses mots était un coup de corne, *rageur et suppliant, contre l'invisible* bourreau. Tiens, virus, encaisse celui-ci, et encore celui-là ! On se *sentait transporté en d'abominables* arènes.

Peuplaient les arènes, justement, une tendre foule de lycéens dont Cavada avait empli son studio. Quand Duve parla, ils restèrent muets. On eût aimé à cet instant *ne pas être à la télévision,* mais dans une salle de classe, et que jaillissent les mille questions que *suscitait le spectacle de ce combat.* On l'eût aimé, parce qu'on se sentait soi-même dévoré d'incertitudes. *N'est-ce pas dangereux de* faire des livres ou des émissions avec le spectacle de ce combat-là ? De laisser entrevoir une part de beauté, d'héroïsme, de sublime, où règne surtout l'absurde souffrance quotidienne ? Non, Pascal de Duve, cela n'a rien de magnifique, c'est sale, ça pue, un hôpital !

On se sentait prêt à crier cela. Puis apparut à l'écran une autre jeune femme séropositive, qui parcourait justement les lycées, allant *délivrer des leçons de prévention.* Tant qu'elle n'avait pas mentionné sa propre séropositivité, raconta-t-elle, les *lycéens* l'écoutaient poliment, comme on prête l'oreille aux leçons des adultes. Mais lors de sa *dernière réunion, elle avait jeté* le masque, faisant surgir les questions d'un auditoire soudain passionné. *On repensait à l'impact* inattendu, dans les lycées, du film *les Nuits fauves,* dans lequel Cyril *Collard prend sciemment le risque* de contaminer son amante. On pensait que les chemins de la *conscience sont toujours plus tortueux* qu'on ne l'imagine.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 mars

TF 1

20.00 *Journal, Tiercé et Météo.*
20.45 Série : Commissaire Moulin. Larmes blanches, de Nicolas Ribowksi.
22.10 *Magazine : L'Amour en danger.*
23.20 Série : Les Enquêtes de Remington Steele.
0.10 *Divertissement :* Le Bébête Show.
0.15 Journal et Météo.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Poussières de vérité ; L'étang de Berre ; Le chasseur de météorites.
22.20 *Variétés : Taratata.*
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.*

FRANCE 3

20.45 La Dernière Séance.
21.00 1er film : Tonnerre apache. ■ Film américain de Joseph M. Newman (1963).
22.33 *Dessins animés : Tex Avery.* One Ham's Family (1943, v.o.).
22.50 Journal et Météo.
23.20 2e film : La Bête aux cinq doigts. ■■ *Film américain de Robert Florey* (1946) (v.o.).
0.48 Continentales. *L'Eurojournal : l'info en v.o.*

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'Amour en deux. ■ Film franco-belgo-suisse de Jean-Claude Gallotta (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : *Class Action.* □ Film américain de Michael Apted (1990) (v.o.).
0.05 *Cinéma : Paper House.* ■■ Film américano-britannique de Bernard Rose (1987).

ARTE

20.40 ▶ Soirée thématique : Die Zweite Heimat, la seconde patrie. Soirée proposée par ARD/ WDR et présen*tée par Jean-Claude Carrière.*
20.41 Téléfilm : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz, avec Henry Arnold, Salome Kammer. 1. Le Temps des premières chansons.
22.45 *Documentaire :* L'Angoisse, une porte vers la liberté. De B. Verhhag et C. Strigel.
0.15 *Musique : Montreux Jazz Festival.* (26 min, rediff.).

M 6

20.45 *Cinéma : La Soupe aux choux.* □ Film français de Jean Girault (1981).
22.35 Cinéma : Razorback. ■ *Film australien de Russell Mulcahy (1984).*
0.10 *Informations :* Six minutes première heure.
0.20 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 *Dramatique. Un homme si simple, d'André Baillon.*
21.30 Profils perdus. François Le Lionnais.
22.40 Les Nuits magnétiques. Enfances coloniales.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 *Concert (donné le 23 janvier salle* Gaveau) : Sextuor à cordes op. 23, de Boccherini ; Sextuor à cordes en ut majeur op. 140, de Spohr ; Ricercare a sei voci, de Bach ; Sextuor à cordes en fa majeur op. 118, de Brahms, par l'Ensemble Sequenza (Régis Pasquier, Gérard Poulet, violons ; Bruno Pasquier, Hatto Beyerlé, altos ; Christoph Henkel, Julius Berger, violoncelles).
23.09 *Feuilleton : Maldoror.*
23.19 Ainsi la nuit. Quatuor pour piano et cordes en sol mineur K 478, de Mozart ; *Quatuor à cordes nº 73 en fa majeur op. 74,* de Haydn ; Fantaisie pour piano à quatre *mains en fa mineur D 940, de Schubert.*
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 5 mars

TF 1

15.20 Série : *Hawaii,* police d'Etat.
16.05 Feuilleton : Santa Barbara.
16.30 Club Dorothée.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.50 Côté enfants (et à 22.20).
17.55 *Série : Hélène et les garçons.*
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! *Invité : Johnny Clegg.*
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.45).
20.00 Journal, Météo et Infos neige.
20.45 Magazine : Les Marches de la gloire. *L'échappée sauvage ; Une apprentie trop* pressée ; Gaz à tous les étages ; Le plongeon du canard.
22.25 Magazine : Ushuaïa. Au Mexique (1re partie). Espace vital ; Haute voltige, de Frédéric Potier ; Sur les traces de Vasco de Balboa ; Naissance d'une corde, de Jean-Albert Lièvre.
23.25 Divertissement : Sexy Dingo.
23.55 *Série :* Les Enquêtes de Remington Steele.
0.50 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.10 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les derniers adieux de Georgette Plana.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 *Feuilleton : Beaumanoir.*
17.00 Magazine : Giga.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal et Météo.
20.50 *Série : Les Cinq Dernières Minutes.* Meurtre en Ardèche, de Gérard Vergez.
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Spécial Berlin. Invités : Daniel Barenboïm, directeur musical du Staatsoper, Opéra de l'ex-Berlin-Est ; Michaël Denard, directeur de la danse à l'Opéra de Berlin ; Maurice Béjart qui crée au Staatsoper, le 12 mars, deux ballets : *la Nuit transfigurée* et *le Mandarin merveilleux ;* Volker Schlöndorff, directeur des studios de cinéma de Babelsberg.
23.50 *Journal et Météo.*
0.10 Cinéma : La Marseillaise. ■■■ Film français de Jean Renoir (1937).

FRANCE 3

13.00 Magazine : Français, si vous parliez. La 100e. Thème : cités, les chemins de la violence.
14.20 Feuilleton : Dona Beija.
14.45 Feuilleton : Dynastie.
15.35 *Série : La croisière s'amuse.*
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invité : Marc Lavoine.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Michel Leeb.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 *Un livre, un jour. Monica Sanders,* de Salvador Reyes.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : *La Classe.*
20.45 ▶ Magazine : Thalassa. Marchands d'hommes.
21.50 *Magazine : Faut pas rêver.* Invité : Gilles Vigneault. Russie : les petites *mains du Bolchoï ; Malaisie :* les fils de la princesse Hang Li Po ; Norvège : le temps des rennes.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Présenté par *Henry Chapier. Invitée :* Anne de Gasperi, critique de cinéma au *Quotidien de Paris.*
23.40 Série : Les Incorruptibles. Le Bouc émissaire.

CANAL PLUS

16.15 *Magazine : Dis Jérôme ?*
16.25 Cinéma : Cactus. ■■ *Film australien de Paul Cox (1986).*
18.00 Canaille peluche. Sandokan.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Le Top.
19.20 Magazine ; Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'Affaire Kamel Benami, de Philippe Lefebvre, avec Jacques Weber, Jean-Pierre Bisson.
22.05 Documentaire : Les Surprises du sexe. *La sexualité des bêtes.* 2. Une question de choix.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Kickboxer 2, le successeur. □ *Film américain* d'Albert Pyun (1990).
0.30 Cinéma : L'Eveil. ■ *Film américain de Penny Marshall* (1990) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Le Voyage d'hiver. De Yuji Murakami (rediff.).
18.35 *Cinéma d'animation : Snark.* Umbabarauma ; Carnival (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Les frères Urb/Harri Sirola.
19.30 Documentaire : Palettes. D'Alain Jaubert. *Miracle dans la loggia,* Jan Van Eyck.
19.55 Documentaire : Le Petit Café. De François Reichenbach.
20.10 *Documentaire :* A la mémoire du rock. De François Reichenbach.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 *Magazine : Transit. Spécial campagne* électorale. Reportages : scénario de l'opposition ? ; *la gauche en crise ? ; les écolos à* l'épreuve du pouvoir ? Invités : Hervé de Charette, Claude Cheysson, Roland Leroy, Noël Mamère, Bruno Mégret, Dominique Perben et Antoine Waechter.
22.10 Magazine : Macadam. Eric Le Lann à la trompette, de Valérie Stroh.
23.15 *Documentaire : Les Mémorables.* De Jean-Marie Drot. Alberto Giacometti. *Dans cette collection proposée par Pierre Dumayet, l'angoisse créatrice de l'artiste filmée par Drot.*
0.10 Magazine : Rencontre (rediff., 35 min).

M 6

14.15 *Magazine : Destination musique.* Jean-Louis Murat.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Booker.
19.00 *Série :* Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Magazine : Capital (et à 1.00).
20.45 Téléfilm : Machination diabolique. De Peter Smith.
22.35 Série : Mission impossible, *vingt ans après.*
23.30 Magazine : Emotions.
0.00 Magazine : Culture rock. La saga de Dire Straits.
0.25 Informations : *Six minutes première heure.*
0.35 Magazine : Rapline.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Marie-Hélène Vieira Da Silva.
21.28 *Poésie sur parole.*
21.32 Musique : Black and Blue. Vingt ans de jazz en Europe.
22.40 Les Nuits magnétiques. Tabucchi à Lisbonne.
0.05 *Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de...* Marcelin Pleynet.
0.50 *Musique : Coda.*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Symphonie en ut majeur, de Stravinsky ; Concerto pour violoncelle et orchestre nº 2, de Kabalevski ; Symphonie nº 41 en ut majeur K 551, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort.
23.09 *Feuilleton : Maldoror.*
23.19 Jazz club Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de la Villa à Paris : le trom*boniste Bob Brookmeyer* et le pianiste Kris Goessens.
1.05 Papillons de nuit.

Le Monde

Le procès de la fausse interview de Fidel Castro

Le téléspectateur peut-il se prévaloir d'un droit à une « information honnête et exacte » ?

Le droit à une information « honnête et exacte » peut-il être considéré d'« intérêt collectif » ? La question se pose à la justice à la suite d'une plainte déposée contre la fausse interview de Fidel Castro diffusée en 1991 par TF1 .

Coïncidence ? Le mardi 2 mars au soir, le journal télévisé de TF 1 diffusait une interview (une vraie) de Fidel Castro. Le lendemain, le 3 mars, la première chambre du tribunal de grande instance de Paris avait à juger une action en référé introduite par un téléspectateur, M. Michel Patrouilleau, et par l'association TV-Carton jaune contre TF 1 et deux des journalistes de cette chaîne, Patrick Poivre d'Arvor et Régis Faucon, à la suite de la diffusion, le 16 décembre 1991, d'une fausse interview de Fidel Castro (*le Monde* du 28 janvier 1992) .

Pourquoi fausse ? Comme l'a rappelé Mᵉ Tandeau de Marsac, qui *représentait* les intérêts de M. Patrouilleau, ce soir-là, Patrick Poivre d'Arvor a ouvert son journal *télévisé de 20 heures en annonçant* qu'une équipe de TF 1 avait *« interrogé »* la veille, à Cuba, le Lider maximo. En réalité, il s'agissait *d'images d'une conférence de* presse sélectionnées et montées ultérieurement sous un assemblage de questions conçues pour les besoins de ce montage, le tout ayant pour but de donner l'illusion d'un entretien personnalisé. M. Patrouilleau et TV-Carton jaune, estimant violé leur *« droit fondamental »* à être *« informé honnêtement et exactement »*, réclament donc, à titre de réparation, 1 franc symbolique et la publication du jugement dans trois journaux télévisés.

La loi est ainsi faite que toute action contre un média au nom de l'intérêt collectif pose d'abord le problème de sa recevabilité. Oui ou non, une association et un particulier sont-ils fondés, en droit, à *exiger réparation s'ils estiment* qu'une information malhonnête leur a été délivrée. La thèse de TF 1 consiste, bien sûr, à répondre par la négative. Aucun texte de loi ne permet une telle action. Seuls les syndicats et certaines associations de consommateurs ont le droit, en la matière, d'ester en justice, le législateur n'ayant pas encore décidé d'accorder cette possibilité aux associations de téléspectateurs.

Reste que M. Patrouilleau et TV-Carton jaune ont choisi de passer outre cette restriction. Dans une argumentation très travaillée, Mᵉ Arnaud Montebourg a rappelé que des associations de défense *du catholicisme avaient pu être* entendues par un tribunal contre *Je vous salue Marie*, le film de Jean-Luc Godard, que des associations de déportés avaient pu engager une action contre M. Jean-Marie Le Pen après que le président *du Front national eut qualifié de* point de *« détail »* la question de l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis, sans oublier une association ornithologique qui avait pu défendre les intérêts du balbuzard pêcheur contre les chasseurs. Chaque fois, a rappelé l'avocat, ces actions en justice ont été validées dans la mesure où elles défendaient un *« intérêt collectif, voire un intérêt moral tenu pour légitime par la société française »*. Conclusion logique de Mᵉ Montebourg : entre les téléspectateurs et les grandes chaînes de télévision, il existe un contrat de confiance sur l'information. Quand celle-ci se révèle n'être ni honnête ni exacte, l'intérêt collectif exige réparation.

Le représentant du ministère public, M. Jean-Claude Lautru, a toutefois estimé que l'action de *l'association n'était pas recevable.* Pour lui, seul le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est compétent en ce domaine et peut éventuellement envisager des procédures de sanction. Il a ajouté que, si la demande des plaignants était acceptée par le tribunal, il en résulterait sans doute un *« afflux de contentieux »*. Mais il n'a pas complètement exclu une telle perspective puisqu'il s'est lui-même interrogé sur cette opportunité en laissant la réponse ouverte : *« Accueillir l'action associationnelle serait une attitude audacieuse. La doctrine ne dit-elle pas que ce sont les initiatives des juges du fond qui apportent les avancées significatives du droit ? »* Jugement le 28 avril.

YVES MAMOU

EN BREF

□ **Michèle Cotta rejoint *le Nouvel Economiste*.** – Michèle Cotta, qui avait quitté TF1 le 7 décembre, rejoindra le 7 mars la rédaction du *Nouvel Economiste*, l'hebdomadaire récemment racheté par Capital Média, le groupe que dirige M. Henri Nijdam. Elle y sera chargée de superviser le service politique tout en participant à la direction de l'hebdomadaire. Le nouveau rédacteur en chef du *Nouvel Economiste* sera Gilles Le Gendre, ancien rédacteur en chef du magazine *l'Expansion*.

□ **MM. Philippe Hersant et Pierre-Jean Bozo à la tête de *Paris-Normandie*.** – MM. Philippe Hersant et Pierre-Jean Bozo, tous deux âgés de trente-six ans, ont été nommés respectivement PDG et directeur général du quotidien *Paris-Normandie*, édité à Rouen. La direction quotidienne du journal sera assurée par Pierre-Jean Bozo, qui aura pour mission de *« rétablir l'équilibre financier »* et de *« préparer une nouvelle formule rédactionnelle qui permette de relancer les ventes »*. *Paris-Normandie*, dont les principaux associés sont Philippe Hersant (l'un des fils de Robert Hersant), *France-Antilles*, et *Havre-Presse*, a vu sa diffusion tomber de 117 000 exemplaires en 1987 à 107 000 en 1991.

Trois ans de controverse

Le Conseil d'Etat autorise la construction de l'A 14 aux abords de la terrasse de Saint-Germain

« Les inconvénients de ce projet ne peuvent être considérés comme excessifs au regard de l'intérêt qu'il présente. » Par cette phrase le Conseil d'Etat a mis fin, mercredi 3 mars, à trois ans de controverse juridique et administrative sur le tracé de l'autoroute A 14, première autoroute urbaine à péage, destinée à relier Orgeval, dans les Yvelines, au quartier de la Défense en soulageant les axes routiers de l'Ouest parisien. Suspendus depuis six mois par décision du tribunal administratif de Versailles, les travaux peuvent désormais reprendre aux abords de la terrasse qui domine la Seine à Saint-Germain-en-Laye, une œuvre de Le Nôtre au cœur de la polémique.

Lors des audiences de la haute juridiction administrative, le commissaire du gouvernement avait conclu à la validité de la déclaration d'utilité publique de cet axe autoroutier. Mais il avait estimé que l'*autorisation préfectorale* de travaux aux abords de la terrasse était entachée d'une *« erreur d'appréciation »* au regard de la loi sur la protection des sites. *« La terrasse perdrait, sur une partie de sa longueur, son caractère de belvédère paisible »*, avait-il déclaré, en soulignant que 25 000 véhicules par jour emprunteraient un viaduc contesté par la ville de Saint-Germain et une quinzaine d'associations qui réclamaient un tunnel sous-fluvial.

Le Conseil d'Etat a estimé que, sur l'ensemble du tracé, *« d'importantes mesures ont été prévues pour réduire les effets dommageables de l'ouvrage et notamment pour en limiter l'impact visuel »*. Quant à la terrasse proprement dite, le tracé *« débouche suffisamment loin pour conserver au monument son caractère en surplomb »*, répondent les juges à la ville de Saint-Germain. Le maire, M. Michel Péricard (RPR), s'est déclaré déçu par le Conseil d'Etat qui *« une fois de plus a choisi les autoroutes contre l'environnement »*. Déception partagée par le ministre de l'environnement, Mᵐᵉ Ségolène Royal, qui déclare souhaiter désormais *« tout faire pour que le viaduc soit un ouvrage d'art exceptionnel »*. Sous haute surveillance, la Société des autoroutes Paris-Normandie, concessionnaire du projet, est autorisée à reprendre les travaux, dont elle évalue le coût financier du retard à 1 million de francs par jour.

PASCALE SAUVAGE

Après les douanes et les gardes-côtes

L'armée de terre américaine pourrait acheter des hélicoptères franco-allemands

Le consortium franco-allemand Eurocopter vient de se voir notifier par les douanes américaines la commande de sept hélicoptères Ecureuil AStar, qui seront équipés de moyens de surveillance infrarouge. Au-delà de ce contrat qui peut *a priori* paraître modeste, c'est une nouvelle victoire, face à la concurrence de la société américaine Bell, de l'industriel européen vis-à-vis d'une administration aux Etats-Unis. Déjà, Eurocopter avait réussi à placer près d'une centaine de ses hélicoptères auprès du service américain des gardes-côtes. Les sept « machines » doivent être livrées en 1993 aux douanes.

Fort de son double succès vis-à-vis des gardes-côtes et des douanes, Eurocopter vient de déposer des propositions auprès de l'armée de *terre américaine* pour son marché (dit *new training helicopter* ou NTH) d'un hélicoptère léger destiné à l'entraînement. Il s'agit d'un marché de cent cinquante-sept hélicoptères d'entraînement, de douze simulateurs et de leur support logistique, pour un montant de 700 millions de francs. Eurocopter offre de vendre à l'armée de terre américaine l'Ecureuil AStar, dans ses versions monomoteur et bimoteur, face à l'hélicoptère Bell-206. Le Pentagone doit arrêter sa décision le *26 mars* prochain, et ce sera un test à l'heure où le président Bill Clinton cherche à préserver les intérêts de *la construction* aéronautique américaine face à l'Europe.

Créé en 1992, Eurocopter résulte de la fusion du groupe Aérospatiale, à *Marignane* (Bouches-du-Rhône), et du groupe Deutsche Aerospace (DASA), à Munich. Le consortium a ouvert une *filiale*, American Eurocopter, à Miami Beach (Floride). Dès sa première année d'existence aux Etats-Unis, Eurocopter a emporté, avec quarante-cinq hélicoptères pour 71 millions de dollars, 42,1 % du marché civil nord-américain (Etats-Unis et Canada), devant Bell (33,6 %), McDonnell Douglas Helicopter (18,7 %), Sikorsky (3,7 %) et l'italien Agusta (1,9 %). Ces résultats interviennent dans un marché nord-*américain* qui, à l'exception du secteur militaire, est en pleine dépression.

Quatre ans et demi après le scandale des J. O. de Séoul

Le sprinter canadien Ben Johnson à nouveau soupçonné de dopage

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le sprinter canadien Ben Johnson, dépouillé de sa médaille d'or et de son record du monde du 100 m pour dopage aux Jeux olympiques de Séoul en 1988, puis suspendu pendant deux ans, a nié, mercredi 3 mars, par l'intermédiaire des ses avocats, avoir fait de nouveau usage d'anabolisants, comme l'en accusait un quotidien canadien.

La commission de contrôle de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) a confirmé, au moins partiellement, les informations publiées, mercredi 3 mars, par le *Toronto Star*, en annonçant qu'elle se réunira vendredi à Paris pour examiner les résultats d'un test de dopage subi par Ben Johnson au Canada en janvier dernier, dont les résultats paraissent douteux. Si l'IAAF le reconnaît coupable, Ben Johnson devrait être banni des stades à vie.

Selon le *Toronto Star*, Ben Johnson a été testé à trois reprises par l'autorité canadienne compétente, le Centre canadien pour un sport sans drogue (CCDS), entre les 15 et 19 janvier dernier, à Toronto, et lors de rencontres d'athlétisme à Hamilton et Montréal. Selon le journal, qui cite trois sources anonymes, l'une de ces analyses d'urine aurait révélé un taux élevé de testostérone, ou donné un résultat suffisamment litigieux pour que l'athlète doive se soumettre à un autre test, qui se serait avéré à nouveau positif.

Depuis son retour à la compétition en janvier 1991, Ben Johnson, qui est âgé de trente et un ans, *n'avait connu que de piètres performances* jusqu'à ce qu'il retrouve cette saison des succès comparables à ceux de sa carrière d'avant Séoul, réussissant notamment la meilleure performance mondiale de l'année au 50 mètres (5 secondes 65), le 7 février à Grenoble. *« Je vais secouer le monde encore une fois »*, avait-il déclaré en janvier.

CATHERINE LECONTE

A l'initiative du mouvement Act Up

Une charte contre le sida soumise aux responsables politiques

A l'initiative du mouvement Act Up et avec le soutien des associations AIDES, Aparts, Arcat-sida, SolEnSi (Solidarité-enfants-sida) et VLS (Vaincre le sida), une charte en dix points est proposée à la signature des candidats aux élections législatives et d'autres personnalités des milieux politique, médical ou artistique.

Ce texte énonce dix grands principes : *« respect strict et absolu »* de la non-discrimination envers les personnes atteintes par le VIH ; caractère *« volontaire, librement consenti et protégé par le secret médical »* du test de dépistage ; adaptation des moyens financiers à la lutte contre l'épidémie ; *« mise à disposition de tous les fonds nécessaires »* à la recherche de traitements et de vaccins ; intensification des efforts de prévention et d'information ; augmentation du nombre de lits accueillant les malades et de leur prise en charge hospitalière ; développement des solutions alternatives à l'hospitalisation classique ; plan d'urgence en direction des toxicomanes et des personnes incarcérées ; mise en place de dispositifs d'échange de seringues et, *« même si ce n'est pas la panacée »*, renforcement des programmes de substitution (méthadone) ; garantie de l'égalité devant l'accès aux soins pour toutes les personnes atteintes par le virus du sida. Act Up appelle à une manifestation le 6 mars, à 14 h 30, place de la République à Paris.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 23 à 30

Le numéro du « Monde » daté 4 mars 1993 a été tiré à 484 373 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : les îles François-Joseph répondent encore

Par 80 degrés de latitude nord, au cœur de l'archipel russe François-Joseph, les météorologistes de Krenkel montent la garde. Doublement isolés, au pays des glaces, par le climat et par les incertitudes de la politique moscovite, ils espèrent tirer parti de leur situation extrême pour susciter l'intérêt des Occidentaux. Expédition à la dernière station avant le pôle.

Le Monde
DES LIVRES

L'étoffe du poète

Il y a chez Rilke comme un surcroît de poésie qui envahit sa prose : ses récits, ses articles, toute sa correspondance

ŒUVRES EN PROSE
Récits et essais
de Rainer Maria Rilke.
Traduit de l'allemand par Rèmy Colombat, Bernard Lortholary, Claude David et Claude Porcell, Préface, chronologie, note sur la présente édition de Claude David, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1236 p., 340 F jusqu'au 30 avril, ensuite, 390 F.

L'un des regrets de Claude Gallimard aura toujours été que sa maison ait raté Rilke. Ses mânes se réjouiront que l'étage noble de la NRF l'accueille enfin.

Dans l'édition d'*Œuvres* du Pragois qu'il établit jadis (1), Paul de Man observe que, dans un siècle indifférent à la poésie, le poète des *Elégies de Duino* n'est pas seulement, parmi ses pairs – Yeats, Trakl, Wallace Stevens, Stefan George, Hofmannsthal... – le plus connu en France, mais, aussi, dans le reste du monde.

De la France, nous dirons qu'il aimait les vertus de sa langue, *« ce sens du dessin et de la mesure qui faisait contrepoids à son mysticisme, à son élan, à son émotivité »* (2); et ce goût de la nuance précise, qui était le propre de son grand ami Gide, dont il appréciait ce principe, qu'il retrouverait plus tard, dans toute sa rigueur, chez Valéry : *« La critique est à la base de toute œuvre d'art. »*

Le grand nombre de ses lecteurs ? Sa poésie semble s'adresser, comme aucune autre, à leurs pensées les plus enfouies, pour les mettre au jour. Sans oublier qu'elle possède un système métaphorique et, pour ainsi dire, une substance d'âme si particulière qu'elle franchit la frontière de la traduction, en dépit de l'inévitable perte de sa musique. Mais n'affirmait-il pas, à propos de Rodin, que *« la gloire n'est finalement que le résumé de tous les malentendus qui s'accumulent autour d'un nom nouveau »* ?

Avec le temps, il a été de plus en plus lu, voire aimé, et de moins en moins compris. Peut-être parce que, comme le signalait, il y a déjà plus de quarante ans, un critique allemand qu'effarait la gloire de Rilke, on tend à négliger le grand lyrique qu'il est, pour chercher en lui le philosophe qu'il n'est pas.

Aussi, peu à peu, commença-t-on à souligner son côté ami de la mort et des princesses, hôte des châteaux et amphitryon des anges, parce qu'il n'avait pas su traduire lui-même dans sa vie l'adhésion au réel qu'il prônait dans ses ouvrages : faire acte de présence, ici et maintenant. N'avouait-il pas, lui, chantre des amoureuses, qu'il était capable d'une inimaginable indifférence à l'égard de l'autre ?

Une seule fois peut-être s'est-il donné entièrement : à Lou Andreas-Salomé, la future collaboratrice de Freud, qui avait refusé d'épouser Nietzsche. Elle, la Pétersbourgeoise, lui fit connaître la Russie *(lire page 30 l'article de Claire Paulhan)* : ils y rencontrèrent Tolstoï ; il traduirait Dostoïevski... Lou, qui sera pour lui jusqu'au bout la Femme avec majuscule, capable de tout entendre ; Lou, qui, d'emblée, avait mis en garde le poète contre son penchant à la joliesse sentimentale, lui conseillant, comme un remède, de changer son nom de baptême, René, qu'elle trouvait trop doux, en Rainer.

Rilke était né à Prague, en 1875, d'un père inspecteur des chemins de fer, et d'une mère très mondaine, mais sans moyens, qui, dans son délire de grandeur, allait jusqu'à coller des étiquettes de grands crus sur des bouteilles de piquette. Elle élevait l'enfant comme une fille, en mémoire d'une petite sœur morte en bas âge – avant de l'envoyer, à onze ans, dans des écoles militaires assez proches du bagne, notamment celle de Mährisch-Weisskirchen, qui devait inspirer à un autre pensionnaire, Robert Musil, *les Désarrois de l'élève Törless.*

Marié, en 1901, à Clara Westhoff, une élève de Rodin, ce fut grâce à elle que Rilke rencontra le maître, son idole. D'abord visiteur accueilli avec empressement, il sera plus tard invité à séjourner à Meudon.

Rodin : *« Une vie qui n'a rien perdu ni rien oublié, une vie qui s'est ramassée en s'écoulant. »* Celle d'un travailleur acharné, ne se laissant jamais influencer par une époque qui ne s'intéressait pas à lui. Pas de confidents ; très peu d'amis ; mais des encouragements puisés dans la littérature : Dante, tout d'abord ; puis Baudelaire en qui, selon Rilke, Rodin sentait quelqu'un qui l'avait précédé, *« qui ne s'était pas laissé égarer par les visages, et qui cherchait le corps, où la vie était plus grande, plus cruelle et plus agitée »*. Car c'est Baudelaire, aux yeux de Rilke – pensant, en l'occurrence, au poème *Une charogne*, – qui a imposé cette idée primordiale selon laquelle, du point de vue de l'art, la beauté et la laideur sont, au même titre, mémorables. Quant à Cézanne, que Rilke découvre au Salon d'Automne de 1907 – un an après la mort du peintre, – il reste littéralement cloué sur place par ses tableaux : *« Là, toute la réalité est de son côté. »*

Cézanne, attaché, comme Rodin, à son travail, tel un vieux chien – *« le chien de son travail, qui ne cesse de l'appeler, qui le frappe et l'affame »*. Cézanne, qui mit tout l'amour dont il était capable dans un travail anonyme qui *« se retourna du côté de la nature et sut ravaler son amour pour la pomme réelle, et le mettre en sûreté dans la pomme peinte » (3).*

Baudelaire, Rodin, Cézanne, Gide, Valéry... Comme disait ce dernier à propos de Baudelaire : *« Tous ceux qu'il admira demeurent admirés. »*



Rilke (en 1902) : un grand lyrique.

Claude David, maître d'œuvre de ce premier volume de la Pléiade consacré à des écrits en prose de Rilke, a choisi aussi bien des récits – parmi lesquels *les Carnets de Malte Laurids Brigge*, chef-d'œuvre absolu que, après Maurice Betz (1926), il a lui même traduit (4) – que des essais, des articles et, par la force des choses, rien qu'une petite partie, mais substantielle, de la correspondance innombrable du poète (5). Pour Rudolf Kassner, l'œuvre et la correspondance sont, chez Rilke, comme le vêtement et sa doublure, et celle-ci est d'une étoffe si précieuse que l'on est tenté de porter le vêtement à l'envers.

Cela dit, ce choix, tel quel, possède bien des vertus : c'est, en effet, grâce au classement, à la confrontation ou à la mise en parallèle des textes que certains aspects de la personnalité et de l'œuvre du poète se trouvent éclaircis. Par exemple, son rapport à Dieu et, en particulier, au christianisme, qu'il n'a jamais cessé de renier, et avec âpreté. Dieu, ce dieu dont il disait qu'il revenait aux hommes de faire advenir...

Ici, une lettre de soutien à des professeurs demandant l'abolition de l'enseignement religieux, sous prétexte que les matières bibliques et religieuses exigent des explications si interminables... Là, en revanche, lui demande-t-on quelle solution convient-il d'apporter à la question juive ? Il répond *« qu'il suffirait d'un seul tournant pour que ce peuple se retrouve face au Dieu inoubliable qui est le sien, et qui fut de tout temps sa dure patrie et son refuge de pierre »*.

Pour ce qui est du christianisme, on dirait que Rilke confond le Christ avec l'Eglise. Mais, après avoir attaqué celle-ci au moyen d'arguments anticléricaux usés jusqu'à la corde, il touche quand même juste : ce qu'il reproche à Rome, c'est son mépris pour l'amour qu'elle appelle *« physique » : « Pourquoi fit-on de notre sexe un déraciné ? (...) Pourquoi notre appartenance à Dieu ne procède-t-elle pas, précisément, de cet endroit ? (...) Mon sexe n'est pas seulement tourné vers mes descendants, il est le secret de ma propre vie. »*

Et ainsi successivement... Sur l'art, sur Laforgue, sur Maeterlinck, sur Goethe, aussi bien que sur Yvette Guilbert, les aperçus de Rilke sont d'une subtilité hors de pair.

Certes, il y a chez Rilke, comme un surcroît de poésie ; un état de poésie sans répit, qui faisait dire à Jaccottet, lequel, pourtant, l'aime tant, qu' *« il fatigue la sensation »*.

Cela est bien vrai. Mais, dans l'ensemble, Musil a raison quand il soutient que Rilke n'est pas seulement l'un des plus grands écrivains de son époque, mais l'*« une de ces hauteurs sur lesquelles le destin de l'esprit avance de siècle en siècle »*.

Hector Bianciotti

(1) Seuil, trois volumes : *Prose* (1966) ; *Poésie* (1972) ; *Correspondance* (1976).

(2) Renée Lang, *in les Lettres* (revue), 1952.

(3) Nous citons ici la traduction de Philippe Jaccottet (*Correspondance*, Seuil). Celle de Claude David, la voici : *« ... Il se retourna du côté de la nature et sut refouler l'amour qu'il portait à toutes les pommes pour le loger à jamais dans la pomme qu'il peignait. »*

(4) Gallimard, « Folio », 1991. Deux longs fragments de *Malte*, traduits par Gide, furent publiés dans *la Nouvelle Revue française* en juillet 1911.

(5) Voir, entre autres : *Correspondance* par Rilke et Lou Andreas-Salomé, Gallimard, 1976 ; *Correspondance à trois* par Rilke, Pasternak et Tsvétaïeva, Gallimard, 1983 ; *Lettres autour d'un jardin* par Rilke, La Délirante, 1977 ; et *Lettres à un jeune poète*, Grasset, « Les Cahiers rouges » ; et Le Livre de poche (édition bilingue).

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

Les mots qui tuent

Le grand critique anglais Cyril Connolly avait entrepris un roman policier, dans lequel un vieil homme de lettres est tué par sa notice nécrologique. Le jeu l'amusa, mais pas au *point de rédiger* le chapitre du dénouement, qui fut achevé par son ami Peter Levi. Gibert Adair est un autre Anglais singulier. Traducteur de Perec, il propose un « remake » londonien de *la Mort à Venise.*

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

L'acrobate et le théologien

Cocteau aimait jouer *« à cache-cache avec les dieux »*. Il tutoyait les anges et correspondait avec le philosophe catholique Jacques Maritain.

Maurice Bardèche et la haine de la démocratie

Bertrand Poirot-Delpech montre comment on peut être intelligent, grand balzacien, se dire indifférent à la politique et demeurer un fasciste sans faille. Maurice Bardèche publie ses souvenirs : *« La défaite allemande (...) signifiait la victoire des ennemis de l'Allemagne nationale-socialiste, qui étaient aussi les ennemis de ces régimes fascistes que j'avais admirés au détriment de ces démocraties que j'avais toujours détestées. »*

Page 26

GÉOGRAPHIE

Le retour des géographes

Une nouvelle génération de géographes a remis en cause ses outils, ses pratiques, ses théories, elle s'est frottée aux autres sciences humaines et à la littérature. Pour Armand Frémont, la nouvelle *Encyclopédie de géographie*, qui vient de paraître, est celle de cette génération.

Page 28

Le plus secret de l'Amérique

Les Etats-Unis de 1939 à 1989 : cinquante ans de littérature vus par un lecteur exceptionnel : Pierre-Yves Pétillon

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE AMÉRICAINE
Notre demi-siècle 1939-1989
de Pierre-Yves Pétillon.
Fayard, 820 p., 250 F.

Ce n'est pas une « histoire de la littérature » au sens où on l'entend le plus souvent, un gros livre de référence que l'on consulte plutôt qu'on ne le lit. C'est l'aventure d'une passion littéraire, le « grand roman américain » d'un demi-siècle, 1939-1989, qui recouvre presque la vie de Pierre-Yves Pétillon (né en 1942). Pour 250 francs, en 800 pages, on s'offre le plus fascinant et le moins bêtement touristique des voyages : dans le plus secret de l'Amérique (ses écrivains), dans ce qui exprime le mieux un pays (sa littérature), dans l'intelligence et la culture (celles de l'auteur du livre).

Une introduction qui remonte « aux sources », pas de conclusion « synthétique » ; simplement un parcours très romanesque qui s'amorce à Brooklyn en 1939 avec Delmore Schwartz et s'interrompt provisoirement en 1989, toujours à Brooklyn, avec Paul Auster. *« La littérature américaine telle qu'on va l'envisager au fil des pages qui suivent est vue sur fond de cinquante ans d'actualité*, précise Pierre-Yves Pétillon. *Elle a été photographiée au grand angle. Sauf lorsqu'on a, à l'occasion, changé de focale (...) le temps d'un gros plan » ; « le demi-siècle, encore proche de nous, qui va de 1939 à 1989, n'est après tout que la frange côtière d'un assez vaste arrière-pays : c'est parfois loin dans l'intérieur de cet arrière-pays singulier que se cachent les clefs de l'Amérique et de sa paradoxale mais profonde étrangeté. »*

Dans cette *« frange côtière »*, des écrivains, des œuvres, des vies, des morts. Dans ce grand roman, deux personnages immenses, Faulkner et Hemingway. Hemingway contesté, detesté parfois, mais ombre géante qui recouvre tout...

Josyane Savigneau

Lire la suite et la chronique de Nicole Zand page 30
Lire également page 28 l'article d'Armand Frémont sur la géographie américaine

le baromètre d
CACHEMIRE
à la baisse

MEURTRE AU GASSENDI CLUB
de Cyril Connolly et Peter Levi. Traduit de l'anglais par Michèle Hechter, Le Promeneur, 176 p., 140 F.

AMOUR ET MORT A LONG ISLAND
de Gilbert Adair. Traduit de l'anglais par Philippe Mikriammos, Passage du Marais, 147 p., 115 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau


THE LONDON TIMES
Gilbert Adair : traducteur anglais de Perec.

Les mots qui tuent

ON a déjà dit tout le bien que l'on pouvait penser de Cyril Connolly à l'occasion de la publication de son essai littéraire et autobiographique, *Ce qu'il faut faire pour ne plus être écrivain* (1), et il suffira de rappeler ici que ce brillant journaliste et critique anglais, né en 1903, d'une culture et d'une finesse exemplaires, connut tout ce que son siècle compta d'important dans les lettres, notamment à travers la revue *Horizon* qu'il dirigea de 1939 à 1950. Il fut l'ami de George Orwell et d'Aldous Huxley. Il suffit d'ouvrir l'autobiographie de Stephen Spender (2) pour le retrouver à tous les chapitres, silhouette centrale d'un microcosme de beaux esprits où se mêlèrent, quelques décennies miraculeuses, dans les parages du quartier de Bloomsbury, à Londres, des écrivains majeurs, Virginia Woolf, des économistes, J. M. Keynes, des philosophes, Bertrand Russell, et, bien sûr, spécialité britannique aussi fameuse que le chocolat fourré à la menthe, des anciens d'Eton devenus espions au service de l'URSS. Connolly prit d'ailleurs la défense de deux d'entre eux dans *les Diplomates disparus* (3).

Connolly était sans doute incapable d'écrire un vrai roman de quelque ampleur, ce qui le prédisposait admirablement à la critique. Mais il pouvait quand même, lorsqu'il parvenait à soulever sa grande paresse de jouisseur mélancolique, pousser quelques pointes intéressantes, comme son *Tombeau de Palinure* ou *Marée basse* (4). Il n'eut pas le temps ni l'énergie de mener à terme ce bizarre roman policier, *Meurtre au Gassendi Club*, et après sa mort en 1974, c'est son ami Peter Lévi qui rédigea le quatrième et dernier chapitre, celui où tout se dénoue, dans la tradition d'Hercule Poirot. C'est un policier, dans son prétexte et sa structure, mais un policier tellement littéraire, bavard et digressif, que nous n'aurons aucun des scrupules ordinaires qui retiennent de révéler la clé de l'énigme au fil d'un compte-rendu.

STEPHEN KEMBLE est un jeune journaliste que son rédacteur en chef a chargé d'établir la notice nécrologique d'un distingué vieil hommes de lettres, Mortimer Gussage, et qui se rend à l'invitation de celui-ci, pour un banquet dans son domaine de Tailboys : en ce jour anniversaire de sa naissance, l'illustre écrivain est élevé au titre de Chevalier. C'est aussi sans doute parce qu'il est secrètement averti de l'existence de cette notice que le tout nouveau Sir Mortimer Gussage croit bon de convier Kemble à son dîner. Ce repas, au cours duquel Kemble rencontre la jeune épouse de Gussage, ses amis proches et un agaçant jeune homme du nom de Julian Frere, est un morceau de bravoure, non seulement pour Mortimer Gussage, mais pour Cyril Connolly.

La référence au festin de Trimalcion dans le *Satyricon* de Pétrone est claire. Sir Gussage se montre d'un raffinement, d'une culture gourmande absolument étourdissants. Il est incollable sur la science du plan de table, la façon de faire mûrir la poire doyenné des comices, les vins, les mets rares, le gibier. On a peur de lui indiquer un sujet de conversation, parce qu'il en épuise aussitôt tous les charmes sous un flot d'érudition lettrée, où se conjuguent dans le même chaudron les diverses hypothèses sur les causes de la mort de Flaubert et les noms d'auteurs plus ou moins connus de la fin du XIXe siècle français, des listes d'épices, de fruits, comme on n'en trouve jamais autant chez Brillat-Savarin, qui mangeait plus et mieux que nous cependant, et cet étalage de science gastronomico-littéraire assez comique (on lira par exemple la recette de l'olive, pages 52 et 53, succulent morceau de bravoure) finit par être plus indigeste que les plats robustes de Trimalcion, modèle inégalable.

Mais au matin suivant cet interminable repas, Sir Mortimer est trouvé mort dans son lit. Sur son oreiller, la notice nécrologique, bien en évidence. On soupçonne Kemble d'une funeste indiscrétion. Il proteste. Lui soupçonne Julian Frere d'avoir subtilisé sa notice pour la montrer à Sir Mortimer, cardiaque notoire. La surprise d'une telle lecture était assez forte pour le terrasser et Cyril Connolly avait derrière lui quelques décennies de critique littéraire pour tout savoir de la préparation des mots qui tuent. L'enquête commence, qui va dévoiler l'énorme canular monté depuis des années par un petit groupe d'anciens étudiants d'Oxford.

Les membres du Gassendi Club avaient autrefois décidé de mettre leurs plumes en commun et d'inventer un auteur, de toutes pièces, en écrivant son œuvre. Mortimer Gussage, par sa prestance, son éloquence, était le mieux à même d'endosser le rôle du grand écrivain salonnard. Tout allait rondement, jusqu'au jour où Gussage se mit en tête de vouloir écrire vraiment, lui, le moins doué, le plus certainement dépourvu de talent de toute la bande. Il risquait de faire capoter la supercherie, et comme les membres du club étaient aussi fins connaisseurs de poisons subtils et indécelables...

Soit, c'est intelligent, amusant, mais on comprend que Connolly se soit ennuyé en fin de compte au cours de son roman et qu'il ait oublié de l'achever avant sa mort. Peter Levi a complété l'entreprise avec fidélité et vraisemblance. Mais, s'il ne s'agissait pas du dernier livre d'un homme si rare qu'on se doit de tout lire de lui, on n'en ferait pas trop de cas. La nécessité y manque, l'urgence, l'ardeur.

TOUT ce qu'on retrouve au contraire chez Gilbert Adair, auteur anglais singulier, traducteur de Georges Perec, dont on nous dit qu'il fait souvent son lit dans celui de grands textes du passé, d'*Alice au pays des merveilles* à *Peter Pan*. En l'occurrence le modèle dont il s'inspire est celui de *la Mort à Venise*, qu'il transpose aujourd'hui à Londres. Le narrateur est un écrivain né dans les années 30, auteur de quelques romans que la critique a signalés comme des « classiques modernes », et qui vit retiré dans sa tour d'ivoire près de Hampstead. Un jour, par hasard, parce qu'on lui a posé un lapin et qu'il pleut, il entre dans un cinéma et tombe sur un de ces films débiles comme en fabriquent à la pelle les Américains. Il est sur le point de s'en aller quand il sent une force insidieusement le clouer à son fauteuil. Sur l'écran, le visage d'un adolescent de quinze ou seize ans, d'une beauté « banale et extrême » à la fois, un visage dont il tombe éperdument amoureux, comme Gustav von Aschenbach de l'innaccessible Tadzio.

Dès lors, le romancier esthète va quitter son univers aristocratique et feutré pour courir dans tous les cinémas où passe *la Fac en chaleur 2*. Il verra tous les autres navets du même tonneau où joue son idole, Ronnie Bostock. Il s'abonnera aux revues pour ados, aux fan-clubs. L'obsession morbide du désir est décrite avec toutes les délicatesses d'un supplice chinois, et Gilbert Adair y ajoute une pincée d'humour nabokovien, en montrant son romancier conscient de s'avilir, indifférent désormais au ridicule, prêt à tendre des pièges dignes de Humbert Humbert. Il rencontrera son Ronnie, lui avouera son amour, sera gentiment éconduit. Mais là, Gilbert Adair change la conclusion de Thomas Mann. Le romancier envoie une lettre d'adieu au jeune homme. Une lettre importante, précieuse, qui laissera à Ronnie le temps de méditer sur ce tournant de la vie qu'il n'a pas voulu prendre, une lettre qu'il ne pourra se résoudre à jeter ou brûler. « *Et, parce qu'il ne la détruirait pas, elle finirait par entièrement le détruire* ». Une vraie revanche d'écrivain.

(1) Fayard, 1992.
(2) Bourgois, 1993 (« le Monde des livres » du 19 février).
(3) Salvy, 1989.
(4) Fayard, 1990 et Bourgois, 1988.

CORRESPONDANCE
de Jean Cocteau et de Jacques Maritain. Edition établie et présentée par Michel Bressolette et Pierre Glaudes. « Cahiers Jean Cocteau nº 12 ». Gallimard, 366 p., 180 F.

CORRESPONDANCE
de Jacques-Emile Blanche et de Jean Cocteau. Edition établie et présentée par Maryse Renault-Garneau. La Table ronde, 204 p, 125 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

L'acrobate et le théologien

DEVINETTE : que peuvent avoir à se dire un funambule et un philosophe catholique « champion du néothomisme » ? Ils n'appartiennent pas à la même catégorie ni, sans doute, à la même galaxie... Le disciple de saint Thomas d'Aquin, c'était Jacques Maritain (né à Paris, en 1882, mort à Toulouse, en 1973). L'acrobate, c'était Jean Cocteau, l'un des mauvais élèves et des grands charmeurs de la littérature française (né à Maisons-Laffitte, en 1889, mort à Milly-la-Forêt, en 1963). Le premier défendait le principe d'identité. Le second affirmait avoir « *volé ses papiers à un certain J. C., mort à dix-huit ans, après une brillante carrière poétique* ». Jean l'imposteur vivait « *au-dessus des moyens de* [son] *époque* ». Et les époques n'aiment pas cela...

Pourtant, les deux hommes se sont écrit pendant quarante ans. Et leur *Correspondance* compte plus de cent cinquante missives, auxquelles s'ajoutent, à la fin du présent volume, la *Lettre à Jacques Maritain* et la *Réponse* de celui-ci, qui parurent dès 1926. Il est vrai que le funambule et le néothomiste s'intéressaient l'un et l'autre à l'au-delà, même s'ils n'avaient pas le même pressentiment de celui-ci. Cocteau fit de nombreuses tentatives d'évasion. Il se promenait, sans cesse, entre le visible et l'invisible. Il adorait ce genre de tourisme. Il « *jouait à cache-cache avec les dieux* », il apprivoisait les mystères et tutoyait les anges, tandis que son ami (l'austère théologien) donnait des cours à l'Institut catholique de Paris...

La première lettre fut écrite par Jacques Maritain, le 26 mai 1923. Et la dernière, par Jean Cocteau, le 28 septembre 1963, c'est-à-dire treize jours avant que « *le prince frivole* » ne traverse définitivement les miroirs et qu'il n'aille « *faire la planche sur le fleuve des morts* »...



EN 1924, après la disparition de Raymond Radiguet, la météo fut très mauvaise pour l'auteur du *Potomak*. Sa « *figure* », disait-il, avait été « *mise de travers par la souffrance* ». Il fumait de l'opium afin de neutraliser ou de conjurer les souvenirs. Puis il remplaça l'opium par l'hostie. Il prenait celle-ci « *comme un cachet d'aspirine* », destiné à calmer le désespoir. Cependant, Jacques Maritain croyait que Jean Cocteau retournait à la religion. Et celui-ci ne disait pas le contraire. « *Vous êtes un poisson des grandes profondeurs. Lumineux et aveugle. Votre élément est la prière. Sorti de la prière, vous vous cognez contre tout. La maladresse : voilà notre terrain d'entente. (...) Nous sommes deux dépaysés du même genre* », écrivait l'acrobate à son ami.

Il pensait sans doute qu'ils étaient, l'un comme l'autre, des « *âmes déguisées en corps* ». Victorine de Chastenay avait utilisé, jadis, la même expression pour dépeindre le moraliste Joseph Joubert : « *Une âme qui avait rencontré par hasard un corps et qui s'en tirait comme elle pouvait.* » A vous de mesurer les avantages et les inconvénients de cette sorte de rencontre... Reste qu'il y avait maldonne entre Jacques Maritain et Jean Cocteau. Celui-ci ne pouvait être enrégimenté dans une église. Son genre d'existence n'était pas compatible avec la religion. Il avait une nature et une vocation d'hérétique. Le malentendu se révéla en 1927, avec l'affaire du *Livre blanc*. Maritain demanda à Cocteau de ne pas publier cet ouvrage où il faisait l'éloge de l'homosexualité (1). Mais, pour le funambule de Maisons-Laffitte, le « péché » n'était qu'une manière de frauder la « *douane céleste* ». L'amour ne désobéissait pas à la loi divine. C'était seulement une façon de la « *lire entre les lignes* ».

Jean Cocteau relançait la querelle de la lettre et de l'esprit. Il se trouvait du côté de la petite fille qui se repentait, durant toute sa vie, d'avoir volé des cerises, mais qui allait au paradis pour ce larcin. Le théologien n'avait pas la même idée de la justice éternelle. « *Souvenez-vous de Wilde*, écrivit Jacques Maritain, le 13 juin 1928. *(...) Choisissez entre le diable et moi.* » *Le livre blanc* parut quand même. Et son auteur cessa, pour un temps, de flirter avec l'Eglise. Cocteau s'était sans doute trompé de ciel. Cela ne l'empêcha pas de rester l'ami de Maritain. Dans sa dernière missive, il lui parlait du « *désordre féroce auquel Dieu condamne les hommes qui rêvent de devenir des machines* »...

L'HIVER est placé sous le patronage de Jean Cocteau, car on publie également sa correspondance avec Jacques-Emile Blanche et les souvenirs de Jean Marais. Tant mieux. L'écrivain le plus aérien de France donnera, peut-être, des leçons de légèreté à cette époque très pesante... Le peintre Jacques-Emile Blanche (1861-1942) était le fils d'Emile et le petit-fils d'Esprit. Je veux dire qu'il était l'héritier des docteurs Blanche, médecins aliénistes de Passy, pas très loin de la Seine. Il a déchiffré, d'une autre manière, le secret des âmes, car il est devenu le portraitiste de la République littéraire. Et, naturellement, il a fait le portrait de Jean Cocteau.

Leur *Correspondance*, qui s'est poursuivie de 1912 à 1939, comporte trente et une lettres du peintre et soixante-quinze de l'écrivain. Les deux amis tenaient la chronique de leur existence mondaine et celle de leurs travaux, de leurs rêves ou de leurs mélancolies. Rien de mieux que la littérature épistolaire pour savoir comment les vies se traversent... Ambulancier de l'armée française, en décembre 1915, Cocteau renseignait Blanche sur le climat de la mer du Nord. Il parlait d'« *une grande fête fantôme* ». Et lui-même affirmait ressembler à « *un phoque de la planète Mars* ». Il avait une pensée pour Walt Whitman et Frédéric Nietzsche, qui furent aussi des « *ambulanciers poètes* ». Etrange métier. Mais la vocation de la poésie, c'est peut-être de « *ramasser les blessés* » *sur les champs de bataille...*

Jean Marais a intitulé son livre l'Inconcevable Jean Cocteau (2). C'est juste. Cet adjectif « lui » va très bien. Comme « *improbable* », d'ailleurs. Jean Marais raconte qu'il naquit une seconde fois, en 1937, grâce à l'auteur d'*Orphée*. Le privilège de certains écrivains, c'est de changer l'état civil et même, parfois, le destin. Les recettes qu'ils emploient ne s'apprennent pas dans les écoles, mais, après leur mort, il leur arrive de « *démoder la jeunesse* », comme le dit Jean Marais...

« *On traduit nos lettres en braille* », écrivait Jean Cocteau, le 13 septembre 1926, à l'intention de Jacques Maritain. Ce sont maintenant vingt-huit de ses dessins qui reçoivent le même « traitement ». Gravés sur bois, par Fabrice Barbaras, ils sont réunis dans un coffret, sous le titre *Cocteau envisagé* (3).

L'éditeur de ce livre admirable s'appelle Claude Garrandes. Atteint de cécité depuis l'âge de douze ans, il a toujours été amoureux de la peinture. Dans les musées, il se faisait raconter les tableaux. Il a voulu pouvoir « lire », à sa façon, les dessins de Jean Cocteau. C'est chose faite. On peut, à présent, suivre leur tracé, avec les doigts, à travers les creux et les reliefs des gravures. Pour apprendre *par cœur* les visages, il faut sans doute les toucher les yeux fermés.

(1) *Le Livre blanc* vient d'être réédité. Passage du Marais (11, rue Greneta, 75003, Paris).

(2) Editions du Rocher, 238 p., 120 F.

(3) Préface de Louis Nucera, éditions Claude Garrandes (20 *bis*, avenue Gay, 06000, Nice).

★ *Signalons également la réédition de la Machine infernale*, dans la collection « Cahiers rouges » (Grasset, 206 p., 49 F). Et les textes du colloque de Montpellier (mai 1989), réunis par Pierre Caizergues, sous le titre *Jean Cocteau aujourd'hui*. (Méridiens Klincksieck, 296 p.).

Personnages en quête d'impatience

Yves Pagès écoute les « rumeurs » venues des marges de la société

LES GAUCHERS
d'Yves Pagès.
Julliard, 128 p., 90 F.

La Police des sentiments (1), le premier roman d'Yves Pagès, avait révélé un écrivain habile à camper des *situations troubles, peuplées* d'êtres vivant dans les marges de la société. Il est rare qu'un jeune auteur prenne le risque, dès son second livre, de s'écarter des structures narratives classiques. *Les Gauchers* n'est ni un roman ni un récit, encore moins une suite de fragments ou de nouvelles. *« Rumeurs »*, annonce Yves Pagès. Oui, si l'on entend ce mot au sens de la confusion des voix.

Patrice, Raouf, Laetitia, Boris, Luce, Ygal et les autres, dont on ne connaît que l'état-civil et la profession des parents, font partie de *« ceux qui ont des trous à la place des mots »*. Leurs aveux se croisent, se complètent ou s'annulent. Parlent-ils à un officier de police judiciaire ou à un juge pour enfants? On ne le saura jamais et cela n'a, en vérité, aucune importance! Ces adolescents sont tous des personnages en quête d'impatience. Ils voudraient ne jamais émerger du sommeil afin de demeurer au niveau de leurs rêves. La réalité, ce n'est jamais la leur, mais celle que les adultes leur imposent de gré ou de force. Yves Pagès dissèque l'époque et le mal à vivre de ces passagers clandestins que sont les fugueurs, les petits délinquants, et tous les cancres de la vie. Son livre est *profondément politique, subversif* même. L'amour ne trouve pas sa place dans ces pages. Quant à la sexualité, elle est réduite à une fonction hygiénique. *« Mais là, dans les toilettes du train, sans un mot pour m'expliquer, à la bouche et à la main, j'avais l'impression de faire ses besoins »*. C'est ainsi qu'Anna raconte sa première expérience amoureuse, sans plus de commentaires.


MARTINE SIMON

Yves Pagès : un livre politique et subversif.

Un narrateur, sorte de voix off, tisse un lien artificiel entre les témoignages et ajoute à la confusion. Quelques-uns de ces sans-espoir croient néanmoins à la magie des mots, même si ceux-ci se rebellent lorsqu'ils veulent les utiliser. Alors, parfois, en un sursaut, ils préfèrent attendre l'ultime rendez-vous : *« C'est trop important la dernière phrase qu'on prononce avant de mourir par terre pour la gâcher. Alors, j'ai dit merci »*. Yves Pagès semble parfaitement à son aise dans ce paysage humain dévasté, tel un architecte *qui ne construirait que* des ruines.

Pierre Drachline

(1) Denoël, 1990.

Point mort

CHARLES
de Jean-Michel Béquié.
Ed. de Minuit, 124 p., 49 F.

La part de création ou d'invention semble assez mince dans le premier roman de Jean-Michel Béquié, qui paraît tout droit sorti de l'expérience ou de *la mémoire de l'auteur, ou* encore de l'observation intensément émue d'une réalité proche. Ce pourrait être, tant le récit est proche du constat, du procès-verbal, une illustration réussie de l'art minimaliste, appliqué au roman. *Ce pourrait être*, mais ce n'est pas...

Charles est un récit à deux *personnages*, dont l'un, Charles précisément, est mort, à l'âge de cinq ans, d'une *maladie incurable*, une cinquantaine d'années avant le début du livre. Le second, le narrateur, est le père de Charles. Il vit les derniers *moments de son veuvage* et de sa vieillesse solitaires, hanté par le souvenir de son enfant mort. D'autres figures passent – Gabrielle et Frédéric, les deux autres enfants, adultes d'âge mûr à présent, et leurs familles, – *mais ce ne sont*, aux yeux du père et aux nôtres, que des ombres, *impuissantes à habiter le présent* dévasté qui est le temps réel du récit.

Egoïste, entièrement renfermé en lui-même, le narrateur vit attaché à cet axe d'absence, formé par l'image, le fantôme de Charles. Cette absence, il la ressent presque physiquement ; il l'a toujours ressentie, trop *pleine, trop saturée de mémoire*, de chagrin et de deuil pour pouvoir *accueillir la présence, bien* vivante celle-là, de son fils et de sa fille. Sa vieillesse n'est qu'une prolongation, une attente douloureuse *« dans ce monde périmé »*, l'effet d'un passé arrêté à la date funèbre de la *mort de l'enfant : « Seul le passé conserve quelques couleurs, mais des couleurs voilées, même le ciel a aujourd'hui des tons différents. »*

Mais le thème du livre de Jean-Michel Béquié n'est nullement *l'égoïsme*. L'auteur ne porte aucun jugement sur l'attitude morale de son personnage, sur son incapacité à se détourner du motif de sa hantise, à terminer son deuil. Le propos de l'auteur est de constater l'insistance de cette douleur, de rendre compte de l'envahissement d'une conscience, comme arrêtée en un point mort. La vie du narrateur s'est constituée à partir de cette image. Elle s'épuise, se termine en elle.

L'écriture de Jean-Michel Béquié est forte d'une parfaite sobriété, d'une simplicité qui ne se laisse *distraire* par aucun pathos. Elle dit le temps arrêté, rend sensible cet allongement du temps que seuls la mémoire et le deuil sont aptes à mesurer.

Patrick Kéchichian

Le fruit de la Passion

Alain Absire revisite le couple Joseph-Marie

JO... OU LA NUIT DU MONDE
d'Alain Absire.
Calmann-Lévy, 256 p., 98 F.

Jo est seul avec le bébé Chris. Lou, la très jeune maman, manigance *sans doute quelque divin* traquenard avec Anne, sa propre mère, et l'équivoque Gaby. Jo, excédé par cet enfant qui lui vole l'amour de sa femme, angoissé par la tendresse sournoise qui le submerge malgré lui, saisit son fils adoptif par les pieds et le tient au-dessus du vide. Une seconde de folie meurtrière qui a failli chambouler l'avenir de l'Occident.

Jo... ou la Nuit du monde est un *remake* de la plus entêtante légende, récit de la naissance du Christ selon Alain Absire. L'entre*prise était périlleuse : le rôle de* Joseph, cocu mystifié par Dieu, bref père nourricier d'un prophète fugueur et ingrat, provoque plutôt les sourires narquois. Mépris d'au*tant plus* injuste que l'estime va sans réserve à Marie, la toute vierge, *star intouchable d'un tour* de passe-passe.

Alain Absire joue en maître d'un vaudeville *qui a tourné à la tragédie*. Il donne la parole à Joseph qui raconte au plus près de la souffrance une histoire d'amour poignant où l'homme n'est plus le *patriarche géniteur mais un* être fragile jusque-là nourri des clichés les plus simplistes de la virilité, soudain héros malgré lui d'une situation sans référence. Le romancier laisse pourtant intact l'imbroglio tyrannique qui a engendré une religion obsédée par la culpabilité *de la jouissance. Jo est un* célibataire de trente-huit ans. Pervers solitaire dont la sexualité ne se libère que dans des rêves de violence et de sadisme.

Maître nageur paumé, *il* s'entiche d'une Ophélie de banlieue, échouée sur le bord de sa piscine. Lou *n'a* que quatorze ans mais devine le désir des hommes. De vingt-quatre ans son aîné, *Jo* se consume d'un amour à contre-courant pour cette Lolita qui sait si bien nager. Elle avoue être enceinte après que Jo, ébloui, la frôle de ses *doigts et de quelques baisers au* goût de sorbet à la fraise. Jo épouse Lou qui accouche d'un fils de père inconnu. Lou élève son enfant Dieu sous le regard jaloux de Jo. *Nous sommes en 1960.* Trente-trois ans plus tard, s'inquiète Alain Absire, ne serions-nous pas tout près d'immoler ce nouveau Chris?

Notre fin de siècle

La première moitié du roman est la plus accomplie. L'écriture est belle, inspirée de la sensualité haletante d'un Jo voyeur et inassouvi. Avec une impudeur aux accents *mystiques, Absire descend au plus* profond de la passion d'un homme jamais mûr, qui ne peut aimer qu'une femme enfant. Pages d'autant plus subversives qu'elles affrontent un sujet scabreux en toute liberté, sans la caution de la rédemption *qui envahit la fin du* livre.

Alain Absire aurait pu se contenter d'actualiser l'affaire Jésus. Vir*tuose de tous les dangers, il nous* fait basculer dans le mythe sans crier gare avec l'assurance des conteurs naïfs qui croient ne transmettre que des certitudes. Chris est vraiment le Christ, *Lou est Marie*, Jo n'a plus qu'à être Joseph. Atteint dans ses entrailles par un *cancer du colon, guéri peut-être par* le fils prodige, Jo va au bout de son chemin de croix où lui est révélé son destin sacré.

On ne peut pas lire Jo... ou la Nuit du monde sans y chercher une interprétation de notre fin de siècle. Le sida qui corrompt la notion de plaisir sexuel et bouleverse l'évidence de l'enfantement ne transformerait-il pas jusqu'aux *fondements de l'amour et du couple?* Alain Absire se garde de toute spéculation, mais on ne peut s'empêcher d'imaginer une humanité contrôlant systématiquement ses modes de procréation : des Joseph perturbés, soumis à des anges Gabriel spécialistes de l'insé*mination artificielle.*

La puissance et la séduction du roman d'Alain Absire sont moins *dans ses allusions bibliques que* dans ses franges charnelles, quand on oublie la démesure divine au bénéfice des réalités humaines. Pauvre Jo qui n'a eu que le temps d'entrevoir l'image du bonheur païen. Joseph est le premier homme à déceler les abîmes de la passion, il est aussi la première victime de l'invention du péché.

Hugo Marsan

AU FIL DES LECTURES
par Pierre-Robert Leclercq

L'engrenage des misères

« Ce qui compte, avec l'argent, c'est combien on en a, pas comment on l'obtient. C'est comme ça qu'il faut voir les choses, sinon on reste un minable, un second couteau sur les pieds de qui tout un chacun marche. » Ce n'est pas un voyou que chassent les vigiles chargés de surveiller une cité qui parle, mais Pierre, vigile lui-même. Ayant à protéger les biens des habitants, il se laisse séduire par les magouilles qui se trament dans cet univers où la loi est celle de la jungle. Mais, dans ce « pourquoi-pas-moi », moins de cynisme que de désillusion. Quelque chose comme une impuissance devant la fatalité. Cependant – et c'est l'intéressante montée du roman jusqu'à la réponse – peut-on si facilement basculer de la banale honnêteté dans la délinquance, devenue elle aussi banale?

En choisissant la forme d'une chronique, conçue jour après jour, Alexis Nolent a construit un récit d'une force et d'une authenticité qui doivent à d'évidentes qualités d'écriture et particulièrement à une maîtrise des dialogues. Quand il est de ce style, simple comme le malheur quotidien, le roman offre de ces marginalités une image plus troublante que celles, furtives, qui filent sur l'écran. L'ailleurs est là. C'est aussi cela le rôle du romancier, traduire la réalité par la fiction. Alexis Nolent, avec *cette première tentative romanesque, y réussit.* Avec talent.

▶ **Résidence surveillée**, *d'Alexis Nolent, Denoël, 180 p., 89 F.*

Le jeu du vrai et du faux

Mansur *« a redonné des gestes de noblesse au cinéma muet »*. Il est français. De Cécile, rencontrée dans un bar de Manhattan, il tombe amoureux *« simplement »*. Elle est anglaise et aquarelliste. Nous voici au départ d'une histoire d'amour. Une de plus. Mais *ici, les hauts et les bas de la passion ne suivent pas exactement* les traditions. Mansur veut connaître Paris qu'il a quitté peu après sa naissance, trente-deux ans plus tôt. On l'y arrête. Il *n'a* pas fait son service militaire. Dans la caserne où il est conduit, il se fait simulateur – un psychisme perturbé – et profite de sa situation de solitaire pour mettre à l'épreuve les sentiments que Cécile lui inspire, laquelle, durant ce temps, devient une artiste connue. De *retour à Manhattan, Mansur n'a pas de doute à propos de son* amour et... Pour la suite se reporter à ce premier roman, dont *l'auteur, Basile Panurgias – patronyme plus rabelaisien que le* récit – *« a décidé de construire sa vie autour de l'écriture »*.

Cette première pierre ne saurait dire si l'ambition est ou non démesurée. Sans doute, le jeu du vrai et du faux, qui est le fond de l'histoire, ne gagne rien à se retrouver dans la forme où se *sent trop souvent l'évident plaisir à faire montre de brio : pour* raconter la recherche d'une voie (celle où l'on s'engage à deux), l'auteur use et abuse d'une écriture polyphonique, d'abord plaisante, puis agaçante, comme chaque fois où la petite trouvaille devient système. Mais il y a un certain rythme dans l'enchaînement des phrases qui altère la rigueur très classique et la brièveté qui se passe des verbes ; il y a une tonalité d'humour *qui fait mouche sans lourdeur* ; il y a de l'originalité dans l'évocation d'un événement banal. Alors, attendons le deuxième roman.

▶ **Les Faux**, *de Basile Panurgias, éd. Plume, 183 p., 89 F.*

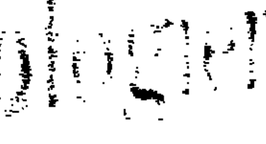
Faulkner et Bartok en bateau

Trois romans et un recueil de nouvelles signés Alexis Salatko ont attiré l'attention des amateurs de littérature. Avec ce nouveau récit, l'auteur affine un style qui est sa marque, qu'on peut rapprocher du poème en prose. Sans nuire à l'histoire, cette forme est d'autant plus attachante qu'elle crée une sonorité particulière et qu'elle joue sur les trois registres du je-tu-il, osmose de l'auteur et de ses personnages, adresse directe à chacun d'eux, *clair récitatif du narrateur.*

Particulier aussi le sujet qui réunit Faulkner et Bartok, pour ceci que l'un et l'autre ont embarqué à Cherbourg, destination l'Amérique. Détail certes que ces départs espacés dans le temps – retour pour Bill, exil pour Bela, – mais le romancier donne à ce détail une importance qui n'est pas de simple coïncidence. Plus que de deux débarquements au même endroit, l'inspiration *d'Alexis Salatko se nourrit d'un point de similitude dans les des*tins si différents de l'écrivain enterré près du *« tumultueux Mississipi »* et du *compositeur qui eut son retour d'Amérique pour une* inhumation dans la terre natale, près *« du morne Danube glacé »*.

L'un et les Noirs du sud, l'autre et les Tsiganes de la Hongrie se trouvent en communion dans une évocation où passent les ombres du Ku Klux Klan et un Budapest où le communisme des *années 20 est vite balayé par « les vieux crabes de la bourgeoisie »*. Les voici frères en résistance aux incompréhensions, semblables dans l'attachement à *leurs racines, pareillement en porte* à faux avec elles. De son pays, Bartok aurait pu dire, comme Faulkner du sien : *« Je l'aime tout en le haïssant. »* Et Alexis Salatko sait nous émouvoir de cette contradiction.

▶ **Bill et Bela**, *d'Alexis Salatko, Presses de la Renaissance, 170 p., 85 F.*



Les auteurs du silence

UNE VOIX VENUE D'AILLEURS
Sur les poèmes de Louis-René des Forêts
de Maurice Blanchot.
Ed. Ulysse fin de siècle (74, rue de Velars, 23370 Plombières-lès-Dijon). 43 p., 100 F.

Sur les poèmes de Louis-René des Forêts : tel est le sous-titre discret d'une élégante plaquette où Maurice Blanchot réunit trois textes d'une lumineuse brièveté, écrits en 1989 et 1991. Au plus bref donc, il s'agit d'exercer l'oreille à entendre *« une voix venue d'ailleurs »* (1), fragment de vers qui donne son titre et son rythme à l'ensemble. Le silence plutôt serait de rigueur, tant cette voix, *« aussi illusoire qu'un rêve »*, est proche du silence : seul *« son timbre vibre encore au loin comme un orage / Dont on ne sait s'il se rapproche ou s'en va »*. Comment dès lors trouver la distance juste pour accueillir cette voix, peut-être vaine ?

Inutile d'espérer que « la critique », comme on dit, soit capable de fournir une réponse. *« Je ne ferai pas ici « œuvre de critique »*, écrivait Maurice Blanchot il y a plus de vingt ans au début du chapitre qu'il consacrait au *Bavard*, roman plus célèbre que réellement lu de Louis-René des Forêts (2). Le titre du chapitre était : « La parole vaine » ; et le titre du livre : *l'Amitié*. « La parole vaine » n'appelle pas le commentaire ; et moins encore *cette voix vaine* du poème, qu'il faudrait alors *« transformer en prose approximative »*.

L'amitié a raison du silence, de ce *« tu dois te taire »* qu'elle imposait aussi. Il faut parler ; malgré les réserves, les réticences et les regrets : *« Je crois qu'il faut parler d'Ostinato, qu'il faudrait en parler, mais privé de paroles, dans un langage qui m'obsède en me faisant défaut. »* Mais l'amitié finit par trouver les mots, ces auteurs du silence. Tout en préservant la discrétion, qu'il serait grossier « de considérer » *« comme le simple refus de faire des confidences »*. Point de confidences donc. Mais, sans rien qui pèse ou qui pose, des remarques, des indications, des questions, des citations, des références (ici à Hegel ou à la musique, par exemple), des expériences communes aussi. Tout comme Maurice Blanchot, Louis-René des Forêts a rompu avec l'enchaînement propre au récit ou à l'argumentation : *Ostinato* est en effet un texte discontinu, fragmentaire, qui s'apparente au livre de Blanchot *l'Ecriture du désastre*.

Il faut pourtant mettre en lumière diverses *« particularités »*. *Ostinato* pourrait passer pour une autobiographie lancée à la recherche de souvenirs enfouis, si l'usage du pronom « Il » n'interdisait toute référence à un « Je » *même lointain*. Autobiographie sans « Je », *Ostinato* écarte aussi les temps du passé, pour maintenir le présent. Obligeant les souvenirs *« à revivre comme si cela ne s'était pas encore passé »*. Presque par hasard, des moments resurgissent, détachés ou délivrés du passé ; à l'état de fragments, isolés par l'éclat du présent.

Puis soudain Maurice Blanchot s'interrompt, au moment même où le commentaire menace de faire retour : *« A chaque lecteur de poursuivre. »* La citation enfin peut ouvrir le chemin ; en « évoquant » certaines figures dont la mission est de jeter le trouble : *« Il y a aussi cette femme assise sur le rebord d'une fenêtre / Et c'est toujours la même. Qui donc est-elle ? Quel signe fait-elle avec ses doigts gantés de rouge ? »*

D. Sl.

(1) Les textes de Maurice Blanchot se rapportent à deux livres de poèmes de des Forêts : *les Mégères de la mer* (Mercure de France, 1967) et *Poèmes de Samuel Wood* (Fata Morgana, 1988), ainsi qu'à l'ensemble de fragments intitulé *Ostinato* (extraits publiés notamment par la NRF (janvier 1984), Art Press (décembre 1986), *L'Ire des vents* (nº 15-16, 1987), *Cahier Louis-René des Forêts* (Ed. Le Temps qu'il fait, 1991). A propos de Louis-René des Forêts, voir « le Monde des livres » du 12 avril 1991.

(2) 1946, réédité en 1988 dans la collection « l'Imaginaire » chez Gallimard.

Bataille sans témoin

La biographie de Michel Surya retrouve les points fondateurs de l'entreprise de l'écrivain

GEORGES BATAILLE
LA MORT A L'ŒUVRE
de Michel Surya.
Gallimard, 712 p., 240 F.

Une biographie de Georges Bataille donne l'idée d'un objet particulièrement étrange. De tous les genres littéraires la biographie est le plus naïf : elle ne se voit pas comme genre littéraire, et croit pouvoir passer de l'œuvre à la vie par un geste symétrique à celui de l'écrivain passant de la vie à l'œuvre, si bien que tout son travail aboutit, le plus souvent, à des énoncés de ce type : *« Longtemps il s'était couché de bonne heure »* – échos affaiblis et superflus d'un texte fort, qui se trouve, par une telle démarche, simplement répété, recouvert et trahi.

La biographie ignore, de plus, et par définition, ce qui constitue l'élément même de toute vie en train de se vivre, elle ignore, précisément, *« l'ignorance touchant l'avenir »* – l'inconnu du jour qui arrive ; la forme que prendra la mort, et donc la vie, cette vie-ci. Que raconte-t-elle dès lors, la biographie ? Un vague roman tout préfabriqué : un mauvais roman, infligé de la sorte, impunément, à ceux qui en écrivaient de bons, qui ont passé leur vie, leur vie non écrite, à les écrire.

De Bataille, son ami Maurice Blanchot affirmait : *« Les épisodes de sa vie n'appartiennent à personne... Il n'y a pas de témoins. »*

Affrontant, malgré tout, une pareille entreprise, Michel Surya ne s'est heureusement posé, semble-t-il, aucune question sur le genre biographique, sur ses limites, sur son sens. Il ne s'est pas donné le rôle de témoin. Il n'a attribué à aucun des nombreux témoignages qu'il rapporte un savoir décisif ou privilégié. Il s'est lancé comme en pleine mer, dans une sorte de certitude ou d'aveuglement emportés – et parvient, paradoxalement, à faire toucher au lecteur une trajectoire, à lui permettre de sentir une présence dont la force, dont la fièvre interrogative, n'est pas refermée, figée et réduite au rang de réponse.


Georges Bataille en 1954.

Ajoutant au titre *Georges Bataille* le sous-titre *la Mort à l'œuvre* (emprunté au dernier chapitre de Francis Marmande sur *Bataille politique*, et faisant clairement allusion à la phrase qui sert d'exergue à *Madame Edwarda* : *« Maintenir l'œuvre de la mort est ce qui demande la plus grande force »*), il ne s'agissait pas, bien évidemment, d'attribuer à Bataille une complaisance obsédante envers le thème mortuaire, et de définir une sorte de spiritualisme noir, mais de faire saisir au contraire la force active du tragique à l'intérieur d'une telle vie (non loin de ce que Philippe Sollers, à propos de Lautréamont, désignait comme *« thanatographie »*).

Une pensée actuelle

Et, de ce fait, ce que communique le plus immédiatement la lecture de ce livre est la radicalité de l'expérience tragique de Bataille, dès l'enfance : le père syphilitique, aveugle, paralysé, puis fou, et mourant seul, à Reims, pendant la première guerre mondiale, abandonné par sa femme et ses enfants... Ce ne sont pas toutefois l'horreur ni la culpabilité qui, dans ces circonstances inimaginables, dominent l'expérience de Bataille.

L'existence d'un tel père n'a pas seulement pour lui l'effet de rendre dérisoires les problèmes que peuvent se poser d'autres adolescents non confrontés à une telle intensité dramatique : cette intensité est si violente qu'elle met celui qui la vit en présence du dérisoire lui-même.

Et le choc provoqué chez le jeune Bataille par certains éclats, ou écarts de langage (brutale apparition du sexuel dans un langage sans rapport avec le langage habituel de ce père), arrachés à l'aveugle dément par ses premières crises, apparaît, Michel Surya le souligne, comme une sorte de modèle des chocs et traumatismes auxquels il voudra plus tard soumettre sa pensée, pour qu'elle pense : décelant dès lors dans cet épisode *« la nécessité, en toutes occasions, d'en retrouver l'équivalent »*. Par là, par la saisie de ces nœuds moteurs où s'abolit la distinction canonique entre *« vie »* et *« œuvre »*, cette biographie retrouve directement les points fondateurs de la pensée, de l'entreprise de Bataille, et leur caractère radical, qui s'exprime dans des phrases comme celle-ci : *« Je ne crois pas à la possibilité d'éviter d'aller jusqu'au bout des choses »* – formules impétueuses, empêtrées, retardées, tout près de susciter le rire et en même temps extraordinairement saisissantes, éclairantes, quand on capte leur totale simplicité expressive, leur nécessité, le pas risqué qu'elles font dans un air vide...

Un autre aspect émerge avec une grande évidence de ces pages : la clarification des positions politiques de Bataille. La nouvelle édition Gallimard (notablement enrichie et approfondie par rapport à la première version des éditions Séguier, publiée en 1987) répond avec une grande netteté aux récentes insinuations, celles qui voudraient suggérer un Bataille tenté, à la fin des années 30, par les doctrines fascistes, voire un Bataille « surfasciste ». Insinuations et accusations portées à partir d'une confusion de pensée assez surprenante, au moyen d'une information approximative et à la faveur d'un amalgame très sommaire dont une certaine tendance actuelle de la critique américaine est l'interprète.

Surya apporte un grand nombre de documents à l'étude de cette période et les analyse avec lucidité : il peut enfin écrire : *« Bataille n'est pas seulement l'un des tout premiers à avoir dénoncé le fascisme mais encore celui qui entreprit, avant qu'aucun autre ne le fît, de le penser. »*

Aucun fétichisme défensif. Seulement la mesure – juste, attentive – d'une des pensées les plus fortes et les plus actuelles de ce siècle.

Jacqueline Risset



Maurice Bardèche et la haine de la démocratie

On peut être très intelligent, grand balzacien, se dire indifférent à la politique, et demeurer un fasciste sans faille. Comment ?

SOUVENIRS
de Maurice Bardèche, Buchet-Chastel 272 p., 145 F.

par Bertrand Poirot-Delpech

Juger les fascistes des années 30-40, des tribunaux d'exception s'y sont essayés, un peu vite, faisant moins la lumière que des martyrs. A l'Histoire de trancher, si les placards livrent enfin tous les cadavres que cachent nos rancœurs croisées. *« Notre but n'est que de comprendre »*, proposait Bainville, le maître de la droite historienne d'alors. Les *Souvenirs* de Maurice Bardèche méritent cet effort d'élucidation. Et la leçon pourrait servir, devant les résurgences d'aujourd'hui.

Comprendre quoi ? Comment un petit Berrichon surdoué, fils de « rad-soc », boursier par la grâce d'un franc-maçon ami de la famille, devenu normalien, agrégé et grand connaisseur de Balzac (édition des *Œuvres complètes* aux Sept Couleurs, essais chez Plon et Julliard), comment un apolitique proclamé et doué pour la douceur en famille, a pu détester notre démocratie parlementaire au point de ne pas exclure la collaboration avec l'occupant, de s'aveugler sur la barbarie nazie, de lui comparer les bombardements alliés, de ne pas deviner la mondialisation et l'issue de la guerre, et jusqu'à vouer à la République, après un demi-siècle, une haine raisonnée, distincte du ressentiment sacré que lui a laissé l'exécution, à la Libération, de son beau-frère Brasillach ?

Comme ce dernier, Bardèche a été *« débarbouillé de toute idée démocratique »* par l'Action française. Mais, comme lui et comme la plupart des normaliens des années 30, y compris ceux que le maurrassisme n'avait pas atteints, Sartre, Aron ou Merleau-Ponty, il s'affichait indifférent à la politique, tellement moins digne de passion, à ses yeux, que l'érudition universitaire.

La guerre, Bardèche dit l'avoir vu passer *« du bord de la route »*. Il s'est réfugié dans l'égoïsme à courte vue qui, selon Amouroux, qu'il approuve sur ce point, fut celui d'une grande majorité de Français. Il ne se cache pas d'avoir ignoré à peu près tout et d'avoir compris de travers le peu qu'il apprenait, comme de croire le débarquement du 6 juin condamné à demeurer une tête de pont. (Fallait-il qu'en plus de son ingénuité il crût sur parole la presse pro-allemande !)

Une distraction sélective

Notre attentiste n'a pas de mots assez durs pour qualifier après coup sa *« torpeur »*, sa *« paralysie »*, sa *« honte »* de *« veilleur sans conscience ni instinct »*, de *« médiocre patriote »*, de *« mauvais logicien »*, atteint de *« stupide et ignoble somnolence »*, alors que *« les autres se battaient »*, *« tous plus estimables »* que lui.

A l'en croire, son beau-frère Brasillach ne se serait guère plus engagé que lui. Il se serait laissé *« ferrer »* par la politique, sans don ni goût pour elle. A *Je suis partout*, il s'occupait d'abord de littérature. Il ne serait pas devenu rédacteur en chef si Pierre Gaxotte n'avait quitté la fonction pour *« convenances personnelles »*. Bardèche n'a pas cherché à s'expliquer ces convenances, pas plus que le retour de captivité de Brasillach en août 1941. Distraction sélective : ses souvenirs deviennent plus circonstanciés quand il s'agit d'évoquer les services rendus par son beau-frère au résistant Cavaillès. Lors du procès de Brasillach, et après bientôt cinquante ans, Bardèche fait preuve envers le supplicié du 6 février 1945 d'une piété et d'un courage dont il se serait cru incapable, adolescent, et qui auront marqué son destin.

Son dégoût à l'égard de l' *« épuration »* s'est nourri de ce drame familial. Mais Bardèche fonde son attitude en droit et l'étend à tout ce qui prétendit rompre avec l'armistice de juin 1940, signé régulièrement et donc imposable à tous. Pour lui, la Résistance était illégale, sans héroïsme dans l'ensemble, et ses attentats *« sournois »* n'ont hâté la victoire alliée que de quelques semaines, au prix d'inutiles et légitimes représailles. Il était juste que la Milice s'opposât au *« sabotage et à l'anarchie »*. Il n'était pas antipatriote de combattre aux côtés des Allemands un bolchevisme tout aussi criminel que le nazisme, et auquel de Gaulle donna des gages, notamment en refusant la grâce de Brasillach. Les bombardements alliés sur Dresde, longuement déplorés, sont jugés plus barbares que les atrocités nazies, à peine mentionnées, comme si la réplique au « blitz » enduré par Londres et à la guerre totale voulue par Berlin était de même nature que le massacre d'enfants juifs parce que juifs.

Face à la *« légende »* d'une libération de la France par elle-même et à l'aggravation, après coup, du délit d'opinion en crime d'intelligence avec l'ennemi, alors que l'armistice avait mis fin légalement à l'état de guerre, Bardèche estime que le peuple français s'est *« déshonoré »* – plus gravement qu'en perdant la bataille de juin 1940, car il a alors répudié *« l'évidence et le droit »*. Même condamnation, à travers les procès de Nuremberg, des lois rétroactives dictées par le vainqueur au nom de l' *« humanité »*, la nation devant être seule garante, selon lui, de notre identité, de notre liberté, de nos valeurs.

Ces convictions nationales-socialistes, Bardèche n'a pas attendu la guerre pour se les forger. Elles étaient en germe dans le corps de doctrine fasciste auquel il avait adhéré dès les années 30, avec moins de désinvolture qu'il ne le dit.

Il n'est ni le premier ni le seul à invoquer le droit quand celui-ci sert ses espérances – comme l'armistice de 1940 – et à s'y opposer quand la légalité, comme celle de la IIIe République, lui fait horreur. Par *« fidélité »* à la violence révolutionnaire de 1789, Bardèche fait partie des fascistes qui opposent aux *« entraves »* de la *« loi formelle »* en démocratie – source d'un pouvoir jugé asservissant, impuissant, tyrannique, libre de déclarer les guerres sans vote – une volonté populaire *« réelle »*, dont l'expression, assurée sans plus de vote par un *« faisceau »* d'énergies nationales, reste juridiquement fumeuse, sauf à souscrire, comme il le fait, au putsch et au régime autoritaire de ses *« amis franquistes »*.

Antisémitisme « bénin »

De ce fait, la fin de la guerre prend à ses yeux une signification singulière, qui vaut d'être citée : *« Je ne me réjouissais pas de la défaite de l'armée allemande, pas davantage de la fin de l'occupation allemande, (...) [qui] annonçait le début d'une autre occupation, celle des vainqueurs de l'Allemagne. Et la défaite allemande ne signifiait pas la victoire de la France, elle signifiait la victoire des ennemis de l'Allemagne nationale-socialiste qui étaient aussi les ennemis de ces régimes fascistes que j'avais admirés au détriment de ces démocraties que j'avais toujours détestées »* (p. 166).

Voilà qui ne manque pas de netteté intrépide. Et sans doute Bardèche pousserait-il, dans cette voie, jusqu'au révisionnisme, si la loi n' *« interdisait »*, comme il le déplore, d' *« écrire la vérité »*.

Les convictions fascistes vont rarement sans un antisémitisme plus ou moins assumé.

Bardèche reconnaît qu'il était sujet, avant la guerre, à des *« atteintes »* qu'il qualifie de *« bénignes »*, d' *« insinuantes »*, de celles qu'on *« attrape par mimétisme sans y attacher d'importance »*.

Y a-t-il jamais de la bénignité dans ce domaine ? Est-ce si peu important d'accueillir *« sans indignation »* les premières annulations par Vichy des naturalisations de juifs étrangers, que le Front populaire avait eu le tort, selon lui, d'accueillir en trop grand nombre ? Bardèche est de ceux pour qui la guerre de 1939, perdue d'avance, a été voulue par les juifs contre notre intérêt et notre vœu, de ceux qui n'ont rien su, ou voulu savoir, de l'extermination raciale, jusqu'en 1945, et qui refusent de la distinguer, on l'a vu, des pilonnages alliés.

Quoiqu'il s'en défende et qu'il pèse ses mots en écrivain consommé, il est aussi de ceux à qui échappent des préjugés de type raciste, même quand ceux-ci se veulent flatteurs. Les *« familles juives »* sont créditées par lui d'une *« convivialité plus spontanée que les familles installées depuis longtemps »*. Les juifs lui semblent *« intéressés à tout ce qui peut avoir dans l'avenir une valeur, même minime »*. Attiré par l' *« exotisme »* du quartier parisien du Marais, l'étudiant Bardèche s'attachait de préférence, il ne sait pourquoi, aux *« juives qui ne sont pas jolies »*, à tel *« gentil profil d'oiseau »*, à tel *« regard doux et humble d'offrande »*.

Une illusion d'optique éclaire les origines inconscientes de son attirance-répulsion. La première fois qu'il rencontre la sœur de Brasillach, qui deviendra sa femme, l'auteur, par *« je ne sais quelle aberration »*, lui voit *« un nez busqué qui est tout le contraire du nez qui l'a accompagné dans l'existence »*...

Son excuse, si c'en est une, est que l'antisémitisme dit « bénin » est pratiqué, avant guerre, par un grand nombre de ses contemporains écrivains. Morand et Jouhandeau y sont allés fort, dans le genre, sans parler de Céline, que des esprits brillants voudraient absoudre aujourd'hui de ses pamphlets au motif qu'il y manierait des *« mots »*, et non des *« faits »* (1). Le Giraudoux de *Pleins Pouvoirs* a plus que dérapé, comme le reconnaissent et l'analysent finement les *Cahiers* nº 21 (2). Romain Rolland, Valéry et Gide ont laissé passer plus que des lapsus. Le général de Gaulle lui-même n'a-t-il pas parlé dans ses *Carnets*, à propos des juifs de Pologne, de leur *« grouillement »* et de leur *« passion du trafic »* ?

En dépit de croyances au moins aussi porteuses de crime que celles qu'elles combattaient, on ne peut dénier de la grandeur à la fidélité intraitable dont Bardèche témoigne en amitié, ni un charme certain au peintre de la vie quotidienne, dont les petits bonheurs intimes, dans la nuit de l'Occupation, consolaient du malheur général.

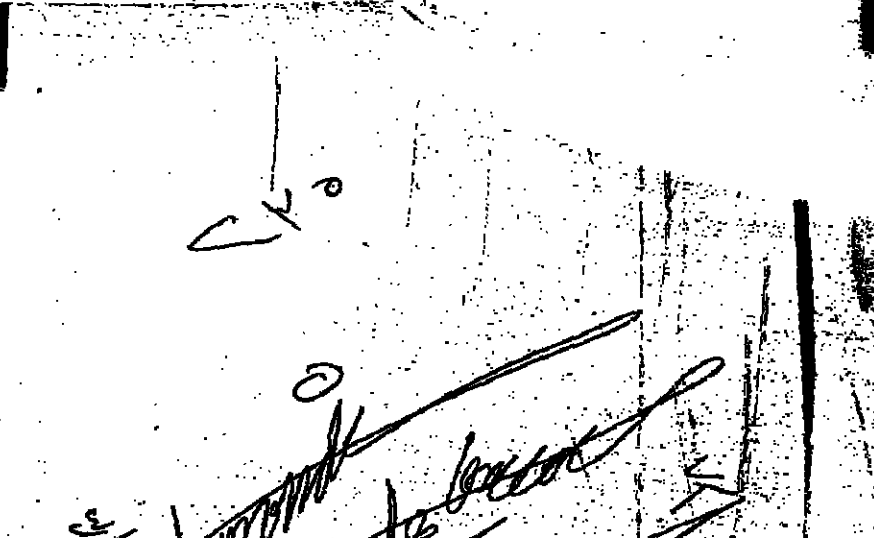
Il pourrait, d'autre part, se révéler utile, au cas où, comme le redoute le philosophe Gérard Granel dans *les Temps modernes* de février (3), les années 30 seraient *« devant nous »*, de mieux comprendre comment un homme de culture, honnête et subtil, peut en venir à exécrer la démocratie si fort et si définitivement.

(1) Voir l'essai de Stéphane Zagdanski, *Céline seul* (Gallimard), dont Michel Contat rendra compte dans un prochain numéro du « Monde des livres ».

(2) *Figures juives chez Giraudoux*, « Cahiers Giraudoux », Grasset, 1992.

(3) « Les années 30 sont devant nous », de Gérard Granel, dans *les Temps modernes*, nº 559, février 1993.

EN POCHE



La série noire de Cagnat



NOIR
de Jean-Pierre Cagnat.
Manya, 66 p., 89 F.

Comme tout bon dessinateur, *Jean-Pierre Cagnat, qu'on* retrouve souvent dans «le Monde des livres», a une prédilection *pour le noir. Celui de l'encre de* Chine, celui du fusain, celui de la gouache. Comme tout bon dessinateur de presse, Jean-Pierre Cagnat aime les mots. Ceux qui roulent et s'entrechoquent, ceux qui aiment jouer les uns avec les autres et qui, chez les plus doués, les plus réceptifs, savent suggérer une idée inédite, un point de départ à une création graphique.

Noir est né de cette rencontre entre ces deux passions : vingt-six variations inspirées sur un adjectif qui, dans nos sociétés, n'a pas bonne presse puisqu'il suggère le deuil.

De la bête à l'humeur, de la marée au fameux vendredi de 1929, voici donc, féroces, tumultueux, horrifiques comme il se doit, quelques beaux traits d'humour, noir bien entendu.

P. L.

EN POCHE

« Cette mélodie entre toutes les autres »

Le nom d'Albert Béguin est associé à la connaissance, en France, des grandes – et moins grandes – œuvres du romantisme allemand. *C'est à la fin des années 20, à Paris d'abord* – où il rencontre Jean Cassou, Edmond Jaloux et Charles du Bos, – puis à l'université de Halle en Allemagne, où il est lecteur de français, que *Béguin, qui a déjà traduit Jean-Paul et Mörike,* prépare son grand livre. En 1937, il soutient sa thèse à Genève : elle est intitulée *le Rêve chez les romantiques allemands et dans la poésie française,* et est *immédiatement publiée en deux volumes* chez Corti, sous le titre *l'Ame romantique et le rêve*. Deux ans plus tard, paraît, chez le même éditeur, une édition allégée en un volume. Albert *Béguin est mort en 1957, laissant une œuvre* critique qu'il est grand temps de remettre à l'honneur et, avec elle, une critique littéraire affirmant la valeur irremplaçable de ce que Béguin lui-même appelait la *« sympathie »*.

Bien plus qu'un livre scrupuleusement informé – sur les penseurs aussi bien que sur les poètes romantiques allemands et sur leur héritage *repris par les écrivains français, de Nodier aux* symbolistes, – *l'Ame romantique et le rêve* demeure une admirable méditation sur les vertus de l'imaginaire et du rêve.

Dans sa préface, Albert Béguin *écrivait magnifiquement : « Il faut qu'à tout prix, désespérément, nous sentions battre – mieux que ne le permet la faible perception morcelée du présent – ce rythme qui nous est particulier et qui nous constitue, qu'autrui devine dans notre démarche, dans nos gestes spontanés, dans nos paroles, grâce à l'amour qu'il nous porte (...). Il n'est d'autre moyen, pour saisir cette harmonie ou cette loi particulière que d'échapper au temps par la contemplation du temps, de percevoir, l'oreille tendue, cette mélodie entre toutes les autres, qui est notre Destinée. »*

On ne peut que saluer la réédition en « poche » de ce grand livre.

P. K.

▶ **L'âme romantique et le rêve**, *d'Albert Béguin, « Livre de poche-Biblio », nº 4170, 608 p.*

● En littérature étrangère, « Folio » propose de nombreuses nouveautés, parmi lesquelles : *le Naufragé*, de Thomas Bernhard, roman datant de 1983 et mettant en scène le pianiste Glenn Gould (traduction de Bernard Kreis, nº 2445) ; *le Colporteur*, de Peter Handke (traduit par Gabrielle Wittkop-Ménardeau, nº 2438) ; *l'Ile des jacinthes coupées*, de l'Espagnol Gonzalo Torrente Ballester (traduit par Claude Belton, nº 2452) ; *Cronopes et Fameux*, de courtes proses de Julio Cortazar (traduit par Laure Guille-Bataillon, nº 2435) ; *l'Immortalité*, de Milan Kundera (traduit par Eva Bloch, postface de François Ricard, nº 2447) ; *le Roman de monsieur Molière*, de Mikhail Boulgakov (traduit par Michel Pétris, nº 2454) ; *Dublinois*, le recueil de nouvelles de James Joyce (traduit par Jacques Aubert, préface de Valéry Larbaud, nº 2439).

● Auteur d'un opéra, *le Devin du village*, Jean-Jacques Rousseau prit fait et cause pour la *musique italienne* contre la musique française, notamment dans son *Essai sur l'origine des langues*, qui paraît en GF-Flammarion, suivi de *Lettre sur la musique française* et de *Examen de deux principes avancés par Monsieur Rameau* (nº 682).

● La rhétorique, art de convaincre, est au cœur de la société de communication. Sa renaissance, affirme Michel Meyer dans *Questions de rhétorique : langage, raison et séduction*, est à mettre en parallèle avec l'effondrement des idéologies... (Livre de poche, coll. « Biblio-essais », nº 4171).

● En « Points Sagesse » (nº Sa50), au Seuil, Paul-Louis Landsberg, philosophe oublié, mort en déportation, animateur influent de la revue *Esprit*, s'interroge sur *le Problème moral du suicide* et tente un *Essai sur l'expérience de la mort*.

Passage en revues

Littérature, poésie

● *« Il va nous falloir défendre, illustrer, faire vivre la langue française dans sa spécificité non par irrespect ou ignorance des autres langues mais par amour bien vécu de la nôtre. »* Cette déclaration, qui ouvre le premier numéro d'une nouvelle revue, *Sarrazine*, est de bon aloi. Si elle ne donne pas une assurance, elle est du moins le signe d'une louable intention. Dirigée par Paul Chatel de Brancion, cette publication semestrielle, sobrement présentée et revêtue d'une couverture jaune, se propose de rassembler, autour d'un mot, des contributions qui *« aient un rapport direct ou indirect mais constant, réel et fort »* avec celui-ci. *« Écartelé »* : c'est le premier mot choisi. Il peut surprendre, mais il a l'avantage de pouvoir se décliner sur plusieurs plans, symbolique, moral ou physique.

Il serait paradoxal, à partir de ce thème, de chercher l'unité des différents textes réunis dans le numéro. Explorateur de contrées fabuleuses, proches si l'on veut de celles inventées par Henri Michaux et revisitées par les surréalistes, Pierre Bettencourt se livre, dans *les Négriers jaunes*, à une rêverie érotique débridée et alerte. Tandis que Michel Pastoureau analyse l'écartèlement héraldique, Patrick et Roman Wald Lasowski proposent quelques réfexions sur Barbey d'Aurevilly, dandy orgueilleux s'écartant avec constance de tous les chemins, esthétiques et politiques trop balisés. Jacqueline Merville et Yaël Cange donnent de ce même thème une illustration plus directement littéraire. Quant au jésuite Pierre Gibert, il reprend, autour de l'image de l'étoile, la question assez classique de la division chair-esprit.

Mais la figure emblématique de ce cahier pourrait être Damiens, atrocement supplicié en 1757 pour *avoir porté la main – armée d'un* assez inoffensif canif – sur Louis XV. Un extrait des *Mémoires* de Casanova raconte la scène, ou plutôt son effet sur quelques spectateurs... Suivent quelques (insoutenables) procès-verbaux d'époque sur cette même scène. Attendons les prochains numéros pour pouvoir mieux apprécier les *mérites de cette entreprise. (Sarrazine*, 3, rue de la République, 78100 Saint-Germain-en-Laye, diffusion les Belles Lettres, 80 F. En librairie le 16 mars.)

● *Java* (numéro 9) fête le vingtième anniversaire de la parution du *Mécrit* de Denis Roche, livre qui marque la rupture de l'auteur avec la poésie. On s'interroge beaucoup, habituellement et à bon droit, sur les motifs, sources et destinées des œuvres, pour y repérer, par exemple, le travail du négatif, la place des silences. Il est plus rare, en revanche, d'avoir l'occasion de se pencher sur l'absence d'œuvre, sur le silence décidé, afin d'en comprendre les motifs, contenus, sources et destinées. La démarche de Denis Roche, arrêtant le flux de sa poésie – l'inspiration, ou ce qui en tient lieu, est en elle-même impuissante à prendre ce genre d'arrêt, qui relève davantage de la réflexion et de la conscience, ou encore, plus simplement, de l'humeur – condamnant en lui le poète au silence, est à cet égard intéressante.

Roche s'en explique lui-même dans un long entretien avec Yves di Manno et Jacques Sivan. Il ne dramatise pas, ne prend pas la pose du poète englouti dans la blancheur de sa page. Il dit d'abord une chose très simple, très évidente, mais qui ne manquera pas de choquer : *« La poésie est le genre littéraire le plus facile, le plus ouvert, le plus abordable. »* Tout le monde, c'est-à-dire n'importe qui, écrit des poèmes. Le problème «sérieux» – mais on doit aussi rire dans ce sérieux, et Roche ne s'en prive pas – est donc moins d'écrire de la poésie que de n'en plus écrire. Pas moins sérieux, cet aveu : *« J'ai le sentiment d'être en plein dedans ou d'être totalement ailleurs. »* Ce sentiment ne se théorise pas; tout juste peut-il se comprendre. Il n'est pas impossible cependant qu'il soit le cœur d'une expérience vitale; poésie ou non-poésie seraient alors les deux faces d'une même figure.

Henri Deluy, Alain Borer, Jean-Michel Michelena, Paul-Louis Rossi, Jean-Marie Gleize, Jude Stefan et d'autres accompagnent, dans ce numéro de *Java*, la réflexion de Denis Roche (1). (*Java*, Éditeurs Évidant, 25, rue Moreau-de-Tours, 77590 Bois-le-Roi, 60 F.)

● On connaît surtout la figure philosophique de Jean Wahl, historien de la philosophie, professeur à la Sorbonne, mort en 1974. Proche de l'existentialisme, il commenta notamment Kierkegaard et le jeune Hegel. Mais Jean Wahl fut également poète – en français, mais aussi en anglais – et publia, entre 1928 et 1951, plusieurs livres de poésie. Parallèlement à la remise des archives de l'écrivain à l'IMEC (Institut Mémoire de l'édition contemporaine), le dernier numéro (39) de la revue *In'hui*, dirigée par Jacques Darras, propose un large choix de poèmes (*traduits par* J. Darras pour la partie anglaise), ainsi que quelques études sur la poésie.

Concevant la poésie comme *« exercice spirituel »*, Jean Wahl cite, et discute, un propos de Wallace Stevens tenu lors d'une conférence à laquelle il assista dans les années 40. Ce beau texte, ainsi qu'un article d'Anne Luyat-Moore sur les rapports des deux hommes, figurent dans ce numéro. Selon le poète américain, *« la poésie est une vue non officielle de l'être, tandis que la philosophie en est la vue officielle »*. D'inspiration philosophique, la poésie de Wahl, dont la redécouverte apparaît nécessaire, se tient dans cette non-officialité de l'être. (*In'Hui*/Le Cri, 43, rue Guillaume-Stocq, 1050 Bruxelles, 85 F.)

P. K.

(1) *Java* publie également une brève étude de Jacques Sivan sur Denis Roche. Le titre en est aussi énigmatique que saugrenu : *le Beau en présence ou le Sexe à la mère Denis* (36 p., 48 F.)

Fin d'Alinéa

Les temps sont durs pour la petite édition. Touchées de plein fouet par la crise qui fragilise les structures de taille réduite, les éditions Alinéa viennent de déposer leur bilan. Les responsables de cette maison installée à Aix-en-Provence se sont trouvés dans l'incapacité de répondre aux sollicitations des banquiers qui les pressaient de rembourser leurs dettes. Un administrateur judiciaire a été désigné, jeudi 25 février, pour tenter de trouver des solutions de reprise et de redressement du passif.

Créées en 1983 par Jacques et Diane Kolnikoff, les éditions Alinéa comptent cent cinquante titres à leur catalogue. Une production essentiellement tournée vers l'histoire et la littérature, avec une prédilection pour les auteurs étrangers. Alinéa avait notamment fait connaître en France les écrivains allemands Christa Wolf et Christoph Hein. La faillite a été précipitée, en 1992, par l'insuccès de deux ouvrages sur lesquels Alinéa avait fondé beaucoup d'espoir : *le Cerveau de Lénine* de l'Allemand Tilman Spengler et *Jasmine* de l'Américaine Bharati Mukherjee. Autre déconvenue, le lancement d'une collection d'œuvres rares d'auteurs classiques baptisée *l'Intemporel*, s'est soldé par un demi-échec. En 1992, la production d'Alinéa avait été réduite de vingt-deux à quatorze titres annuels, mais cette mesure n'a pas suffi à enrayer la chute.

Raphaëlle Rérolle

Illisible, peut-être ?

« Illisible » : voilà bien le mot *qui sert à tout en matière d'appréciation* de la littérature. La revue *Quai Voltaire* (1) s'attaque à ce sujet avec sérieux et humour. Tout commence par *« Cette obscure clarté », un beau* texte que Christian Prigent place sous le signe d'Artaud – *« tout vrai langage est incompréhensible »*. On continue avec le facétieux Dominique Noguez qui, dans « Et derechef de l'illisibilité, qu'elle existe », ne parvient pas à être *illisible, dans son exercice* de dérision.

Il ne faut pas trop en dire, *sous peine de rendre* trop lisible, par avance, la délicieuse illisibilité. Rendons seulement hommage à Pascale Casanova qui, comme d'autres fois dans cette revue, donne une passionnante lecture, de *Cap au pire* de Samuel Beckett, sous le titre « Ars Combinatoria ». Signalons aussi « Lisibilité de Claude Simon », où François Vergne-Billy s'interroge sur ceux qui, au moment du Nobel, ont accusé *Simon d'avoir « enterré »* le roman français : *« On pourrait se demander si ceux qui, aujourd'hui en France, fixent les critères de lisibilité* lisent *vraiment les textes dont ils parlent pour taxer ainsi ceux de Claude Simon d'illisibilité »*, conclut-elle. *La réponse est, bien sûr, dans la* question...

Après *Quai Voltaire*, une autre *lecture revigorante : la douzaine* de lettres inédites de Gombrowicz présentées par Rita Gombrowicz dans *l'Infini* (2). Des lettres écrites entre 1963 et 1965 *à Juan Carlos Gomez*, qui fut l'un des amis argentins de Gombrowicz. Des lettres de colère. Qu'on en juge : *« Mon cher Goma : j'ai été écœuré par votre lettre*, écrit Gombrowicz, de Berlin, le 21 juillet 1963. *D'abord par ce qui concerne* l'homosexualité *et* la cochonnerie. *Quelle cochonnerie et quelle homosexualité ? (...) Apprenez donc à vous montrer courageux et libre et ne vous laissez pas impressionner par des mots. C'est la seule manière d'être des hommes – tout le reste n'est que convention. Je voudrais encore vous faire remarquer que, d'un point de vue strictement esthétique, la beauté de l'amour dépend uniquement des personnes qui le font. »*

Jo. S.

(1) *Quai Voltaire* nº 7, hiver 1993, éd. Quai Voltaire, 98 F

(2) *L'Infini* nº 41, printemps 1993, Gallimard, 82 F.

□ *Un* **colloque Hofmannsthal.** – Un colloque international intitulé « Modernité de Hofmannsthal », organisé par l'Institut autrichien sous la direction de Jacques Le Rider, aura lieu à *Paris du 11* au 13 mars. Au programme : ses rapports avec Benjamin, Celan, Musil, Broch ainsi que de son influence sur le livret d'opéra et sur la musique *de son temps. La rencontre* aura lieu à l'Institut autrichien (30, boulevard des Invalides, Paris-7e et à l'université Paris-VIII (Saint-Denis). La publication des *Actes du colloque est prévue dans* la revue *Austriaca*. (Renseignements : 47-05-27-10.) En outre, une lecture de la *Lettre de Lord Chandos* et des *Lettres du voyageur à son retour* aura lieu au Théâtre de l'Atalante (10, place Charles-Dullin, Paris-18e) mardi 16 mars à 20 heures.

Le retour des géographes

Une nouvelle génération a remis en cause les outils, les pratiques, les théories, rajeuni les vieux concepts pour mieux décrire la complexité croissante du monde réel



ENCYCLOPÉDIE DE GÉOGRAPHIE
sous la direction d'Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain. Préface d'Hubert Curien, Ed. Economica, 1 132 p., 480 F.

Cette *Encyclopédie de géographie* est celle d'une génération. On croyait la géographie à jamais oubliée. Elle disparaissait des rayons des libraires. Elle était assimilée aux ânonnements d'une école révolue. Dans le grand concert des sciences sociales, elle était réduite aux travaux les plus humbles, loin des concepts et des théories, et plutôt rurale, terrienne, naturaliste, provinciale, voire coloniale. Les géographes eux-mêmes doutaient, comme si le monde des voyages et de la communication généralisée devait banaliser leur discipline. Loin des paradis perdus des pères fondateurs, Vidal de la Blache ou de Martonne, Humboldt ou Jules Ferry, les géographes perdaient leur âme de découvreurs. La géographie de la seconde moitié du vingtième siècle devenait ringarde.

Elle se porte beaucoup mieux. *L'Encyclopédie* d'Antoine Bailly et de ses soixante coauteurs en porte témoignage. Ce gros livre foisonnant, multiforme, parfois contradictoire *d'un chapitre à l'autre*, semble pourtant avoir été écrit d'un seul trait de plume. Depuis la seconde guerre mondiale, et plus *intensément depuis vingt ans*, une génération de géographes a été confrontée, dans l'exercice même de son métier, à toutes les simplifications abusives du siècle en même temps qu'à la complexité croissante du monde réel.

Loin de renoncer, beaucoup de géographes ont très profondément remis en cause leurs outils, leurs pratiques, leurs théories. Quelque peu complexés face aux autres sciences, ils se sont frottés à toutes, sociologie, histoire, sciences de la nature, économie, psychologie, anthropologie, archéologie, *statistique, informatique*, sémio-linguistique, sans compter la littérature. Ainsi ont-ils rajeuni leurs vieux concepts lorsqu'ils ne les *ont pas totalement* renouvelés : peuplement, systèmes agraires, réseaux de transport et de communication, localisations industrielles, mais aussi, et plus abstraitement, espace, milieu, paysage, environnement, réseau, territoire...

La géographie pour autant n'a pas réussi sa grande unification. C'est sans doute beaucoup mieux ainsi. Les géographes restent très *divisés, écartelés entre des spécia*lisations multiples, opposés, parfois artificiellement, en écoles de pensée. *L'Encyclopédie* reflète bien ces tiraillements qui sont aussi des stimulants. Les uns insistent plutôt sur la science, la régularité *et l'universalité des répartitions*, l'objectivité de l'analyse, l'informatique, la cartographie, la télédétection, l'organisation de l'espace, les contraintes matérielles... *Les autres penchent en* direction de l'humanisme, de la diversité des représentations, de la subjectivité et de l'éphémère, de la littérature, de la région, des lieux vécus, du territoire... les uns et les autres se répondent et se rejoignent parfois, unis en tout cas par la fascination du monde contemporain, à la recherche d'une nouvelle lecture des hommes sur la terre.

« La maison des hommes »

Ainsi se développe un discours rénové des géographes. Ils ne se contentent pas d'abstractions et de *théorisations. Ils sont aussi* présents, et avant tout présents, sur les fronts les plus sensibles du monde qui se fait et se défait, comme en témoignent les derniers chapitres du livre. Par exemple, les métropoles des pays développés, les *marchés communs*, les religions ou les minorités, l'eau, les déchets...

A défaut d'unification, sans doute *fallait-il* un catalyseur à cette réinvention d'une discipline. Curieusement, cela s'est fait à Saint-Dié-des-Vosges. Parce que *fut éditée là en* 1507 la *première* carte du monde qui intégrait un nouveau continent et qui l'appelait Amérique, parce que le maire actuel de Saint-Dié, Christian Pierret, eut l'idée en 1990 de créer un festival de géographie. Cet événement *suscita* le livre.

Il est surtout l'œuvre de géographes français mais avec une forte participation et stimulation des géographes des pays francophones, notamment de Suisse et du Québec, et dans la continuité d'un dialogue soutenu avec les géographes des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et des pays scandinaves. Comme l'écrit Pierre George *dans* le *chapitre de conclu*sion, *l'Encyclopédie* remet la géographie à l'heure du temps. *« La géographie n'est autre que la description de la maison des hommes et des hommes dans leur maison, qui est la terre. »* Parce que la maison se construit et se reconstruit sans cesse, nous devons toujours redécouvrir l'Amérique.

Armand Frémont

★ Signalons aussi sur un sujet de grande actualité, *Quelles campagnes pour demain ?* les actes d'un colloque tenu à Rennes à l'initiative des géographes de l'Ouest, particulièrement de Robert Hérin, Georges Macé et Jean Renard. *Plus de soixante-dix* communications de chercheurs et d'acteurs de terrain. Quatre grands thèmes : les agriculteurs et leur environnement; les mutations de la propriété; les sociétés rurales et le développement local; les dynamiques rurales. Le colloque conclut à l'extrême diversité des situations. Une contribution importante à un débat de société. (*Géographie sociale* n° 12, *Centre de publications de l'université de* Caen, septembre 1992, 200 F.)

L'exploration de l'Amérique

ÉTATS-UNIS, CANADA
d'Antoine Bailly, Gérard Dorel, Jean-Bernard Racine et Paul Villeneuve. Quatrième volume de la **Géographie universelle,** *sous la direction de Roger Brunet, Hachette-Reclus, 480 p., 448 F.*

Voici le quatrième volume de la *Géographie universelle*. Après *Mondes nouveaux, France* et *Europe du Sud, Amérique latine*, le livre est consacré aux Etats-Unis et au Canada. L'entreprise dirigée par Roger Brunet va bon train.

Doit-on encore apprendre sur les Etats-Unis et sur le Canada ? Tout déjà n'a-t-il pas été dit... sur l'immensité, la nature, la brièveté et *la violence de* l'histoire, les contrastes de populations, la standardisation des lieux, les métropoles... ? Les géographes français entretien*nent depuis longtemps des rap*ports privilégiés avec l'espace nord-américain.

Sans doute ont-ils plus écrit sur la géographie régionale des *Etats-Unis et du Canada que les* Américains eux-mêmes. Elisée Reclus, à la fin du XIXe siècle, Henri Baulig entre les deux guerres, *les deux auteurs des grandes géographies* universelles qui ont précédé celle que dirige Brunet, mais aussi, plus près de *nous*, Blanchard pour le *Canada ou Gottman pour les* Etats-Unis, sont des classiques de la géographie nord-américaine.

Cet espace prolonge le nôtre, celui de la vieille Europe, au-delà de l'Atlantique, en une sorte de saut gigantesque et d'épanouissement mythique de la marche *des peuples vers l'ouest. Certes,* l'espace américain nous étonne toujours, comme il fascine quelques-uns de nos écrivains, de *Chateaubriand jusqu'à Yves Berger. Mais il ne nous est pas vrai*ment étranger, aujourd'hui moins encore qu'hier, depuis que la pénétration en *Europe* des *manières de vivre à l'américaine* fait que nos propres espaces peuvent aussi prendre des allures d'outre-Atlantique.

Si l'on ajoute une surabon*dance de documentation*, une prolifération d'images, une familiarité apparente avec les paysages de l'Amérique véhiculés *par le cinéma, la télévision*, les livres, les voyages, sans aucun doute il ne peut être facile d'écrire une géographie des Etats-Unis *et du* Canada.

La réalité régionale

L'équipe de géographes réunie *par Roger Brunet et le groupe* Reclus réussit avec brio l'entreprise. Les auteurs représentent d'ailleurs bien, par leurs propres *carrières, les liens particuliers de* la géographie francophone avec le monde nord-américain. Trois sont canadiens, *Paul Villeneuve, William Coffey et Mario Polese.* Deux seulement enseignent actuellement en France, Gérard Dorel et Vincent Berdoulay. *Antoine Bailly et Jean-Bernard* Racine sont professeurs à Genève et à Lausanne après avoir enseigné aux Etats-Unis et *au Canada.*

Tous, le plus souvent par Québec interposé, témoignent des liens intimes unissant la *géographie de langue française* à celle de l'Amérique du Nord. Comme si les découvreurs *venus de Normandie ou du Poi*tou, du XVIIe au XIXe siècle, n'étaient pas tout à fait morts, remontant les rivières, franchis*sant les montagnes, traversant* les étendues forestières, pour déboucher soudain un matin de rêve sur une plaine sans fin aux horizons de lendemain. Ce souffle n'a pas quitté nos géographes de 1992, mais ils ont aussi appris l'art de travailler les *statistiques*, de photographier, *d'interpréter* les données de la télédétection, de jouer des graphes et des modèles, d'analyser les mythes *aussi* bien que les *réalités*...

C'est un fort beau livre *que* cette géographie des Etats-Unis et du Canada. Classique, il se *veut une description méthodique de la réalité régionale, mais se* heurte là à l'irritant problème, pour des francophones, de l'interprétation de l'espace améri*cain selon les canons de* l'école française. En bref, existe-t-il des « *régions* » en Amérique du Nord ? Les auteurs se sortent *bien de ce pas délicat car, plutôt* que de théoriser à l'excès, ils analysent tout simplement la réalité, au demeurant fort *diverse, en usant à l'envi des* procédés graphiques et *modèles* et chorèmes, qu'a inventés Roger Brunet et que toute l'équipe démultiplie pour son *propre compte*.

L'apport culturel

Nous ne pouvons donc plus rien ignorer des espaces « états uniens » (le bien vilain adjectif !) et canadiens : le premier largement partagé entre le Nord-Est, *qui reste bien le cœur de l'Amé*rique, les nouveaux espaces de l'Ouest et du Sud dorés par la « *Sun belt* », et la diagonale intérieure, toujours à redécouvrir ; le second *plus inachevé sous* le poids des immensités arctiques, long étirement de provinces disparates, des vieilles provinces *de l'Atlantique* habilement dénommées « contre-Californie » à la Colombie-Britannique au bord du Pacifique, « Californie *canadienne* », en passant par le *Québec au bord de la dissidence* et l'Ontario solidement enraciné *dans un conservatisme très vic*torien en même temps que dans *un développement très progres*siste.

Tout cela pourrait être de la bonne vieille géographie comme jadis, ce qui n'est déjà pas si *mal, s'il ne fallait ajouter la qua*lité, l'abondance et la *diversité* de l'illustration ainsi qu'une information qui puise à toutes les sources, notamment aux *meilleures références de la* culture américaine, le cinéma, la photographie, la littérature...

La culture américaine est intimement liée à l'espace où elle *s'est façonnée. L'apport le plus* récent et le plus fécond des géographes à la géographie est bien culturel. *Dans un livre plus réduit, Paul Claval l'avait déjà* montré à propos des Etats-Unis, *la Conquête de l'espace américain. Du* Mayflower *au Disneyworld* (Flammarion, 1989). *Comment, en effet, ne pas évoquer* les Rocheuses ou les Grandes Plaines sans le western, New-York sans Harlem ou Woody *Allen, la Californie sans les* aventures post-modernes, et inversement...

L'espace américain, métro*poles ou suburbia*, campagnes, parcs *ou déserts, est un mythe* autant qu'une réalité *ou*, si l'on veut jouer des mots, une réalité *fécondée* par *un* mythe, un *mythe vivant de la réalité*. Les anthropologues nous ont initiés à la *lecture* de cette intimité *féconde des hommes et des* lieux, mais sur des espaces très réduits.

Nos géographes de Genève et de Montréal *conduisent* leur analyse à la mesure d'un continent et de deux des plus vastes et des plus riches Etats du monde. *La réalité est là, vigoureuse*, brutale, *turbulente, contrastée*, sans cesse renouvelée, de l'Atlantique au Pacifique, de l'Arctique aux *déserts chauds. Mais le* rêve n'est pas mort, disent-ils.

A. Fr.

ESSAIS

LA VIE DU LANGAGE
par Denis Slakta



Le présent de Dieu

MAINTENANT que nous jouissons, en France du moins, de la liberté de penser, d'écrire ou de rire sans risquer les dernières menaces, la potence ou le bûcher, *il n'est pas interdit* d'examiner, avec révérence, quelques mesures du dernier discours *« suggéré »* par l'Esprit-Saint : le *Catéchisme de l'Eglise catholique* (1); *« cette symphonie de la foi »* selon le forte parole de Jean-Paul, *« serviteur des serviteurs de Dieu en perpétuelle mémoire »*.

Avant tout il convient de louer l'admirable emploi du verbe *offrir* et la coquille inspirée qui marque vers sa fin l'introduction du grand pontife. Songez que ce catéchisme est *« offert »*, c'est le mot, à *« tout homme qui voudrait connaître ce que* croît *l'Eglise catholique »*. Il est sain d'admettre d'emblée que *croire* et *croître* ne font qu'un au présent.

Il est peut-être moins rassurant de découvrir que *« l'admirable unité du mystère de Dieu »* ignore l'unité de l'orthographe, pomme de discorde plus abominable encore que la pomme d'Adam. Le nouveau catéchisme est correctement défini comme *« un compendium de la doctrine catholique »*; en clair : un *« abrégé »* de 676 pages. Mais, demandera-t-on respectueusement, quel est donc le pluriel de ce *compendium? Compendiums*, souffle l'infaillible Pontife; *compendia* (p. 13), contredisent les sept évêques-rédacteurs. *Compendium* est invariable, assure le Larousse du XXe siècle. Qui croire?

Pour éviter *l'hérésie* (qui signifie *choix* nous dit-on), il est prudent d'attendre *« la venue de l'Esprit »*; nécessaire aussi pour interpréter dans la béatitude quelques formules un tantinet sybillines. Ainsi les vertus théologales, si importantes pour le salut *« ont Dieu Un et Trine pour origine, pour motif et pour objet »*.

Pour Littré, qui n'est pourtant pas un saint, *Trine* est le féminin de *trin;* du latin *trinus*, triple. Pourquoi donc les sept rédacteurs *n'ont-ils pas écrit « Dieu Un et Trin »?* Dieu serait-il masculin et féminin? Homme une fois (*UN*) et femme triplement (*Trine*)? Littré ajoute que cet adjectif s'emploie *dans deux types de discours*, l'astrologique et le théologique. Il se dit d'abord de Dieu *« considéré dans sa Trinité, son unité trine »*. On ne sait pourquoi l'astrologie paraît plus précise : il s'agit *« de la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du Zodiaque »*. Vénus a tout lieu d'être satisfaite quand Saturne *« la regarde d'un trine aspect »*. Pour les astrologues donc *trine* peut être du masculin, ce que confirment le Grand Larousse et le Petit Robert. Les sept Pères parleraient-ils le français des astrologues? Marie serait-elle, sur ce seul point évidemment, comparable à Vénus? Ne lit-on pas dans *le Catéchisme* qu'*« en Marie, l'Esprit manifeste le Fils du Père devenu Fils de la vierge »*? Espérons que *« le sens céleste »* sera *« évident »*.

EN attendant il faut tenter de vivre. Et le catéchisme a pour mission de nous instruire; de nous exposer *« la force et la beauté de la doctrine de la foi »*. Humble discours didactique, le catéchisme s'écrit surtout au présent de l'indicatif.

L'exemple suivant, assez simple, illustre le présent de définition : *« Les anges sont des créatures spirituelles qui glorifient Dieu sans cesse... »* De nos jours encore, le catéchisme adopte volontiers les formes et les normes du discours scientifique. Il est permis de comparer ces trois énoncés, les deux derniers étant évidemment tirés du *catéchisme : « l'eau bout à cent degrés »; « Dieu est l'Auteur de l'Ecriture Sainte »; « plus on tombe de haut, plus on se fait mal »*.

Dans ce cas les grammaires parlent de *présent éternel* ou *atemporel;* ce qui n'a guère de sens sauf pour le Seigneur. Il s'agit au vrai d'exprimer *une vérité nécessaire*, qui s'impose donc en tout temps et en tout lieu.

Comme *« la nouvelle histoire »*, le nouveau catéchisme n'est pas franchement *« événementiel »*. Nulle date ne vient inquiéter la mémoire. Le passé simple est plus rare encore que l'amour du prochain. Seule la *« la longue durée »* importe, c'est-à-dire *« l'Aujourd'hui de Dieu »*. Il suffit d'un *« commencement »* et d'un *« événement »* pour déterminer un avant et un après : la mort et la résurrection de Jésus. Les accidents de l'Histoire sont indifférents; parfois *« regrettables »* comme ces tribunaux *« où les pasteurs de l'Eglise ont adopté les prescriptions du droit romain sur la torture »*. C'est bien assez pour un abrégé.

Retenons simplement pour notre instruction que Dieu n'est pas subordonné au temps, ni à ses variations. Présaussurien en diable, saint Augustin explique que le Verbe n'a même *« pas besoin de syllabes parce qu'il n'est pas soumis au temps »*; ce que prouve une aventure du prophète Elie. Avant de partir visiter le ciel en carrosse doré, le prophète en effet avait rencontré le Seigneur dans la montagne. Il y eut d'abord un ouragan, puis un tremblement de terre, puis un feu. Heureusement, Yahvé n'était ni dans l'ouragan, ni dans le tremblement de terre, ni dans le feu. Peu après ces horreurs, Elie perçoit *« le bruit d'une brise légère »* et se voile aussitôt le visage. C'est que Dieu, quand il n'est pas aux armées ou dans les buissons, ne dédaigne pas *« de se promener dans ses jardins à la brise du jour »*. Cette précieuse révélation apparaît dès la Genèse. Avis aux amateurs.

Il est évident que tout cela s'impose de soi; et les preuves seraient superflues, voire ridicules, si Dieu ne restait *« invisible »*. Dieu est d'abord *« un Nom »*, dont la référence doit rester inconnue; un peu comme le Père Noël ou le marchand de sable. Toute-puissante, sa Parole seule se manifeste; tout se fait *« en son Nom »* et *« par Lui »*, le monde visible y compris. Ce monde visible, *« qu'il créa en six jours »*, témoigne, nous dit-on encore, de sa présence, de sa puissance et de sa bonté. Outre *« la beauté de l'Univers »*, le catéchisme mentionne *la « hiérarchie des créatures »*. Il est révélé en effet que *« Dieu aime toutes ses créatures et prend soin de chacune, même des passereaux »*. Les suffrages des écologistes étant acquis, le catéchisme poursuit : *« Néanmoins, Jésus dit : vous valez mieux qu'une multitude de passereaux »* (Luc 12). Sauf quand surviennent les famines, les guerres et les génocides, fort rares au demeurant.

On le voit, le catéchisme vise à imposer *la Vérité* sans se soucier autrement du réel que quelques miracles ont mis jadis en déroute. D'ailleurs, que savons-nous du monde? *« Sais-tu seulement*, demande Yahvé au pauvre Job, *comment les bouquetins font leurs petits? »* Les commentateurs de la Bible de Jérusalem nous informent *illico* que *« les bouquetins sont choisis parce que leur reproduction échappe à toute observation »*. Le discours du catéchisme s'organise alors autour du verbe *croire*, aux premières personnes du singulier et du pluriel : *« je crois »; « nous croyons »* (première partie, première section).

BIEN que la Révélation, par une divine ironie, consiste en une succession de mystères – de la Sainte Trinité, de l'Immaculée Conception, de la reproduction des bouquetins, de la Résurrection, etc., – il serait inconvenant de croire n'importe quoi, à l'exemple des autres religions. Le discours du *Catéchisme* devient *dogmatique, « injonctif » disent* les linguistes : il expose *ce qu'il faut croire : « Les fidèles doivent croire les articles du Credo »*. Tout alors s'ordonne autour du semi-auxiliaire *Devoir*, de ses synonymes et de ses contraires : il faut, avoir obligation, prescrire, exiger; et aussi : il est interdit, défendu; il n'est pas permis, autorisé; il ne convient pas.

Les exemples d'obligations se bousculant, on limitera l'hérésie (ou *« choix »* comme on sait) : *« La pudeur désigne le refus de dévoiler ce qui doit rester caché »*. Ezechiel pourtant ne se soucie guère de *« gazer »* les aventures coupables des charmantes Ooliba et Oola. La spécialité d'Ooliba était de se livrer *« aux embrassements de ceux qui ont le membre comme un âne, et qui répandent leur semence comme des chevaux »* (2). Il est permis, en revanche, de faire le bien, de *parier* et de pratiquer *les jeux de hasard*; le tout *« avec modération »*.

Par où l'on voit que le *Catéchisme*, dans ses commentaires des *Commandements de Dieu* (qui se réserve le futur simple), ne manque pas de réalisme : il faut bien *tenir compte du péché*, des manigances du malin. Le mariage humain est particulièrement exposé, comme le montre la description qui précède, et justifie les interdictions. Lyrique quand il chante les mystérieuses *« Noces de l'Agneau »*, le discours des sept Pères s'assombrit *« douloureusement »*, au point d'emprunter le style amer de l'*Ecclésiaste*, dès qu'il parle mariage. Heureux époux, méditez : *« De tout temps l'union de l'homme et de la femme a été menacée par la discorde, l'esprit de domination, l'infidélité, la jalousie et par des conflits qui peuvent aller jusqu'à la haine et la rupture... Ce désordre semble bien avoir un caractère universel. »*

Dans sa bonté *« salvifique »*, l'Eglise *« repousse »* donc la polygamie, se montrant plus sage que le malheureux Salomon, harcelé par ses trois cents femmes (et ses sept cents concubines). *L'enfer*. La pâleur des Emirs en dit plus long que ce verset des *Proverbes : « Les criailleries d'une femme sont une gargouille qui ne cesse de couler »*. Au moins, la métaphore est forte.

Plus sage encore que Salomon, le jeune abbé se réjouit chaque nuit avec une gracieuse syllepse (3) *« d'embrasser le célibat »* plutôt que *« le sein d'une inconnue » (Proverbes* 5,22). Dès lors, les jeux, sont faits, diraient les sept : mille femmes, c'est insensé. Deux, c'est encore trop. Une seule doit suffire. La perfection est atteinte quand l'ensemble est vide. *Amen.*

(1) *Catéchisme de l'Eglise catholique 1992*. Mame/Plon, 139 F., 676 p.

(2) Traduction « autorisée » de Voltaire, auteur aussi de quelques catéchismes, dans *le Dictionnaire philosophique*. Garnier, Paris.

(3) Syllepse : prendre le même terme (*ici embrasser*) au moins dans deux sens. Exemple classique : *« Brûlé de plus de feux que je n'en allumai »*, (Racine, *Andromaque*; I,4).

PSYCHOLOGIE EN MIETTES
par Roland Jaccard

L'ange de la mélancolie

« Par quelle surprenante prémonition l'ange mélancolique couronné de lauriers dans la gravure de Dürer est-il une femme? » C'est sur cette question que s'achève l'essai austère, rigoureux, d'Anne Juranville, *la Femme et la mélanconie*. La figure de Virginia Woolf traverse ce livre, qui pose que la féminité n'est pas réductible à une simple construction sociale et que la création revêt un caractère absolu. S'inspirant de Lévinas, de Steiner et surtout de Lacan, Anne Juranville se penche sur les femmes écrivains – Mme de Staël, Colette, Marguerite Duras..., – *ces modernes Antigones, dont la « sublimation absolue » subvertirait « l'éternel féminin »*.

► ***La Femme et la mélancolie***, **d'Anne Juranville**, PUF, coll. « Ecriture », 326 p., 198 F. Signalons également ***le Discours mélancolique***, de Marie-Claude Lambotte, professeur de psychopathologie, et psychanalyste (Anthropos, 653 p., 198 F.)

Sibony en trouble-fête

Le Peuple « Psy » est le seizième livre de Daniel Sibony. En appendice – et pour ceux qui ne connaîtraient pas encore son œuvre ou l'auraient oubliée, – il se risque à un exercice périlleux : résumer ses quinze précédents ouvrages. Conseillons toutefois au lecteur de plonger directement *dans le Peuple « Psy » où, sur un mode léger, ironique et parfois* mordant, il joue le rôle du trouble-fête. Car Sibony, analysé par Lacan il y a vingt ans et poursuivant depuis en solitaire ses travaux sur le lien social et ses perversions, pose les bonnes questions sur la place de la culture psy dans nos sociétés.

A propos du jargon psy, il note qu'il peut être une langue de bois pour ceux qui s'y réduisent, mais aussi une pratique ludique pour ceux qui le font jouer avec d'autres langues. A preuve, Woody Allen. A preuve, Daniel Sibony, serions-nous tenté d'ajouter, quand il largue les amarres et raconte ses expériences dans un milieu qui l'a jusqu'à présent toujours soigneusement tenu à l'écart.

► ***Le Peuple « Psy »**, de Daniel Sibony, Balland. 314 p., 135 F.*

A qui se fier?

Votre âme est troublée. Que faire? Lire Sénèque? Bourlinguer? *Entrer en religion? Commencer une analyse? Consulter un psychiatre?* Si vous n'avez pas encore franchi le no man's land qui sépare les névroses ordinaires des maladies mentales, il est temps de lire *J'ai rendez-vous avec vous*, dans lequel un psychiatre, Alain Gérard, et une psychanalyste, Monique Brémond, expliquent à partir de leur pratique quotidienne tout à la fois ce qui les sépare et, parfois, les rend complémentaires. Tous deux, il est vrai, exercent dans des cabinets libéraux, *en ville, et soignent des « patients souffrants, mais socialement intégrés »*. C'est là la principale limite de ce livre, où la double approche de cas relativement anodins (troubles du sommeil, tentatives de suicide, dépressions, phobies...) débouche sur un optimisme thérapeutique à toute épreuve.

► ***J'ai rendez-vous avec vous. Une psychanalyste et un psychiatre racontent**, de Monique Brémond et Alain Gérard, Seuil. 186 p., 95 F.*

★ **A signaler également : *Freud, les femmes, l'amour*, d'Amine Azar et Antoine Sarkis, préface de Gérard Mendel. – *La découverte de la psychanalyse serait-elle un épisode de la propre vie amoureuse de Freud à travers sa rencontre avec des femmes hystériques?* (Z'Editions, 2, rue Bavastro, 06300 Nice.) 212 p., 120 F.) Sous la direction d'Isabelle Stengers, *Importance de l'hypnose*, un ouvrage collectif issu d'un séminaire de la Maison des sciences de l'homme, rend hommage à Léon Chertok et propose de nombreuses études sur la réalité de l'hypnose. (Ed. Les empêcheurs de penser en rond, Ulysse Diffusion Distique, 355 p., 94 F.) Signalons aussi le dernier numéro du *Courrier de l'Unesco* sur la psychanalyse : « La règle du jeu », dirigé par Sylvie Nerson Rousseau.**

MON ANTONIA
de Willa Cather.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Robert Ruard. 334 p., 130 F.

L'UN DES NOTRES
de Willa Cather.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marc Chénetier.
Rivages, 424 p., 160 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Willa Cather, la pionnière

ELLE avait été témoin de la fin d'une époque, celle des pionniers et d'une vision pastorale d'un monde neuf. Elle a d'ailleurs donné pour titre à son deuxième roman, en 1913, l'apostrophe de Whitman dans *Feuilles d'herbe* : *« O pionniers ! »* Célèbre aux Etats-Unis, au moins jusqu'à sa mort en 1947, née trois ans avant Jack London, alors que Mark Twain va commencer *Tom Sawyer*, prix Pulitzer en 1922 pour *Un des nôtres*, redécouverte en grande partie grâce au féminisme, elle n'a été que tardivement traduite en français et c'est aux défuntes éditions Ramsay que Paul Fournel et Marc Chénetier ont commencé à faire connaître ce très grand écrivain (1).

Née en 1873 en Virginie dans une famille de fermiers, elle avait été véritablement transplantée dans l'Ouest, à huit ans, quand son père avait acheté un ranch au Nebraska, à Red Cloud. La Frontière... Où ceux qui cultivent la terre subsistent pauvrement, avec l'espoir de devenir riches. Des espaces immenses vastes comme la mer, où les anciens se souviennent encore avoir côtoyé des Indiens et des bisons, et que, dès son plus jeune âge, elle parcourt à cheval...

Une contrée colonisée par toutes sortes d'émigrants de l'Europe qui parlent toutes les langues sauf l'anglais : Allemands, Scandinaves, Français, Russes, Tchèques de Bohême. *« Je n'ai jamais éprouvé d'excitation intellectuelle plus intense,* écrivait-elle plus tard, *que celle que je ressentais lorsque je passais une matinée avec l'une de ces pionnières pour l'aider à faire son pain ou son beurre. Leurs histoires tournaient dans ma tête pendant la nuit. Ce fut ma première source d'inspiration littéraire. »* Venant d'une Virginie de culture exclusivement anglo-saxonne divisée seulement entre baptistes et presbytériens, elle découvre avec une curiosité gourmande chez ses nouveaux voisins la « différence ». D'un village à l'autre, d'une famille à l'autre, elle traverse les cultures de la vieille Europe, les habitudes culinaires, les nostalgies du « vieux pays » qu'on a quitté.

C'EST beaucoup de son autobiographie que Willa Cather nous livre dans ce chef-d'œuvre qu'est *Mon Antonia* qu'elle publia avec un succès considérable en 1918. On ne peut rester insensible, aujourd'hui encore, à l'émotion, au lyrisme sans emphase, à la simplicité virgilienne qui se dégage de la lecture du livre. Le narrateur, un jeune garçon de dix ans, Jim Burden, orphelin de père et de mère, évoque le destin de son amie d'enfance, Antonia, arrivée au Nebraska avec sa famille, les Shimerda, dans le même train que lui. Ils viennent de Bohême. L'auteur retrouve son émotion d'enfant découvrant, entre terre et ciel, un paysage qui ne ressemble à rien de ce qu'il a connu, l'herbe rouge du Nebraska. C'est ce qu'exprime le jeune Jim, l'*alter ego* de Willa la garçonne qui, dès son plus jeune âge, s'habille en homme et se fait appeler « Billy » : *« Il me sembla qu'il n'y avait rien à voir ; pas de clôtures, pas de ruisseaux, pas de collines, pas de champs. Il n'y avait rien que la terre. Pas la campagne, mais seulement la matière première dont la campagne est faite ».*



NEBRASKA STATE HISTORICAL SOCIETY

Willa « Billy » Cather à seize ans

« Mon Antonia, *c'est l'envers du tapis, le motif sans importance,* a expliqué Willa Cather, la jamesienne. *Il n'y a ni histoire d'amour, ni cour, ni mariage, ni cœur brisé, de bataille pour la réussite ».* Seulement des vies qui s'écoulent, se séparent, se rencontrent, autour d'une amitié amoureuse, où rien ne sera jamais dit. Jim a quatre ans de moins qu'Antonia, une brune séduisante et énergique de quatorze ans aux yeux brillants, aux bras bronzés. Une génération, presque ! La famille tchèque avait acheté la propriété d'un compatriote avant leur départ de Bohême par l'intermédiaire d'un cousin et l'avaient payée beaucoup trop cher. Le père, un vieil homme frêle, qui ne connaît rien à l'agriculture, mais qui jouait du violon aux mariages et aux bals, avait apporté son violon avec lui.

Ils ont laissé pour toujours le *« vieux pays »* et ses conflits. Même si, parfois, les querelles de l'ancien monde réapparaissent, incompréhensibles pour les non-initiés. Ainsi, Otto, le garçon de ferme allemand à l'oreille coupée, qui a traîné sa bosse dans tout l'Ouest, et qui chante des chansons de cow-boys, aurait pu prévenir les Shimerda de l'escroquerie : *« J'm'en serais bien mêlé, car le vieux comprend un peu l'allemand, si j'avais pensé qu'ça pouvait servir à quequ'chose. Mais les Tchèques ont une méfiance naturelle à l'égard des Autrichiens. »* La grand-mère de Jim ne comprend pas. *« Tiens, d'où ça vient Otto ? – Bah, m'dame, c'est de la politique. Ça me prendrait beaucoup de temps pour expliquer. »* Ou bien le goût des choses de l'enfance : les lits en plume d'oie, les champignons séchés, les prunes dans la saumure. *« Toutes les choses pour manger meilleures dans mon pays »,* dit le père.

« Mon Antonia », dit tendrement le père angoissé à la pensée de l'avenir qui attend sa fille préférée. Lorsqu'il se tuera, pour ne plus affronter le mal du pays, Jim s'interroge : *« Je me demandais si son esprit, libéré de son corps, ne chercherait pas à l'occasion, à retourner vers la terre de ses ancêtres. Je réfléchissais à la distance qu'il y avait d'abord jusqu'à Chicago, puis jusqu'à la Virginie, Baltimore et enfin le grand océan plongé dans les froidures de l'hiver. »*

Admiratrice de Flaubert, Willa Cather sait unir réalisme et lyrisme. Elle imagine que Jim devenu vieux se souvient et qu'il écrit ce livre. Se souvient d'Antonia dans une narration qui n'est pas celle du roman. Qui se déplie au gré de sa mémoire, faisant surgir les moments inoubliables : la cuisine de la grand-mère, l'histoire russe de la mariée qu'on jette aux loups, les filles de fermiers qui s'engagent comme bonnes à la ville, celle qui fera fortune au Klondike, celle qui réussit à Chicago, l'harmonie retrouvée dans la famille nombreuse d'Antonia. Antonia, la pionnière qui a bravé les tabous pour choisir sa forme de liberté dans le cercle d'une expérience qui ramène obligatoirement à l'enfance : *« Pour Antonia et pour moi, cette route avait été celle du destin, nous avait conduits aux premières vicissitudes du sort qui avait prédéterminé tout ce que nous allions devenir*, conclut le narrateur. *Désormais, je savais que cette même route allait nous réunir. »*

C'EST une tout autre approche que choisit la romancière dans *l'Un des nôtres*, le roman qui lui valut le prix Pulitzer en 1922. Le Nebraska encore, un génération après les pionniers d'Antonia, mais une sorte de lassitude pèse sur les fils des fermiers qui se sont enrichis et qui s'ennuient. Nous sommes en 1917. En Europe, c'est la guerre, la première guerre mondiale. Claude, sur l'immense ferme de son père, mal marié à une femme sans charme, ne rêve que de servir ; il va devancer l'appel et partir pour une France qu'il découvre avec ravissement et où il rencontre David, un jeune violoniste qui est tout ce qu'il aurait aimé être. La boucherie qui l'attend mettra un terme à ces espoirs extravagants, aux désirs de croire. Willa Cather semble s'effacer derrière ses personnages, des gens qu'elle a bien connus dans son enfance. Elle retrouve aussi l'émotion de sa première rencontre avec l'Europe, en 1902, qui avait été pour elle, la paysanne de l'Ouest, comme un retour aux origines de sa culture, à la mémoire de ses « pères » : Rossetti, Burne-Jones, Flaubert, Maupassant, Balzac, Dumas, Heine... En choisissant la guerre, cette affaire d'hommes, comme sujet de roman, elle recherche une fois de plus ce besoin de se dépasser ; mais elle a perdu l'optimisme grave qui baignait *Mon Antonia.* L'Ouest a vécu.

(1) Titres en français : chez Ramsay, *la Mort et l'Archevêque* (1986), *Mon ennemi mortel* (1986), *Pionniers* (1987), *Une dame perdue* (1988) ; chez Deux-Temps, « Tierce », *Destins obscurs (1992).*

La Russie de Lou

En 1900, Lou Andreas-Salomé parcourt, en compagnie de Rilke, son pays natal.
Un « grand voyage » qui est aussi un retour sur elle-même

EN RUSSIE AVEC RILKE, 1900
de Lou Andreas-Salomé.
Texte établi
par Stéphane Michaud
et Dorothee Pfeiffer.
Traduction de l'allemand,
essai introductif
et préface de Stéphane Michaud.
Seuil, coll. « La couleur de la vie »,
172 p., 95 F.

Presque chaque année, vers Pâques, Lou Andreas-Salomé (1861-1937) allait jusqu'à Saint-Pétersbourg voir sa famille : elle s'y rendit, en particulier, en 1895, avec son amie Frieda von Bülow ; en 1899, avec son mari, l'orientaliste Friedrich Carl Andreas, et son amant, Rainer Maria Rilke ; en 1900 encore, mais seule avec Rilke : c'est le journal qu'elle tint, de mai à août de cette année-là, qui est ici publié. Lou Andreas-Salomé a presque atteint la quarantaine, Rilke est dans sa vingt-cinquième année. Arrivés à la gare de Moscou, le 9 mai, ils entreprennent de tracer un cercle complet dans le paysage russe, voyageant en chemin de fer, en bateau à vapeur ou en télègue : Toula, Kiev, descente du Dniepr, Poltava, puis Saratov, remontée du cours de la Volga, Novgorod, un petit séjour dans une isba à cinq verstes de Iaroslav, et de nouveau Moscou. *« En train, on fonce à travers le paysage*, commente Lou Andreas-Salomé, *en bateau, on l'accueille. »* Au mois d'août, elle se rend dans la propriété de son frère, à Rongas, en Finlande, haut lieu de ses vacances enfantines, et laisse Rilke se morfondre à Saint-Pétersbourg ; elle profite alors de sa relative solitude pour entamer une profonde réflexion autobiographique, analysant sa propre *« dé-russification*, [son] *éducation nécessaire à l'Occident, à la civilisation, d'une certaine façon à la perte de Dieu, à la conscience ».*

Ce qui les intéresse vivement ensemble, Rilke et elle, c'est autant l'esthétique – églises, musées, ateliers, paysages – que la vie quotidienne des paysans, si méconnue, dénonce-t-elle, des citadins pétersbourgeois ou moscovites. Les pages de ce journal portent trace de l'effort de Lou Andreas-Salomé pour mettre en ordre, historiquement et socialement, ses idées sur le tempérament du peuple russe, sa misère et sa *« passivité ».* Et que *« les vieilles expressions de la foi »* soient de plus en plus tournées en dérision ne lui semble guère un progrès.

« Sentiment nouveau »

Tout au long de leur séjour, jusqu'à fin août 1900, ils rendent visite à de nombreux artistes et écrivains, en particulier le poète Spiridon D. Drojine ou Léon Tolstoï, à Iasnaïa Poliana : malheureusement, Lou Andreas-Salomé décrit à peine ces rencontres, si ce n'est à travers des notes monographiques ou des paysages. Quant à Rilke lui-même, il n'apparaît ici qu'une fois. Mais on peut trouver, dans les autres écrits autobiographiques de Lou Andreas-Salomé, en particulier dans *Ma vie* (1), l'analyse de l'enjeu intellectuel que représenta cette période pour elle et son compagnon, ou, dans *Rodinka* (2), le récit littéraire de quelques-uns de leurs souvenirs russes.

Dans ce journal de l'été 1900, Lou Andreas-Salomé s'en tient à un regard presque sociologique sur une Russie monstrueuse et fascinante d'avant la révolution d'Octobre. Son propos n'est pas de mettre en perspective ces notes contemporaines avec les images de son enfance, si ce n'est dans la partie, très intéressante, rédigée en Finlande. Pour autant, la signification personnelle de ce *« grand voyage »* ne lui a pas échappé : *« Ce sentiment nouveau est abandon serein des affects purement subjectifs, des vœux qui ne tendent qu'au dépassement de soi-même : ils se trouvent déposés au pied de ce qui est, aux pieds du Dieu que l'on voulait servir avec tout ce bagage. Viennent alors un regard et une compréhension, un apaisement, un adoucissement, une entrée en résonance qui ne sauraient plus s'exprimer que par la voie de la création artistique – et enfin, avec l'âge, un suave amuïssement dans le Grand Tout. »*

A la fin de ce séjour, la pensée poétique de Rilke s'était enrichie du fonds symbolique de ce pays, malgré *« l'immaturité de ses yeux, incapables d'accueillir, de retenir et même de lâcher »*, déplora-t-il ensuite, avec angoisse, dans son « journal de Worpswede ». Quant à Lou Andreas-Salomé, elle avait retrouvé avec ivresse *« la réalité russe dans toute son ampleur »* ; *« Rainer y puisa sa créativité,* conclut-elle dans *Ma vie, et moi j'y retrouvai mes nécessités propres et m'abandonnai aux souvenirs qui s'y rattachaient. »* Peu de temps après, ils se séparèrent.

Claire Paulhan

(1) PUF, 1979.
(2) Edition des Femmes, 1987.

Le plus secret de l'Amérique

Suite de la page 23

Pourquoi donc, de John Kennedy Toole à Jerzy Kosinski, en passant par Sylvia Plath et quelques autres, tant de suicides chez les écrivains américains ? Ce demi-siècle, brillamment restitué, on voudrait l'avoir vécu cent fois. On peut le vivre cent fois, en les lisant tous, Miller et Doctorow, Tennessee Williams et la petite Carson McCullers des années 40, James Baldwin l'enfant de Harlem, Nabokov le magnifique et le très nabokovien Steve Millhauser.

On peut passer des délices nostalgiques de Salinger ou Flannery O'Connor au pari sur les jeunes, qui, peut-être, marqueront le prochain demi-siècle, Gloria Naylor, Louise Erdrich, etc. Certains aimeront se rappeler le Living Theatre, *Qui a peur de Virginia Woolf ?* ou les premiers reportages de Tom Wolfe dans *Esquire* en 1965. Pour d'autres, c'est déjà « de l'histoire » ... Bien sûr, si on préfère Philip Roth à William Gass, John Irving, Jerome Charyn ou même à Norman Mailer et Saul Bellow, on reste un peu sur sa faim... Chaque lecteur, « fanatique » de tel ou tel auteur, s'agacera de le voir trop peu traité. En lisant Pétillon, on l'admire tout en ayant envie de discuter ses choix. Et c'est très bien ainsi.

On lui pardonnera donc quelques « scories », laissées probablement par des correcteurs trop passionnés par ce qu'ils lisaient, et qui disparaîtront dans les prochaines éditions... Philip Roth, par exemple, semble avoir publié deux fois *la Contrevie*, en 1985 et en 1986. Nelson Algren, dans la chronologie finale, a la chance d'avoir une double mort, en 1981, puis en 1985. Quant à Eudora Welty, que toutes ses notices biographiques font naître en 1909, la voilà née en 1901. Tricherait-elle sur son âge ?

Ces imperfections, que l'on relève au fil de la lecture presque comme un jeu, sont sans doute les minuscules « ratés » liés à l'ambition même du projet. Ne pas mettre la réalité en fiches. En avoir une vision personnelle, allègre, critique. Avoir des goûts et des partis pris. Traiter l'histoire comme un matériau littéraire. Se rallier sans doute aux propos de Don DeLillo qui ayant tout lu à propos de l'assassinat de Kennedy, notamment le rapport Warren, voyait quelque chose de joycien dans ce fatras de détails et disait : *« Le rapport Warren est le roman que Joyce aurait pu écrire après* Finnegans Wake, *s'il avait été américain et avait vécu jusqu'à cent ans. »*

Ou écouter, enfin, le décapant William Burroughs : *« Pour lui comme pour Ginsberg,* écrit Pétillon, *la première des drogues hallucinogènes en Amérique n'est pas le yagé ou la mescaline mais bel et bien l'hebdomadaire* Time, *suivi par la télévision. Il y a bien « complot », mais c'est celui du pouvoir, monstre qui s'empare de vous, cancer dont les métastases vous rongent jusqu'à l'os. (...) On est d'autant plus asservi à son bourreau qu'on lui est reconnaissant de ne pas avoir eu recours à la violence : «* Un État bien rodé n'a pas besoin de police. *» La conspiration, c'est tout ce qui filtre jusqu'à votre crâne et s'y insinue à votre insu à travers les images ou les codes et messages du langage. Notre corps est une* « machine molle » *envahie de* « parasites ».

Pour lui rendre un peu d'énergie, un secret : lire des livres intelligents. Et quitte à emporter à la plage les éternels « pavés », plutôt Pétillon que Barbara Taylord Bradford. On peut le mettre dès maintenant près des serviettes de bain, en rêvant de l'été.

Josyane Savigneau